

LE MONDE diplomatique

PROFESSION,
CENSEUR
PRO-ISRAËLIEN

PAR SAM BIDDLE

Page 28.

Mensuel - 28 pages

N° 849 - 71^e année. Décembre 2024

DOSSIER : AU BOULOT...

Un sens du travail, mais lequel ?

Se lever, avaler un café, s'engouffrer dans une voiture, un métro ou un train. Embaucher, faire sa journée, rentrer, recommencer... Pourquoi? Pour qui? Et si le désarroi que suscite le travail traduisait en réalité un espoir? Celui d'une activité humaine émancipatrice.

PAR DANIÈLE LINHART *

DES soldats britanniques se morfondent. Puis le colonel japonais du camp de prisonniers leur ordonne de reconstruire un pont. Il faut acheminer des renforts nippons, une contre-attaque alliée se prépare. Nous sommes en Thaïlande, pendant la seconde guerre mondiale. Ou plutôt dans *Le Pont de la rivière Kwai*, célèbre film de David Lean (1957). Et le colonel Nicholson accepte : même les malades, même les blessés ; le Britannique veut croire que la besogne rédemptrice rendra leur dignité à ses hommes – qui, de fait, grâce au chantier, se respectent à nouveau. Mais, quand Nicholson découvre la tentative de sabotage d'un commando américain, il choisit d'avertir le colonel Saïto, pour éviter la destruction de leur œuvre commune. Le sens subjectif du travail quelquefois se fracasse contre son sens objectif.

Cette question du sens se pose encore aujourd'hui, dans des termes en apparence différents. Partout on entend l'importance que les jeunes accordent à la « conciliation "vie pro" - "vie perso" », à « faire quelque chose d'utile » ou de « concret ». Parfois même s'exprime le désir de « refuser de parvenir, cultiver

* Chercheuse émérite au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), sociologue du travail.



JURAJ FLOREK. – « Foyer », 2020

la dignité du présent, lutter pour sauver chaque gramme de beauté et savourer le vivant(1) ». Alors les ressources humaines se démènent. Pour attirer les « talents », lit-on, elles promettent coaching et convivialité : « On fera des fêtes jusqu'au bout de la nuit », « vous viendrez bosser avec votre animal de compagnie ».

(Lire la suite page 14 et le dossier complet pages 13 à 18.)

(1) Corinne Morel Darleux, *Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce. Réflexions sur l'effondrement*, Libertalia, Montreuil, 2019.

Serpillère européenne

PAR BENOÎT BRÉVILLE

PEUT-ON bomber le torse tout en dansant du ventre ? Sur le plan artistique, la chose est déconseillée : la rigidité du buste nuisant à la souplesse du bassin, il en ressort un mouvement disgracieux, qui expose son exécutant à un certain ridicule. Et le résultat n'est guère plus probant sur le plan diplomatique. Les dirigeants européens, qui ont accueilli l'élection de M. Donald Trump avec un mélange de fanfaronnade et d'allégeance, ne tarderont pas à le constater.

La victoire du candidat républicain a semé la panique dans les chancelleries du Vieux Continent, où chacun redoute qu'il applique son programme : arrêt des livraisons d'armes à l'Ukraine, fin du parapluie sécuritaire américain, remise en cause des alliances traditionnelles, protectionnisme agressif... Des mesures qui bouleverseraient l'ordre international mis en place au lendemain de la seconde guerre mondiale et auxquelles l'Union européenne n'est pas préparée.

Qu'à cela ne tienne, de Paris à Bruxelles, les responsables politiques roulent des mécaniques. « Nous avons démontré que l'Europe pouvait prendre son destin en main quand elle était unie », se targue la présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen, tandis que M. Emmanuel Macron annonce l'avènement d'« une Europe plus unie, plus forte et plus souveraine », dotée d'une « autonomie stratégique ». De belles paroles auxquelles personne ne croit plus vraiment.

D'une part car la promesse a déjà été faite maintes fois – à la chute du mur de Berlin, après l'intervention américaine en Irak, pendant la crise financière de 2008, au début du premier mandat de M. Trump... –, sans rien modifier à la vassalisation des Européens. Même quand un « ami » occupe la Maison Blanche, il ne cesse de les piétiner. Ainsi M. Joseph Biden a-t-il accéléré le retrait des troupes américaines d'Afghanistan, contraignant les Français et les Britanniques à une évacuation chaotique. Il a négocié dans le dos des premiers un accord militaire avec les seconds et les Australiens, raflant à Paris un contrat de 56 milliards d'euros pour la livraison de sous-marins à Canberra. Et il ne s'est en rien soucié des répercussions de

son plan de développement des industries vertes sur l'économie du Vieux Continent – le Canada a davantage été pris en considération.

D'autre part parce que les Européens n'ont pas les moyens de leurs ambitions. Si Washington cessait, ou même diminuait, son aide à Kiev, ils seraient incapables de prendre le relais – on ne sort pas si facilement de décennies de dépendance au complexe militaire américain, à ses brevets, ses savoir-faire, ses composantes, ses infrastructures logistiques, ses systèmes de renseignement, ses capacités de production... L'Ukraine n'aurait alors d'autre choix que d'accepter les conditions de paix négociées entre les États-Unis et la Russie, avec à la clé de probables pertes territoriales. Pour les dirigeants européens, qui ont investi tant d'argent et de crédit politique dans la victoire ukrainienne en la présentant comme la seule issue possible, le camouflage serait considérable. Alors, ils tentent désespérément de dissuader M. Trump de mettre ses menaces à exécution, en lui offrant ce qu'il désire. Un jour, Mme von der Leyen suggère d'augmenter les achats de gaz américain ; un autre, la ministre allemande Annalena Baerbock propose d'accroître les budgets militaires pour tendre vers 3 % du produit intérieur brut (PIB) ; le troisième, la future haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères, Mme Kaja Kallas, qualifie la Chine de « rivale systémique », singeant la rhétorique américaine.

Et il ne faudra pas compter sur une quelconque unité. Les Européens se sont montrés incapables de parler d'une voix forte après les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre le premier ministre israélien Benyamin Netanyahu pour « crimes de guerre » et « crimes contre l'humanité ». L'Autriche, la Hongrie et la Tchéquie rejettent la décision. La Belgique, l'Irlande et l'Espagne la soutiennent. Quant à la France et à l'Allemagne, elles sont embarrassées, déclarant prendre acte sans s'engager davantage. Plaire aux États-Unis ou respecter la justice internationale, terrible dilemme...

UNE NOUVELLE DROITE AMÉRICAINE

Et M. Trump prit sa revanche

M. Donald Trump ne revient pas à la Maison Blanche tel un homme seul débarquant sur la scène politique sans trop savoir où il va. Huit ans après sa première victoire, sa base électorale est plus large, sa majorité parlementaire plus assurée. Et il s'est entouré d'une équipe de fidèles qui ne chercheront pas à endiguer ses élans, y compris diplomatiques.

PAR SERGE HALIMI

EN 2008, l'élection de M. Barack Obama à la Maison Blanche devait annoncer l'avènement d'une nouvelle Amérique, plus diverse, plus intelligente, plus juste. On jugea alors que cette victoire démocrate ne constituait pas une rupture idéologique ou politique – le premier président afro-américain de l'histoire de son pays étant un intellectuel qui détestait les affrontements – mais l'aboutissement d'une métamorphose démographique et sociologique. D'une part, l'arrivée de nouveaux migrants n'avait cessé de diluer la part d'électeurs blancs, majoritairement républicains. D'autre part et simultanément, de nouvelles générations plus instruites, donc plus éclairées, avaient remplacé les anciennes, attachées à des traditions dépassées.

L'annonce d'une telle félicité parut d'autant plus providentielle qu'elle ne réclamerait presque aucun effort ou combat, puisque la démographie était érigée au rang de destin politique. La bonne nouvelle enchantait donc la social-démocratie européenne, qui était à la peine. Et inspira en France la « stratégie Terra Nova », exposée en mai 2011 dans une note de cette fondation qui cherchait à aider M. Dominique Strauss-Kahn, alors directeur général du Fonds monétaire international (FMI), à remporter l'élection présidentielle de l'année suivante. L'ancien ministre socialiste de l'économie avait déjà longuement théorisé la perte par la gauche de son électorat ouvrier, en 2002. Et s'y était résigné (1). Terra Nova proposait donc qu'un

nouveau bloc constitué des femmes, des jeunes, des diplômés, des « minorités et des quartiers populaires », c'est-à-dire l'équivalent français de la « coalition Obama », permette aux sociaux-démocrates européens de surmonter la désaffection de leur électorat populaire. « La coalition historique de la gauche centrée sur la classe ouvrière est en déclin, analysait Terra Nova. Une nouvelle coalition émerge : "la France de demain", plus jeune, plus diverse, plus féminisée (2). » On sait ce qu'il advint.

Aujourd'hui, la désillusion est plus rude encore aux États-Unis. Si l'élection de novembre dernier avait opposé un président sortant âgé et diminué à M. Donald Trump, le résultat aurait eu une moindre portée. Or non seulement Mme Kamala Harris paraissait incarner la « nouvelle Amérique » joyeuse et multiculturelle face à un rival revancharde qui prétendait réhabiliter la grandeur supposée de l'ancienne (« Make America Great Again », slogan résumé par l'acronyme MAGA), mais la candidate démocrate engagea la bataille avec l'appui d'un parti uni, un trésor de guerre colossal et des médias en pâmoison.

(Lire la suite page 9.)

(1) Dominique Strauss-Kahn, *La Flamme et la Cendre*, Grasset, Paris, 2002. Lire « Flamme bourgeoise, centre prolétarienne, *Le Monde diplomatique*, mars 2002.

(2) Terra Nova, « Gauche : quelle majorité électorale pour 2012? », 10 mai 2011.



★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28

ÉDITION ABONNÉS
INTERDIT À LA VENTE

NOUVELLE LIVRAISON DE « MANIÈRE DE VOIR »

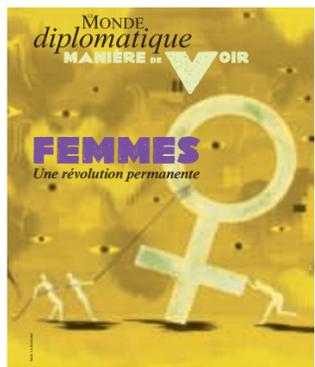
La grande accélération ?

EN 2017, M. Donald Trump s'installe à la Maison Blanche, le machisme en bandoulière. Cette même année s'éclaire le mouvement #MeToo, une vague de dénonciation des agressions sexuelles qui gagne de nombreux pays. Sept ans plus tard, M. Trump revient au pouvoir, en dépit de ses attaques contre le droit à l'avortement durant son premier mandat. Sa réélection fournit l'occasion, à travers la dernière livraison de *Manière de voir* (1), de dresser un bilan des combats féministes, particulièrement vigoureux, au cœur d'une époque pourtant marquée par la montée des forces réactionnaires.

Reffet de cette cause-monde, le sommaire navigue du Japon à la Tunisie, du Ghana à l'Arabie saoudite. Agrémenté de nombreux graphiques et de données comparatives, il documente l'état des inégalités ainsi que la diversité des situations d'un pays à l'autre, les avancées ou les reculs en matière de droits.

Une première partie plonge dans les grandes mobilisations des dernières années, qui, contrairement aux idées reçues sur #MeToo, se déroulent dans la rue plus que sur les réseaux sociaux. Des avenues latino-américaines aux places iraniennes, les femmes défendent leurs libertés avec aplomb et détermination. Les luttes ne sont pas toujours victorieuses, comme le montre la répression du mouvement « Femme, vie, liberté » ou encore la régression des droits procréatifs en Europe centrale et orientale, mais les changements prennent aussi des chemins plus souterrains. Au Maghreb et au Proche-Orient, les féministes continuent de se mobiliser malgré le ressac des « printemps arabes ».

Qu'il soit domestique ou salarié, gratuit ou rémunéré, le travail demeure un champ de bataille central qu'explore la seconde partie. La salarisation massive des femmes des classes moyennes a marqué la seconde moitié du XX^e siècle en Europe ou en Amérique du Nord. Si elle a servi de point d'appui pour la conquête d'une autonomie, les inégalités demeurent.



En Asie ou en Afrique, les femmes assurent encore l'essentiel de la production alimentaire, mais sur des terres qui ne leur appartiennent pas et leur seront arrachées en cas de divorce ou de décès du mari. En Occident, bas salaires et temps partiels concernent davantage les femmes, surreprésentées dans les métiers du soin. Difficile de délocaliser ces emplois ; c'est la main-d'œuvre qui traverse les frontières... Ce prolétariat féminin supporte toutes les contradictions de services publics à bout de souffle. Il pourrait aussi être au cœur d'une coalition sociale capable d'offrir un socle à des forces politiques progressistes.

Pour l'heure, le mot d'ordre phare des années 1970 - « l'intime est politique » - a repris de la vigueur. Comme l'expose la troisième partie, il s'accompagne d'une ardente exigence d'égalité en matière de sexualité, un domaine hanté par la contrainte ou l'abus. Déjà perceptibles dans les enquêtes sociologiques, de nouveaux rapports sociaux émergent. Loin de la caricature, les réformes suscitent de riches débats juridiques sur le consentement, la prostitution, le rôle de la justice pénale. Unique et universelle, la cause des femmes est une révolution en marche.

(1) « Femmes. Une révolution permanente », *Manière de voir*, n° 198, décembre 2024 - janvier 2025. En kiosques, en librairies ou sur notre boutique en ligne.

Extrême centre

M. Bernard Colas, qui fut le créateur (1971) et le président du Mouvement d'extrême centre, réagit à l'article « Le vrai visage de l'extrême centre » d'Alain Deneault (novembre) en revenant sur la genèse de sa formation :

À la fin des années 1960, la période est politiquement agitée. Étudiants à l'université Dauphine, nous sommes quelques-uns à essayer de nous y retrouver. Le choix est à la fois simple et compliqué. Simple parce qu'il n'y a, pour nous, aucun balancement possible entre la droite et la gauche : antifascistes, antiracistes et antiautoritaires, nous sommes de gauche. Mais nous sommes rétifs à tout embrigadement idéologique. C'est de ce bouillon de culture qu'est sortie l'idée du Mouvement d'extrême centre. Notre action était essentiellement provocatrice, avec bienveillance, dirigée vers les mouvements d'extrême gauche qui avaient alors pignon sur rue ; pour leur rappeler les idéaux, certes utopiques, mais néanmoins au cœur de Mai 68. Nous nous servions des textes situationnistes de Guy Debord et Raoul Vaneigem pour élaborer nos affiches. Voilà à quoi ressemblait l'extrême centre à l'époque : un mouvement sans programme, pratiquant le détournement situationniste et la provocation pour amener un peu d'oxygène, voire d'humour, dans les débats particulièrement ennuyeux et conceptuellement « pâteux » de l'extrême gauche.

Cricket

Réagissant à l'article « Là où le cricket est plus qu'un sport » de David Garcia (octobre), M. Arthur Beard, observateur assidu de cette discipline depuis vingt ans, souhaite apporter les précisions suivantes :

Au moment du Mondial 2023 en Inde, Virat Kohli n'est plus capitaine de l'équipe nationale indienne, remplacé aux commandes par le flegmatique Rohit Sharma. Pendant son mandat de capitaine, Kohli s'est distingué en prenant publiquement la défense de son coéquipier

COURRIER DES LECTEURS

musulman Mohammed Shami, ciblé par des attaques islamophobes sur les réseaux sociaux. Il défend également avec acharnement le statut des matchs de cinq jours, qui existent toujours et sont considérés par une très grande partie des joueurs et des spectateurs comme la forme suprême du cricket. Ces positions suffisent-elles à endiguer l'agressivité du nationalisme hindou et la voracité des chaînes de télévision réclamant des parties toujours plus courtes et toujours plus fréquentes ? Sans doute pas, mais assez pour indiquer que les joueurs sont plus que des têtes d'affiche consentantes.

Hitler

Concernant l'article « Hitler, les dessous d'une prise de pouvoir » de Johann Chapoutot (août), M^{me} Françoise Charpenel et M. Michel Sérac, respectivement directrice de publication et président du site et des Cahiers du Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskistes et révolutionnaires internationaux (Cermtri), insistent sur la responsabilité des divisions de la gauche dans l'arrivée des nazis au pouvoir (extraits) :

À la fin de l'année 1932, le Parti social-démocrate (SPD) reste majoritaire dans la classe ouvrière - il s'appuie sur la puissante Confédération syndicale (ADGB), dirigée par des militants du SPD ; il possède, avec la Bannière de l'Empire, une impressionnante organisation d'autodéfense de plusieurs centaines de milliers d'hommes. Le Parti communiste d'Allemagne (KPD), né en 1918, a lui aussi son organisation d'autodéfense ouvrière, la Ligue des combattants du Front rouge, qui regroupe plus de cent mille militants.

Le SPD, jusqu'à l'arrivée au pouvoir des nazis, refuse d'organiser une mobilisation populaire dont il a les moyens. Les dirigeants du Parti communiste reçoivent en permanence l'injonction de proclamer ennemie principale la social-démocratie. Malgré ces obstacles, dans de nombreuses villes, principalement dans les faubourgs

ouvriers, des organismes d'autodéfense s'organisent localement. Ces comités unitaires, formés par les groupes locaux du SPD, du KPD, des groupes d'opposition de gauche (trotskiste), prouvent a contrario qu'une véritable politique de front unique des organisations ouvrières aurait pu barrer la route au nazisme. L'ascension de Hitler était bien « résistible ».

Telegram

À la suite de l'article « Affaire Telegram, la France asservie » de Matt Taibi (octobre), M^{me} Pamela Tabardel, magistrate, estime qu'il n'y a pas de similitude entre le refus des dirigeants de la messagerie de coopérer avec la justice et les pratiques dénoncées en leur temps par M. Edward Snowden :

Il est reproché au réseau social Telegram et à son dirigeant de ne pas répondre aux réquisitions judiciaires dans le cadre d'enquêtes pénales visant des criminels et délinquants, et ce depuis plusieurs années, comme n'importe quelle société devant répondre aux demandes de l'autorité judiciaire, prérogative prévue par le code de procédure pénale.

Cette attitude revient à offrir un espace de communication sans aucune régulation permettant les trafics en tous genres, tels les échanges d'images pédopornographiques, pour ne citer qu'un exemple parlant. Il est donc inexact de mettre sur un même plan une enquête sur une société étrangère qui entrave l'action de la justice dans la lutte contre les trafics illicites et les pratiques d'espionnage sauvages révélées par le lanceur d'alerte Edward Snowden qui seraient soi-disant promues par l'État français.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :
Courrier des lecteurs,
1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris
ou courrier@monde-diplomatique.fr

RECTIFICATIF

Dans l'article de Laurene Daycard « Féminicide, itinéraire d'un mot pour dire le crime », paru dans le numéro de novembre, le nom d'une chercheuse a été mal orthographié. Il s'agit de Margot Giacinti et non de Margot Ciacinti.

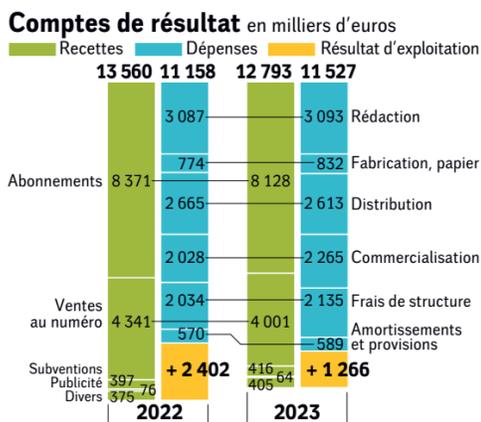
Les comptes du « Monde diplomatique » 2022 et 2023

EN 2020 et 2021, alors que les mesures sanitaires raréfient la fréquentation des kiosques à journaux et des maisons de la presse, quelque quinze mille personnes se tournent subitement vers le « Diplo », entraînant un bond de la diffusion totale, en particulier des abonnements. Reffet de cette ruée et d'une actualité internationale marquée par l'invasion russe de l'Ukraine, l'année 2022 s'achève sur un résultat aussi exceptionnel que la précédente. La vente du mensuel au numéro gagne près de 10 %, en France comme à l'étranger, et la diffusion de *Manière de voir* progresse de 3,9 %.

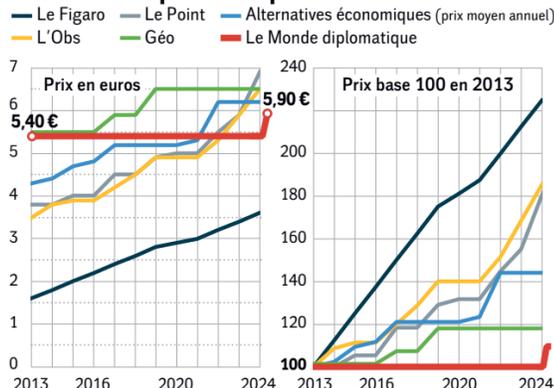
Le *Manuel d'autodéfense intellectuelle - Histoire*, notre premier hors-série depuis 2016, a suscité un très vif intérêt ; il sera disponible chez les marchands de journaux jusqu'au 12 décembre seulement : le cadeau de Noël idéal, notamment dans les souliers de l'oncle grognon qui, à table, rétorque à tout propos critique qu'on vit quand même mieux ici qu'en Corée du Nord.

Le mois prochain, et pour la première fois depuis dix ans, le prix du *Monde diplomatique* passera de 5,40 euros à 5,90 euros. Cette augmentation contenue de 9,25 % ne répercute qu'en partie l'inflation

importante de la dernière décennie (environ 24,2 %). Nombre de nos « confrères » ont pour leur part devancé cette flambée (voir graphique ci-dessous). Ainsi, nos dépenses d'énergie, de distribution, mais également de voyages internationaux liés aux reportages et aux enquêtes, ont très sensiblement crû. Entre 2021 et 2023, les seuls coûts de fabrication et de papier ont explosé de 36 %. Or le papier représente plus de 80 % de notre diffusion. C'est ainsi : le lectorat du *Monde diplomatique* résiste toujours et encore aux écrans, même si une part croissante succombe au confort de notre application sans renoncer à celui de l'imprimé.



Évolution du prix de la presse



Informez-vous, abonnez-vous ... et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

1 AN - 12 NUMÉROS POUR 59 €

- INCLUS DANS VOTRE ABONNEMENT**
 Le *Monde diplomatique* chaque mois en version papier
 + L'accès à la version numérique
 + 2 ans d'archives du *Monde diplomatique*
 + Les articles en version audio
 + L'application du *Monde diplomatique*

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Monde diplomatique SA, à l'adresse suivante :
Le Monde diplomatique, service abonnements, A 2300, 62066 Arras Cedex 9

Coordonnées: RMD24BA12

M. M^{me}

Nom
 Prénom
 Adresse
 Code postal [][][][][]
 Ville
 Courriel

J'accepte de recevoir des offres du Monde diplomatique : Oui Non
 J'accepte de recevoir des offres des partenaires du Monde diplomatique : Oui Non

PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE
www.monde-diplomatique.fr/abo



ou téléphonez au 03 21 13 04 32
 (du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures)

Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/05/2025 pour un premier abonnement en France métropolitaine. Entreprises et étranger : nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Le Monde diplomatique, responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions marketing sur ses produits et services. □ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale du Monde diplomatique. □ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale des partenaires du Monde diplomatique. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse : www.monde-diplomatique.fr/diplo/rpdd/ ou écrivez à notre délégué à la protection des données : 67-69 avenue Pierre-Mendès-France 75013 Paris ou dpo@monde-diplomatique.fr. Vous avez le droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute question, contactez notre service clients par courriel : abo@monde-diplomatique.fr ou par téléphone au 03 21 13 04 32 du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures. Nos CVG sont consultables et téléchargeables en suivant ce lien : <https://boutique.monde-diplomatique.fr/cvg/html>

Édité par la SA Le Monde diplomatique. Actonaires - Société Editrice du Monde, Association Gunter Hotzmann. Les Amis du Monde diplomatique, 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris. Tél. : 01-53-94-96-01. Télécopieur : 01-53-94-96-26. Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr. Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :
 Benoît BRÉVILLE, président, directeur de la publication
 Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe

Autres membres :
 Vincent CARON, Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT
 Conseiller éditorial auprès du directeur de la publication :
 Serge HALIMI
 Conseiller en finance et développement auprès du directoire :
 Bruno LOMBARD
 Secrétaire générale :
 Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Benoît BRÉVILLE
 Rédacteur en chef : Akram BELKAÏD
 Rédacteurs en chef adjoints : Evelyne PIELLER, Grégory RZEPSKI
 Cheffes d'édition :
 Angélique MOUNIER-KUHN (*Manière de voir*), Anne-Lise THOMASSON (*Le Monde diplomatique*)
 Rédaction : Philippe DESCAMPS, Renaud LAMBERT, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT, Christophe VENTURA
 Cartographie : Cécile MARIN
 Site Internet : Guillaume BAROU
 Conception artistique :
 Nina HLACER, Boris SEMÉNIAKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'iconographie)
 Archives et données numériques :
 Suzy GAIDOZ, Maria IERARDI
 Mise en pages et photographie :
 Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUECH-WILHEM
 Correction : Pauline CHOPIN, Xavier MONTHEARD

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON
 Directrice des relations sociales : Élodie COURATIER
 Responsable du contrôle de gestion : Zaha SAHALI
 Administration : Sophie DURAND-NGÔ (9674), Sylvia DUNCHEL (9621), Eleonora FALETTI (9601)
 Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY.
 Anciens directeurs : François HONTI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALIMI

Publicité : Hélène FAVERIE (01-57-28-38-03)

Diffusion, mercatique : Saveria COLOSIMO-MORIN, Maureen DECARPIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GUYE, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLET
 Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147
 Service relations abonnés
 • Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr
 • Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32
 Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/cvg

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration
 © ADAGP, Paris, 2024, pour les œuvres de ses adhérents
 Prix au numéro : 5,40 €
 Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 59 €
 Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo
 Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25

LA JUSTICE PEUT-ELLE LÉGITIMEMENT EMPÊCHER DES CANDIDATS DE SE PRÉSENTER ?

Le gouvernement des juges, mythe et réalités

« Profondément choquant », a réagi l'ex-ministre de l'intérieur **Gérald Darmanin** à l'inéligibilité récemment requise contre **M^{me} Marine Le Pen**. « Chacun doit rester à sa place pour éviter un "gouvernement des juges" », déclarait-il déjà après que le Conseil constitutionnel eut partiellement censuré la loi immigration. Cette rhétorique hostile aux magistrats est récurrente en politique. À quoi renvoie-t-elle ?

PAR VINCENT SIZAIRE *

CINQ ans de prison dont trois avec sursis, cinq ans d'inéligibilité avec application immédiate : dans l'affaire dite des assistants du Front national (FN) au Parlement européen, le ministère public a pris des réquisitions strictes à l'égard de **M^{me} Marine Le Pen**. Elles ont suscité de vives réactions chez des responsables politiques ou des commentateurs qui, en canon, au gré des circonstances, rabâchent la ritournelle du « gouvernement des juges » (1). Certes on peut s'inquiéter d'éventuels abus d'une autorité publique sans attenter à la séparation des pouvoirs. Mais, en l'espèce, les véhémentes critiques contre le parquet visent moins la nature politique du procès ou l'insuffisance des garanties contre le risque de détournement de la procédure que le principe même d'une pénalisation de faits commis dans l'exercice des fonctions d'élu ; les tribunaux se substitueraient au peuple souverain, seul juge de la probité de ses mandataires.

On connaît la chanson. On comprend moins qu'elle ne suscite pas la réprobation générale. Le tour pris, une fois encore, par le débat amène à se poser cette question, plutôt que celle d'un éventuel coup de force judiciaire contre **M^{me} Le Pen** et le Rassemblement national (RN). Comment des responsables politiques peuvent-ils vouloir s'affranchir ainsi de toute responsabilité au titre de leurs illégalismes hors une hypothétique sanction électorale ? La norme constitutionnelle ne dispose-t-elle pas que la loi « doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse (2) » ?

Il y a là, de toute évidence, un passage en force. Ou plus exactement un mythe : car, en réalité, comme tous les mythes, la rhétorique du gouvernement des juges a vocation à rendre indiscutable une représentation du monde social. En l'occurrence, à présenter l'extension des pouvoirs des juridictions – la condamnation de responsables politiques ou la censure de leurs décisions – comme nécessairement abusive, pour légitimer sa contestation, c'est-à-dire la contestation de l'émancipation du pouvoir judiciaire.

Au fondement du mythe ? Deux tendances historiques, réelles et interdépendantes, qui prévalent depuis la Libération en France, comme ailleurs. D'une part, la primauté de la loi se trouve remise en cause par le développement du contrôle

de constitutionnalité – avec, dans l'Hexagone, l'instauration en 1974 de la saisine parlementaire du Conseil constitutionnel, puis en 2010 de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) – ainsi que par l'affirmation de la supériorité du droit européen et conventionnel sur la loi nationale, consacrée par la Cour de cassation dès 1975 et admise par le Conseil d'État depuis 1989 (3).

D'autre part, on doit constater un mouvement d'émancipation relative du pouvoir judiciaire par rapport au pouvoir exécutif. Inféodés au gouvernement depuis le Premier Empire, les juges recouvrent peu à peu leur indépendance à partir de la seconde moitié du xx^e siècle (4). Les réformes engagées à la Libération pour renforcer les structures de l'État de droit aboutissent à l'adoption d'un statut plus protecteur des ingérences des autres pouvoirs. La création de l'École nationale de la magistrature (ENM) en 1958 et l'affirmation du syndicalisme judiciaire dans les années 1970 permettent la constitution d'un corps professionnel doté d'une conscience et d'une éthique spécifiques, voué à l'application indépendante de la loi (5). L'institution contemporaine d'un corps de magistrats des juridictions administratives permet à cette autre justice de prendre progressivement quelque distance avec l'administration dont elle juge les litiges. Enfin, la dynamique d'intégration de notre droit à l'ordre juridique européen confère aux juridictions un puissant levier d'émancipation progressive du pouvoir exécutif.

La rhétorique du gouvernement des juges constitue, précisément, une réaction à ce double mouvement. La formule apparaît pour la première fois en 1921, sous la plume du publiciste Édouard Lambert (6). L'auteur cherche alors à mettre en garde ses contemporains contre les risques de l'introduction en France du contrôle de constitutionnalité tel qu'il l'a vu pratiquer par la Cour suprême des États-Unis d'Amérique. Toutefois, c'est avant tout parce qu'il voit dans ce contrôle l'instrument d'un maintien des positions les plus conservatrices au sein de la société – et notamment d'une véritable obstruction à la mise en œuvre, à la fin du xix^e siècle, d'une législation plus protectrice des droits des travailleurs – que Lambert dénonce la limitation de l'action du législateur.

lité non à une cour mais à un conseil, chargé de veiller à ce que le Parlement n'empiète pas sur les attributions du pouvoir exécutif (9). Alors que dans les années 1970 on dénonce de prétendus « juges rouges », au cours de la période récente c'est « la brutalité de l'autorité judiciaire à l'égard des responsables politiques » que pourfend, comme d'autres tenants du mythe, le polémiste Jean-Éric Schoettl dans *La Démocratie au péril des prétroires* (Gallimard, 2022).

En résumé, le mythe recode l'émancipation des magistrats – réelle – en entreprise – systématique, nécessaire – de remise en cause de la souveraineté populaire. En Turquie, en Israël, en Hongrie, en Pologne ou encore en Italie, cette dénonciation de la subversion judiciaire caracté-



LUCAS CRANACH L'ANCIEN. – « Die Fabel vom Mund der Wahrheit » (La Fable de la Bouche de la Vérité), 1534

rise des gouvernements ou des mouvements politiques aux dispositions autoritaires. En France, la défiance envers le pouvoir judiciaire trouve moins sa source dans l'amour de la loi que dans la vieille tradition bonapartiste sur laquelle se bâtit, pour partie, notre ordre juridique (10). On ne conçoit le juge, au mieux, que comme un auxiliaire du pouvoir exécutif et de sa puissante administration. Davantage que celle du citoyen, on défend la souveraineté d'une puissance publique libérée de toute entrave, notamment le respect des droits fondamentaux des personnes.

Ainsi la rhétorique du gouvernement des juges exprime-t-elle, d'abord et avant tout, une opposition réactionnaire à l'émancipation d'un pouvoir judiciaire voué à la préservation des libertés. Pour s'en convaincre, il suffit de rentrer dans le détail des dangers que ferait courir le gouvernement des juges à la démocratie selon M. Schoettl. Impossible, déplore l'ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel dans son livre à charge, de « suspendre (...) ou plus simplement (...) mettre fin » à la participation de la France à la convention européenne des droits de l'homme ; de « placer en rétention administrative les radicalisés » ; de « déchoir les djihadistes de la nationalité française » ; de « plafonner les flux migratoires »...

Bien sûr, la prégnance de la tradition bonapartiste dans notre culture politique ne suffit pas à expliquer la vivacité contemporaine du mythe. Car, derrière la charge menée contre l'indépendance effective des juges, il y a une question essentielle, celle de la légitimité de leur intervention dans une société démocratique ; autrement dit, au-delà de la disqualification a priori du contrôle judiciaire des gouvernants, une nécessaire réflexion sur les conditions et les modalités d'exercice du pouvoir des juges – en particulier, son contrôle par le peuple au nom duquel la justice est rendue. Or, alors même qu'elle prétend s'y atteler, la rhétorique du gouvernement des juges a pour effet – sinon pour objet – d'empêcher la formulation d'une réponse claire, et viable, à cette interrogation.

En portant sa charge contre l'entreprise historique de responsabilisation des classes dirigeantes devant la justice, elle conduit en outre à occulter des formes bien réelles, et très contemporaines, d'empiètement du pouvoir judiciaire sur la souveraineté des citoyens. Des formes constituant un singulier gouvernement par le juge, c'est-à-dire l'utilisation de l'outil judiciaire pour mettre en place des politiques publiques sans les soumettre préalablement à la délibération démocratique.

Promulguée en 1980 par le régime fasciste du général Augusto Pinochet,

la Constitution chilienne charge la Cour suprême de veiller au respect de dispositions qui rendent quasi impossible la nationalisation de l'exploitation des ressources minières et énergétiques ou la mise en place de services publics dignes de ce nom, notamment en matière éducative (11). Plus près de nous, les traités communautaires laissent à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) le soin de veiller à leur application et, notamment, au respect de la liberté « fondamentale » de circulation des biens et des capitaux. À l'initiative du pouvoir politique, donc, les juges contribuent à une forme de verrouillage, à travers une jurisprudence qui rejette comme illégale toute proposition alternative en matière économique et sociale (12).

Ces dernières années, on a aussi observé la mise en œuvre de stratégies dites de *lawfare* contre des forces progressistes en Espagne, en Argentine, au Brésil ou encore au Pérou, soit l'instrumentalisation à des fins coercitives de l'appareil judiciaire, comme outil

de répression ou de vengeance politique (13). Mais, au-delà de ces coups de force, de la connivence sociale et professionnelle à l'intimidation plus ou moins explicite, nombreux restent les vecteurs d'influence du pouvoir exécutif sur le cours de la justice : ils lui permettent d'exercer une autre forme de gouvernement par le juge ; indirecte et insidieuse, elle n'en produit pas moins d'effets, favorisant le prononcé de décisions favorables à ses orientations au détriment des garanties des justiciables, qu'il s'agisse de la validation d'une loi répressive par le Conseil constitutionnel, de la dissolution d'une association par le juge administratif, ou encore de la condamnation de supposés émeutiers par le juge pénal.

À l'institution d'une autre justice, vouée à la protection des droits et libertés de tous les citoyens, l'émancipation pleine et entière du pouvoir judiciaire reste donc la condition nécessaire. Qui en rien ne fait obstacle à la souveraineté populaire.

(1) Cf., par exemple, Robin d'Angelo, « Gérald Darmanin remet en cause l'État de droit et suscite un tollé », *Le Monde*, 16 novembre 2024.

(2) Article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789.

(3) Lire Anne-Cécile Robert, « Vous avez dit "sages" ? », Vincent Sizaire, « Le juge européen peut-il être un contre-pouvoir au service de la démocratie ? », Lauréline Fontaine, « Du bon usage de la Constitution », et Aurélien Bernier, « Faut-il désobéir à l'Union européenne ? », *Le Monde diplomatique*, respectivement avril 2013, janvier 2018, avril 2023 et mai 2024.

(4) Jean-Pierre Royer, *Histoire de la justice en France*, PUF, Paris, 2016 (1^{re} éd. : 2001).

(5) « La justice comme arène, une tradition subversive », dans Liora Israël (sous la dir. de), *L'Arme du droit*, Presses de Sciences Po, Paris, 2020.

(6) Édouard Lambert, *Le Gouvernement des juges et la lutte contre la législation sociale aux États-Unis* (1^{re} éd. : Marcel Giard, 1921), Dalloz, Paris, 2005.

(7) Cité dans Guillaume Boudou, « De Chatenet à de Gaulle : la perspective d'un contrôle a posteriori de

constitutionnalité des lois en 1968-1969 », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 3, n° 107, Paris, 2016.

(8) Conférence de presse tenue à la Maison de la Résistance alliée le 1^{er} octobre 1948.

(9) Robert Badinter, « Les institutions de 1958 et l'État de droit », *Espoir*, n° 85, Paris, 1992.

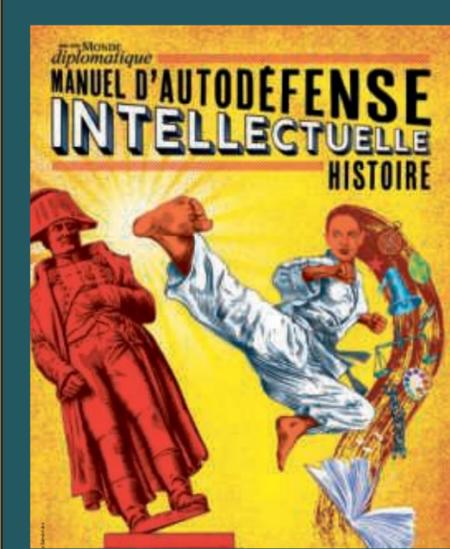
(10) *Sortir de l'impasse sécuritaire*, La Dispute, Paris, 2016.

(11) Lire Victor de La Fuente et Libio Pérez, « Quelle Constitution pour le Chili ? », *Le Monde diplomatique*, septembre 2022.

(12) Lire Dieter Grimm, « Quand le juge dissout l'électeur », *Le Monde diplomatique*, juillet 2017.

(13) Lire Perry Anderson, « Au Brésil, les arcanes d'un coup d'État judiciaire », Anibal Garzón, « Au Pérou, le coup d'État permanent » et Anne-Dominique Correa, « En Argentine, la droite rugit mais innove peu », *Le Monde diplomatique*, respectivement septembre 2019, janvier 2023 et octobre 2023. Cf. aussi « Pablo Iglesias : "Great disasters turn neoliberals into neo-Keynesians" », Tribune, 24 octobre 2020, <https://tribunemag.co.uk>

* Magistrat, maître de conférences associé à l'université Paris Nanterre, auteur de *Gouverner les juges. Pour un pouvoir judiciaire pleinement démocratique*, La Dispute, Paris, 2024.



**EN VENTE
CHEZ VOTRE
MARCHAND
DE JOURNAUX
JUSQU'AU
12 DÉCEMBRE
SEULEMENT**

COMMENT ORGANISER LA SORTIE D'UNE MONOCULTURE MISE À MAL PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Menaces sur le riz vietnamien

Sel, montée des eaux, pollution... Au Vietnam, le « delta des neuf dragons », par lequel le Mékong se jette dans la mer de Chine méridionale, pourrait disparaître avant 2100. Avec lui, c'est un pan entier de l'économie de la République socialiste qui se trouve menacé : la riziculture, dont dépendent également de nombreux pays africains pour leur approvisionnement en céréales bon marché.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
MAÏLYS KHIDER *

LA saison des pluies commence tout juste au Vietnam en ce mois de juin 2024. Pourtant, les averses sont rares. Dans les champs de Phuong Thanh (province de Tra Vinh), en plein milieu du delta du Mékong, dans le sud du pays, les arbres à fruits du dragon aux allures de cactus se tiennent sages, en rangs. Les cocotiers longilignes les regardent de haut. Rien ne perturbe le silence sinon le bêlement des chèvres dans leurs enclos en tôle et quelques chiens qui aboient, pour annoncer qu'ils montent la garde. Entre les plantations, des parcelles de ce qui ressemble à des tiges d'herbe baignent dans quelques centimètres d'eau. Nous sommes dans les rizières du delta.

Un bidon orange fluorescent rempli d'engrais attaché au dos, Bao (1) épand la mixture à l'aide d'un long bâton noir. Pour accéder au champ, il faut traverser un fossé noyé d'eau en empruntant une étroite passerelle, un tronc d'arbre couché d'à peine vingt centimètres de largeur – un « pont aux singes », selon l'appellation locale. Les pieds nus, une faucille à la main, un chapeau conique sur la tête, Bao travaille depuis 6 heures du matin sur le demi-hectare dont il a l'usufruit. Quand nous l'interrogeons sur sa récolte, il se baisse et ramasse quelques feuilles : « Regardez, elles sont jaunes. Parfois, les épis sont vides. Ces temps-ci, il pleut moins et il fait très chaud. » Tout ce que le riz déteste.

* Journaliste.

Pour cultiver un hectare, il faut 30 000 mètres cubes d'eau douce. Or le niveau de la mer monte peu à peu. Ici, l'eau du sol devient d'autant plus salée que le manque de pluie limite la dilution des cristaux de sel. De sorte que la production tend à baisser. Comme souvent, la solution passe par un surcroît d'engrais chimiques. « La nature a bien changé ici, raconte Bao. Quand j'étais petit, il y avait des crabes et des poissons dans l'eau des rizières. Aujourd'hui, avec tous les produits que nous utilisons, ils ne viennent plus. » Derrière lui, un moteur de bateau éructe, assourdissant. Son hélice est posée sur le bord de la tranchée. Elle tourne à pleine vitesse pour apporter de l'eau douce du canal à la rizière.

Le delta est épuisé. Le « grenier à riz » vietnamien, territoire de 40 000 kilomètres carrés où vivent 20 millions d'habitants (sur une population totale de plus de 99 millions), fournit chaque année 24 millions de tonnes de la précieuse céréale, soit 54 % de la production nationale. Dans le pays, 82 % des terres arables sont occupées par des rizières. L'exploitation immo-dérée affecte lourdement le delta. Son nom vietnamien, « delta des neuf dragons » – pour désigner ses neuf bras, « ces territoires d'eau qui vont aller disparaître dans les cavités des océans », écrivait Marguerite Duras (2) –, laisse fantasmer un inébranlable colosse. Pourtant, lors de la traversée du Mékong en bateau, sa fragilité saute aux yeux. Le mastodonte aux dimensions hors du



© MARTIN BERTRAND / HANS LUCAS

MARTIN BERTRAND. – De la série « Le Sursis des neuf dragons », delta du Mékong, 2018

commun se caractérise par des rives si basses (environ un mètre au-dessus du niveau de la mer) que les feuilles des arbres fruitiers barbotent dans l'eau. Elles pourraient bientôt y plonger : alors que l'agriculture ponctionne les nappes phréatiques, le delta s'affaisse, d'environ quatre centimètres par an. Un phénomène qui l'expose un peu plus... à l'avancée de la mer. À ce rythme, il pourrait être submergé de moitié d'ici à 2050, et totalement en 2100 (3). Pour Alexis Drogoul, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), « la plus grosse menace, c'est l'agriculture intensive. La production a massacré les écosystèmes. On ne peut plus se permettre d'attendre ». Mais comment rompre avec les activités qui assurent la subsistance des populations du delta sans provoquer d'immenses dégâts humains ?

Le gouvernement vietnamien entend réagir. Lors de la conférence de Dien Hong, en 2017, il a fixé cinq grandes directives exposées dans la résolution 120, sur le « développement durable » et la « résilience climatique dans le delta du Mékong ». Outre les promesses attendues de « respecter la nature » et d'« éviter de l'agresser », le spécialiste indépendant de l'écologie du delta Nguyen Huu Thien pointe la promesse de « développer les cultures adaptées à l'eau salée » et, surtout, le projet de « se concentrer sur une agriculture de qualité, plutôt que sur la quantité ».

Mais ne sort pas du productivisme qui veut. Le pays s'y trouve enlisé depuis l'époque coloniale. « L'agriculture au Vietnam constitue un héritage de la France », nous explique M. Tran Thai Nghiem, directeur général adjoint du département de l'agriculture et du développement rural de Can Tho, la plus grande ville du delta du Mékong, un carrefour des échanges de riz. Sur une carte accrochée au mur de son bureau, son doigt suit le tracé de la rivière Can Tho, puis du canal Kenh Xang Xa No, qui la prolonge. Ce canal a été construit par les colons français. Les Vietnamiens l'appellent la « route du riz ».

« Le delta a sauvé le pays de la famine »

À son arrivée, en 1858, la France mesure le potentiel agricole de la Cochinchine (actuel sud du Vietnam). Les colons étudient le commerce du riz, à l'époque dominé par des marchands chinois, et s'en emparent. La France creuse, construit des digues, investit dans l'irrigation, assèche les zones inondées. Elle transforme la structure des affaires : création de services d'études à partir de 1927, de chambres d'agriculture, d'organismes de crédit, et de l'Office indochinois du riz, en 1930 (4). Elle ouvre des écoles pour former les Vietnamiens aux pratiques françaises. Des domaines de plusieurs milliers d'hectares apparaissent, la moitié accaparés par 3 % des propriétaires. Entre 1868 et 1943, la surface des rizières passe de 250 000 hectares à 2,3 millions. Les Français imposent deux récoltes par an, contre une auparavant, qui suivait le cycle naturel des sols.

Le pays sort exsangue des guerres d'Indochine (1946-1954) et du Vietnam (1955-1975). « Lors de la réunification, en 1976, tout le monde était affamé, raconte Nguyen Huu Thien. Nous étions sous sanctions des États-Unis, donc nous devions produire de la nourriture. Le delta du

Mekong était l'endroit le plus fertile du pays. » L'État construit alors des routes pour désenclaver les campagnes, mécaniser les parcelles, drainer l'eau. Il impulse la politique du « riz d'abord ». « Nous avons fait place nette sur les terres et de nouveau étendu les rizières autant que nous le pouvions. Le delta a sauvé le pays de la famine. »

Après une expérience de collectivisation – constitution de coopératives, planification, taxation élevée, à partir de 1958 dans le Nord et de 1976 dans le Sud –, le Parti communiste prend la décision de « révoquer les objectifs, les politiques et les méthodes d'action liées à l'agriculture et à la paysannerie (5) ». En 1986, il lance le *doi moi*, ou « renouveau ». Cette vague de libéralisation touche aussi bien les entreprises publiques que les investissements étrangers et l'agriculture. Les surfaces cultivées sont une nouvelle fois élargies, l'industrialisation est promue ; au moyen d'incitations financières, l'État encourage notamment l'achat d'engrais et de pesticides. Leur utilisation explose. D'incalculables quantités d'eau sont dirigées vers la riziculture. La production de riz passe de seize millions de tonnes en 1986 à quarante millions au début du XXI^e siècle, avec trois récoltes annuelles. Rien que dans le delta du Mékong, la quantité de céréale produite est aujourd'hui cinq fois plus importante qu'au début du *doi moi*.

Dès 1989, le Vietnam peut se permettre de vendre son riz à l'étranger. Il en est devenu le troisième exportateur du monde (derrière l'Inde et la Thaïlande), avec des ventes équivalentes à huit millions de tonnes pour un montant de 4,5 milliards de dollars en 2023 (pour des exportations, avant tout manufacturières, d'un montant total d'environ 350 milliards de dollars en 2023). Et 90 % de ces exportations proviennent du delta du Mékong.

Sur une pirogue, Thanh, éleveur de crabes des environs, rame au départ de Cu Lao Dung, une île nichée entre deux affluents du fleuve. Une odeur de poisson chatouille les narines. De part et d'autre de la rivière, des singes, des nuées de moustiques. Et, partout, la mangrove. « Ce que vous voyez, ce sont des arbres qui freinent naturellement des glissements de terrain. Ils permettent d'éviter les dégâts lors des brusques montées d'eau de mer », explique Thanh. Après une vingtaine de minutes d'efforts, il lâche la rame dans un soupir de soulagement. L'horizon s'ouvre soudainement : à gauche, l'extrémité du Mékong ; à droite, la mer de Chine méridionale. Au milieu, les eaux se mêlent. « Ici, vous comprenez mieux pourquoi nous sommes aussi vulnérables à l'eau de la mer. Regardez comme les terres sont basses. C'est de là que le sel remonte. Nous avons en principe six mois d'eau douce pendant la saison des pluies et six mois d'eau salée pendant la saison sèche. Mais plus maintenant. Et cette zone, qui était rizicole avant, est devenue incultivable. »

(1) Les prénoms ont été changés à la demande des personnes interrogées.

(2) Marguerite Duras, *L'Amant*, Éditions de Minuit, Paris, 1984.

(3) Johann Grémont, « Environnement et sécurité alimentaire : le cas de la riziculture vietnamienne », *Analyse*, n° 193, ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, Centre d'étude et de prospective, Paris, 23 août 2023.

(4) La Cochinchine est intégrée à l'Indochine en 1887.

(5) Christian Klebert et Kamala Marius-Gnanou, « Révolution verte et collectivisation des terres dans le delta du Mékong. L'exemple de la plaine de Rach Nho », *Les Cahiers d'outre-mer*, n° 196, Bordeaux, octobre-novembre 1996.

D'intarissables intérêts privés

AU PRINTEMPS 2016, le Vietnam traverse une sécheresse qui conduit à la perte de 160 000 hectares de cultures, dont des dizaines de milliers d'hectares de rizières. L'État demande urgemment à la Chine d'ouvrir le barrage de la centrale hydroélectrique de Jinghong, dans le Yunnan, afin de libérer de l'eau. La Chine accepte et irrigue les cultures durant trois semaines. Elle démontre au passage qu'elle domine son voisin en matière de gestion de l'eau du Mékong. Le Vietnam est le dernier pays traversé par le fleuve, qui coule depuis l'Himalaya, à 5 000 mètres d'altitude. Sur les 500 milliards de mètres cubes d'eau qui se déversent chaque année, 480 coulent du haut Mékong, et passent en Chine, en Birmanie, en Thaïlande, au Laos et au Cambodge. Seuls 20 milliards de mètres cubes proviennent de la pluie.

Depuis les années 1990, les pays traversés par le fleuve en amont du Vietnam profitent de cette géographie. Ils construisent des barrages hydroélectriques qui retiennent l'eau afin de produire une électricité peu chère. La Chine a bâti une dizaine d'ouvrages (Wunonglong, Miaowei, Manwan, etc.). Le Laos a mis en service celui de Don Sahong en 2020 (à moins de deux kilomètres de sa frontière avec le Cambodge) et vend, grâce au barrage de Xayaburi (qui a coûté 3,8 milliards de dollars), 95 % de l'énergie produite à la Thaïlande. Le barrage Lower Sesan 2, mis en service en 2018, est le plus grand projet hydroélectrique du Cambodge. Au total, plusieurs centaines de retenues ont été édifiées sur les affluents du fleuve, la plupart par des investisseurs privés. En août 2024, le Cambodge a lancé la construction du canal Funan Techo, qui comportera trois barrages, grâce à des financements chinois. Le canal déviara 100 à 120 milliards de mètres cubes d'eau.

Pour le Vietnam en aval du fleuve, ces constructions ont un effet catastrophique, concourant aux problèmes rencontrés par les riziculteurs. « Durant la saison sèche, les intrusions salines s'aggravent. Les barrages bloquent l'eau douce censée chasser l'eau salée », résume Nguyen Huu Thien, spécialiste indépendant de l'écologie du delta. Par ailleurs, les barrages « perturbent les écosystèmes. Le fleuve transporte du sable et des sédiments qui ne peuvent plus atteindre le delta puisqu'ils rencontrent les barrages, alors même que ce sont ces matières qui ont façonné le delta. Ce sont aussi des engrais naturels ». Sans ces matériaux, le delta s'affaisse et subit l'érosion. « Tout ce qui se passe en amont du fleuve nous affecte ici au Vietnam, ajoute le chercheur. Dans deux ans, les réserves de sédiments dans le sol seront épuisées. Cela signifierait la fin de l'agriculture dans le delta. » Pour ne rien arranger, le Vietnam s'est longtemps adonné à l'extraction de sable, notamment pour l'exporter et en faire du béton (sable qui a grandement contribué à l'urbanisation de Singapour).

Les barrages empêchent aussi les poissons de migrer. « Nous avons des poissons noirs et des poissons blancs. Ces derniers ont besoin de remonter le fleuve de façon saisonnière et en fonction des signaux des rivières. Avec les barrages, ils ne peuvent plus trouver d'habitat, poursuit Nguyen Huu Thien. Sans ces poissons, l'écosystème du delta est en péril. » Serpents, oiseaux, tortues, etc., vivent grâce à eux. Les humains aussi, qui « dépendent de la pêche des poissons blancs pour leurs rations en protéines et en calcium ».

La Commission du Mékong (MRC) réunit le Vietnam, le Cambodge, le Laos et la Thaïlande, afin qu'ils dialoguent et, en théorie, instaurent une gestion commune des ressources du fleuve. En 1995, ils signent un accord de coopération pour le développement durable du bassin. À partir de 1996, la Chine et la Birmanie intègrent la Commission en tant qu'observateurs. Le directeur général adjoint du département de l'agriculture et du développement rural de Can Tho, M. Tran Thai Nghiem, relativise cependant l'utilité de cette instance : « Chaque pays a sa propre stratégie de développement économique. Selon moi, un pays du bas Mékong comme le Vietnam n'a pas beaucoup de poids dans les décisions des autres États. Pour les barrages et le canal Funan Techo, nous avons exprimé notre opinion. Mais les projets sont allés à terme sans qu'on en tienne compte. »

M. K.

Aux abords des mangroves, sur l'île, la terre, craquelée par endroits, semble plus sèche que dans les provinces plus éloignées de la mer. Des ruisseaux pollués et remplis de déchets provenant de l'activité humaine (sacs plastique, rejets industriels, etc.) traversent les champs. Autour, un peu partout, de curieux bassins aquifères rectangulaires et bâchés. Des turbines tournent à toute vitesse pour oxygéner l'eau. « Puisque nous avons dû arrêter de planter du riz, nous faisons maintenant de l'élevage industriel de crevettes. Elles vivent dans l'eau salée. D'autres font des fruits. On essaie de s'adapter », raconte Hoa, ancienne rizicultrice reconverte. À vingt minutes de ferry, sur l'autre rive du Mékong, à Tran De – l'un des grands centres de production de riz du delta –, si de jeunes pousses de riz se déploient toujours à perte de vue, les bassins à crevettes se multiplient. « Je cultive ce champ depuis quarante ans. Mais, j'en suis conscient, bientôt il ne pourra peut-être plus fournir de riz », confie Giang Long, la soixantaine. Dans le lopin de son voisin, à dix mètres, un réservoir en construction.

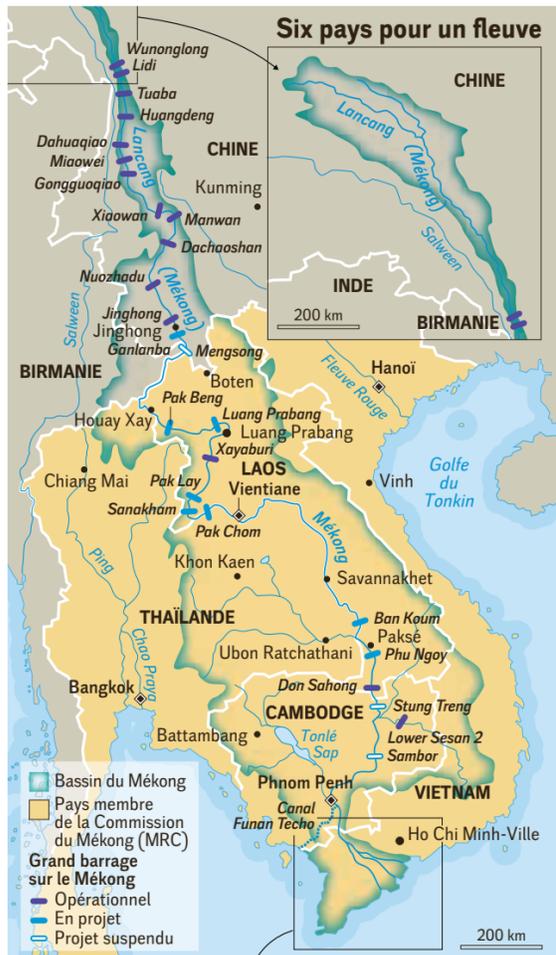
Plus de qualité, moins d'exportations

L'engloutissement des terres agricoles a commencé. Sur 4 millions d'hectares de rizières dans le delta en 2015, 300 000 hectares avaient disparu en 2023(6). La production s'oriente irrémédiablement à la baisse. Le gouvernement vietnamien tente de transformer la contrainte en choix. Le 26 mai 2023, il publie la décision 583, signée par le vice-premier ministre Le Minh Khai, qui prévoit de « réduire le volume d'exportations [de riz] à 4 millions de tonnes, avec un chiffre d'affaires de 2,62 milliards de dollars, d'ici à 2030(7) ».

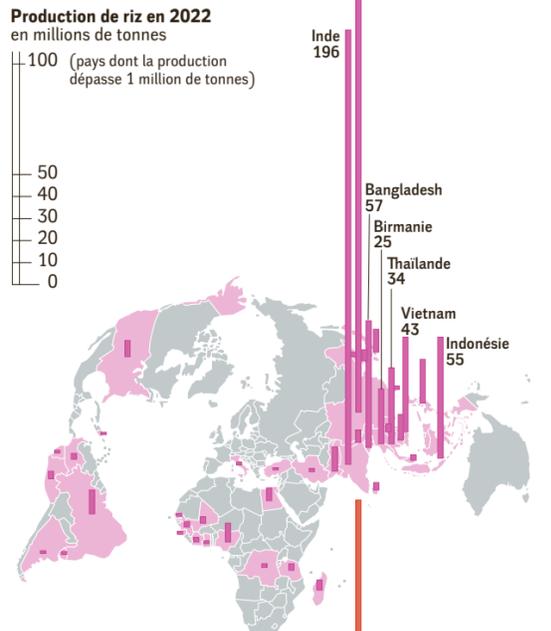
« Nous ne souhaitons pas cette baisse », nous explique M. Tran Thai Nghiem, du département de l'agriculture et du développement rural de Can Tho. Mais nous devons prendre en compte la réalité. Nous ne pouvons pas augmenter les rendements : le changement climatique et le manque d'eau ne le permettent pas. Vu l'importance du riz dans notre sécurité alimentaire, nous allons donner priorité au marché intérieur. » Les Vietnamiens consomment en moyenne 90 kilogrammes de riz par an.

Il s'agit, comme l'annonçait la conférence de Dien Hong de 2017, de troquer la quantité contre la

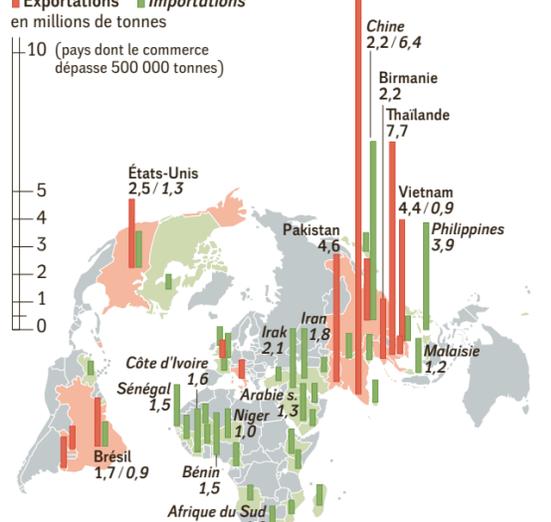
qualité. Pour y parvenir, le gouvernement mise sur une forme d'adaptation. Dans la campagne de Can Tho, un drone pulvérise 50 litres d'engrais sur les terres de l'Institut de recherche sur le riz du delta du Mékong. Celui-ci a été créé en 1977, au lendemain de la guerre. Quelque 150 chercheurs et 100 paysans tentent d'y développer de nouvelles variétés de riz. Dans les 360 hectares de rizières destinés à la recherche, des panneaux affichent : « Essai sur le terrain d'une riziculture à faible émission de carbone utilisant différentes options de gestion de la paille de riz, de l'eau et des engrais », ou encore : « Essai sur le terrain d'une production de riz à haute



Qui cultive, qui consomme ?



Commerce du riz en 2022



Sources : Faostat, 2024 ; Stimson, Mekong Dam Monitor ; International Rivers, « Sites of struggle and sacrifice : Mapping destructive dam projects along the Mekong River », 25 juin 2024 ; « Projections of salt intrusion in a mega-delta under climatic and anthropogenic stressors », Communications Earth & Environment, 2021 ; « Effect of planning policies on land use dynamics and livelihood opportunities under global environmental change : Evidence from the Mekong Delta », Land Use Policy, 2023.

de la période 2023-2025, établit le document, la proportion de riz blanc de qualité inférieure et moyenne ne doit plus représenter que 15 %, le riz blanc de haute qualité, environ 20 %, le riz parfumé, le riz japonica et le riz de spécialité, environ 40 % à eux trois, et le riz gluant, environ 20 %.

Après le sel, le béton...

Mais la puissance publique ne contrôle plus seule les exportations, et les acteurs privés se soucient peu de ses préférences. Depuis 2007, le Vietnam fait partie de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui interdit à l'État d'imposer des quotas d'exportation. Hanoi fixe donc des objectifs nationaux et se contente d'enjoindre aux entreprises de les atteindre. Mais, pour l'heure, c'est rarement le cas. Les importateurs de riz vietnamien pourraient de leur côté subir des pénuries. Les pays asiatiques, avec « plus de 6 millions de tonnes, représentent 75 % de la totalité des exportations ; vient ensuite l'Afrique avec près de 1,34 million de tonnes, soit 16,5 % », détaille M. Tran Quoc Toan, directeur adjoint du département d'import-export du ministère de l'industrie et du commerce. En Côte d'Ivoire, précise M. Nguyen Van Nhut, de l'entreprise Hoang Minh Nhat, 83 % des importations en provenance d'Asie du Sud-Est viennent du Vietnam. Au Ghana, cette proportion atteint 90 %. Du reste, si le Vietnam réduisait ses exportations, les cours de la céréale pourraient s'envoler.

Pour le moment, le commerce tient bon, constate avec satisfaction M. Tran Quoc Toan : en 2023, les ventes à l'étranger ont connu une « augmentation de 14,4 % en volume par rapport à la même période en 2022, et une augmentation de 33,1 % par rapport à 2018 ». Mais les difficultés à travailler dans les champs et la perspective d'une disparition du delta poussent de nombreux paysans à s'installer en ville, notamment à Can Tho (qui compte 1,2 million d'habitants, contre 200 000 à 300 000 dans les années 1990), dans la province industrielle de Binh Duong, ou encore à Ho Chi Minh-Ville. Les conséquences de cet exode rural sur la vie et l'agriculture vietnamiennes se font déjà sentir : « Des paysans demandent désormais à transformer les sols, par exemple pour urbaniser ou industrialiser. Et beaucoup de localités approuvent, dont Can Tho », reconnaît M. Tran Thai Nghiem. L'agriculture représente 12 % d'un produit intérieur brut (PIB) mais les autorités espèrent encore voir croître de 7 % en 2024(8). Dès lors, le Vietnam parviendra-t-il à inverser la tendance ? Continuera-t-il à en demander tant à la nature, ou à la couvrir de béton ?

Fille d'agriculteurs du delta, Linh étudie l'architecture à Ho Chi Minh-Ville. Assise sur un banc du chaotique boulevard Nguyen-Hue, elle raconte : « Après une très mauvaise récolte, mes parents m'ont dit de partir. Plus je mesurais les risques qui pesaient sur le delta, plus je me disais que je n'avais plus rien à faire à la campagne. C'est triste de se dire qu'on a détruit notre nature en appelant cela "sécurité alimentaire"... » Au-dessus de sa tête, de gigantesques écrans publicitaires éblouissants appellent à la consommation de glaces, de sodas, de crèmes. Au pied des gratte-ciel, des passants caressent un serpent jaune et blanc. Des groupes d'amis jouent au basket sur un terrain sponsorisé par une marque de bière. Sur le parvis, un homme déguisé en Mickey Mouse se fait payer quelques dongs, la monnaie locale, contre des photographies avec des enfants. Un spectacle qui laisse Linh perplexe : « Vous imaginez tout le pays comme ça ? »

MAÏLYS KHIDER.



MARTIN BERTRAND. – De la série « Ho-Chi-Minh la boulimique », 2017

© MARTIN BERTRAND / HANS LUCAS

(6) Selon l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (Ifpri), le Vietnam pourrait voir sa production agricole diminuer de 5,6 à 6,2 % d'ici à 2030, par rapport à 2022.

(7) « Decision 583/QĐ-TTg 2023. Strategy for development of Vietnam's rice export market through 2030 », 26 mai 2023, <https://english.luatvietnam.vn>

(8) « Le Vietnam, un "acteur clé" de l'agriculture mondiale », 22 mars 2024, <https://fr.vietnamplus.vn>

En Géorgie et en Moldavie,

Sur fond de guerre chez leur voisin ukrainien, la Géorgie et la Moldavie sont sorties fin octobre d'un cycle électoral sous haute tension. Le conflit aurait dû conduire les populations de ces anciennes républiques soviétiques, partiellement occupées par des troupes russes, à se tourner massivement vers les forces politiques les plus hostiles à Moscou. Ce ne fut pas le cas. Comment expliquer ce paradoxe ?

PAR DAVID TEURTRIE *

EN octobre dernier, pour la première fois depuis que Bruxelles a accordé à leurs pays le statut de candidats officiels à l'entrée dans l'Union européenne, Moldaves et Géorgiens étaient appelés à voter lors d'élections nationales. Dans les capitales occidentales, on attendait un raz de marée en faveur des forces politiques proeuropéennes dès lors que l'invasion du territoire ukrainien aurait valu à la Russie de s'aliéner les opinions publiques de ces deux ex-républiques soviétiques. Pourtant, selon les résultats officiels des dernières législatives, 53 % des Géorgiens ont apporté leur soutien au parti au pouvoir, qualifié de « prorusse » par ses adversaires. En Moldavie, la candidate sortante proeuropéenne Maia Sandu a obtenu plus de 54 % des voix au second tour de la présidentielle, mais le « oui » au référendum sur la constitutionnalisation de l'intégration européenne l'a emporté de justesse, avec 50,5 % des suffrages. Les soutiens de la cheffe de l'État, relayés par les chancelleries et les médias occidentaux, ont attribué ces résultats mitigés aux ingé-

rences russes. Mais, si Moscou tente bien de peser sur ce qui se joue chez ses voisins, les Européens auraient tort de se contenter de cette seule explication.

La Géorgie (3,9 millions d'habitants) et la Moldavie (2,6 millions) ont de nombreux points communs : ex-républiques soviétiques de petite taille, aux prises avec le séparatisme prorusse, elles connaissent par ailleurs une forte émigration vers la Russie et l'Europe de l'Ouest. Longtemps aux marges de l'intégration européenne, l'une et l'autre ont signé des accords d'association avec l'Union, entrés en vigueur en 2016, dans le cadre du partenariat oriental.

Les deux pays sont aussi marqués par des différences importantes. La corruption endémique en Moldavie a donné lieu à plusieurs scandales politico-financiers. En 2015, trois banques ont détourné 1 milliard de dollars, soit 15 % du produit intérieur brut (PIB), avec la complicité d'une partie de la classe politique (1). Depuis quelques mois, une nouvelle affaire défraie la chronique : les services d'Interpol ont découvert que le bureau moldave de l'organisation bloquait l'extradition de criminels internationaux en échange de pots-de-vin versés à de hauts fonctionnaires locaux (2).

À l'inverse, la Géorgie a mené de profondes réformes de son administration à la suite de la « révolution des roses » (2003). Transparency International l'érige au rang d'ex-république soviétique (hors États baltes) la plus vertueuse en matière de corruption, avec un niveau de probité supérieur même à celui de plusieurs États membres de l'Union européenne ; et son respect relatif de l'État de droit lui vaut de figurer à la quarante-neuvième place du classement du World Justice Project (WJP) – une organisation non gouvernementale (ONG) établie à Washington –, loin devant la Moldavie (3).

Malgré ces performances, la Géorgie n'a plus les faveurs de Bruxelles depuis quelques années, la Commission européenne accordant sa préférence à la candidature moldave. Pour peser sur les élections géorgiennes et moldaves – tout en dénonçant les ingérences russes –, les autorités européennes ont ainsi recouru au bâton et à la carotte : alors que le Conseil euro-

péen avait confirmé mi-octobre l'arrêt de facto du processus d'adhésion de la Géorgie, la Commission annonçait un plan d'investissement dans le pays d'un montant de 1,8 milliard d'euros quelques jours seulement avant la tenue du référendum en Moldavie. Car, de fait, Bruxelles apprécie le soutien sans faille de M^{me} Sandu à son voisin ukrainien, et reproche au pouvoir géorgien des ambiguïtés vis-à-vis de la Russie depuis 2022.

Outre que Tbilissi a refusé de mettre en place des sanctions à l'encontre de Moscou (tout en affirmant respecter celles imposées par l'Occident), plusieurs dispositions adoptées par le Réve géorgien, le parti au pouvoir depuis 2012, ont fait craindre une dérive illibérale. En mai 2024, le Parlement a voté un texte contraignant les ONG et les médias qui reçoivent plus de 20 % de leurs financements de l'étranger à s'enregistrer en tant qu'« organisation poursuivant les intérêts d'une puissance étrangère ». Soutenue par les chancelleries occidentales, l'opposition a dénoncé une mesure

liberticide inspirée d'une loi similaire sur les « agents étrangers » adoptée en Russie en 2012. Malgré les tensions ayant alors prévalu avec l'Occident, les autorités, qui se sont rapprochées des milieux conservateurs et de l'influente Église orthodoxe de Géorgie, ont récidivé en septembre 2024 : le Parlement a ratifié l'interdiction de la « propagande des relations homosexuelles et de l'inceste » dans les établissements scolaires et les médias.

Tout cela a pu accréditer l'idée d'un pouvoir « prorusse » qui aurait gagné les élections grâce à des méthodes autoritaires calquées sur celles de son voisin. De fait, la majorité des partis d'opposition n'ont pas reconnu les résultats du scrutin, tandis que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a souligné l'utilisation de la ressource administrative par le parti au pouvoir ainsi qu'un climat politique tendu.

Comment expliquer ces évolutions d'autant plus étonnantes que ce pays s'est tourné très tôt vers l'Occident et qu'une vaste majorité de sa population soutient l'intégration euro-atlantique ?

Une forte polarisation caractérise la scène politique géorgienne. Le Réve géorgien, contrôlé par l'oligarque Bidzina Ivanichvili, s'oppose frontalement au Mouvement national de M. Mikheil Saakachvili : cet ancien président a quitté le pouvoir en 2013 et a gagné l'Ukraine pour y entamer une carrière



TETIANA KALIVOSHO. – « Red for Love 5 » (Rouge de l'amour 5), 2020

* Maître de conférences à l'Institut catholique d'études supérieures (ICES), directeur de l'Observatoire français des Brics et auteur de *Russie. Le retour de la puissance*, Dunod, Malakoff, 2024.

(1) Lire Julia Beurq, « Après le "casse" du siècle en Moldavie », *Le Monde diplomatique*, octobre 2016.

(2) « L'action d'Interpol donne lieu à une opération anticorruption en Moldavie », 6 juin 2024, www.interpol.int

(3) « Corruption Perceptions Index », www.transparency.org ; « WJP Rule of Law Index », World Justice Project, <https://worldjusticeproject.org>

À Chişinău, la grande bascule énergétique

La Moldavie a entamé une diversification de ses approvisionnements énergétiques, une rupture avec le géant gazier russe dont elle était totalement dépendante avant l'invasion de l'Ukraine. Mais la refonte des routes d'acheminement du gaz et de l'électricité, tout comme leur achat sur un marché concurrentiel, alourdit la facture.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
ÉLISA PERRIGUEUR *

DANS son bureau, le ministre de l'énergie de la Moldavie, M. Victor Parlicov, revient sur la nuit du 23 au 24 février 2022. « À 1 heure du matin, la Moldavie et l'Ukraine se sont déconnectées du réseau électrique russe et biélorusse pour évaluer leur capacité à fonctionner de manière autonome. » Pour les ex-républiques soviétiques, alors reliées à l'ancien système électrique de l'URSS, l'essai constituait la première étape d'une synchronisation avec le Réseau européen des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité (REGRT-E). Trois heures plus tard, les Russes envahissaient l'Ukraine. M. Parlicov n'a aucun doute : « L'heure de l'invasion et cet essai sont liés. Moscou savait que ce test rendait le pays vulnérable. » Si la plupart des experts n'y ont vu qu'une coïncidence, le récit du ministre révèle le niveau de politisation de la question énergétique en Moldavie : avant cette guerre, les

2,6 millions d'habitants dépendaient du russe Gazprom, l'unique fournisseur, qui livrait quotidiennement 5,7 millions de mètres cubes en été et 8 millions en hiver. Depuis deux ans, le gouvernement a diversifié ses approvisionnements, dans le sillage de la politique de l'Union européenne, qui dit vouloir se passer du gaz naturel russe d'ici à 2027 (1).

Pendant des décennies, la principale artère gazière fut un corridor terrestre construit durant la période soviétique et transitant par l'Ukraine : elle alimentait la plus importante centrale électrique, située sur la rive gauche du Dniestr, là où bat le cœur industriel de la Moldavie, en Transnistrie. Malgré la sécession de cette région, qui revendique son rattachement à la Fédération de Russie, le système perdure après 1991. La rive droite, soit le reste de la Moldavie, continue à bénéficier de tarifs préférentiels dans le cadre de contrats de cinq ans, sur une formule de prix stable, généralement réajustée une fois par an. De son côté, la Transnistrie consolide sa position. Elle revend à cette rive l'électricité produite grâce à du gaz russe livré gratuitement.

Fin décembre 2020, l'élection de la proeuropéenne Maia Sandu à la tête de l'État rebat les cartes. Gazprom impose, l'année suivante, lors du renouvellement du contrat gazier, une nouvelle formule tarifaire calculée à partir du prix spot – d'achat immédiat – du gaz et du pétrole (2). Un échéancier sur la dette gazière de la Moldavie conditionne en outre les livraisons. L'offensive de l'armée russe contre l'Ukraine porte le coup de grâce à cette relation précaire. Quelques mois plus tard, en octobre 2022, l'énergéticien annonce diminuer de 30 % les livraisons quotidiennes hivernales à la Moldavie, y compris en Transnistrie, qui réduit à son tour le nombre de kilowatts livrés à la rive droite. Le géant pointe le blocage du transit par Kiev, sans convaincre Chişinău. Les prix s'envolent, avec des tarifs du gaz multipliés par 2,5 ; de l'électricité, nouvelle formule, par 3 (3).

« Plongés dans un état d'urgence énergétique, nous avons dû aller chercher les 30 % de gaz qui nous manquaient pour la rive droite sur les marchés à terme », affirme M. Victor Binzari, le directeur d'Energocom, une entreprise publique chargée de choisir de nouveaux fournisseurs, dans la salle d'un ancien bâtiment central de la capitale, où des experts observent sur deux grands écrans les prix du gaz sur le marché virtuel TTF (pour « transfert de titre facilité », indice de Rotterdam). Les autorités ont, selon lui, retourné le flux d'un ancien gazoduc qui acheminait auparavant du gaz russe vers les Balkans pour créer une voie d'entrée du gaz par le sud du pays. Chişinău a ainsi expérimenté l'importation de 2,6 millions de mètres cubes de gaz naturel liquéfié (GNL) américain, regazéifié dans un port grec en avril 2024 (4). Mais le gros du gaz provient de Roumanie, devenue un acteur fondamental de la transformation énergétique moldave.

Désormais synchronisée avec le réseau européen REGRT-E, la Moldavie pourra également à terme s'approvisionner en électricité roumaine : Chişinău a reçu 1,6 milliard d'euros de fonds euro-

péens depuis 2021 – ainsi que plusieurs prêts afin de financer la refonte de son système énergétique –, et une ligne à haute tension entre ces deux États frontaliers devrait entrer en service... aux alentours de 2026. Deux autres font l'objet de discussions. Mais entre-temps ? « La Transnistrie produit en moyenne 80 % de notre consommation électrique mensuelle à partir de gaz russe, prévient M. Binzari, qui met en garde également contre l'envol des prix en cas d'achat sur les marchés européens. Elle nous vend cette énergie 62 euros le mégawatt-heure, alors qu'avec la Roumanie c'est 90 à 100 euros. »

En pleine difficulté militaire, l'Ukraine use à son tour de l'arme du gaz. Kiev a annoncé mettre fin au transit sur son sol de l'hydrocarbure russe à compter du 1^{er} janvier 2025. Une telle décision – si elle n'est pas compensée – placerait la Transnistrie en situation de crise énergétique. Dans les milieux les plus ardemment proeuropéens, certaines voix s'élèvent pour tirer profit d'un éventuel chaos, en réintégrant cette région dans le giron moldave. Chişinău pourrait en effet servir de bouée de sauvetage énergétique au territoire sécessionniste, si Moscou n'intervenait pas. « Personne n'a intérêt à une telle déstabilisation, reprend toutefois M. Parlicov. Il y a environ 1 400 militaires russes en Transnistrie. » La complémentarité énergétique reste la condition de relations relativement apaisées entre rives droite et gauche. Jusqu'à nouvel ordre.

(1) « L'Europe peut-elle se passer du gaz russe ? », Représentation en France de la Commission européenne, 16 mai 2024, <https://france.representation.ec.europa.eu>

(2) Katja Yafimava, « Moldova's gas crisis and its lessons for Europe », Carnegie Endowment for International Peace, 5 novembre 2021, <https://carnegieendowment.org>

(3) Selon les chiffres disponibles sur le site de l'Agence nationale pour la régulation de l'énergie de la République de Moldavie, www.anre.md

(4) « Energocom va tester l'importation de GNL en provenance des États-Unis » (en moldave), EGC Energocom, 1^{er} avril 2024, <https://energocom.md>

L'Imprimerie
79, rue de Roissy
93290
Tremblay-en-France

ACPM

IMPRIMÉ EN FRANCE

Origine du papier : Allemagne.
Taux de fibres recyclées : 100 %.

Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, porteur de l'Écolabel européen sous le n° FI/37/001.
Eutrophisation : Ptot = 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications
et agences de presse : n° 0524 D 86051
ISSN : 0026-9395
IMPRIMÉ EN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse
pour modification de service, demandes de réimpression ou autre,
nos numéros de téléphone verts :
0 805 050 147.

TIRAILLÉES ENTRE BRUXELLES ET MOSCOU

le rêve européen divise

politique mouvementée, avant de rentrer clandestinement en octobre 2021. Il appelle alors ses partisans à se soulever, sans succès, avant d'être rapidement arrêté, puis de purger une peine de prison pour abus de pouvoir et corruption. C'est là une clé de compréhension de ce qui se joue en Géorgie : M. Ivanichvili redoute, en cas de victoire de l'opposition, une libération rapide de M. Saakachvili, qui chercherait alors à se venger en l'envoyant derrière les barreaux.

En pointant le soutien accordé par Kiev à l'ancien président, le pouvoir a accusé l'opposition de fomenter une révolution qui conduirait à un nouveau conflit avec la Russie : « *Le principal objectif de ces gens est d'ukrainiser la Géorgie, de faire en sorte que la Géorgie partage le sort de l'Ukraine* », a ainsi déclaré le premier ministre géorgien Irakli Kobakhidze (4). En réalité, chaque camp cherche à disqualifier l'adversaire :

l'opposition a fait de ces élections un choix entre une Europe démocratique et une Russie autocratique, tandis que le pouvoir a prétendu défendre la paix contre le « *parti de la guerre* », qui voudrait ouvrir un « *second front* » contre la Russie.

À ce jeu-là, il semble que le pouvoir ait été plus convaincant que le Mouvement national, qui n'est même plus la principale force d'opposition à l'issue de ce scrutin. Cependant, comme le fait remarquer le politiste Alexander Atasuntsev, « *si l'OSCE a constaté des irrégularités, elle a néanmoins reconnu les résultats (5)* ». Malgré les appels à manifester, la mobilisation populaire visant à dénoncer les fraudes est restée relativement peu importante comparée aux crises politiques précédentes.

Par ailleurs, à l'encontre d'une idée reçue en Occident, les questions géopolitiques ne figurent pas en tête des préoccupations des électeurs. Les enquêtes de l'International Republican Institute, financées notamment par l'aide publique extérieure américaine, établissent ainsi que le développement économique, le chômage et le retour des territoires perdus – les républiques

séparatistes d'Ossétie du Sud et d'Abkhazie (6) – restent les trois priorités des Géorgiens. Le respect de l'accord d'association avec l'Union européenne n'arrive qu'en sixième position. De même, le coût de la vie, la corruption et les bas salaires inquiètent les Moldaves bien plus que la guerre, qui n'arrive qu'en seizième position de leurs préoccupations (7).

Les analyses négligent souvent la réalité socio-économique de ces pays. Or, de ce point de vue, les autorités géorgiennes peuvent se prévaloir de la très forte croissance économique, qui oscille entre 7 et 10 % par an depuis

« Couverture médiatique déséquilibrée »

CES difficultés ont conduit une part importante des électeurs à souhaiter une alternance politique. Les autorités moldaves dénoncent quant à elles un système d'achats de voix par la Russie, dont il demeure difficile de déterminer le poids réel sur le scrutin... Les forces proeuropéennes contrôlent l'ensemble des institutions et, comme l'a souligné l'OSCE, « *la présidente sor-*

2021. Tout comme pour l'Arménie voisine, qui connaît une dynamique similaire (en dépit de sa défaite militaire contre l'Azerbaïdjan), ces performances résultent en bonne partie de la réorientation des échanges extérieurs de la Russie, qui profite aux pays du Caucase et d'Asie centrale. À l'inverse, Chişinău a subi de plein fouet la rupture des liens économiques et énergétiques avec Moscou, du fait de la guerre et de la mise en place de sanctions par les autorités moldaves (lire l'article ci-dessous). Après une chute de 5 % en 2022, le PIB a stagné en 2023, avant de repartir légèrement en 2024.

tante a continué de bénéficier d'une utilisation abusive des ressources administratives (...) et d'une couverture médiatique déséquilibrée (8) ». Malgré ces manquements, les autorités moldaves ont reçu le soutien appuyé des grandes capitales occidentales, qui ont réservé leurs critiques à la Géorgie. M. Kobakhidze a considéré que cette différence de traitement était une

« *vraie injustice* », dénonçant la situation politique en Moldavie, qui serait, selon lui, marquée par une « *absence de pluralisme politique et médiatique* », l'« *interdiction de partis d'opposition* » et l'« *impossibilité pour des candidats influents de participer aux élections sous des prétextes artificiels* » (9).

L'opposition moldave semble rejoindre le pouvoir géorgien sur ce point : le Parti des socialistes, qui soutenait le principal candidat d'opposition, M. Alexandre Stoianoglo, a refusé de reconnaître le résultat officiel, estimant que « *l'élection présidentielle (...) ne peut être considérée comme l'expression libre et démocratique du peuple (10)* ». Faisant référence au fait que M^{me} Sandu a gagné le référendum sur l'intégration européenne et la présidentielle grâce aux communautés installées en Europe, les socialistes la qualifient de « *présidente de la diaspora* ». En effet, alors que 51,5 % des électeurs résidant au pays ont soutenu M. Stoianoglo, seulement 17 % des Moldaves installés à l'étranger auraient voté pour lui (11), ce qui a permis de renverser le résultat en faveur de M^{me} Sandu. La sincérité du scrutin se trouve du reste remise en

cause par le faible nombre de bureaux de vote autorisés en Transnistrie et en Russie, ce qui aurait privé des centaines de milliers de citoyens du pays d'utiliser leur droit de vote, selon l'opposition. De fait, alors que 59 bureaux ont été ouverts en Italie (qui abrite la deuxième communauté moldave à l'étranger, avec environ 190 000 membres), seuls deux l'ont été en Russie (contre 17 lors des précédentes élections), alors que ce pays abrite la première communauté moldave, qui compte près de 300 000 personnes.

Les élections en Géorgie et en Moldavie s'ajustent mal à la grille de lecture manichéenne en vogue au sein des élites occidentales. Dans les pays d'Europe orientale, l'issue des scrutins procède de dynamiques internes au moins autant que de considérations géopolitiques.

De plus, les forces qualifiées par leurs adversaires de « *prorusses* » – qui n'ont pas le monopole des pratiques électorales contestables – expriment davantage une volonté pragmatique de manœuvrer dans un environnement régional complexe qu'une véritable russophilie. Quand l'association à l'Union permet de profiter à la fois du marché européen et des débouchés russes, l'adhésion nécessite d'appliquer l'ensemble des sanctions à l'encontre de Moscou, et donc de renoncer aux avantages comparatifs liés à une situation d'interface entre les pôles du continent européen. Mais il reste peu probable que Bruxelles entende ce refus de la logique de blocs.

DAVID TEURTRIE.

(4) « Georgian PM says protest rally leaders want to make Georgia share Ukrainian fate », Imedi News, 20 mai 2024, <https://info.imedi.ge>

(5) Alexander Atasuntsev, « As Georgians protest election results, what next? », Carnegie Politika, 30 octobre 2024, <https://carnegieendowment.org>

(6) Lire Vicken Cheterian, « Cinq jours qui ont fait trembler le Caucase », *Le Monde diplomatique*, avril 2009.

(7) « National survey of Moldova » et « Georgian survey of public opinion », octobre 2024, Center for Insights in Survey Research (CISR), respectivement mai-juin et octobre 2024, www.iri.org

(8) « Republic of Moldova – Presidential election, second round, 3 november 2024. Statement of preliminary findings and conclusions. Preliminary conclusions », International Election Observation Mission, www.osce.org

(9) « Georgian PM claims different assessments over elections held in Georgia, Moldova showing "clear injustice" », 6 novembre 2024, <https://agenda.ge>

(10) « Alexandre Stoianoglo est le véritable vainqueur de l'élection présidentielle en Moldavie » (en russe), communiqué du Parti des socialistes de la République de Moldavie, 4 novembre 2024.

(11) Olga Gulina, « Diaspora engagement mapping », EuDif, mars 2020, <https://diasporaforddevelopment.eu>



TETIANA KALIVOSHO. – « Red for Love 10 » (Rouge de l'amour 10), 2021

TOUTES LES ARCHIVES DU « DIPLO »
depuis 1954

- plus de 800 numéros du journal
- plus de 2 500 cartes
- plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

www.monde-diplomatique.fr/archives | **ABONNEZ-VOUS**



Fais-moi mal, Volodymyr !

EN Allemagne, l'art de battre sa coulpe oppose deux écoles. L'une, contemporaine, milite pour sous-traiter la culpabilité historique du génocide des Juifs par les nazis aux immigrés musulmans qui, contrairement aux Allemands, n'auraient pas développé des aptitudes morales exceptionnelles à l'issue d'un long travail de mémoire (1). Dans un pays où les partis de gouvernement acceptent sans ciller la destruction de Gaza par Israël, le Parlement a voté le 7 novembre dernier une résolution intitulée « Plus jamais ça, c'est maintenant » qui dénonce l'« *ampleur effrayante de l'antisémitisme lié à l'immigration en provenance des pays d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, où l'antisémitisme et l'hostilité à Israël sont répandus* ». Seule l'Alliance Sahra Wagenknecht (BSW) s'y est opposée.

L'autre école des batteurs de coulpe enseigne le style plus classique de l'autoflagellation. Son dernier chef-d'œuvre s'expose dans les journaux à propos du sabotage des gazoducs Nord Stream fin septembre 2022. Lorsqu'elle publie le 15 novembre dernier un entretien avec M. Roman Tschernwinskyj, coordinateur présumé de l'attentat, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* dresse le portrait d'un sympathique humaniste. « « Pour l'ensemble du monde civilisé, ce fut une bonne chose », titre le quotidien, qui aurait sans doute montré moins d'allant si un commando Greta Thunberg avait détruit à l'explosif les centrales à charbon qui génèrent un quart de l'électricité outre-Rhin.

Quatre jours plus tard, une enquête du *Spiegel* (2) révèle les détails de l'opération « Diamètre » : une équipe de militaires et de civils ukrainiens, dont certains formés par l'Agence centrale de renseignement (CIA), aurait fait exploser les tubes après que les services secrets américains ont averti leurs homologues alle-

mands et le président ukrainien Volodymyr Zelensky de l'imminence de l'attentat. Aussitôt l'hebdomadaire lance le débat qui s'impose. Non pas sur l'aide militaire apportée à un pays impliqué dans « *une attaque contre la sécurité intérieure de l'État* », selon les mots de la Cour fédérale de Karlsruhe, ni sur le fait que la Pologne protège les saboteurs, mais autour de la question : « Nord Stream 1 et 2 détruits par les Ukrainiens : l'Allemagne devrait-elle être reconnaissante ? » Coauteur de l'enquête, le journaliste Fidelius Schmid titre son analyse « Gut für Deutschland ». Puisque les États-Unis, la Pologne et les Baltes s'opposaient à ce que l'Allemagne achète du gaz russe, explique Schmid, Berlin a en définitive « *profité du sabotage sur un plan stratégique* ». Et malgré de menus désagréments – un désastre économique et social consécutif au renchérissement de l'énergie –, le pays « *s'en sort mieux qu'avant* » car « *l'Occident se retrouve plus uni* ». Tout est là : la grande civilisation du « monde libre » ne vaut-elle pas de fermer les yeux sur les crimes israéliens à Gaza et de se réjouir quand des barbouzes ukrainiens défont à la dynamite les décisions de gouvernements issus des élections ?

PIERRE RIMBERT.

(1) Esra Özyürek, *Subcontractors of Guilt. Holocaust, Memory and Muslim Belonging in Postwar Germany*, Stanford University Press, Redwood City, 2023.

(2) Jörg Diehl, Roman Höfner, Martin Knobbe, Roman Lehberger, Fidelius Schmid, Thomas Schulz, Wolf Wiedmann-Schmidt et Anika Zeller, « Wie ein ukrainisches Geheimkommando Nord Stream sprengte », 20 novembre 2024, www.spiegel.de. Cf. aussi « Die Lage am Abend », la lettre d'information de l'hebdomadaire datée du même jour. Et, en contrepoint, lire Fabian Scheidler, « Nord Stream, trois scénarios pour un attentat », *Le Monde diplomatique*, octobre 2024.

L'AMÉRIQUE PLUS QUE JAMAIS POLARISÉE

« Un mandat puissant et sans précédent » ?

La réélection de M. Donald Trump avec, cette fois, une avance en voix sur son adversaire traduit d'importants glissements électoraux vers le Parti républicain au sein des catégories populaires, mais aussi chez les jeunes et les Hispaniques. L'écart entre les deux candidats a beau être inférieur à 2% du corps électoral, les démocrates ne parviennent pas à se défaire d'une image de parti élitiste, urbain et surdiplômé.

PAR JEROME KARABEL *

COMMENT pareil personnage a-t-il pu se faire élire président ? Si l'on veut commencer à comprendre la victoire de M. Donald Trump, il faut prendre la mesure de ce qu'elle reflète, à savoir une polarisation de la vie politique américaine qui ne cesse de se creuser. Entre 1994 et 2014, la proportion de républicains voyant dans les démocrates une « menace pour le bien-être du pays » a plus que doublé, passant de 17% à 36% ; même évolution chez les démocrates, dont 16% considéraient les républicains comme une menace en 1994, contre 27% vingt ans plus tard. Tel fut l'arrière-plan de l'élection de 2016, remportée d'une courte tête par M. Trump.

Depuis près d'un quart de siècle, le poids relatif de chacun des deux grands partis est remarquablement similaire. Au fil des sept scrutins présidentiels qui se sont tenus de 2000 à 2024, le vote démocrate et le vote républicain ont l'un et l'autre oscillé à l'intérieur d'une fourchette très étroite : entre 48% et 53% pour le premier, entre 46% et 51% pour le second. Cela signifie que tout républicain qui se lançait dans la course présidentielle en 2024 pouvait compter sur un plancher d'environ 45% des voix – un facteur crucial pour comprendre comment un candidat cumulant autant d'attributs négatifs que M. Trump a pu recueillir la moitié des suffrages.

Autre caractéristique du paysage politique américain : la montée du vote de rejet, caractérisé par un choix électoral moins motivé par la sympathie pour l'un des deux

partis que par la détestation de l'autre. Pour mesurer le phénomène, les chercheurs utilisent des « thermomètres à émotions » permettant d'exprimer des notes en degrés sur une échelle de 0 (négatif) à 100 (positif). En 1978, 19% des personnes interrogées attribuaient 30 degrés ou moins à la formation adverse ; en 2012, cette proportion était passée à 56%, soit un quasi-triplement (1). En parallèle, on a assisté à une aggravation de la « polarisation affective », qui se manifeste par une aversion profonde à l'égard des partisans de l'autre parti.

La polarisation est plus marquée aux États-Unis que dans n'importe quelle autre démocratie industrialisée (2). Elle touche même désormais la plus intime des sphères, celle du couple. On sait notamment que les mariages transcendant les lignes partisanes sont de plus en plus rares : en 2020, une étude révélait que seules 6% des personnes interrogées, de quelque bord politique qu'elles soient, avaient un conjoint sympathisant du parti adverse (3).

Polarisation idéologique et affective, essor du vote de rejet, équilibre relatif du rapport de forces entre démocrates et républicains : voilà les conditions qui ont permis à M. Trump de reprendre la Maison Blanche. La généralisation du vote de rejet, en particulier, s'est révélée décisive : aujourd'hui, l'électeur américain ne choisit pas un candidat parce qu'il l'adule, ni même parce qu'il l'apprécie, si imparfait soit-il ; il le choisit avant tout parce qu'il n'a que mépris pour son rival.

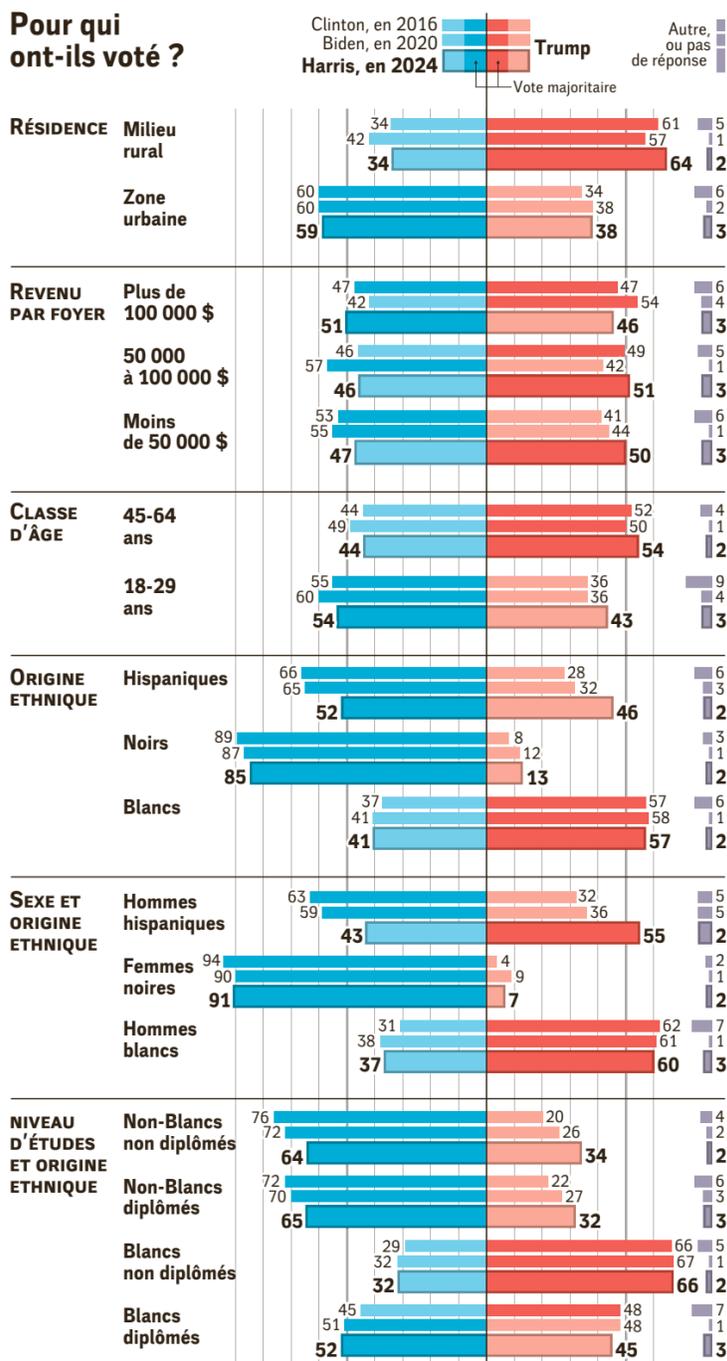
habitants des zones rurales, des jeunes de 18 à 29 ans, des électeurs non blancs sans diplôme et des Hispaniques, aussi bien hommes que femmes. C'est à ces catégories qu'il doit, pour l'essentiel, d'avoir remporté l'élection.

Peut-il toutefois prétendre, comme il l'a fait dans son discours de victoire, avoir reçu des Américains « un mandat puissant et sans précédent » ? Certainement pas. Son avance, inférieure à trois millions de voix, est deux fois moins importante que celle dont bénéficiait M. Joseph Biden en 2020 (un peu plus de sept millions). De plus, d'autres présidents ont par le passé été élus avec des marges beaucoup plus confortables. En 1932, Franklin Delano Roosevelt a devancé Herbert Hoover de plus de 17 points ; et, si la victoire de Ronald Reagan sur M. James Carter en 1980 fut un peu moins écrasante, il le distançait tout de même de près de 10 points. M. Trump, qui totalise moins de 50% des suffrages, n'a devancé M^{me} Harris que de 1,7 point.

L'affirmation du clan Trump selon laquelle sa consécration marquerait une « reconfiguration historique » de la vie politique américaine est tout aussi irrecevable. Les scrutins dont tous les spécialistes s'accordent à dire qu'ils ont véritablement redessiné le paysage politique – l'élection d'Andrew Jackson en 1828, de William McKinley en 1896, de Roosevelt en 1932 et de Reagan en 1980 – ont été remportés avec un écart beaucoup plus franc et ont inauguré une très longue période de domination du parti vainqueur.

L'élection de 2024 a cependant confirmé une tendance déjà ancienne qui devrait inquiéter les démocrates au premier chef : la fonte du vote ouvrier en leur faveur. Cette réalité est loin de concerner les seuls

Pour qui ont-ils voté ?



Sources : Edison Research, « Exit polls », dans *The New York Times*, 2016 et 2020, et *The Washington Post*, 2024.

des ingérences linguistiques inopportunes, le cas le plus emblématique étant peut-être leur insistance pour généraliser l'usage du terme neutre « latinx » en remplacement des termes genrés « latino » et « latina ». Le problème de ce vocable nouveau est que, contrairement à « black », forgé par la communauté afro-américaine, il est imposé à la population latina de l'extérieur par des gens qui se pensent culturellement et politiquement éclairés. Seuls 4% des Hispaniques le revendiquent pour se définir eux-mêmes, tandis que la moitié environ n'en ont jamais entendu parler ; parmi les 47% d'entre eux qui connaissent le terme, trois personnes sur quatre sont d'avis qu'il ne devrait pas être employé (10). Pour le démocrate Ruben Gallego, élu sénateur avec plus de 2 points d'avance sur son adversaire républicain dans l'Arizona – un État où M. Trump a devancé M^{me} Harris de plus de 5 points –, « les politiciens latinos qui utilisent ce mot ne le font souvent que pour faire plaisir à l'électorat blanc, riche et progressiste (11) ».

Plus généralement, une grande partie de la classe ouvrière estime que les démocrates bafouent sa dignité. Exemple suprême de cette condescendance : la remarque malencontreuse de M^{me} Hillary Clinton, pendant la campagne de 2016, selon laquelle la moitié des partisans de M. Trump étaient un « ramassis de minables » aux opinions « racistes, sexistes, homophobes, xénophobes et islamophobes ». Que les démocrates cultivés soient ou non plus méprisants que leurs homologues républicains, leur formation est devenue pour beaucoup synonyme de « politiquement correct », de *cancel culture* et de « wokisme » (12), comme un symbole du gouffre qui s'est creusé entre les élites du parti et la classe ouvrière, avec des conséquences électorales bien réelles. Une enquête réalisée au lendemain du scrutin auprès de plus de trois mille électeurs a montré que, parmi les raisons avancées pour justifier le rejet de M^{me} Harris, le fait qu'elle paraisse « plus soucieuse de traiter de questions culturelles, comme celle des trans, que de venir en aide aux classes moyennes » arrivait en troisième position, juste après l'inflation et l'immigration. Dans les États-clés, ce facteur a été le premier déterminant du vote (13).

Le trumpisme n'est pas sans antécédents dans l'histoire de l'Amérique : que l'on songe à l'expropriation des Amérindiens, à l'institution de l'esclavage, au Ku Klux Klan, aux ligues anti-immigration du début du xx^e siècle, au maccarthysme, aux campagnes des conservateurs George Wallace et Patrick Buchanan, ou encore au développement des milices armées. Mais les États-Unis sont aussi le pays qui a vu naître le mouvement abolitionniste, le mouvement pour les droits des femmes avec la convention de Seneca Falls (1848), le mouvement pour les droits civiques, le mouvement pour les droits homosexuels dans le sillage des émeutes de Stonewall. Ils sont la patrie des Industrial Workers of the World (IWW), du socialiste Eugene Debs et de Roosevelt, qui fut porté à la présidence à quatre reprises pour mettre en œuvre son New Deal. Et ils ont été la première nation occidentale à élire (et réélire) un président noir.

La période qui s'ouvre va être marquée par l'affrontement de ces deux traditions concurrentes. Si le trumpisme fait indiscutablement partie de ce qu'est l'Amérique, celle-ci est très loin de s'y réduire.

(Traduit de l'américain par Élisabeth Roy.)

Cynisme, défiance et antisystème

MONSIEUR Trump commençait peut-être sa campagne avec un lourd passif, mais il avait aussi de nombreux atouts de son côté. Dans l'ensemble du monde occidental, des populations excédées par la flambée des prix et les bouleversements consécutifs à la pandémie de Covid-19 ont récemment chassé du pouvoir les équipes sortantes. Or l'inflation est un sujet extrêmement sensible pour les Américains, dont pas moins de 60% disent avoir du mal à boucler leurs fins de mois (4).

Membre de l'administration Biden, M^{me} Kamala Harris était vue comme la candidate du système et du statu quo, ce qui, dans le climat politique actuel, n'est pas un avantage. Car la rhétorique anti-establishment séduit très largement aux États-Unis, le pays du G7 où les citoyens ont le moins foi en leurs institutions. Cette suspicion s'inscrit dans une tendance de long terme : alors que près de 80% des Américains disaient avoir confiance dans leur gouvernement au milieu des années 1960, ce taux n'a cessé de chuter, pour atteindre le niveau historiquement bas de 22% en avril 2024 (5). Dans cette atmosphère empreinte de cynisme et de défiance, un candidat antisystème tel que M. Trump avait toutes ses chances.

Si favorable qu'ait pu être le contexte général, l'ampleur de sa réussite ne saurait être niée. En plus d'être le premier républicain à remporter le vote populaire depuis 2004, M. Trump a non seulement rafé les sept États-clés (Arizona, Caroline du Nord, Géorgie, Michigan, Nevada, Pennsylvanie et Wisconsin), mais il s'est aussi assuré une majorité au Sénat et à la Chambre des représentants. Par rapport à 2020, il a progressé dans tout le pays, surtout auprès des

États-Unis. Dans de nombreuses démocraties occidentales, les partis de gauche et de centre gauche ont vu se détourner d'eux la frange ouvrière de la population, c'est-à-dire la catégorie même qui, jusqu'alors, représentait leur socle social et leur boussole idéologique. Pour le Parti démocrate américain, cette érosion a longtemps été surtout visible au sein de la classe ouvrière blanche. Le scrutin de novembre a mis en évidence un phénomène nouveau : la progression du vote républicain chez les ouvriers de couleur (6). La hausse est particulièrement frappante chez les hommes hispaniques, puisque 55% d'entre eux, qu'ils soient ouvriers ou non ouvriers, ont voté pour M. Trump, contre 43% pour M. Biden (en 2020, ce dernier avait devancé son adversaire de 23 points au sein de ce groupe) (7).

De fait, les démocrates s'illustrent depuis longtemps par une défense pour le moins timide des travailleurs, ainsi qu'on l'a vu dès les années 1990 quand M. William Clinton s'est rallié à la pensée économique néolibérale, puis de nouveau en 2008-2009 lorsque M. Barack Obama a préféré renflouer les grandes institutions financières plutôt que de protéger les millions de gens qui avaient perdu leur maison pendant la récession. Comme le note le sénateur Bernie Sanders : « Qu'un Parti démocrate qui a abandonné les ouvriers soit à son tour abandonné par eux ne devrait pas nous surprendre (8). »

M. Sanders n'a pas tort, mais il omet de signaler que les raisons du divorce ne sont pas qu'économiques : elles sont également culturelles. En témoigne l'expérience de M. Dan Osborn. Mécanicien chez Kellogg's, où il a mené en 2021 une grève victorieuse, il s'est laissé convaincre par un collègue syndicaliste de se présenter sous l'étiquette d'indépendant face à la sénatrice républicaine sortante

du Nebraska. Le 5 novembre, il a réalisé le remarquable score de 46%. Mais M. Osborn dit avoir eu le sentiment que « les démocrates [le] prenaient de haut », et il ne pense pas être le seul dans ce cas. Quand les républicains promettent de protéger les salaires des Américains, « les démocrates expliquent vouloir protéger leurs pronoms », estime-t-il. Ce n'est vraiment pas le sujet qui inquiète le plus les gens qui travaillent quatre-vingt heures par semaine en usine à conditionner de la viande, ou dans des exploitations agricoles, ou ailleurs encore (9).

La question du genre, exploitée jusqu'à plus soif par la campagne républicaine, n'est qu'un exemple parmi d'autres des guerres culturelles dans lesquelles les démocrates se sont retrouvés du côté des perdants. Une publicité républicaine anti-trans se conclut par ce slogan : « Kamala se bat pour iels. Le président Trump se bat pour vous. » Pour de nombreux électeurs, les démocrates sont devenus les spécialistes

(1) Alan A. Abramowitz, *The Great Alignment. Race, Party Transformation, and the Rise of Donald Trump*, Yale University Press, New Haven, 2018.
 (2) May Wong, « America leads other countries in deepening polarization », Stanford Institute for Economic Policy Research, 20 janvier 2020, <https://siepr.stanford.edu>
 (3) Colin A. Fisk et Bernard L. Fraga, « 'Til death do us part (isanship). Voting and polarization in opposite-party marriages », Democracy Fund Voter Study Group, août 2020, www.voterstudygroup.org. Cf. aussi Wendy Wang, « Marriages between Democrats and Republicans are extremely rare », Institute for Family Studies, 3 novembre 2020, <https://ifstudies.org>
 (4) Jessica Dickler, « 61% of Americans say they are living paycheck to paycheck even as inflation cools », CNBC, actualisé le 31 juillet 2023, www.cnbc.com
 (5) « Public trust in government : 1958-2024 », Pew Research Center, 24 juin 2024, www.pewresearch.org
 (6) Zachary B. Wolf, Curt Merrill et Way Mullery, « Anatomy of three Trump elections : How Americans shifted in 2024 vs. 2020 and 2016 », CNN, 6 novembre 2024, <https://edition.cnn.com>
 (7) Rachel Uranga et Brittny Mejia, « Why Latino men voted for Trump : "It's the economy, stupid" », *Los Angeles Times*, 8 novembre 2024.
 (8) Jeet Heer, « Bernie Sanders is right : Democrats have abandoned the working class », *The Nation*, New York, 11 novembre 2024.
 (9) Cité par Michelle Goldberg, « Republicans assumed a Nebraska Senate seat was safe. Then this candidate came along », *The New York Times*, 25 octobre 2024.
 (10) Luis Noe-Bustamante, Gracie Martinez et Mark Hugo Lopez, « Latinx awareness has doubled among US Hispanics since 2019, but only 4% use it », Pew Research Center, 12 septembre 2024, www.pewresearch.org
 (11) Yael Halon, « Arizona Democrat Gallego slams use of "Latinx" as a "performative" term to appease "White rich progressives" », Fox News, 6 décembre 2021, www.foxnews.com
 (12) Maureen Dowd, « Democrats and the case of mistaken identity politics », *The New York Times*, 9 novembre 2024.
 (13) « Why America chose Trump : Inflation, immigration, and the Democratic brand », *Blueprint*, 8 novembre 2024, <https://blueprint2024.com>

* Professeur de sociologie à l'université de Californie à Berkeley.

BATAILLE D'INTERPRÉTATIONS AUTOUR D'UN SCRUTIN

Et M. Trump prit sa revanche

(Suite de la première page.)

De surcroît, elle ne commit guère d'erreurs majeures et surclassa l'ancien président lors de l'unique débat télévisé qui les opposa. Malgré tout cela, M. Trump a remporté une victoire indiscutable que les démocrates sont incapables cette fois d'attribuer aux manigances de M. Vladimir Poutine.

De leur point de vue, le pire n'est pas tant la progression en voix de M. Trump entre 2016 et 2024, malgré ses injures, ses procès, ses condamnations et son implication dans l'insurrection du Capitole, mais le fait que ces treize millions de suffrages supplémentaires viennent assez largement de la « nouvelle Amérique ». Car M. Trump doit moins sa réélection à une surmobilisation de ses bastions traditionnels (ruraux, évangéliques et blancs) qu'au basculement en sa faveur d'une fraction significative des jeunes, des Hispaniques et des Noirs (lire l'article ci-contre).

De son côté, M^{me} Harris n'a amélioré les positions des candidats démocrates qui l'ont précédée qu'après de deux groupes : les hommes blancs et les titulaires de revenus supérieurs à 100 000 dollars par an (voir graphique ci-contre). Malgré son sexe et une campagne mettant en avant le thème de l'avortement libre, malgré la posture très « viriliste » de son adversaire, elle a en effet moins mobilisé l'électorat féminin, y compris âgé de 18 à 29 ans, que M. Biden quatre ans plus tôt. Par ailleurs, en dépit des rappels récurrents de son racisme, M. Trump a accru son score chez les électeurs noirs. Or son résultat est encore plus frappant auprès des Hispaniques. Bien qu'il ait considéré les immigrés lati-

no-américains comme des criminels potentiels, il a conforté ses positions en Floride et a remporté douze des quatorze comtés du Texas situés à la frontière du Mexique, dont celui de Starr, où la population est à 97 % hispanique et où M^{me} Hillary Clinton obtenait 79 % des voix en 2016... De quoi démentir à la fois les paris démographiques de Terra Nova et les théories paranoïaques du « grand remplacement ».

La bataille des interprétations est en cours. Au sein du Parti démocrate d'abord. Certains, comme en 2017, se préparent à entrer en résistance depuis leur studio de télévision. Très influente dans la bourgeoisie progressiste, la présentatrice de MSNBC Rachel Maddow a conclu la soirée électorale en soupirant : « Ça aurait été bien de remporter cette élection. Ce n'est pas le cas. OK. À présent, il nous faut sauver le pays. » Nul doute qu'elle va expliquer que l'Amérique blanche est restée raciste, que les Hispaniques sont machistes, et que les Américains les moins instruits – ceux qui se laissent duper par les *fake news* au lieu de lire le *New York Times* – sont d'une telle amoralité qu'ils acceptent, en connaissance de cause, de réélire à la Maison Blanche un menteur, un voleur, un violeur, un putschiste, un agent russe, un fasciste et un nazi. Ces terrains d'enquête ont certes déjà été labourés à satiété. Mais, sur MSNBC comme dans beaucoup d'autres médias, il ne s'agit plus, depuis longtemps, d'informer sur ce qui change au risque de surprendre, mais de retenir une clientèle de fidèles radicalisés en leur présentant une image valorisante d'eux-mêmes.

fois l'écart entre eux se situe aux alentours de sept millions de suffrages, pas du double. Quant au vainqueur, loin d'avoir perdu deux millions de voix, il les a gagnées, et même un peu plus (5).

La victoire de M. Trump interroge ceux qui espèrent que la dénonciation du racisme, des violences policières et de l'extrême droite sera la clé permettant de réveiller les abstentionnistes. Ces thèmes ne définissent pas à eux seuls une identité politique et le comportement électoral qui en découle, puisque M. Trump a obtenu un nombre inattendu de suffrages noirs, et surtout hispaniques. On sait depuis longtemps qu'une fraction appréciable de l'électorat populaire vote à droite bien qu'elle n'y ait pas économiquement intérêt, en raison de ses croyances religieuses, de son histoire familiale, de sa socialisation locale, etc. De la même manière, les Hispaniques peuvent élire un président xénophobe parce qu'ils reprochent à son adversaire la trop forte augmentation des prix, ou redoutent d'être entraînés dans une guerre, voire... s'opposent à une politique libérale de l'immigration.

que, dans cette élection, le statu quo et le consensus c'était elle, le changement et le combat ce fut lui.

Bénéficiant de l'appui et des conseils de M. Elon Musk, sa revanche contre l'« État profond » pourrait devenir une privatisation de l'État tout court. Mais les Américains qui s'y opposent ne vont pas parvenir à leurs fins en collant bout à bout dans

un propos où seul l'ordre des mots change les termes de « robots fascistes », de « masculinité toxique », de « puritanisme fanatique », de « extractivisme débridé », de « guerres monstrueuses », le tout destiné à « achever une des plus vieilles démocraties du monde occidental (6) ». Ce genre d'exorcisme ampoulé n'est plus que l'expression d'une impuissance politique.

Faites des « deals », pas la guerre

Six jours avant l'élection, le 30 octobre dernier, M. Trump fut interrogé sur le soutien actif de M^{me} Cheney à la candidate démocrate. Il expliqua que, si la fille de l'ancien vice-président républicain « ne pouvait plus me supporter, c'est qu'elle voulait sans cesse déclencher de nouvelles guerres. S'il n'avait tenu qu'à elle, nous serions en ce moment dans cinquante pays. Mais donnez-lui un fusil et voyez comment elle se débrouille face à neuf canons qui lui tirent dessus. Ce sont tous des faucons tant qu'ils sont assis dans un joli bâtiment de Washington à dire :

ton d'exécution. "Exécutons un adversaire politique qui se trouve être une femme parce que je ne l'aime pas" n'est pas un bon thème de fin de campagne. Il admit son erreur, mais après que son interprétation tendancieuse fut devenue virale. Trop tard pour que France Culture ne relaie à son tour le bobard. Le 3 novembre, Anne-Lorraine Bujon, directrice de la rédaction d'*Esprit*, conseillère du programme Amériques à l'Institut français des relations internationales (IFRI), s'exclame dans l'émission « L'Esprit public » : « Trump est d'une violence incroyablement particulier contre ses adversaires féminins. (...) Maintenant, il nous explique qu'il faudrait que Liz Cheney fasse face à un peloton d'exécution. »

Cette déformation – dans d'autres circonstances, on aurait parlé de *fake news* – n'est que la dernière d'une longue série. Elle témoigne d'une surchauffe polémique qui s'acharne à rater sa cible. Comme le comprennent à présent certains élus démocrates, leurs priorités épousent trop celles des médias progressistes, souvent localisés à New York ou à Washington, dont l'indignation est le principal carburant (7). Au risque d'entretenir une vision déformée du pays et de ce que signifie le phénomène Trump. En matière de politique étrangère, par exemple, le prochain président s'est présenté comme celui qui, ayant évité les guerres pendant son premier mandat, résoudrait les conflits qu'on lui lègue en négociant des « deals » avec ses adversaires géopolitiques. Certaines de ses désignations – pas toutes – vont dans ce sens, notamment celle de M^{me} Tulsi Gabbard à la tête des agences de renseignement. Cette ancienne élue démocrate s'est surtout fait connaître en s'opposant aux néoconservateurs de son parti. Et c'est peut-être parce que ceux-ci redoutent déjà un changement de cap diploma-

tique que la fin de la présidence de M. Biden coïncide avec une escalade des tensions internationales et de nouvelles livraisons d'armes à l'Ukraine. Un peu comme s'il fallait tirer, avant un armistice redouté, les dernières cartouches d'une guerre perdue.

Résultat, alors même que les mauvaises nouvelles vont déferler aux États-Unis sur le front de la fiscalité, de l'immigration, de l'environnement, du droit des femmes, les démocrates ont presque réussi à empêcher qu'on regrette tout à fait leur départ.

SERGE HALIMI.

Quelles leçons ailleurs ?

L'ANALYSE de l'élection n'est pas forcément plus aboutie ailleurs. La droite démocrate reproche à M^{me} Harris d'avoir été trop à gauche, oubliant qu'elle a terminé sa campagne avec la néoconservatrice Elizabeth (« Liz ») Cheney, dans l'espoir de séduire des électeurs républicains hostiles à M. Trump. M. Bernie Sanders estime au contraire que le Parti démocrate, qui dépend trop des « puissances d'argent et des consultants bien payés », s'est montré incapable de « comprendre la douleur et l'aliénation politique que vivent des dizaines de millions d'Américains ». Le 27 juillet dernier, le sénateur du Vermont rappelait pourtant sur MSNBC que M. Biden avait été « le premier président de l'histoire des États-Unis à rejoindre un piquet de grève », et qu'on lui devait « les priorités et les réalisations les plus progressistes de l'histoire moderne ». Et de fait le plan de réindustrialisation de M. Biden, malencontreusement nommé « loi de réduction de l'inflation », a cherché à favoriser l'emploi ouvrier et à offrir de bons salaires à des Américains non diplômés (3). Mais la réussite d'un tel projet n'étant pas suffisamment perceptible au moment de l'élection, les discours démocrates qui vantaient leur « bon bilan » économique furent

balayés par la stagnation du niveau de vie des catégories populaires et l'envol des prix lié à la crise sanitaire et à la guerre d'Ukraine.

De l'autre côté de l'Atlantique, chacun s'emploie aussi à tirer de l'actualité américaine des leçons qui confortent ses analyses. Pour l'extrême droite, la victoire de M. Trump démontre que le peuple déteste les immigrés, l'« idéologie woke », et ne réclame pas que les riches payent davantage d'impôts. Pour les socialistes, esseulés quand le suzerain américain n'est pas démocrate, c'est la preuve qu'il faut faire l'Europe. Quant aux Insoumis, l'échec de M^{me} Harris confirmerait leur théorie de l'« abstention différentielle », c'est-à-dire l'existence d'un électoral de gauche enclin à boudier les urnes quand on ne le mobilise pas. « Trump n'a pas progressé, il perd deux millions de voix », a conclu le député Antoine Léaument. Mais Kamala Harris a perdu quatorze millions de voix par rapport à Joe Biden (4). La candidate a en effet moins séduit la base démocrate que M. Biden il y a quatre ans. Toute-



SELÇUK

Pour ces raisons, l'actuelle coalition électorale du président Trump, qui ne pourra plus être candidat, s'annonce aussi fragile que celle du président Obama. Rassemblement des évangéliques et des libertariens, elle est largement forgée par une personnalité singulière qui incarne simultanément le succès individuel et la haine du « système ». La résilience, la récalcitrance, les outrances de M. Trump en ont fait un candidat apprécié par des électeurs hétéroclites qui estiment, comme lui, avoir une revanche à prendre. Dans un pays qui se défie de l'État, des médias, des avocats et des élus, ce milliardaire tenace, incontrôlable, sans scrupules, qui dynamite les partis, collectionne les inculpations, est haï des journalistes, bénéficiait d'un avantage considérable avant même que deux tentatives d'assassinat confortent son image de héros insubmersible. animateur du podcast le plus populaire des États-Unis, Joe Rogan a interrogé M. Trump pendant trois heures quelques jours avant le scrutin (soixante-dix millions de vues). Il en a conclu que « seul un gars complètement cinglé peut exposer la corruption du système ». L'explication n'est pas savante et elle ne vaut pas pronostic. Mais elle rappelle

« Allez, on va envoyer dix mille soldats dans la gueule de l'ennemi. » Cette réponse fut sans doute l'une des plus commentées – et déformées – de la fin de campagne. Le *New York Times*, le *Washington Post*, MSNBC, CNN, aussitôt suivis par nombre de médias européens, interprétèrent le propos comme M^{me} Cheney venait de le faire elle-même. Sur X, elle avait écrit : « C'est en agissant comme cela que les dictateurs détruisent des nations libres. Ils menacent de mort ceux qui s'opposent à eux. » Hashtags #Womenwillnotbesilenced (« Les femmes ne veulent pas se taire ») et #VoteKamala.

Ainsi donc, une remarque suggérant que certains des responsables politiques américains les plus bellicistes seraient moins farauds s'ils devaient affronter eux-mêmes le feu de l'ennemi – un reproche adressé en 2003 à M. George Bush et Richard Cheney, qui n'avaient pas combattu au Vietnam – était devenue une « menace de mort » destinée aux opposants de M. Trump. Le commentateur néoconservateur de CNN Jonah Goldberg prétendit : « Il dit tout à fait explicitement et sans ambiguïté que Liz Cheney devrait être abattue par un pelo-

Résultat, alors même que les mauvaises nouvelles vont déferler aux États-Unis sur le front de la fiscalité, de l'immigration, de l'environnement, du droit des femmes, les démocrates ont presque réussi à empêcher qu'on regrette tout à fait leur départ.

SERGE HALIMI.

(3) Lire Rick Fantasia, « Le retour du travailleur sur la scène politique américaine », *Le Monde diplomatique*, novembre 2024.

(4) Sud Radio, 8 novembre 2024.

(5) Le 25 novembre, les résultats, toujours incomplets, indiquaient que M^{me} Harris avait obtenu 74,5 millions de voix (contre 81,3 millions pour M. Biden en 2020), et que M. Trump était passé de 74,2 millions de suffrages en 2020 à 77 millions en 2024.

(6) Carine Fouteau, « Et maintenant, un "cinglé" fascinant aux manettes du monde », 6 novembre 2024, www.mediapart.fr

(7) Lire Serge Halimi et Pierre Rimbert, « Un journalisme de guerres culturelles », *Le Monde diplomatique*, mars 2021.



En version numérique sur notre boutique et en librairies

www.monde-diplomatique.fr/boutique

Au Mexique, le bilan contrasté

Le 1^{er} octobre 2024, M. Andrés Manuel López Obrador a quitté le pouvoir. L'initiateur de la « quatrième transformation » est devenu l'une des figures les plus populaires de l'histoire de son pays. Certaines de ses politiques ont toutefois déçu, et font partie de l'héritage transmis à la nouvelle présidente Claudia Sheinbaum, dont la feuille de route – le changement dans la continuité – s'avère délicate.

PAR ANNE VIGNA *

Monsieur Andrés Manuel López Obrador – dit « AMLO » – a clos son sexennat (2018-2024) avec plus de 70% d'opinions favorables. Sa popularité explique en grande partie l'ampleur de la victoire de son camp lors des élections générales du 2 juin 2024 (lire l'article ci-dessous). Allié au Parti du travail (PT) – social-démocrate – et au Parti vert écologiste du Mexique (PVEM), le Mouvement de régénération nationale (Morena) conserve la présidence et remporte également la majorité au Congrès. La coalition présidentielle obtient même la majorité qualifiée – qui permet de réformer la Constitution – avec 364 députés sur 500 et 86 sénateurs sur 128 ainsi que les gouvernements de 24 des 32 États de la fédération.

La successeure d'AMLO, M^{me} Claudia Sheinbaum, a obtenu 59,3% des suffrages – c'est-à-dire 35,9 millions de voix, soit 6 millions de plus que son prédécesseur en 2018. L'ancienne maire de Mexico devient ainsi la première femme à diriger le Mexique. Elle est également la première cheffe d'État à disposer d'une telle marge de manœuvre institutionnelle dès l'entame de son mandat depuis la première alternance politique intervenue en 2000,

* Journaliste, Mexico.

après des décennies de pouvoir hégémonique du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, 1929-2000). À la différence de plusieurs de ses homologues de gauche – au Brésil, au Chili ou encore en Colombie –, privés de majorité parlementaire, M^{me} Sheinbaum a la main sur la plupart des leviers du pouvoir.

La « quatrième transformation » du Mexique lancée par M. López Obrador – après l'indépendance de 1821, la période de la Réforme (1855-1863), qui conduit à la séparation de l'Église et de l'État, la révolution (1910-1917) – va donc se poursuivre. Afin de l'approfondir, il avait soumis au Congrès plusieurs projets de réformes constitutionnelles quelques mois avant son départ. La plupart visent à garantir la permanence des aides sociales qu'il a instaurées, d'autres à inscrire certains droits dans la Constitution – augmentation du salaire minimum supérieure à l'inflation, reconnaissance des peuples indigènes, interdiction du maïs transgénique ainsi que de la fracturation hydraulique pour l'extraction du pétrole et du gaz naturel, ou *fracking* (1) –, d'autres encore à améliorer le fonctionnement des institutions. La réforme de la justice prévoit ainsi l'élection populaire de mille cinq cents



NÉSTOR JIMÉNEZ. – « Nueva Aztlán (Moctezuma) », 2019

juges fédéraux, ainsi que celle des neuf magistrats de la Cour suprême. L'opposition et les États-Unis ont dénoncé un risque d'instabilité juridique qui pourrait inquiéter les investisseurs étrangers ; du point de vue d'AMLO, il s'agit de lutter contre la cooptation et la corruption.

Dans *¡Gracias!*, l'ouvrage qu'il a publié avant les échéances électorales (Planeta, 2024), l'ancien président expose ce qui

constitue, selon lui, la principale raison de sa réussite : « Si nous n'étions pas soutenus par la majorité, et en particulier par les pauvres, les conservateurs nous auraient déjà vaincus ou nous aurions dû modifier nos politiques et nous soumettre à leurs caprices et intérêts. » La *mañanera* (« matinale ») a compté parmi les instruments de cette stratégie. Pendant près de six ans, du lundi au vendredi à 7 heures, le président a donné une conférence de presse télévisée

de deux heures en moyenne à fin de communication directe avec ses concitoyens. Son mandat a aussi accordé plus de place à la consultation de la population, en particulier sous la forme de référendums. « Les Mexicains sont aujourd'hui beaucoup plus politisés et conscients des enjeux, considère John Mill Ackerman, professeur de droit à l'Université nationale autonome de Mexico (UNAM). Il est cependant discutable de théoriser une véritable "alliance" avec le peuple, même si la politique sociale d'AMLO a renforcé cette relation. »

Son gouvernement a, de fait, amélioré le sort de millions de salariés, en augmentant leur revenu, dans un pays où le travail informel (non salarié) reste toutefois majoritaire (54,3% des actifs)(2). Le niveau du salaire minimum national a doublé sous son mandat pour s'établir à environ 250 pesos par jour en 2024 (soit 11,50 euros). Celui pratiqué dans la zone franche de la frontière nord, qui rassemble quarante-trois villes réparties dans les six États frontaliers des États-Unis – soit la région la plus industrialisée du pays –, a triplé pour atteindre environ 375 pesos par jour (soit 17,50 euros)(3). « Ces mesures volontaristes ont eu un impact sur 80% de la population, estime la politiste Viri Ríos. Elles ont transformé la situation des travailleurs. »

Les salariés jouissent désormais de douze jours de repos par an au lieu de six. Le congé atteint un mois complet après trente années de travail effectuées. Le patronat a dû revoir à la hausse sa contribution aux pensions. Pour mettre fin à la

(1) Lire John Mill Ackerman, « Le Mexique privatise son pétrole », *Le Monde diplomatique*, mars 2014.

(2) Gerardo Hernández, « Tasa de informalidad desciende a mínimo histórico en el arranque del 2024 », 27 mai 2024, www.economista.com.mx

(3) Selon la Commission nationale sur les salaires minimums du gouvernement, « Incremento a los salarios mínimos para 2024 », 1^{er} décembre 2023, www.gob.mx

Claudia Sheinbaum, construire une victoire

La nouvelle présidente du Mexique ne doit pas seulement son élection à la popularité historique de son prédécesseur. Son succès se comprend aussi par le long travail de proximité réalisé par la gauche à Mexico auprès, ou au sein, des associations revendicatives.

PAR HÉLÈNE COMBES *

On distingue d'abord mal le jaune de la façade au milieu des autres maisons du quartier. Puis un détail indique qu'on est au bon endroit : une petite foule féminine qui se presse devant une porte. En cette matinée du printemps 1999, nous voici arrivés au local de l'association *Asamblea de barrios* (Assemblée de quartiers, AB), dans l'arrondissement de Venustiano Carranza, dans le nord-est de Mexico.

Créée douze ans auparavant par des militants de gauche parfois passés par la guérilla, *Asamblea de barrios* défend à l'époque le droit au relogement des victimes du tremblement de terre du 19 septembre 1985, qui a causé la mort de plus de dix mille personnes. Ces oubliés des plans de reconstruction du gouvernement ont peu à peu appris qu'ils pouvaient trouver au sein d'AB le soutien que la puissance publique ne leur apportait pas.

Ce jour-là, une réunion vise à informer les personnes rassemblées, pour la plupart des mères de famille, de l'avancement du calendrier de livraison des logements sociaux. Avec d'autres structures associatives, *Asamblea de barrios* gère une partie du parc social de la capitale. L'État leur délègue la coordination et la gestion des projets, parfois même la construction des logements, ainsi que la constitution et le suivi des dossiers des demandeurs auprès des administrations concernées. Les militants de l'organisation profitent également de ces rendez-vous pour collecter les doléances des habitants. De toute évidence chevronnée, une militante dresse ensuite la liste des ateliers auxquels sont invités les enfants durant

l'été, avant de rappeler celle des services proposés par l'association : permanences juridiques pour accompagner les femmes victimes de violences conjugales ou en instance de divorce, soins médicaux gratuits, etc. Mais, bientôt, le propos s'éloigne des préoccupations immédiates des habitants du quartier pour aborder un autre type de thématique : la grève étudiante à l'Université nationale autonome de Mexico (UNAM) ; les mobilisations qui agitent le pays ; bref, la politique.

En apparence banale, cette réunion publique tenue il y a vingt-cinq ans s'inscrit en réalité dans un long travail politique de terrain réalisé à Mexico par la gauche, à partir duquel elle a progressivement tracé le chemin de sa victoire au niveau national. D'abord avec celle de M. Andrés Manuel López Obrador, dit « AMLO », président de 2018 à 2024 (lire l'article ci-dessus), puis de M^{me} Claudia Sheinbaum, élue en juin dernier. Si ces succès ont été possibles, c'est qu'au fil des ans des milliers de rendez-vous de ce type ont permis de tisser des liens entre les mouvements sociaux et la gauche politique qu'incarnent M^{me} Sheinbaum et M. López Obrador.

Quand les « Adelitas » se mobilisent

Comprendre cette mécanique implique de revenir sur la situation du Mexique à la fin des années 1990. À l'époque, le vent de l'histoire ne gonfle pas les voiles des progressistes. Depuis 1929, un même parti est aux commandes, qui a choisi un oxymore en guise de nom : le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Lors du scrutin présidentiel de 1988, le candidat à la présidentielle Cuauhtémoc Cárdenas – dissident du PRI, qui en rejette l'orientation droitiste – tient la corde... jusqu'à ce que le système de comptage des votes tombe en panne. Lorsque le dépouillement reprend, le poulain du PRI Carlos Salinas de Gortari caracole soudain en tête. Six ans plus tard, un autre candidat remet en cause la ligne du parti au pouvoir lors de la présidentielle : il est assassiné le 23 mars 1994...

Quelques semaines plus tôt, le 1^{er} janvier, une double secousse a bouleversé le pays. La première provient du Nord, avec la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (Aléna), qui subordonne l'économie mexicaine à celle des États-Unis. La seconde émane du Sud, quand

l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) proclame le soulèvement du Chiapas (1).

C'est dans ce contexte que tout un pan de la gauche mexicaine choisit, elle, d'ancrer son militantisme au plus près du « terrain », avec des associations comme AB, fondée, entre autres, par l'architecte Javier Hidalgo Ponce, aujourd'hui proche de M^{me} Sheinbaum. À mesure que l'État néolibéral avance, des structures de ce type endossent une fonction sociale de plus en plus déterminante pour la population, notamment à Mexico. En retour, les « antennes de quartier » fournissent aux habitants un accès à des services de base et deviennent le creuset d'une nouvelle forme de militantisme – souvent féministe, toujours populaire –, ancré dans la vie quotidienne de la capitale. Ce vaste tissu associatif, soudé jour après jour par les expériences partagées entre militants, cadres locaux, fonctionnaires publics et « simples habitants », jette les bases d'un maillage politico-territorial sur lequel la gauche peut s'appuyer.

Dans un premier temps, ce vivier profite au Parti de la révolution démocratique (PRD), fondé par M. Cárdenas en 1989, à la suite de son « échec » à la présidentielle de 1988. Tout d'abord, lorsque la formation emporte la ville de Mexico, en 1997 : à l'époque, bon nombre de militants associatifs sont élus députés locaux ou rejoignent l'administration municipale. Puis après la présidentielle de 2006 : une fraude massive prive de la victoire AMLO, qui fait le choix d'installer un « gouvernement légitime » dans la ville de Mexico. Il permet ainsi aux organisations de quartier de passer un cap : non plus se contenter de fournir – sur la base d'une implantation hétérogène – des services aux populations locales, mais devenir les moteurs d'un processus coordonné de contestation politique.



NÉSTOR JIMÉNEZ. – « Solidaridad » (Solidarité), 2019

Grâce aux relations construites avec les associations qui animent la vie militante locale lors de son passage à la tête de la mairie de Mexico pour le PRD (2000-2005), M. López Obrador peut orchestrer des mobilisations qui finissent par prendre une ampleur nationale. Comme celle qui s'oppose à la privatisation de la compagnie pétrolière *Petróleos Mexicanos* (Pemex).

Les « Adelitas » se mobilisent dans ce contexte en avril 2008. Vingt brigades de cinq cents femmes (soit dix mille personnes) – dont le nom fait référence aux soldates de la révolution mexicaine (1910-1920) – bloquent le Sénat durant vingt jours, pour l'empêcher d'adopter un projet de privatisation de Pemex (symbole de l'indépendance nationale et de l'État-providence depuis sa nationalisation, en 1938, sous la présidence de Lázaro Cárdenas). La plupart de ces militantes viennent d'associations engagées dans le droit au logement. Couronné par une victoire, l'épisode constitue la clé de voûte du dispositif organisationnel d'AMLO, à partir duquel se façonne la création ultérieure, en 2014, du Mouvement de régénération nationale (Morena). À l'époque, le riche terreau du militantisme associatif lui fournit structures matérielles, éléments programmatiques et cadres politiques. Il permet également à M^{me} Sheinbaum, coordinatrice générale des Adelitas – qui avait rejoint AMLO en 2000 au sein de son équipe municipale –, d'acquiescer une stature publique nationale. Avant de succéder à M. López Obrador à la mairie de Mexico, en 2018.

Dans ces fonctions, elle s'applique à son tour à renforcer les liens entre organisations locales autonomes et politiques publiques progressistes. Comme à travers le programme *Pilares* (« Points d'innovation, de liberté, d'art, d'éducation et de savoirs »), mis en place par la mairie en 2019 et qui a permis la création de trois cents établissements communautaires à travers la ville. Vieux et jeunes s'y pressent pour participer aux ateliers gratuits : alphabétisation numérique, agriculture urbaine, végétalisation des toits plats des quartiers populaires pour lutter contre les effets du réchauffement climatique, etc. À la tête de la capitale, M^{me} Sheinbaum fait le tour des centres *Pilares* tous les jeudis. « Les gens n'allaient pas l'écouter : c'est elle qui allait écouter les gens », nous explique M. Hidalgo, comme pour éclairer sa victoire récente au scrutin présidentiel mexicain. Une réussite construite pierre après pierre, depuis bientôt trente ans...

(1) Lire Sous-commandant Marcos, « La quatrième guerre mondiale a commencé », *Le Monde diplomatique*, août 1997.

* Sociologue, directrice de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), auteure de *De la rue à la présidence. Foyers contestataires à Mexico*, CNRS Éditions, Paris, 2024.

RENFORCÉES, MAIS UNE INSÉCURITÉ GALOPANTE

d'un président populaire

cooptation et à la corruption que la procédure favorisait, un nouveau système d'élection des dirigeants syndicaux a été instauré. Une réforme qui vise à réguler la sous-traitance a obligé nombre d'entreprises à embaucher directement leurs travailleurs (4). « Les revenus des petits commerces ont augmenté de 17%, ajoute Rios. La hausse des salaires a stimulé la consommation populaire globale. Cette situation est nouvelle. Jusqu'ici, seuls les revenus des grandes entreprises augmentaient. » La pauvreté a diminué, passant de 28,6% de la population en 2018 à 20,2% en 2024, soit 9,5 millions de personnes qui ne la subissent plus (5).

L'organisation internationale Oxfam doit néanmoins constater que « la richesse totale des quatorze ultrariches mexicains a presque doublé depuis le début de la pandémie [de Covid-19]. Celle de Carlos Slim équivalait désormais à celle de 63,8 millions de Mexicains (6) ». Or l'ancien président a toujours refusé d'imposer davantage les capitaux et les plus fortunés. Le peuple ne semble pas lui en avoir tenu trop rigueur et salue sa politique sociale, dans l'ensemble. En revanche, la déception domine sur la question de la sécurité.

Avant d'accéder au pouvoir, M. López Obrador se voulait l'opposant le plus déterminé à la politique sécuritaire de l'ancien président Felipe Calderón. La « guerre contre les narcos » confiée aux militaires a déclenché une spirale de violence sans fin, à l'origine d'une augmentation constante du nombre des victimes. Mais la promesse de démilitarisation du pays n'a pas été tenue. Se ralliant à un principe d'efficacité dans un contexte d'intensité criminelle, AMLO a accru le pouvoir des forces armées – « la plus efficace des institutions » – en incorporant sous leur commandement la police et la nouvelle garde nationale. L'armée a également hérité de la construction et de la gestion des infrastructures stratégiques du pays (aéroports, ports, rail), auxquelles

s'ajoute l'administration des douanes. En 2023, le budget militaire a augmenté de 55% par rapport à 2014 (7). Sans faire baisser la violence. Ces six dernières années, le nombre de disparitions a explosé – plus de 50 000 sur les 115 000 au total depuis 2006 (8) –, tout comme celui des délits d'extorsion ou encore celui des homicides, qui atteint un niveau record : près de 200 000 (94 par jour) dont plus de 5 000 féminicides (9).

L'ancien président a également aggravé l'impunité des forces armées. L'enquête sur le sort des quarante-trois étudiants d'Ayotzinapa assassinés dans l'État du Guerrero en 2014 a buté aux portes des casernes (10). L'engagement pris d'ouvrir les archives de la

« sale guerre », entre 1965 et 1990 – une période d'intense répression –, s'est évaporé quand les militaires ont dû fournir leurs propres pièces. AMLO a également ignoré les collectifs de soutien aux disparus et autres cibles de la violence qui ont pourtant manifesté à de très nombreuses reprises devant son palais. Sa politique à destination des jeunes délinquants – « abrazos, no balazos » (« des embrassades, pas des fusillades ») – a mis de côté les victimes et leurs proches. Celui qui se présentait comme le « père de la nation » n'a pas embrassé les mères qui pleuraient leurs fils, laissant à la population un goût amer d'indifférence.

Autre sujet de déception pour une partie de la gauche mexicaine, les projets de grands travaux (11). Écologistes et peuples autochtones ont ainsi rejoint le camp des adversaires de la « quatrième transformation », aux côtés des zapatistes du Chiapas, avec qui le dialogue se trouve irrémédiablement rompu. Selon l'ancien président, le plan de modernisation et de

développement des infrastructures sert deux objectifs supérieurs de long terme : redonner à l'État un rôle directeur dans l'économie après des années de néolibéralisme, et réaffirmer la souveraineté nationale.

Au niveau international, M. López Obrador a voulu inscrire son action dans le cadre de la doctrine Estrada – du nom du ministre des relations extérieures de 1930 à 1932, Genaro Estrada –, qui fait prévaloir respect de la souveraineté et non-interventionnisme. S'il l'a respectée à la lettre s'agissant du rapport aux États-Unis en acceptant leur politique migratoire et la construction du mur frontalier, « il a défendu ses intérêts dans la renégociation de l'accord de libre-échange Canada-États-Unis-Mexique [Aceum, qui a remplacé l'Accord de libre-échange nord-américain, Alena] », précise Carlos Pérez Ricart. Le professeur en relations internationales note toutefois qu'AMLO « s'est engagé dans la politique intérieure de plusieurs pays andins, de façon directe. Il a porté secours aux ex-présidents Evo Morales en Bolivie, Pedro Castillo au Pérou, ainsi qu'à l'ex-vice-président Jorge Glas en Équateur ». Mexico s'est également impliqué, depuis 2019, dans toutes les tentatives de négociation entre le gouvernement vénézuélien et

son opposition en vue d'une solution politique à la crise du pays caribéen jusqu'à la réélection contestée de M. Nicolás Maduro le 28 juillet 2024.

Le président « le plus populaire du Mexique », comme aime à le présenter ses soutiens, a pris sa retraite, dans son ranch familial au Chiapas. Beaucoup pensent qu'il n'y restera pas longtemps. Mais lui l'a répété à de nombreuses reprises : « *Le pays est entre de bonnes mains, j'ai terminé ma mission.* »

ANNE VIGNA.

(4) María Eugenia Cosío Zavala et Ilán Bizberg, « Introduction – Le sexennat d'Andrés Manuel López Obrador : bilan et défis », *Cahiers des Amériques latines*, n° 104, Aubervilliers, 2024.

(5) Jessica Becerra, « Valida Banco Mundial : 9,5 millones, fuera de la pobreza en México », *La Jornada*, Mexico, 5 septembre 2024.

(6) « El monopolio de la desigualdad. Cómo la concentración del poder corporativo lleva a un México más desigual », 23 janvier 2024, www.oxfam-mexico.org

(7) « Les dépenses militaires mondiales augmentent dans un contexte de guerre, d'escalade des tensions et d'insécurité », Stockholm International Peace Research Institute (Sipri), 22 avril 2024, www.sipri.org

(8) Selon le site d'investigation A donde van los desaparecidos (« Où vont les disparus »), 28 mai 2024, <https://adondevanlosdesaparecidos.org>

(9) David Saúl Vela, « Termina el sexenio de AMLO con 199 mil 619 asesinatos, la cifra más alta en la historia reciente », *El Financiero*, Mexico, 2 octobre 2024.

(10) Lire Benjamin Fernandez, « Au Mexique, où sont les "quarante-trois" ? », *Le Monde diplomatique*, mars 2020.

(11) Lire Luis Alberto Reygada, « Un train nommé "Maya" », *Le Monde diplomatique*, janvier 2024.



NÉSTOR JIMÉNEZ. – « La floración más alta » (La plus haute floraison), 2019

COURTESY NÉSTOR JIMÉNEZ - PROYECTOS MONCLOVA

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 31 décembre 2024

1 ^{er}	CENTRAFRIQUE	Fête nationale
	ROUMANIE	Fête nationale
2	ÉMIRATS	
	ARABES UNIS	Fête nationale
	LAOS	Fête nationale
5	THAÏLANDE	Fête nationale
6	FINLANDE	Fête nationale
11	BURKINA FASO	Fête nationale
12	KENYA	Fête de l'indépend.
16	BAHREÏN	Fête nationale
	KAZAKHSTAN	Fête de l'indépend.
17	BHOUTAN	Fête nationale
18	NIGER	Fête nationale
	QATAR	Fête nationale

LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

GRENOBLE. Le 19 décembre, à 18h30, à l'auditorium de la Maison du tourisme : « L'Europe des nationalismes », avec Frédéric Lebaron. En partenariat avec la bibliothèque Centre-Ville. (amd38gre@gmail.com)

LYON. Le 3 décembre, à 19h30, au cinéma Comédia : projection du film *Guérilla des FARC, l'avenir à une histoire*, suivie d'un débat avec le réalisateur Pierre Carles, Audrey Millot et Ubaldino Zuniga. (catherine.chauvin@wanadoo.fr)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

LURE. Le 17 décembre, à 20 heures, au cinéma Le Colisée : projection-débat du film de Boris Lojkine *L'Histoire de Souleymane*, suivie d'un débat avec l'Alliance pour l'émancipation sociale. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

VESOUL. Le 18 décembre, à 20h15, au cinéma Le Colisée : projection du film *Guérilla des FARC, l'avenir à une histoire*, suivie d'un débat en présence du réalisateur Pierre Carles. (odile-mangeot@wanadoo.fr)

BRETAGNE

BREST. Le 6 décembre, à 18h30, à la faculté Victor-Segalen, salle de conférences Yves-Morand : présentation du *Manuel d'autodéfense*

intellectuelle – Histoire et débat, avec Pierre Rimbert. Le 10 décembre, à 19 heures, au bar Le Grabuge, « café-Diplo » autour de deux articles du numéro de novembre : « Féminicide, itinéraire d'un mot pour dire le crime », de Laurene Daycard, et « Quel avenir pour les Palestiniens ? », de Thomas Vescovi. (amd.brest@proton.me)

QUIMPER. Le 10 décembre, à 19 heures, à la médiathèque d'Ergué-Armel, « café-Diplo » autour de trois articles du *Monde diplomatique* : « Les déshumanisateurs », de Simon Arambourou (avril), « Pourquoi des médicaments essentiels viennent à manquer », d'Ariane Denoyel (février), et « Les trains régionaux, un retard français », de Vincent Doumayrou (juillet). (amd29quimper@gmail.com)

RENNES. Le 4 décembre, à 18h15, à l'université Rennes-II (amphi B8, bâtiment B) : rencontre avec Serge Halimi autour du *Manuel d'autodéfense intellectuelle – Histoire*. Le 17 décembre, à 18h45, à la salle du Jeu de Paume, rencontre autour du *Manière de voir* n° 198, « Femmes. Une révolution permanente » (décembre-janvier), avec Marmar Kabir et Claire-Emmanuelle Block. (amd.rennes@gmail.com)

CENTRE-VAL-DE LOIRE

TOURS. Le 20 décembre, à 20h30, association Jeunesse et Habitat : réunion des Amis et lecteurs de la région autour du *Manuel d'autodéfense intellectuelle – Histoire*. (pjc.arnaud@orange.fr)

GRAND-EST

GUEBWILLER. Le 19 décembre, à 19h30, au cinéma Le Florival : projection du film *Guérilla des FARC, l'avenir à une histoire*, suivie d'un débat avec le réalisateur Pierre Carles. (amdcolmar@gmail.com)

METZ. Le 9 décembre, à 18h30, au cloître des Récollets : présentation du *Manuel d'autodéfense intellectuelle – Histoire* et débat, avec Benoît Bréville. Le 12 décembre, à 18h30, petite salle des Coquelicots, « café-Diplo » : « Comment comprendre le retour de Donald Trump, qu'en attendre ? ». Le 19 décembre, à 18 heures, forum de l'Institut régional du travail social (IRTS), Ban-Saint-Martin : projection du film de Dominique Lurcel *Passaports pour la liberté*. (christopher.pollmann@univ-lorraine.fr)

HAUTS-DE-FRANCE

LILLE. Le 10 décembre, à 18 heures, Sciences Po Lille : « Ukraine : pourquoi cette guerre ? Comment en sortir ? », avec Hélène Richard. Le 17 décembre, à 20 heures, au cinéma Le Méliès à Villeneuve-d'Ascq : projection du film *Guérilla des FARC, l'avenir à une histoire*, suivie d'un débat avec le réalisateur Pierre Carles. Le 19 décembre, à 18 heures, auditorium du palais des Beaux-Arts : « Mythologies économiques néolibérales (et la manière de les défaire) », avec Laurent Cordonnier. (amdnoord@yahoo.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

MALAKOFF. Le 5 décembre, à 18h30, à la médiathèque Pablo-Neruda : « Le droit des enfants, une construction inachevée », avec Claire Brisset. (amdiplo92@protonmail.com)

PARIS. Le 7 décembre, à 18 heures, au théâtre de la Cité internationale : théâtre-débat « Libérer le travail ? » autour de la pièce *Les Essentielles*, suivie d'une rencontre avec Danièle Linhart, auteure d'« Un sens au travail, mais lequel ? » (décembre). Le 13 décembre, à 19 heures, aux Amarrés : projection du film de Manuel Lobmaier *Voyage à Bessèges*, suivie d'un débat, « Les trains régionaux, un retard français », avec Vincent Doumayrou. (amis.diplo.75@gmail.com)

VERSAILLES. Le 14 décembre, à 14 heures, salle Montgolfier à l'hôtel de ville : rencontre avec Vincent d'Eaubonne et Élisé Thiébaud à propos de Françoise d'Eaubonne et des livres *L'Amazone verte. Le roman de Françoise d'Eaubonne (Points)*, *Écologie/Féminisme. Révolution ou mutation ? (Le Passager clandestin)*, *Contre-Violence ou la Résistance à l'État (Cambourakis)*. (eveleveque@wanadoo.fr)

NORMANDIE

BERNAY. Le 6 décembre, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir, « café-Diplo » autour de deux articles du numéro de novembre : « Recherche française en Antarctique, une ambition négligée », de Clémence Guetté, et « Le clair-obscur du cinéma iranien », d'Adrien Cluzet. (lesamd27@gmail.com)

NOUVELLE-AQUITAINE

CESTAS. Le 13 décembre, à 18h30, à la médiathèque : « La dette publique, quels enjeux ? », avec Éric Berr. (amis.diplo33@gmail.com)

LA ROCHELLE. Le 12 décembre, à 18h30, à la salle polyvalente de Lagord : « La dette publique, problème ou solution ? », avec Éric Berr, Isabelle This Saint-Jean et Aude Martin. (jose.dacunha5@free.fr)

PAU. Le 15 décembre, à 14 heures, salon Asphodèle, Parc des expositions, salle Navarre : « Ceux qui aiment la planète prendront le train », avec Philippe Descamps. (p.arrabiaubies@no-log.org)

POITIERS. Le 1^{er} décembre, à 16h30, au cinéma Le Dietrich, projection-débat autour du film de Basel Adra, Hamdan Ballal, Rachel Szor et Yuval Abraham *No Other Land*. Le 3 décembre, à 20 heures, au supermarché coopératif Le Baudet : réunion des Amis et lecteurs de la région. (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

SAINT-JUNIEN. Le 12 décembre, à 20 heures, au Ciné-Bourse : projection-débat autour du film de Basel Adra, Hamdan Ballal, Rachel Szor et Yuval Abraham *No Other Land*. (danimagnaire@yahoo.fr)

OCCITANIE

AUDE. Projections du film de Pierre Carles *Guérilla des FARC, l'avenir à une histoire* : le 1^{er} décembre, à 17h30, au Théâtre + Cinéma, à Narbonne, suivie d'un débat avec Maurice Lemoine, et le 2 décembre, à 19h30, au cinéma Le Colisée, à Carcassonne, suivie d'un débat avec Stéphane Goxe (coauteur). Le 6 décembre, à 20h30, au Café culturel de Serres : « Le greenwashing de l'agroviticulture sur les terres agricoles », avec Loïc Santiago. Le 10 décembre, 18 heures, au Théâtre + Cinéma, à Narbonne, conférence « Artiste ? Et c'est un métier ! », avec Manon Damiens, suivie, à 20 heures, de la représentation de la pièce *Art de Yasmira Reza*. (contact@amisdiplol1.org)

PERPIGNAN. Les AMD66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19h15, au Casal de Perpinyà, pour discuter du dernier numéro du *Monde diplomatique*. Le 3 décembre, à 19 heures, au cinéma Castillet, projection du film de Pierre Carles *Guérilla des FARC, l'avenir à une histoire*, suivie d'un débat avec Stéphane Goxe (coauteur). (amisdiplol66@gmail.com)

TOULOUSE. Le 6 décembre, à 19 heures, au Cides : rencontre avec Jean-François Galletout autour de son ouvrage *Itinéraires dans un pays... qui n'existe plus* (Éditions Plan B). Le 10 décembre, à 18 heures, à la salle du Séné-

chal : « Quel avenir pour la paix après le retour de Donald Trump ? », avec Anne-Cécile Robert. (jpcremoux@orange.fr)

PAYS DE LA LOIRE

ANGERS. Le 17 octobre, à 19 heures, au café Oh Pucés : « café-Diplo » à partir de l'article d'Evgeny Morozov « Une autre intelligence artificielle est possible » (août). (mfranssen@orange.fr)

LA ROCHE-SUR-YON. Le 7 décembre, à 10 heures, au Champ libre, « café-Diplo » autour de trois articles du numéro de novembre : « Pourquoi l'intelligence artificielle voit Barack Obama blanc », de Victor Chaix, Auguste Lehuger et Zako Sapay-Triomphe, « Le vrai visage de l'extrême centre », d'Alain Deneault, et « Pour une Sécurité sociale de la mort », d'Alban Beau-douin, Richard Monvoisin et Jean-Loup de Saint-Phalle. (michelmerle154@laposte.net)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

AVIGNON. Le 12 décembre, à 18h30, au Fenouil à vapeur : « La nouvelle guerre du Liban », avec Ziad Majed, politologue. (ballay-lavallee@gmail.com)

BOUCHES-DU-RHÔNE. Le 3 décembre, à 18 heures, à la médiathèque Nelson-Mandela, à Gardanne : projection du film d'Antoine Page *Toubib*, suivie d'un débat avec Jeanne Colnot. Le 19 décembre, à 20h30, à la maison des jeunes et de la culture Jacques-Prévert, à Aix-en-Provence : projection du film de Roland Nurier *Yallah Gaxa*, suivie d'un débat avec Pierre Stambul. (d.brueat@orange.fr)

NICE. Le 12 décembre, à 19 heures, aux Petits Farcis : « café-Diplo » autour de l'article d'Évelyne Piellier « Où est passé l'inconscient ? » (octobre) (diplo@geller-conseil.eu)

HORS DE FRANCE

MONTRÉAL. Le 4 décembre, à 16h30, au Laboratoire de cyberjustice (B-2215), pavillon Jean-Brillant : rencontre avec Renaud Lambert à propos du *Manière de voir* n° 195, « Des non-alignés aux Brics. Le Sud existe-t-il ? » (mai-juin 2024). Le 6 décembre, à 17h30, à la salle M450 de la Grande Bibliothèque : « Quel avenir pour la gouvernance mondiale ? », avec Roumald Sciora, Maïka Sondarjee et Julien Tourreille. (amdquebec@proton.me)

UNE FORCE MULTINATIONALE SOUS INFLUENCE AMÉRICAINE

Le Kenya dans le bourbier haïtien

Le 20 novembre, la recrudescence des violences perpétrées par les gangs et les forces de l'ordre contraint Médecins sans frontières (MSF) à suspendre ses activités dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. À peine arrivée en Haïti, la Mission multinationale d'appui à la sécurité, pilotée par le Kenya et soutenue par Washington, sera-t-elle remplacée par une véritable opération de maintien de la paix ?

PAR BENJAMIN FERNANDEZ *

À PEINE débarqués sur le tarmac de l'aéroport international Toussaint-Louverture de Port-au-Prince le 25 juin 2024, les deux cents policiers en treillis effectuent quelques pas de danse. La scène a tous les aspects d'un classique de la dramaturgie coloniale : une armée étrangère débarque en sauveur dans un pays tropical en proie au chaos. Mais ces troupes présentent un visage inédit : embarquées la veille à Nairobi, à douze mille kilomètres de là, elles composent le premier contingent kényan de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), envoyée pour « combattre les gangs » et « restaurer la sécurité » en Haïti. Depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse le 7 juillet 2021, les organisations criminelles, qui contrôlent 80 % de la capitale, ont tué 12 000 personnes et forcé 700 000 autres à fuir leur domicile (1).

Une délibération du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) du 2 octobre 2023 a créé la MMAS et a décidé de son déploiement. Les États-Unis, soutenus par la France, ont pesé de tout leur poids en vue de sa création. Ils en constituent le principal soutien, à hauteur de 300 millions de dollars, sous forme de fonds, d'appui logistique, de renseignement, de personnel et de matériel militaire (2). La Russie et la Chine se sont abstenues lors du vote de la résolution, soulignant les dangers de toute forme d'ingérence étrangère dans le pays et la nécessité d'en respecter la souveraineté. Comme il l'a expliqué devant l'Assemblée générale des Nations unies le 14 octobre 2023, le président du

Kenya William Ruto voit dans l'envoi de cette force un acte « historique », un « engagement panafricain » et l'expression de la nécessaire « solidarité envers le peuple haïtien, qui a subi le poids du pillage et de la répression coloniale, des représailles et de l'exploitation post-coloniales ».

Mais en Afrique, dans les Caraïbes et aux États-Unis, des voix s'élèvent pour dénoncer une « invasion militaire sous-traitée » par la Maison Blanche, « un impérialisme occidental à visage noir » (3). En mai 2024, à l'occasion d'une visite d'État de M. Ruto à Washington, le président américain Joseph Biden a élevé le Kenya au rang d'« allié majeur, non membre » de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), un honneur jusqu'alors réservé à vingt pays, aucun en Afrique subsaharienne. Nairobi et Washington coopèrent déjà dans la « lutte contre le terrorisme », notamment celui des Chabab somaliens. Les Américains voient dans l'État d'Afrique de l'Est – qui accueille des bases militaires américaines et britanniques (4) – un pôle de stabilité et de dynamisme économique régional. Dans une lettre ouverte, l'écrivain kényan Ngũgĩ wa Thiong'o interpelle son président : « Pendant que vous étiez à la Maison Blanche, les Haïtiens manifestaient dans les rues, et vous traitaient d'esclave. (...) Quand avez-vous accepté de devenir l'homme de main de l'OTAN dans la lutte que l'Amérique mène contre la Russie et la Chine pour l'accès aux ressources du continent (5) ? »

Des investissements faramineux

LORS de leur rencontre, M. Biden a fait miroiter à son homologue des investissements faramineux dans le secteur des nouvelles technologies. Des géants comme Google et Microsoft ont déjà établi leurs quartiers généraux africains à Nairobi – déjà surnommée « Silicon Savannah » – et projetaient d'y injecter encore 20 milliards de dollars. Des partenariats dans le secteur des énergies renouvelables et dans la lutte contre le paludisme et le sida seraient également envisagés. Mais le président américain a surtout garanti son soutien au Kenya pour l'obtention de nouveaux prêts du Fonds monétaire international (FMI). De son côté, pour mieux séduire l'institution financière, M. Ruto a fait adopter un budget d'austérité. D'importantes hausses d'impôts sur le carburant et les aliments ont déclenché des manifestations massives dans tout le pays. Le jour où les forces kényanes atteignaient Haïti, la police tuait cinq manifestants et blessait plus de trente personnes à Nairobi. Le lendemain, une foule en colère incendiait une partie du Parlement. Entre le 18 juin et le 1^{er} juillet 2024, la répression aurait fait au moins trente-neuf morts. Depuis plusieurs années, les organisations non gouvernementales kényanes dénoncent des disparitions forcées et des exécutions extrajudiciaires, en particulier contre les jeunes des quartiers pauvres.

Ce « passif » des forces de sécurité kényanes a incité Amnesty International à alerter le Conseil de sécurité de l'ONU dans une lettre ouverte le 18 août 2023 et à demander l'établissement de garde-fous dans la perspective du déploiement de la MMAS (6). La résolution du

2 octobre 2023, qui autorise la MMAS, a été adoptée en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations unies, généralement destiné aux pays en guerre. Le texte précise que cette force relève de la responsabilité exclusive des pays participants, contrairement aux opérations de maintien de la paix (OMP) déployées par l'ONU sous contrôle international. Ce choix s'explique par le désastre de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah) entre 2004 et 2017, entachée d'actes de violence – exploitation d'enfants, violences sexuelles, trafic de drogue –, dont aucun responsable n'a été sanctionné. Les casques bleus de la Minustah ont en outre réintroduit le choléra sur l'île et déclenché une épidémie qui a fait dix mille victimes.

Lors de son sommet de janvier 2023, la Communauté des Caraïbes (Caricom) avait refusé d'approuver l'envoi de forces de police à Haïti malgré les pressions du Core Group, l'instance chargée par le Conseil de sécurité de l'ONU de trouver des solutions à la crise et composée d'ambassadeurs occidentaux réunis autour des États-Unis, du Canada et de la France. Mais, l'été suivant, à la fin de la conférence convoquée à Trinidad par le secrétaire d'État Antony Blinken, les dirigeants de la Caricom ont fait volte-face. À l'instar du Kenya, ses pays membres se sont vu promettre par Washington d'alléchants programmes de coopération militaire et des aides économiques. Haïti figure en tête de la liste des « États fragiles » qui constituent une menace pour la sécurité des États-Unis, établie par le département d'État.

Pourtant, comme le relève la coordinatrice du collectif Black Alliance

for Peace pour Haïti et les Amériques, Jemima Pierre, professeure d'anthropologie à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), « le principal problème d'Haïti n'est pas la violence des soi-disant gangs, mais la constante interférence de la communauté internationale. Les Haïtiens n'ont rien demandé (7) ». En effet, l'effondrement de l'État haïtien ne doit rien au hasard, depuis les millions d'euros de « réparation » exigés par Paris et Washington après l'indépendance en 1804 jusqu'aux coups d'État soutenus par la Maison Blanche et l'Élysée : en 1956 au profit de la lignée des dictateurs anticomunistes François « Papa Doc » Duvalier et son fils Jean-Claude « Baby Doc », exilé en France après son renversement ; puis en 1994 et 2004 avec l'aide de la France et d'ex-policiers putschistes contre le premier président démocratiquement élu, le prêtre populaire des bidonvilles Jean-Bertrand Aristide (8).

Après le séisme qui a dévasté le pays en 2010, les États-Unis ont habilement piloté l'aide humanitaire à leur profit. Les câbles diplomatiques rendus publics par WikiLeaks ont révélé l'intervention de Washington en 2011 pour changer le cours de l'élection présidentielle en faveur du néophyte Michel Martelly, et de son parti Tèt Kale (PHTK). Dans ces échanges, l'ambassadrice américaine à

Port-au-Prince ont expiré. Début mars 2024, alors même que M. Henry rentrait de Nairobi avec la promesse de l'engagement kényan, une vague d'attaques armées a ravagé la capitale, forçant l'impopulaire premier ministre à s'exiler aux États-Unis. Finalement, le Core Group et la Caricom se sont résolus à former un conseil de transition électoral – composé de huit représentants non élus des partis politiques et du secteur privé, ainsi que d'un prêtre baptiste – chargé de nommer un nouveau premier ministre. La première initiative de la nouvelle instance fut d'écrire à M. Ruto pour lui demander l'appui du Kenya à la constitution d'une force de sécurité internationale.

« Il n'y a pas de solution militaire à l'effondrement des institutions », estime M. Murithi Mutiga, directeur du bureau africain de l'International Crisis Group, il faut commencer par la construction d'un consensus politique national – sinon il serait injuste d'envoyer la police (9). » Tandis que les médias internationaux ont abondamment relayé les images de miliciens armés tenant des barricades incendiées aux portes de l'aéroport quelques mois avant l'arrivée de la MMAS en mars 2024, peu d'entre eux ont évoqué les milliers de manifestants qui occupaient pacifiquement les rues pour exiger la démission de M. Henry et l'organisation d'élections.



CORENTIN FOHLEN. – Dans le quartier de Bel Air, le mouvement Viv Ansanm réunit plusieurs gangs, Port-au-Prince, mars 2024

Port-au-Prince Janet A. Sanderson vantait la Minustah comme une « source de puissance à moindre coût pour les États-Unis ». La force internationale constitue, selon elle, un « outil indispensable pour promouvoir les intérêts politiques fondamentaux du gouvernement américain en Haïti ». La diplomate citait notamment la lutte contre la « résurgence de forces politiques populistes et opposées à l'économie de marché » et un « exode de migrants par voie maritime ».

En 2016, les États-Unis ont encore célébré l'élection très contestée de Moïse, le dauphin de M. Martelly – malgré la manipulation de 628 000 « votes zombies » et son implication, aux côtés de son mentor, dans le vol de centaines de millions de dollars de fonds du programme d'aide vénézuélien PetroCaribe. Surnommé à Haïti le « bandit légal », M. Martelly fait aujourd'hui l'objet de sanctions de la part des États-Unis pour son implication dans un vaste réseau international de trafic de drogue, tandis que l'ONU l'accuse d'avoir financé et armé des groupes criminels, pour terroriser les quartiers des bidonvilles non acquis à son parti.

Après l'assassinat de Moïse à son domicile en 2021 par un commando de mercenaires, le Core Group a installé M. Ariel Henry au poste de premier ministre avec l'appui de la Caricom. La question des élections a été reléguée au second plan, alors que tous les man-

Le chef de gang qui a semé le chaos à Port-au-Prince au printemps 2024, M. Jimmy « Barbecue » Chérizier, est un ancien des forces spéciales haïtiennes, accusé d'avoir coordonné des massacres pour le compte du président Moïse. Orphelin de son protecteur, le leader des Forces révolutionnaires de la famille du G9 et allié pose en libérateur. Il affirme vouloir combattre l'« occupation étrangère » et les privilèges de l'oligarchie. « Il n'est pas question qu'un petit groupe de riches vivant dans de grands hôtels décide du sort des habitants des quartiers populaires, avertissait-il lors du siège de l'aéroport. C'est le peuple haïtien qui sait ce que sont ses souffrances et c'est à lui que revient la tâche de décider qui va gouverner (10). » Fédérant les groupes armés – dont certains chefs font l'objet de sanctions de la part des Nations unies –, M. Chérizier promet l'enfer aux troupes kényanes.

Les groupes armés ont intensifié leurs attaques ces derniers mois et encore étendu leur contrôle sur la capitale. Un rapport du bureau de l'ONU en Haïti (Binuh) publié le 30 octobre alerte sur les « niveaux records de violence » générés par la lutte contre les gangs. Depuis le déploiement de la MMAS, 1 223 personnes ont été tuées et 522 blessées, dont 45 % sont imputables aux forces de l'ordre et 8 % aux groupes paramilitaires d'autodéfense qui se multiplient dans la capitale. Le rapport évoque des « exécutions extrajudiciaires som-

maires ou arbitraires » commises par les forces de l'ordre, notamment contre des enfants (11).

Devant l'aggravation de la situation sécuritaire, le conseil de transition a limogé le premier ministre Garry Conille, et a déjà officiellement demandé à l'ONU le remplacement de la MMAS par une mission de maintien de la paix. La requête, poussée par les États-Unis, a peu de chances d'emporter l'accord de la Russie et de la Chine au Conseil de sécurité, et de trouver suffisamment de casques bleus volontaires. Tenue en échec dans les rues de Port-au-Prince, la force multinationale sous commandement kényan peine à recruter d'autres contingents. La Jamaïque a timidement envoyé en septembre vingt-quatre policiers encadrants, et le Belize, seulement deux agents. Un renfort de quatre-vingts policiers a été annoncé par le président du Salvador, M. Nayib Bukele, également réputé pour conduire dans son pays une « guerre contre les gangs » d'une main de fer, entachée de violences massives exercées contre la population.

Alors que deux mille agents doivent renforcer la MMAS d'ici à la fin de 2024, le face-à-face avec les milices tourne au jeu de miroirs : de part et d'autre, des paramilitaires et des policiers accusés d'ex-

cutions extrajudiciaires et spécialisés dans la répression des contestations sociales, équipés du même arsenal de facture américaine... Et au milieu, la population la plus pauvre d'Haïti, prise en étau.

(1) « Report on the internal displacement situation in Haiti – Round 7 (June 2024) », Organisation internationale des migrations, juin 2024, <https://dtm.iom.int>

(2) « Les relations des États-Unis avec Haïti », département d'État des États-Unis, 5 septembre 2024, www.state.gov

(3) Cf., respectivement, Alexandra Sharp, « UN approves foreign intervention in Haiti », *Foreign Policy*, Washington, DC, 3 octobre 2023, et « No to blackface imperialism. Yes to Haitian sovereignty », 25 août 2023, <https://blackallianceforpeace.com>

(4) Lire Jean-Christophe Servant, « Au Kenya, la présence contestée de l'armée britannique », *Le Monde diplomatique*, octobre 2022.

(5) Ngũgĩ wa Thiong'o, « An open letter to William Ruto », 31 mai 2024, <https://ashenewsdaily.com>

(6) « Haïti. Lettre ouverte à tous les membres du Conseil de sécurité concernant le déploiement d'une force internationale de sécurité en Haïti », 18 août 2023, www.amnesty.org

(7) « Haitians resist foreign intervention as US pushes for unelected "Transition Council" to rule island », 3 avril 2024, www.democracynow.org

(8) Lire Jake Johnson, « La bataille d'Haïti n'est pas finie », *Le Monde diplomatique*, décembre 2021.

(9) Cité par Caroline Kimeu et Tom Phillips, « "It's mission impossible" : Fear grows in Kenya over plan to deploy police to Haiti », *The Guardian*, Londres, 28 mars 2024.

(10) « Haitian prime minister resigns as gang leader "Barbecue" steps into power vacuum », 12 mars 2024, www.itv.com

(11) Dánica Coto et Evens Sanon, « Haiti sees a rise in killings and police executions with children targeted, UN says », Associated Press, 30 octobre 2024.

AU BOULOT...

« L'Histoire de Souleymane », de Boris Lojkine, évoque la condition de livreur clandestin (page 15). « Au boulot ! », de Gilles Perret et François Ruffin, confronte une grande bourgeoisie pleine de certitudes aux femmes qui tiennent debout le pays pour un smic (page 17). Le succès en salles de ces longs-métrages suggère une attention nouvelle aux réalités du travail, sa précarité ou ses dangers (page 18). Mais, quand le pouvoir en

France exige plus d'efforts pour combler les déficits – des jours de carence en moins, sept heures de travail gratuit en plus –, quand le secteur européen de l'automobile flanche (page 16), le fossé se creuse entre deux rapports au salariat ; entre ceux qui le fuient (page 15) ou s'interrogent sur leur vocation (pages 1 et 14) et beaucoup d'autres, fondés à ne vivre leur travail que comme une injustice (ci-dessous).

Tout ce qui nous sépare

PAR GRÉGORY RZEPSKI

EN être privé, une malédiction ; en avoir, trop souvent un supplice quand le travail donne le sentiment de se noyer dans un océan de tâches abrutissantes, surnuméraires, pénibles, dépourvues de sens. Depuis les années 1980, les gouvernants français contribuent à faire du salariat une expérience de l'injustice. Et consolident cette alternative : ça ou rien.

Cet automne, dans l'automobile, la chimie ou la grande distribution, les annonces de réduction d'effectifs se succèdent. Le ministre de l'industrie Marc Ferracci redoute des disparitions de postes par dizaines de milliers. La secrétaire générale de la Confédération générale du travail (CGT) Sophie Binet table, elle, sur 150 000 suppressions. Pourtant, malgré la conjoncture européenne en berne et l'échec patent de sa politique, le gouvernement accélère : le temps de travail devrait augmenter ; le nombre d'agents, diminuer dans plusieurs services publics – dont celui de l'emploi. Au Parlement, une majorité très relative défend, encore et toujours, les allègements de cotisations sociales. Cette mesure inefficace – qui consiste à dispenser partiellement les employeurs de leur obligation de payer les salariés puis de restructurer l'exonération à l'État – a coûté 80 milliards d'euros aux finances publiques en 2023, c'est-à-dire au contribuable (1).

Les dirigeants français s'acharnent à abaisser le « coût du travail » (les salaires et la protection sociale) au nom de la compétitivité. Cette politique toujours échoue, à défendre l'emploi de qualité comme à doper les exportations – hormis de rares produits, dans le luxe, l'aéronautique... Les entreprises, elles, conduisent leurs propres stratégies low cost : elles délocalisent, sous-traitent, évincent les salariés âgés et intensifient le travail de ceux qui restent. La pression s'accroît aussi sur les fonctionnaires – toujours plus « évalués » et dévalués – ainsi que sur les chômeurs – toujours plus contrôlés et moins indemnisés. Car des économies sur le budget de l'État comme sur celui de l'assurance-chômage doivent compenser les aides aux entreprises ou les baisses d'impôt.

Ces dispositions reconduites depuis trente ans ont du reste deux conséquences moins visibles, mais qui aggravent l'injustice au sein même du salariat : d'une part, une contre-performance française ressort des comparaisons européennes en termes de santé au travail, d'exposition aux risques physiques, d'intensité, d'autonomie, de formation, de perspectives de carrière – au détriment, surtout, des femmes, des ouvriers et des précaires ; d'autre part, la désindustrialisation, les restructurations et la numérisation se traduisent par toujours plus d'entre-soi. Ceux qui se situent à chaque extrémité de la hiérarchie salariale ont de moins en moins de chances de se croiser à la cantine, à la machine à café ou à la photocopieuse (2).

Les personnes chargées des politiques publiques de l'emploi ou du travail ne font pas exception, observe le sociologue Olivier Godechot. Ministres, députés, conseillers, économistes, consultants, ainsi que leurs proches, occupent leurs fonctions dans des univers homogènes où, à l'exception des personnels de services sous-traitants, ils ne croisent pratiquement que leurs semblables. Ce petit monde impose à tous des réformes – comme celle des retraites en 2023 – qui ne l'affaibliront pas vraiment. Et quand il revalorise le travail, c'est pour favoriser les salariés les mieux lotis. Défendre le pouvoir d'achat sous forme d'encouragements à l'intéressement ou au versement de primes – comme, depuis 2019, les versions successives de la prime dite « Macron » – revient en effet à ignorer que les incitations n'incitent que les entreprises les plus profitables. C'est-à-dire celles qui emploient le haut de la hiérarchie des rémunérations.

SOMMAIRE DU DOSSIER

PAGES 1 ET 14 : Un sens du travail, mais lequel ?, suite de l'article de Danièle Linhart.

PAGE 15 : La foi des reconvertis, par Anne Jourdain. Corps prolétaire, par François Bégaudeau.

PAGE 16 : Le silence des usines, par Paolo Valenti.

PAGE 17 : Par-delà l'inégalité hommes-femmes, par Hélène Richard.

Marchands de précarité, par Alexis Moreau.

PAGE 18 : Impunités patronales, par Alexia Eychenne.



JURAJ FLOREK. – « Angyalöld II », 2019

Mais il y a longtemps que la régression sociale n'épargne que les cadres supérieurs. L'instauration des trente-cinq heures leur avait déjà permis de partir en week-end le jeudi ou de mieux coordonner leur vie de couple au moment où l'intensification du travail rendait les métiers physiques, ou répétitifs, plus fatigants ; où, dans le nettoyage et la grande distribution, des horaires désormais fractionnés rallongeaient les temps de trajet domicile-travail. L'organisation des entreprises ou du service public connaît aujourd'hui pareilles évolutions. « Alors que la pratique du télétravail [s'était] diffusée durant la crise sanitaire auprès de populations qui en étaient auparavant très éloignées », constate une récente étude du ministère du travail, elle [s'est recentrée] en sortie de crise. » Les cadres représentent 65 % des six millions de salariés en distanciel, les diplômés du supérieur 97 % (3). Symbolique ou matérielle, la distance au travail relève plus que jamais du luxe.

Les travailleurs aux fonctions non éligibles à ce dispositif pourraient, certes, obtenir une compensation. Entre 2020 et 2023, le nombre d'accords d'entreprise instaurant la semaine en quatre jours a été multiplié par cinq, avec souvent, pour une partie de l'effectif, dont les cadres, télétravail systématique le vendredi et, pour les autres, la semaine du lundi au jeudi. Aux premiers, constate la chercheuse Pauline Grimaud, qui a épluché le détail des accords, le « bien-être au travail » promis par les premiers paragraphes des préambules ; aux seconds, des semaines compressées ou intensifiées (4). La séparation s'accroît donc au sein du salariat à l'avantage des employés les plus qualifiés et parfois à leur initiative.

Lorsque près de la moitié des cadres du privé se disent prêts à quitter leur entreprise si elle supprimait le télétravail, ils savent le rapport de forces confortable, ou peu risqué, grâce à un chômage à 3,5 % et des postes concentrés dans des services à forte valeur ajoutée – à 44 % –, bien sûr télétravaillables (5). Les métiers que le Bureau international du travail (BIT) définit pourtant comme « essentiels » se trouvent dans une situation assez différente car, précisément, non télétravaillables et exercés là où l'activité ne peut s'interrompre : personnels de santé

ou de sécurité, travailleurs du nettoyage, du commerce ou encore des transports... Leurs huit millions de titulaires – plus du quart de l'emploi en France, souvent des femmes, souvent immigrées dans un secteur comme l'aide à domicile – perçoivent des rémunérations inférieures de presque 20 % à la moyenne des salariés. Ils subissent aussi davantage la précarité, le temps partiel ou les horaires atypiques (6).

DEPUIS le Covid, les autorités claironnent avec la plus grande hypocrisie la nécessité de mieux reconnaître ces travailleurs des première et deuxième lignes. Car, simultanément, les pouvoirs publics alimentent un modèle d'emploi qui dégrade les conditions de travail en bas de l'échelle : promue par l'Union européenne à travers la stratégie de Lisbonne puis « Europe 2020 » et centrée sur l'innovation technologique, cette approche augmente la qualité de l'emploi déjà qualifié mais réduit celle des employés et des ouvriers, ainsi que leur rémunération (7). Certes, l'intelligence artificielle menace à présent les compétences des juristes, des journalistes ou des informaticiens ; mais les travailleurs de la logistique ou de l'automobile éprouvent depuis un moment, jusque dans leur corps, les conséquences de l'automatisation : la déqualification, l'intensification ou la perte d'autonomie.

Et, lorsqu'ils craquent ou se mettent à la faute, les salariés ne sont pas non plus logés à la même enseigne. Les bas revenus travaillent plus souvent dans les établissements de petite taille, où les syndicats sont faibles. Une rupture conventionnelle leur rapporte sensiblement moins d'argent : 57 % des cadres perçoivent alors une somme supérieure d'au moins 5 % à l'indemnité légale – contre 17 % des ouvriers, 19 % des employés. Enfin, explique l'avocate Rachel Saada, l'instauration d'un barème d'indemnisation aux prud'hommes en 2017 a contribué à « ériger le recours à cette juridiction en privilège réservé aux cadres bien payés » : pour les travailleurs aux revenus modestes et à l'ancienneté réduite, soit la majorité d'entre eux, les montants maximaux prévus en cas de licenciement ne permettent plus de réparer le préjudice subi (8).

Ainsi, toujours davantage, les expériences du travail séparent le salariat, renvoient même à des ordres de réalité différents. Dès lors qu'ils ambitionnent de représenter tous les travailleurs, les syndicats esquivent cette inégalité. Comme d'ailleurs les partis politiques. Les résultats aux dernières élections législatives de juin 2024 éclairent-ils cette discrétion ? Au premier tour, les candidats du Nouveau Front populaire (NFP) ont recueilli, d'après l'Ipsos, 37 % de suffrages auprès des « bac + 3 et plus », 17 % chez les non-bacheliers. Et la différence trouve sa traduction dans le vote selon la profession : 34 % des cadres, mais seulement 21 % des ouvriers ont choisi un candidat de gauche. Vous avez dit « populaire » ?

(1) Cf. « On n'arrête pas l'éco », France Inter, 9 novembre 2024, et « Nous sommes au début d'une violente saignée industrielle », *La Tribune du dimanche*, Paris, 10 novembre 2024 ; cf. aussi Simon Arambourou, « En finir avec le tabou des exonérations de cotisations, multipliées par cinq en vingt ans », 23 octobre 2024, www.alternatives-economiques.fr

(2) Cf. Bruno Palier, « Comment les stratégies low cost à la française ont intensifié et abîmé le travail », Christine Erhel, Mathilde Guergoat-Larivière et Malo Mofakhami, « La qualité de l'emploi et du travail : une contre-performance française ? », ainsi qu'Olivier Godechot, « Des lieux de travail de plus en plus ségrégués », dans Bruno Palier (sous la dir. de), *Que sait-on du travail ?*, Presses de Sciences Po, Paris, 2023.

(3) Mikael Beatriz et Louis-Alexandre Erb, « Comment évolue la pratique du télétravail depuis la crise sanitaire ? », *Dares Analyses*, n° 64, Paris, novembre 2024.

(4) Pauline Grimaud, « La semaine de 4 jours : travailler moins tout en travaillant... plus ? », *Connaissance de l'emploi*, n° 199, Noisy-le-Grand, septembre 2024.

(5) « Portrait statistique des cadres du secteur privé. Édition 2023 », Association pour l'emploi des cadres (APEC), 9 novembre 2023, <https://corporate.apec.fr> ; cf. aussi « Pour les cadres, le télétravail n'est plus une option », APEC, 28 mars 2024, www.apec.fr

(6) Thomas Amossé et Christine Erhel, « Des métiers essentiels mais une faible qualité du travail et de l'emploi », dans Bruno Palier (sous la dir. de), *Que sait-on du travail ?*, op. cit. ; cf. aussi « La valeur du travail essentiel. Emploi et questions sociales dans le monde », Bureau international du travail (BIT), 2023, www.ilo.org

(7) Richard Duhautois, Christine Erhel, Mathilde Guergoat-Larivière et Malo Mofakhami, « Quels sont les effets des innovations sur l'emploi dans les entreprises françaises ? », *Connaissance de l'emploi*, n° 146, mars 2019.

(8) Rachel Saada, « Vers un travail sans droit », dans Antony Burlaud, Allan Popelard et Grégory Rzepki, *Le Nouveau Monde. Tableau de la France néolibérale*, Éditions Amsterdam, Paris, 2021. Cf. aussi Tristan Paloc, « Les ruptures conventionnelles en 2021. De nouveau en hausse après la crise sanitaire », *Dares Résultats*, n° 37, Paris, 2 août 2022, ainsi qu'« Emploi, chômage, revenus du travail. Édition 2024 », Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 22 août 2024, www.insee.fr

Un sens du travail, mais lequel ?

(Suite de la première page.)

Mais est-ce ainsi que les jeunes vivent ? Et quel sens donner à leur quête de sens ? Au demeurant, les générations précédentes s'en moquaient-elles ? Longtemps, à coup sûr, une approche schématique et abstraite du problème a prévalu, celle des économistes. Psychologues et sociologues s'accordent désormais à considérer qu'« un travail a du sens s'il nous permet de nous sentir utile, de nous reconnaître dans ce que nous faisons en respectant les règles du métier et l'éthique commune, et de développer nos habiletés et notre expérience (2) ».

Telle serait la quête. Sauf que prévaut le salariat sous contrat ou statut de fonctionnaire ; bref, subordination et obéissance. Quand la finalité de notre travail nous échappe – décidée ailleurs, en tout cas par quelqu'un d'autre, parfois contre nos convictions –, à quoi bon se préoccuper de son sens ? Il faudrait, nous dirait-on, toujours raison garder, donc distinguer sens subjectif et objectif. Mais est-ce si sûr ? Pourquoi consentir à leur séparation ? Pourquoi se résigner à leur probable carambolage, comme le colonel Nicholson dans *Le Pont de la rivière Kwaï*, ou comme les ouvriers des économies occidentales tout au long des « trente glorieuses » ?

Alors triomphent le taylorisme et le fordisme, un travail parcellisé, répétitif au bureau, brutal en atelier. *Élise ou la Vraie Vie* (1967), de Claire Etcherelli, évoque l'usine Citroën, porte de Choisy à Paris, en pleine guerre d'Algérie, la violence et le racisme qui y sévissent. C'est usant, frustrant... mais on accède au confort, à la société de consommation, dans une période d'après-guerre et de reconstruction. L'intensification permanente comme l'assujettissement total semblent acceptables quand les lendemains chantent et que les syndicats arrachent de régulières augmentations.

Des travailleurs dépourvus de toute autonomie font-ils des consommateurs et des citoyens heureux ? À la même période, par souci de cohérence, et partant de dignité, beaucoup cherchent à reconquérir une identité professionnelle qui les valorise. Et notamment à opposer le travail réel au travail prescrit. Ceux-là subvertissent l'organisation par l'introduction de manières de faire, de réaménagements, et ainsi manifestent l'importance d'une contribution qui ne procède pas que des ordres mais aussi de l'ingéniosité ouvrière, de l'expérience, des savoirs individuels ou collectifs.

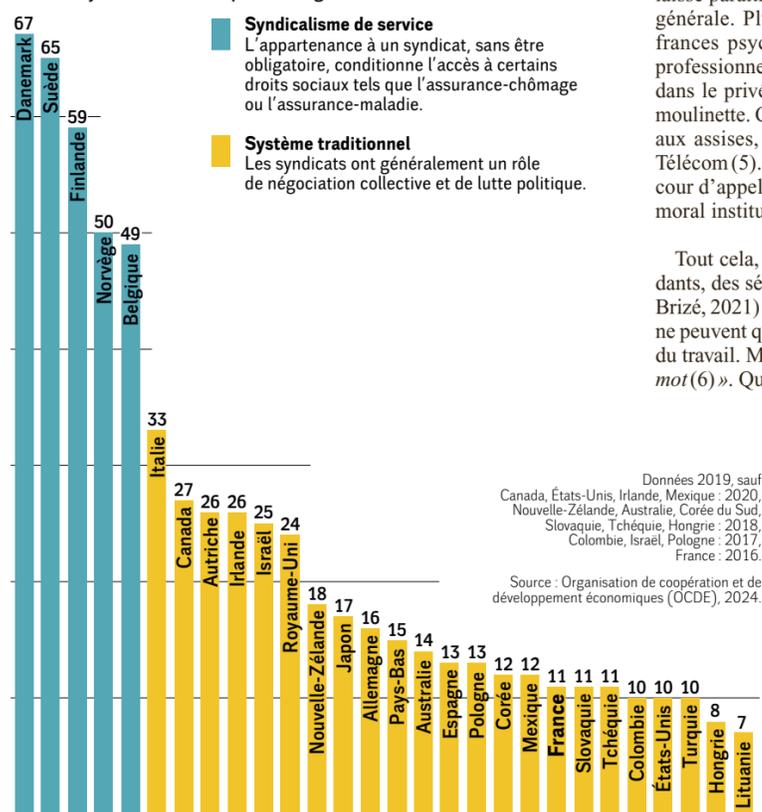
« J'AI DONNÉ TANT D'ANNÉES À MON ENTREPRISE. ET VOYEZ CE QU'ILS ME FONT... »

Quelques anciens élaborent puis transmettent les tours de main, voire les ruses. Aux plus jeunes, ils inculquent aussi la solidarité et le goût de la convivialité. Il faut se réapproprié le temps. Faire la vie plus supportable. En 1978, dans *L'Établi*, Robert Linhart revenait sur son établissement comme ouvrier spécialisé (OS), dix ans auparavant, dans la même usine Citroën de la porte de Choisy : il y décrivait la virtuosité de trois OS yougoslaves capables de tenir à deux leurs trois postes – et donc d'autoriser à chacun, à tour de rôle, une pause cigarette ou quelques mots doux aux ouvrières des sièges, pas loin de la chaîne.

Le travail « réorganisé » défie les ingénieurs, leur prétention à régenter le travail des autres. Comme un pied de nez à ceux qui considèrent les ouvriers comme des pions ; les pions feront mieux, plus vite, parfois jusqu'au don d'eux-mêmes. « J'ai donné tant d'années à mon entreprise, entendra-t-on plus tard. Et voyez ce qu'ils me font... » Quand les usines fermeront, en effet, ça deviendra cruel. Mais ne l'était-ce pas d'emblée tant toutes ces tentatives ont vocation à s'épuiser, en raison même de leur efficacité ? Au fond, ne sauvent-elles pas la mise à une organisation dysfonctionnelle, conçue dans le déni de la dignité ouvrière ?

Le syndicalisme à la peine

Taux de syndicalisation en pourcentage des salariés



JURAJ FLOREK. – « Angyalföld II », 2019

La preuve par les grèves du zèle – quand on s'en tient aux seules prescriptions – et les résultats qui ne manquent pas de chuter. Pour retrouver du sens, les travailleurs s'usent à renforcer une organisation qui les maltraite. Rien d'étonnant à ce que ça craque en Mai 68. L'avènement de la société de consommation ne suffit pas à compenser la dureté d'un travail dominé, malgré tout, par la subordination objective du sens au capital. La révolte des jeunes porte, au départ, cette « critique artiste (3) ». Puis entraîne tous les autres dans une grève générale de trois semaines avec occupation d'usines. On ne perdra plus sa vie à la gagner.

Porté au consensus, l'encadrement change de registre. Dès la fin des années 1970, et tout au long des décennies suivantes, il investit la culture ou l'éthique : on se battra « pour la boîte », on défendra les emplois tout en amenant chacun à « grandir dans l'entreprise », à « sortir de sa zone de confort », à se révéler à soi-même autant qu'à sa hiérarchie. Le management impose un autre sens qui sollicite l'intime, la capacité de chacun à relever des défis – imaginés par la hiérarchie – ou à s'adapter – aux changements incessants –, en renouvelant toujours ses compétences, en magnifiant chaque fois sa résilience. Les ressources humaines et des bataillons de consultants concourent à épanouir le goût de l'autonomie, de l'audace... pour mieux imposer les procédures, les protocoles, les process, les codifications, les spécifications, le reporting, le benchmarking, les bonnes pratiques.

Dans les allées des entrepôts, celles de l'*open space*, à la caisse ou au standard, un autre bonheur s'inventerait : non plus celui tiré de la consommation ou de la croissance perpétuelle, plutôt la satisfaction narcissique du sentiment de sa propre valeur. Voici venu le temps des « employés du mois », des primes de performance, des bonus, des challenges ; ou, dans une société de l'ego, le temps des émotions au travail (4). Sauf que cette reformulation managériale nie la réalité du sens objectif autant que la subjectivité du travailleur. Et donc n'a aucun sens.

Quand une rupture comme celle des confinements de 2020-2021 laisse paraître en creux cette vérité, on n'assiste pas à une autre grève générale. Plutôt à l'expression d'un gigantesque mal-être, de souffrances psychiques ou physiques dans toutes les catégories socio-professionnelles ; à la révélation de très nombreux cas de harcèlement, dans le privé mais aussi dans un secteur public à son tour passé à la moulinette. Comme parfois l'Hexagone s'enflamme pour les faits divers aux assises, il se passionne pour le procès des dirigeants de France Télécom (5). En 2022, à la suite de tragiques suicides de salariés, la cour d'appel de Paris confirme leurs condamnations pour harcèlement moral institutionnel.

Tout cela, la jeunesse doit le savoir. Des stages ennuyeux ou dégradants, des séries comme *The Office*, le film *Un autre monde* (Stéphane Brizé, 2021) ou encore la lecture de *Bullshit Jobs* (David Graeber, 2018) ne peuvent que lui avoir inculqué une vision noire et tragique du monde du travail. Mais, rappelait Pierre Bourdieu, « la « jeunesse » n'est qu'un mot (6) ». Qui lui aussi peut avoir plusieurs sens, parfois incertains...

Le sociologue Camille Peugny constate ainsi que, lorsqu'on interroge les travailleurs européens de moins de 30 ans « sur les aspects qui leur semblent importants pour un emploi, leurs réponses ne se distinguent pas vraiment de celles formulées par les plus âgés ». En effet, « 80 % d'entre eux estiment important d'avoir l'impression de réussir quelque chose dans le cadre du travail, et près de 60 % apprécie de pouvoir prendre des initiatives. Pour autant, ces proportions sont tout à fait comparables à celles observées parmi les 30-59 ans » (7). Au sein même de la jeunesse, par ailleurs, le rapport au travail varie, notamment sur des bases sociales. « Il est probablement plus facile de faire preuve d'une certaine distance à l'égard du travail lorsque la perspective d'en être privé est relativement peu probable », observe Peugny.

De nombreux jeunes gens entendent surtout échapper aux servitudes du salariat et à ses injonctions. Ils ne cherchent pas à transformer le travail salarié – qui concerne près de 90 % des actifs – mais à s'en affranchir dans une sorte de sauve-qui-peut individuel. C'est le choix de l'indépendance, du free-lance, de l'autoentrepreneuriat, ou celui, plus contraint, de l'ubérisation. Les semblants d'autonomie qu'ils y trouvent leur coûtent quelques protections sociales. Mais les évolutions législatives récentes encouragent ce virage, de la création du statut d'autoentrepreneur à la possibilité, pour lancer son activité, de récupérer une partie de ses indemnités-chômage sous forme de capital.

Une autre jeunesse se contente, elle, du salariat et adresse l'essentiel de ses reproches à la « modernité » managériale. Ne suffirait-il pas de revenir à une hiérarchie fondée sur l'expertise, à l'appui des subordonnés, à une gestion plus collective et plus rationnelle, pour limiter la mise en concurrence, la personnalisation du rapport au travail, pour atténuer les trop fortes incitations émotionnelles au dépassement de soi ? Ceux-là voudraient progresser, gagner en compétences, dans des conditions apaisées nécessaires à la qualité de ce qu'on leur demande de faire. Ils se satisfont du lien de subordination, ils n'interrogent pas la finalité du travail.

« C'EST TRÈS PRATIQUE, LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, POUR DONNER UNE FINALITÉ À SON EXISTENCE »

D'autres, en revanche, la questionnent d'emblée. Ils prennent le virage de l'économie sociale et solidaire (ESS). La chercheuse Émilie Veyrat montre comment elle constitue, pour une jeunesse diplômée des grandes écoles, une nouvelle filière de distinction, qui mêle excellence et réalisation de soi. Elle cite Gabriel, 26 ans, cadre supérieur d'une association de défense de l'environnement : « On est tous en quête d'utilité et de sens par le travail. C'est très pratique, le changement climatique, pour donner une finalité à son existence (8) ». Souvent, tout de même, les jeunes retrouvent dans l'ESS les mêmes conditions d'emploi imposées par le management moderne – censées aider le secteur associatif à survivre... Quand les bénévoles se montrent enclins à mettre la pression et à intensifier le travail, c'est pour la bonne cause (9) !

Il y a enfin, dans une perspective un peu différente, ce que la journaliste Marine Miller appelle la « révolte des élites » (10) : des diplômés des meilleures écoles qui posent la question du sens du travail dans les termes de l'écologie ou du sociétal. Ils ne feront plus carrière comme leurs parents dans de prestigieuses entreprises, qui imposent à leurs salariés de contribuer à la mise en danger de l'humanité. Ils feront plutôt des métiers manuels, fatigants mais utiles à la planète, permaculteur ou boulanger bio.

De ceux-là, parfois on sourit. De ceux-là et de tous les autres, souvent on s'impatiente. Du parti pris de se préserver soi-même de la maltraitance plutôt que de changer le monde du travail, sa finalité et les conditions qu'il impose à presque tous. Bref, d'un choix apolitique. Mais s'agit-il vraiment de choix ? Dans sa diversité, cette jeunesse n'a-t-elle pas en commun de tâtonner, de déjà moins s'en laisser conter ? Et, dans l'affirmation tenace d'un sens subjectif, n'esquisse-t-elle pas un autre sens objectif du travail ? Comme si l'un et l'autre ne devaient pas, toujours et encore, se fracasser.

DANIÈLE LINHART.

(2) Thomas Coutrot et Coralie Perez, « Le sens du travail : enjeu majeur de santé publique », dans *Que sait-on du travail*, Le Monde - Presses de Sciences Po, Paris, 2023.

(3) Luc Boltanski et Ève Chiappello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris, 2011 (1^{re} éd. : 1999).

(4) Aurélie Jeantet, *Les Émotions au travail*, CNRS Éditions, Paris, 2018.

(5) Lire « Appelez-moi maître... », *Le Monde diplomatique*, article inédit, septembre 2019.

(6) Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Éditions de Minuit, 2002 (1^{re} éd. : 1984).

(7) Camille Peugny, « Les jeunes sont-ils des travailleurs et travailleurs comme les autres ? », dans *Que sait-on du travail*, op. cit.

(8) Émilie Veyrat, « Le consensus sur la "recherche d'alignement" : répondre à l'angoisse sans conflictualiser le travail », communication au colloque « Le "sens du travail" : enjeux psychiques, sociaux et politiques de l'activité », Paris, 3 octobre 2024.

(9) Simon Cottin-Marx, *C'est pour la bonne cause ! Les désillusions du travail associatif*, Éditions de l'Atelier, Ivry-sur-Seine, 2021.

(10) Marine Miller, *La Révolte. Enquête sur les jeunes élites face au défi écologique*, Seuil, Paris, 2021.

La foi des reconvertis

Échapper au salariat – qui épuise, abrutit, ennuie – en créant sa propre activité? L'idée séduit, notamment chez les cadres, dont une partie se reconvertisse... dans la «reconversion professionnelle». Un marché porteur, mais fragile.

PAR ANNE JOURDAIN *

«**R**ETROUVEZ du sens au travail», «(Re)donnez du sens à votre vie pro», «Tournez-vous vers un job qui fait sens pour vous»... Après la pandémie de Covid-19, alors que sévit une «grande démission» et tandis que la critique des *bullshit jobs* («boulots à la con») se banalise, l'offre foisonne à destination des salariés en questionnement. Toujours plus d'entreprises proposent d'accompagner les transitions ou les reconversions professionnelles de cadres qui n'y croient plus, s'ennuient, s'épuisent ou désespèrent de continuer à gravir les échelons de la hiérarchie. Pour les aider à trouver le «job de leurs rêves», la gamme de services comporte notamment du coaching – de 1 500 à 4 000 euros la dizaine de séances pour effectuer un travail sur soi.

Si la grande majorité des coachs exercent à leur compte, le plus souvent en tant qu'autoentrepreneurs, certains proposent leurs services d'accompagnement au sein de plus grandes entreprises ou de start-up qui tendent aujourd'hui à structurer le marché, comme Chance, Garantie & Moi ou Primavera. Car la quête de «sens» tient de l'aspiration autant que du produit et fait aujourd'hui l'objet d'une vaste marchandisation. La reconversion professionnelle a ses plates-formes numériques – Je-change-de-métier.com – ou ses podcasts – «Trouver sa voie», «J'peux pas j'ai business», «Maintenant j'aime le lundi». En 2014, le groupe AEF info – présidé par M. Raymond Soubie, ancien conseiller social de M. Nicolas Sarkozy à l'Élysée – créait le salon Nouvelle vie professionnelle, premier événement exclusivement consacré à la reconversion.

* Maîtresse de conférences en sociologie à l'université Paris-Dauphine.

Et les coachs? D'où viennent-ils? Qui sont-ils? D'anciens cadres – eux-mêmes reconvertis à la suite de difficultés professionnelles – forment le gros du bataillon. Fondé sur des valeurs d'altruisme et d'empathie, le coaching est parfois associé au *care* («soin», «attention»). Cette conception explique que, parmi les praticiens experts en transition professionnelle, on trouve 82% femmes (1). Elles disent apprécier la flexibilité attachée au statut d'indépendant, mettent en avant la fin de la subordination salariale. Dans leurs publicités, notamment sur Internet, les coachs érigent souvent leur propre parcours en exemple. La réussite de leur reconversion leur conférerait la légitimité à conseiller d'autres aspirants. Et souvent la projection mimétique opère : de nombreuses personnes coachées finissent par se découvrir une vocation de coach.

Les acteurs du marché de la reconversion s'accordent à présenter les services d'un coach comme indispensables au succès d'une bifurcation de carrière. En avril 2023, sur le site du «salon de la reconversion professionnelle au féminin», Profession*L, on pouvait lire : «*Une évolution professionnelle est une décision qui ne se prend pas seule. (...) Au cours de votre réflexion, vous pourrez ressentir des peurs légitimes, vous mettre vos propres freins. Un accompagnement adapté peut vous aider à les lever et avancer.*» Préalable indispensable à l'investissement dans une formation, il pourrait même en dispenser. Les entreprises de coaching en transition professionnelle se positionnent en effet comme des intermédiaires d'entreprises de formation quand elles ne cherchent pas à s'y substituer (2).

À la suite de l'entrée en vigueur de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, et afin de bénéficier d'un financement de leurs services par le compte personnel de formation (CPF), de nombreux coachs et toutes les start-up de la reconversion professionnelle ont fait qualifier leurs accompagnements en bilans de compétences ou formations sanctionnés par une certification... quand bien même leurs catalogues publicitaires distinguent explicitement leurs offres de la formation ordinaire ou du tout-venant des bilans de compétences, plus techniques, moins humains. Il s'agit de profiter de la manne du CPF, soit plus de 2 milliards d'euros de dépenses publiques par an selon la Cour des comptes (3).

LES COACHS SONT FINALEMENT DES INDÉPENDANTS TRÈS DÉPENDANTS

Un autre dispositif public participe indirectement au développement du même marché. Dans leur ancienne vie de salarié, les coachs ont souvent cumulé des droits au chômage, qu'ils activent lors de leur installation à leur compte, afin de faire face aux débuts incertains de leur activité économique. Si cette ressource joue un rôle déterminant dans la décision de se lancer et contribue à la croissance de l'offre, elle solvabilise aussi la demande. Un coach s'en réjouissait à la tribune lors de l'édition de 2021 du salon Nouvelle vie professionnelle : «*Aujourd'hui, avec Pôle emploi, on est quand même dans une société qui accompagne fortement les transitions professionnelles.*»

Des établissements publics comme France Travail – qui a succédé à Pôle emploi – ou des entités paritaires comme les centres Transitions Pro – qui subventionnent les projets de changement de carrière – contribuent eux-mêmes à valoriser la grande aventure de la reconversion professionnelle. «*Deux jours pour changer de métier!*», lisait-on sur l'affiche du salon Générations Reconversion organisé en 2024 par Transitions Pro Île-de-France. Chaque année, en novembre, le ministère du travail organise la Journée nationale de la reconversion, à la même date que le salon Nouvelle vie professionnelle... auquel il participe et qu'il promeut sur son site. Bien sûr, ces institutions cherchent d'abord à valoriser la mise en place de leurs propres dispositifs, mais leurs discours et leurs engagements facilitent le développement de l'offre privée d'accompagnement des transitions.

Jusqu'à présent, néanmoins, le coaching en reconversion professionnelle n'a rien du juteux filon. En 2022, 38% des entreprises du secteur ont réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 20 000 euros. «*J'avais 1 300 euros de chômage et j'habitais chez mes parents, ce qui m'offrait le luxe de ne payer aucun loyer ni rien du tout. Donc, j'ai démarré le coaching,* raconte Marion (4). *C'était chouette, j'ai dû avoir six ou sept clients. Mais j'étais à 65 euros la séance, ça fait 4 000 euros en chiffre d'affaires. On enlève 25% de charges d'autoentreprise, donc, en un an, voilà à peu près le bénéfice. Bref, c'est super pour démarrer une entreprise et se l'approprier, mais ce n'est absolument pas viable. Sans le chômage à côté...*»

Les coachs sont finalement des indépendants très dépendants : leurs entreprises ne se maintiennent le plus souvent que parce qu'elles reposent sur des ressources économiques issues du salariat (allocations-chômage, revenus d'un conjoint ou de parents salariés...). La minorité qui s'en sort, voire réussit, multiplie les casquettes : consultants, formateurs, coachs d'entreprise... Arrimé à d'autres marchés connexes par nécessité, le marché du coaching en reconversion professionnelle ne se suffit pas à lui-même. D'où une forte rotation des effectifs. Fatiguée par le travail promotionnel sur les réseaux sociaux et plus généralement par la recherche tous azimuts de clients, Marion a décidé de redevenir salariée. Son diplôme initial dans les ressources humaines lui a permis de décrocher un poste de conseillère en évolution professionnelle. Se pose alors la question du soutien public au secteur : loin de sécuriser les parcours professionnels, comme les discours qui l'accompagnent le prétendent, cette dépense contribue à l'expansion des nouveaux marchés de l'indépendance et participe au développement de la précarité du travail.

(1) Enquête par questionnaire menée en 2023 et 2024 auprès de 800 coachs réalisant des accompagnements de transitions professionnelles.

(2) «Comment les coachs individualisent les maux du travail», *La Nouvelle Revue du travail*, n° 25, Paris, 2024.

(3) «La formation professionnelle des salariés», Cour des comptes, 30 juin 2023, www.ccomptes.fr

(4) Le prénom a été changé.

Corps prolétaire

Ne rien méconnaître de la réalité sociale que décrit un film implique-t-il qu'il faille s'en détourner? Sauf à ignorer le rôle politique de la mise en chair du savoir, non. Comme le suggère le visionnage de «L'Histoire de Souleymane».

PAR FRANÇOIS BÉGAUDEAU *

EN première approche, le titre se lit comme un pléonasme. Si «histoire» est synonyme de «vie», *Souleymane* aurait suffi. Sauf qu'en l'occurrence *L'Histoire de Souleymane* n'est pas la vie de Souleymane, livreur guinéen que cette fiction suit sur deux jours, mais l'histoire qu'il invente pour un entretien avec une fonctionnaire de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra). Annoncé en préambule, ce face-à-face de plomb offre au film son climax. Nerveux, noué, poignant, Souleymane récite son parcours : arrêté dans une manifestation puis emprisonné en tant que cadre d'un parti d'opposition, il a dû fuir la Guinée-Conakry pour sauver sa peau. La jeune femme qui l'écoute et transcrit ne le croit pas. Ce récit jalonné de dates anormalement précises sonne faux. Un récit-type, comme il y a des lettres-types.

Perversité du monde social qui réproche les filouteries auxquelles il vous accule. Perversité du recruteur qui en entretien d'embauche reproche au postulant ses réponses hypocrites et formatées. Perversité d'une garde à vue qui pousse à des aveux qui causeront votre perte. Perversité d'un directeur de casting qui vous enjoint d'être naturel. Si Souleymane dit la vérité pendant son entretien, cette sorte de casting, son dossier sera refusé et il devra quitter la France. Il n'obtiendra l'asile qu'au prix du mensonge, lui qui a promis à sa mère de ne jamais mentir. Le monde social est faux, le marché du travail est un marché de dupes.

Contre cette fausseté structurelle, le réalisateur Boris Lojkin fait en extrême le pari de la vérité. À l'invitation de son interlocutrice exaspérée, le sans-papiers délaisse l'histoire pipeau pour l'histoire vraie : sa mère tombée malade à la suite du départ du père, ou délaissée parce que malade, la nécessité de gagner davantage pour la soigner, la décision de traverser le Mali vers la Libye, où la violence subie le pousse vers la France via l'Italie.

* Écrivain, auteur de *Comme une mule*, Stock, Paris, 2024.

La stratégie de la vérité sera-t-elle payante? Le scénario ne livre pas le verdict administratif, reportant le poids de la décision sur le spectateur. Le pari sur la vérité est un pari sur la commune décence morale de l'audience. Qui resterait de marbre devant la chaîne de tuiles qui a jeté «Souleymane-de-Paris» dans l'enfer du travail à la tâche à quatre mille kilomètres de chez lui? Qui, même mentalement, oserait décréter le renvoi au pays d'un individu sur lequel pèse déjà un emboîtement infini de pressions, qu'elles viennent de la plate-forme de livraison de repas qui le saigne, du roué Camerounais qui lui sous-loue son compte, de l'ombrageux mentor qui lui fournit et facture des faux papiers?

Comptons tout de même sur un «spectateur de droite» pour retomber sur ses pattes. Celui-là trouvera bien le moyen de voir dans le mensonge de Souleymane non la pieuse manœuvre d'un homme acculé, mais l'illustration criante de l'exploitation abusive du statut de réfugié politique. Il pourra aussi brandir le principe de réalité : tout cela est bien triste, ce jeune Africain est absolument sympathique, et on souhaite un prompt rétablissement à sa maman, mais, voyez-vous, *pas toute la misère du monde.*

Sachant que la probabilité qu'existe un spectateur de droite de *L'Histoire de Souleymane* approche zéro. On connaît le profil du public agréé par un film de cette catégorie : braves gens venus là sur la prescription d'un média de gauche, sur le conseil d'une copine intermittente du spectacle, sur la base d'une conversation en salle des profs ou salle de soins, et tout disposés à compatir au sort d'un travailleur nomade. Vase clos du film social : il ne touche que des déjà-touchés, ne prêche que des convertis.

Quel intérêt, alors? Que peut donc apporter *L'Histoire de Souleymane* aux acquis à la cause? Du corps. Pas seulement celui d'Abou Sangaré, acteur amateur qui incarne ici un personnage très proche de lui. Aussi le corps de ce pan emblématique du marché numérisé. Le public prévisible du film, plutôt informé, connaît à peu près la situation des livreurs de plate-forme, mais, par la grâce d'une fiction en lisère du documentaire, son savoir se fait chair. Ce qu'il a lu quelque part ou aperçu dans un reportage, le déjà-convaincu est ici convié à l'éprouver. Le fait de l'esclavage moderne devient un fait sensible. On savait les risques pris pour accumuler les courses dérisoirement rémunérées, mais



JURAJ FLOREK. – «Bruxelles - Avenue Louise», 2024

ainsi collé aux basques de Souleymane hors d'haleine, comme jadis la caméra subjective des Dardenne à celles de leur héroïne Rosetta, on les vit, on tremble d'un énième feu rouge grillé, on tord le cou pour éviter un camion. On fatigue.

Le tourbillon de la première heure donne surtout une mesure exacte de ce phénomène connu mais par trop abstrait : les marchands volent aux prolétaires leur force de travail, mais d'abord leur temps. Le temps nocturne voué à se recharger. Le temps diurne strictement minué, balisé, tracé, jusqu'à l'horaire impérieux du bus de ramassage social. Littéralement : Souleymane n'a pas une minute à lui. Rivé à cet homme suspendu aux diktats de son téléphone, le bien nommé *Histoire de Souleymane* n'augmente pas notre savoir, à quelques détails près, mais notre sensibilité. Et une riieuse ironie nous souffle que nous n'avons pas perdu notre temps.

Zéro heure

Enfin le Royaume-Uni soulagerait – un peu – les travailleurs de l'incertitude du lendemain ? Le nouveau gouvernement travailliste entend encadrer le recours aux contrats dits « zéro heure » (ZHC). Leurs clauses contraignent les salariés à attendre qu'on les sonne, sans rémunération, sans garantie d'heure. Conçus dans les années 1980 pour permettre aux entreprises de s'arranger des fluctuations de l'activité, ces contrats concernent aujourd'hui un million de Britanniques, soit 3 % des salariés (1). L'hôtellerie, les soins à domicile et le transport en abusent, au détriment d'un personnel plus jeune, plus féminin et moins qualifié que celui des autres secteurs.

Parmi ces travailleurs, 75 % subissent des difficultés financières liées au travail imprévisible, et 52 %, des annulations moins de vingt-quatre heures à l'avance, le plus souvent sans compensation, 76 % estiment avoir dû travailler souffrants, et 66 % cherchent un emploi supplémentaire – en 2015, une loi a supprimé les clauses d'exclusivité (2). Selon la Work Foundation, moins d'une personne sur dix ainsi employée dispose d'un revenu stable et des protections de base, et les deux tiers des mères rapportent des difficultés à concilier garde d'enfants et emploi (3).

La précarité des ZHC renvoie à celle, plus générale, qui tend à prévaloir au sein du monde du travail au Royaume-Uni. Ainsi, en 2022, dans les ménages où au moins une personne travaille, 15 % des adultes vivent sous le seuil de pauvreté (4). La santé de ces travailleurs pauvres tend à se dégrader plus vite, au risque de l'inaptitude. En 2024, le nombre de personnes inactives pour des raisons de santé prolongées atteint 2,8 millions – 700 000 de plus qu'avant la pandémie (5). Ce phénomène, attribué au stress, au Covid long et aux délais d'attente au sein du système de santé publique (NHS), touche particulièrement les femmes et met en évidence un cercle vicieux entre précarisation du monde du travail et dégradation de la santé.

Pour commencer à en sortir, le gouvernement de M. Keir Starmer prévoit l'adoption de son projet de loi début 2025. Mais elle sera suivie pendant deux ans d'une consultation des entreprises et des syndicats, ce qui pourrait retarder l'entrée en vigueur des mesures. L'incertitude va donc continuer de peser.

ESTEBAN CHEVALIER (Journaliste.)

(1) Patrick Brione, Stephanie Cunningham et Khadijah Zaidi, « Zero-hours contracts », Bibliothèque de la Chambre des communes, Londres, 4 octobre 2024, <https://commonslibrary.parliament.uk>

(2) Peter McLeod, « Over 8 in 10 zero-hours contract workers want regular hours », Trade Union Congress, Londres, 30 août 2024, www.tuc.org.uk

(3) Asli Atay Budak, Rebecca Florisson, Alice Martin et George Williams, « Zero choices : Swapping zero-hour contracts for secure, flexible working », 20 mars 2024, Work Foundation, www.lancaster.ac.uk/work-foundation

(4) « UK poverty 2024 », Joseph Rowntree Foundation, 23 janvier 2024, www.jrf.org.uk

(5) « Labour market overview, UK statistical bulletins », Office for National Statistics (ONS), novembre 2024, www.ons.gov.uk

PRÉCARITÉ GÉNÉRALE. Témoignage d'un rescapé de l'université. – Charles Bosvieux-Onyekwelu

Textuel, Paris, 2023, 128 pages, 16,90 euros.

D'un milieu favorisé, passé par l'École normale supérieure, Sciences Po, rien ne semblait prédestiner l'auteur à la précarité. Après sa thèse, il enchaîne les postes à temps partiel, quatre vaines campagnes de recrutements à l'université, quatre autres au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), qui le titularise en 2020, à 38 ans. Le sociologue raconte sa « galère », semblable à celle subie par des milliers de chercheurs : l'enchaînement de contrats courts à des centaines de kilomètres de chez soi, les retards de paiements – parfois de plusieurs années –, la vie personnelle mise de côté, le « chantage au poste » typique du *hope labour*, l'exploitation fondée sur l'espérance de meilleurs lendemains... Car l'auteur interroge l'extension du domaine de la précarité dans le monde universitaire et au-delà. Jusqu'à l'émergence d'une nouvelle classe, le précaire ? Peut-être pas. Mais, sous forme de stages, de travail bénévole ou de vacances, la « condition d'insécurité sociale durable » affecte toujours plus de travailleurs, en France comme à l'étranger. Si sa durée ne cesse de s'allonger, elle frappe les jeunes en particulier. Depuis quarante ans, le taux de précarité des moins de 25 ans a été multiplié par trois.

E. C.



JURAJ FLOREK. – « Angyalföld Demolition - Dude Had Day Off » (Angyalföld en démolition - Le type avait un jour de congé), 2020

Le silence des usines

Une usine ferme, les ouvriers manifestent, l'État dit son impuissance. Les larmes coulent et, bientôt, la poussière s'accumule. « Ainsi va la vie », expliquent les médias, toujours disposés à taire la nature politique des choix du pouvoir. Comme celui de saper le travail et de briser les bastions ouvriers du Nord-Ouest italien, par exemple.

PAR PAOLO VALENTI *

ON l'appelait le « Detroit italien ». Pendant des décennies, Turin fut l'un des cœurs battants de l'industrie automobile européenne. C'est dans cette ville du Piémont, dans le nord-ouest du pays, qu'est née Fiat (Fabrique italienne automobile de Turin), il y a cent vingt-cinq ans, avant de devenir la plus grande entreprise à l'échelle nationale. En 1967, au plus fort du miracle économique italien, l'usine de Mirafiori, dans le sud de la ville, produisait 5 000 voitures par jour et employait 52 000 personnes. Désormais, le silence règne dans une grande partie du site : avec une production au plus bas, la moitié des 3 millions de mètres carrés de surface sont à l'abandon, et la plupart des 33 portails qui accueilleraient autrefois un flux continu d'ouvriers et de matériel restent fermés.

« C'est une lente agonie », résume M. Giacomo Zulianello, réceptionnaire à la Carrozzeria, l'atelier d'assemblage des voitures au sein de l'usine. Depuis ses débuts sur la chaîne de montage, en 1985, il a vécu au rythme des transformations successives de l'entreprise : les acquisitions de Lancia, Abarth, Alfa Romeo et Maserati, la fusion avec Chrysler en 2014 et, en 2021, l'accord avec le groupe Peugeot-Citroën qui a donné naissance à Stellantis. Nous nous rencontrons au portail 2, après une rare journée de travail : M. Zulianello fait partie des plus de 2 000 ouvriers de la Carrozzeria au chômage partiel depuis 2008. D'après la Fédération italienne des métallurgistes (FIM-CISL), ils n'ont pu travailler que quatorze jours entre juillet et septembre derniers. Après une courte réouverture cet automne, le site pourrait fermer à nouveau jusqu'à l'année prochaine, selon des informations que l'entreprise n'a ni confirmées ni infirmées (1). « Sur les presque 1 700 euros que je devrais gagner, j'en touche 1150, et certains de mes collègues se sont endettés pour financer les études de leurs enfants. »

Mirafiori ne produit plus – et encore, par à-coups – que trois modèles : la Fiat 500 électrique et deux Maserati de luxe. Au cours des neuf premiers mois de cette année, 22 240 véhicules ont été assemblés, soit une diminution de 70 % par rapport à la même période en 2023. L'usine de Turin subit la crise que traversent Stellantis et l'ensemble de l'industrie automobile européenne sous l'effet conjugué de plusieurs facteurs : la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs, la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, la concurrence chinoise croissante, la complexe transition vers l'électrique imposée par l'Union européenne, qui a décrété en mars 2023 l'interdiction de la production de voitures thermiques à partir de 2035.

Mais l'abandon de Mirafiori signe aussi l'échec de la politique industrielle de Rome : depuis octobre 2016, l'État a versé, d'abord à Fiat Chrysler Automobiles (FCA) puis à Stellantis, 100 millions d'euros d'aides pour soutenir la production et éviter les pertes d'emplois dans les sites italiens du groupe, sans compter les prêts garantis et les 900 millions déboursés pour financer le chômage partiel (2). Malgré cela, la société a continué de concentrer les investissements en dehors de l'Italie, alors que la production dans le pays n'a pas cessé de baisser, tout comme le nombre d'employés : de 71 000 il y a vingt ans, on est passé à 42 000. À Mirafiori, il en reste 12 000, soit la moitié des effectifs d'il y a quinze ans, dont 6 000 « cols bleus ».

« Ce qui a manqué et manque encore à la classe politique, c'est une vision. Cela implique de faire des choix, commente l'économiste Renato Lanzetti. Au fil des ans, on a vu se succéder des dizaines de plans, toujours avec des noms différents, qui n'ont fait que dilapider les ressources sans stratégie, sans transparence et sans évaluation de l'impact réel. Au

* Journaliste.

contraire, il faut concevoir la politique industrielle comme un contrat : je te donne cet argent pour faire ceci et je vérifie les résultats. » Le secrétaire turinois de la Fédération des salariés de la métallurgie (FIOM-CGIL), M. Edi Lazzi, estime pour sa part que seul « un "plan Marshall" pour la mobilité électrique » peut relancer l'industrie et sauver Mirafiori : « Nous sommes d'accord avec la limite de 2035, mais il faut que l'État, en partenariat avec le secteur privé, investisse massivement dans les énergies renouvelables et les infrastructures, en commençant par les bornes de recharge. »

Les récentes décisions du gouvernement Meloni semblent toutefois aller dans la direction opposée. La loi de finances présentée fin octobre et actuellement débattue au Parlement prévoit une réduction de plus de 4 milliards d'euros du fonds automobile créé par le gouvernement Draghi en 2022 précisément pour soutenir la reconversion de l'industrie vers l'énergie électrique. Les membres de l'exécutif continuent pourtant de se poser en défenseurs du secteur, sans ménager leurs critiques à l'égard de la direction de Stellantis.

Ces gesticulations ne dissuadent pas les travailleurs et leurs syndicats de dénoncer l'immobilisme du gouvernement. M. Lazzi parle d'une « stratégie de l'abandon » et précise : « Aujourd'hui, l'âge moyen des ouvriers du site est de 56 ans. Si Stellantis continue à ce rythme, en ne proposant que des plans de départs sans embaucher, dans sept à huit ans l'usine s'éteindra d'elle-même sans besoin de licenciements. » M. Zulianello approuve : « Même si c'est leur intention, ils ne diront jamais ouvertement qu'ils veulent fermer Mirafiori car ils se soucient trop de l'opinion publique. Les Agnelli ne possèdent pas deux des principaux quotidiens du pays pour rien. » À travers leur holding Exor, les patrons de Fiat contrôlent en effet *La Repubblica* et *La Stampa* – parmi les titres les plus lus en Italie –, souvent accusés de traiter avec complaisance les sujets liés aux intérêts des propriétaires, notamment la crise de Fiat. Cet automne, après deux grèves à *La Repubblica* en réponse aux ingérences répétées des propriétaires, le groupe de presse a annoncé le départ du directeur de la rédaction et de M. Elkann en tant que président (3).

MÊME LES CHOSES LES PLUS ÉLÉMENTAIRES SONT À CONQUÉRIR

Le 14 novembre dernier, à l'issue d'une rencontre avec le ministre des entreprises et du « made in Italy » Adolfo Urso, les dirigeants de Stellantis Italie ont déclaré que l'entreprise « n'a pas l'intention de fermer des usines en Italie ni de procéder à des licenciements collectifs » et confirmé les engagements pris précédemment sur Mirafiori : la remise en production de la Fiat 500 hybride d'ici à 2025 et l'investissement de 240 millions d'euros pour la transformation de l'usine. « Il n'y a rien de nouveau », dénonce M. Gianni Mannori, responsable du syndicat FIOM-CGIL pour le site. On ne sait toujours pas quand la production reprendra, pour combien de temps, quels volumes, combien de travailleurs, dans quoi cet argent sera investi. Il faut que la présidente Giorgia Meloni convoque Stellantis au Palazzo Chigi (siège de la présidence du Conseil).

À Mirafiori, même les rares départements qui fonctionnent régulièrement ressentent le désengagement progressif de la société. « On a l'impression qu'ils font tout pour nous pousser à partir, s'inquiète M. Guido Cappello, ouvrier sur la ligne de production des boîtes de vitesses électrifiées, qui tourne à plein régime. Nous avons la chance de travailler, mais les conditions sont de plus en plus difficiles. Même les choses les plus élémentaires sont à conquérir : ça fait des mois que nous demandons une cantine dans le bâtiment, mais nous sommes toujours obligés de faire dix minutes aller et dix minutes retour à pied, même sous la pluie. » M. Cappello est l'un des plus jeunes de l'équipe, mais il observe les effets du manque de recrutements et de la stagnation des carrières sur ses collègues plus âgés : « Si on oblige des personnes d'un certain âge et usées à tout faire, y compris les services de nuit, on les détruit. Beaucoup n'ont désormais qu'une préoccupation : arriver à la retraite, si possible en bonne santé. »

Face à une situation de plus en plus critique, une rare grève unitaire dans le secteur automobile a eu lieu le 18 octobre dernier. Selon les syndicats organisateurs, 20 000 travailleurs ont manifesté dans les rues de la capitale ce jour-là, et le taux d'adhésion à la grève dans les usines a atteint des niveaux très élevés – 85 % à Mirafiori, où un rassemblement avait été organisé la veille. Nous y avons rencontré des travailleurs de l'usine Lear de Grugliasco, à huit kilomètres de Turin, symbole des retombées de la crise automobile sur les équipementiers et sous-traitants. On y produisait les sièges des voitures ensuite assemblées à Mirafiori. Aujourd'hui, le site est fermé, et les 400 travailleurs subissent un chômage partiel, assuré seulement jusqu'au 31 décembre 2024.

« Je touche juste ce qu'il me faut pour vivre, mais c'est terrible de ne pas pouvoir travailler, y compris sur le plan psychologique, explique M^{me} Sara D'Imperio, piqueuse à Lear. On se sent inutile et isolé, tous les jours se ressemblent. » D'après le syndicat FIOM-CGIL, 500 entreprises de l'équipementier automobile ont fermé depuis 2008 dans la province de Turin, entraînant la disparition de 35 000 emplois. M^{me} D'Imperio craint qu'il en soit de même pour l'usine de Grugliasco si ses dirigeants et le gouvernement ne parviennent pas à un accord pour prolonger le chômage partiel. L'inquiétude est d'autant plus vive qu'en 2023 M^{me} Meloni a supprimé le revenu de citoyenneté, l'équivalent italien du revenu de solidarité active (RSA).

Ces dernières années, M^{me} D'Imperio a suivi les formations organisées par l'entreprise pour faciliter les reconversions, mais elle ne voit « pas beaucoup d'entreprises prêtes à embaucher, et si elles le font, elles n'offrent que des contrats précaires ». Les ouvriers les plus âgés de Mirafiori se révèlent plus pessimistes encore. « À 58 ans, où pourrais-je encore trouver du travail ? », interroge M. Zulianello. Derrière lui, au-delà du portail 2, seul le silence répond.

(1) Andreas Boeris, « Stellantis, Mirafiori chiuderà di nuovo per tutto dicembre. Ecco perché », 7 novembre 2024, www.milanofinanza.it

(2) Milena Gabanelli et Rita Querzè, « Fiat-FCA-Stellantis : i soldi che hanno preso dallo Stato e in cambio di cosa », *Corriere della Sera*, Milan, 24 juin 2024.

(3) Stefano Baudino, « La Repubblica silura Molinari dopo mesi di proteste della redazione », 4 octobre 2024, www.lindipendente.online

Par-delà l'inégalité hommes-femmes

En 1957, le traité de Rome posait les bases d'une conception élargie de l'égalité salariale. Levier majeur pour les salaires féminins, ce principe est combattu par le patronat. Pour les syndicats, la bataille se mène alors calculette à la main.

PAR HÉLÈNE RICHARD

Si aujourd'hui, dans le secteur privé, à poste et temps de travail égaux, la rémunération des femmes n'est inférieure « que » de 4 % à celle des hommes, l'écart de revenu salarial s'est établi en moyenne à 23,5 %. Une telle différence n'a guère diminué depuis une décennie. D'abord, les femmes se voient plus souvent imposer des temps partiels. L'écart procède ensuite de leur surreprésentation dans des professions dont les qualifications et la pénibilité sont mal reconnues, notamment celles de l'aide à la personne. Des variables difficiles à identifier au niveau macroéconomique interviennent enfin, qui forgent les inégalités dans le huis clos des entreprises : obstacles à l'évolution, interruptions de carrière liées à la maternité, freins psychologiques à la demande d'augmentation et discrimination « pure » liée au genre...

Depuis 2019, la législation française impose aux entreprises de cinquante salariés ou plus l'obligation de s'autoattribuer chaque année une note, sur 100 points, plus connue sous le nom d'« index d'égalité professionnelle ». L'indicateur n'emporte pas l'adhésion des principales organisations syndicales et des associations féministes, qui critiquent ses modalités de calcul. Ainsi, les écarts de rémunération hommes-femmes – une large part de la note finale – s'apprécient au sein de groupes qui entrecroisent catégories socioprofessionnelles et tranches d'âge. Or les effectifs de certaines

« cases » restent trop faibles ou insuffisamment mixtes pour permettre une comparaison. « Chez nous, il y a des groupes entiers qui ont été exclus du calcul. Par exemple des assistantes qui sont toutes dans le même groupe conventionnel. Il n'y a pas d'hommes, et je n'ai donc rien à comparer », raconte ainsi la responsable des ressources humaines d'une entreprise de télécommunication (1). Rien d'étonnant à ce qu'en 2024 la note moyenne s'élève à 88 – alors que des sanctions s'appliquent en dessous des 75 points.

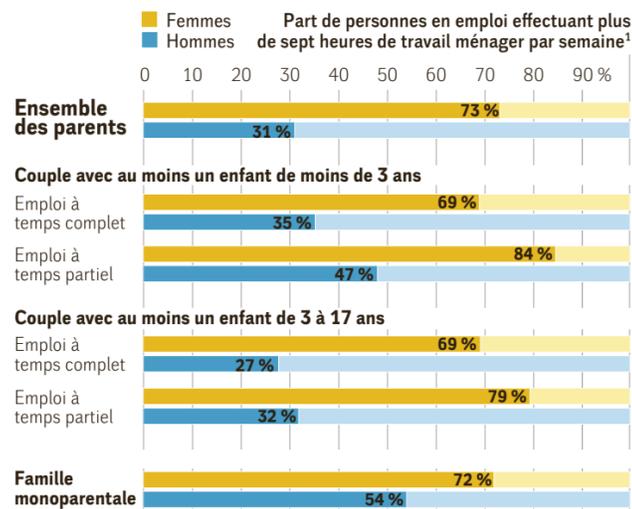
À L'HÔPITAL, LES SAGES-FEMMES POURRAIENT LÉGITIMEMENT SE COMPARER AUX INGÉNIEURS

L'entreprise grenobloise STMicroelectronics peut, par exemple, s'enorgueillir d'avoir conservé cette année son score de 93, comme en 2023 et 2022. Pourtant, le 26 octobre 2023, la chambre sociale de la cour d'appel de Grenoble a condamné la multinationale française pour discrimination sexiste envers onze salariées iséroises, au terme de huit années de combat juridique. La direction devra verser un total de 815 000 euros de dommages et intérêts aux plaignantes, sans compter le volet salarial, pas encore jugé. Leur procédure s'appuyait sur la méthode « Clerc », du nom d'un militant de la Confédération générale du travail (CGT), M. François Clerc, qui l'a élaborée au cours des années 1990 pour mettre en lumière les effets de la discrimination syndicale. Appliqué à la discrimination liée au sexe, ce procédé a permis les premiers rattrapages en faveur des femmes dans les années 2000, en mettant en regard la trajectoire de salariées avec celle de collègues masculins à des postes comparables au moment de l'entrée dans l'entreprise.

L'affaire de Grenoble se distingue par le caractère collectif de la démarche et par un jugement qui reconnaît le caractère systémique de la discrimination de genre. Cette bataille a aussi mis en exergue la difficulté à obtenir des informations sur les salaires. La transposition d'une directive européenne en droit français, avant juin 2026, devra permettre aux « travailleurs et [à] leurs représentants (...) de recevoir des informations claires et complètes sur les niveaux de rémunération individuels et moyens, ventilés par genre », a indiqué le Parlement de Strasbourg dans un communiqué.

Mais, au-delà des carrières freinées, le principal enjeu demeure la revalorisation des métiers féminisés, soit des grilles de classification annexées aux conventions collectives qui proviennent de décisions et d'arrêtés pris de 1945 à 1947 par les ministres du travail. Alexandre Parodi puis Ambroise Croizat cherchent alors à « classer et rémunérer des emplois du monde industriel, rappelle l'économiste Rachel Silvera. Ils s'appuient sur la qualification ouvrière (...). [Ce système] a cependant eu pour effet de valoriser davantage les emplois techniques de production – le fameux cœur de métier –, favorisant les ouvriers par rapport aux employés, les ingénieurs par rapport aux cadres des filières support (2). » Les régimes indemnitaires héritent également de cette histoire ouvrière : une aide-soignante effectuant une garde de nuit touchera une prime très inférieure à celle du conducteur de chasse-neige déblayant une route au petit jour.

Le travail ménager reste majoritairement à la charge des mères



1. Temps passé à effectuer des tâches ménagères (préparation des repas, courses d'alimentation, lessive, etc.) en dehors du temps passé avec les enfants.

Source : Insee Références, « Femmes et hommes, l'égalité en question. Édition 2022 » (données de l'enquête « Conditions de travail et risques psychosociaux », 2016, Dares-DGAFP-Drees).

Les recours basés sur la comparaison de métiers de « valeur égale » offrent un levier considérable, tant au niveau des branches que des actions individuelles. À l'hôpital, par exemple, les sages-femmes pourraient légitimement se comparer aux ingénieurs chargés des services d'installation et de maintenance des équipements. Les premières comme les seconds affichent un niveau de diplôme bac + 5. Elles assument des responsabilités – la vie des mères et des nouveau-nés – qu'il est possible de juger au moins aussi lourdes que l'encadrement d'une équipe technique (3). Or, jusqu'en 2020, leurs fiches de paie en début de carrière affichaient 200 euros de moins que celles des ingénieurs (2 156 euros net). Leurs luttes ont permis de ramener cet écart à 40 euros en début de carrière (toujours en faveur des ingénieurs). Mais il se creuse avec le temps. À vingt-cinq ans d'ancienneté, les rémunérations divergent de 420 à 900 euros, selon le montant de la prime de technicité attribuée aux seuls ingénieurs...

(1) Benoît Cart, Martine Pernod-Lematre, Marie-Hélène Toutin, « L'Index de l'égalité professionnelle : utile mais imparfait », *Bref*, n° 428, Céreq, Marseille, décembre 2022.

(2) Rachel Silvera, *Un quart en moins. Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaires*, La Découverte, Paris, 2014.

(3) Rachel Silvera (coordination), « Investir dans le secteur du soin et du lien aux autres. Un enjeu d'égalité entre les hommes et les femmes », Institut de recherches économiques et sociales (IRES), rapport final, janvier 2023, <https://ires.fr>

Une version longue de cet article figure au sommaire du *Manière de voir*, n° 198, « Femmes. Une révolution permanente », présenté en page 2.



JURAJ FLOREK. – « Wrapped Iron Plate » (Structure métallique emballée), 2020

Marchands de précarité

Sous perfusion d'argent public, les multimillionnaires du travail temporaire prospèrent, avec un recours aux intérimaires qui n'a cessé de progresser depuis quarante ans.

PAR ALEXIS MOREAU *

EN interne comme dans la presse, la communication du secteur recourt souvent au registre de la saga familiale : à quelques aventuriers partis de rien, les fleurons de l'intérim reconnaissants. M. Roland Gomez, fondateur de Proman (4,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023), a souvent raconté son enfance en Provence, la bourlingue, sa première agence, en 1990, jusqu'au relais passé à Roland junior, en 2007. M. Samuel Tual, vice-président du Mouvement des entreprises de France (Medef), dirige, lui, Actual – 1,6 milliard d'euros de chiffre d'affaires –, créé par son père, Gérard, ancien marchand de caravanes. « Le travail temporaire touche deux axes de la vie, philosopheait ce patriarche dans *Nouvel Ouest* en juin 2016. D'un côté, vous avez l'humain, un homme qui cherche du travail. De l'autre, vous avez le monde économique, qui veut combler ses besoins. » Les mettre en rapport relèverait de la vocation familiale.

Celle des Tual leur a permis d'accumuler 310 millions d'euros de patrimoine, quatre fois moins que les Gomez – 1,3 milliard d'euros, soit la 98^e fortune française au classement de *Challenges* en 2024. Sur le marché, ces groupes d'héritiers côtoient trois majors étrangères. À la tête des filiales hexagonales du néerlandais Randstad, de l'américain Manpower et du suisse Adecco, d'anciens du conseil ou des diplômés d'écoles de commerce, bref, l'ordinaire des mercenaires au service des actionnaires : Randstad a distribué 90 % de ses bénéfices sous forme de dividendes au cours des trois dernières années, pour un montant global dépassant les 2 milliards d'euros.

Dans son ensemble, le secteur brasse 30 milliards d'euros par an grâce à l'exploitation d'une main-d'œuvre aussi corvéable que pléthorique. La France compte plus de 730 000 intérimaires concentrés dans les classes populaires, ouvriers le plus souvent (1). Si le statut reste marginal rapporté à l'ensemble du salariat, 3 millions de personnes

accomplissent au moins une heure d'intérim chaque année, dont une majorité de moins de 35 ans, et principalement des hommes (2). Les missions s'effectuent à titre principal dans la construction, l'industrie, les transports. Du reste, lit-on dans un ouvrage récent, « l'intérim représente environ un quart des emplois dans l'entreposage, avec des pointes à 90 % dans certains entrepôts », et un tiers chez les constructeurs automobiles, « avec des taux pouvant dépasser les 50 % dans les usines des sous-traitants » (3).

Jusqu'à la fin des années 1970, la gauche se déchaînait contre les « négriers » de l'intérim. En 1979, le Parti socialiste (PS) dépose une proposition de loi visant à interdire les agences et la création d'un service public de l'emploi s'occupant du travail temporaire. Néanmoins, explique le sociologue Dominique Glaymann, « durant les années 1980, dans un contexte de chômage de masse et avec l'appui d'un patronat traumatisé par les grandes grèves de Mai 68 qui cherche à affaiblir les collectifs ouvriers, le secteur prend son essor ». Et aujourd'hui la France compte sept fois plus d'intérimaires que dans les années 1970 (4).

INTÉRIM : SOUPLESSE ET DOCILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le recours au travail temporaire présente plusieurs avantages du point de vue des chefs d'entreprise : sa souplesse, l'externalisation des dépenses de personnel aux agences et la docilité de la main-d'œuvre. Ces travailleurs peuvent pour leur part rechercher une paie avantageuse – grâce à la prime de précarité (10 % du revenu brut) et à la monétisation des congés pris en dehors de la mission –, même si, en pratique, la négligence des agences ou des entreprises utilisatrices les privent souvent d'à-côtés financiers ou en nature liés à leurs fonctions, comme le 13^e mois. Le lobby du secteur quant à lui vante sa contribution à la lutte contre le chômage. En 2005, il obtient une victoire : la loi dite « Borloo » met fin au monopole de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE, devenue Pôle emploi en 2008, puis France Travail en 2024) ; elle autorise les agences à placer des chômeurs en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée – et plus seulement en contrat d'intérim pour une mission –, ce qui les consacre comme recruteurs à part entière.

Les groupes vendent de la force de travail aux entreprises utilisatrices, auxquelles elles facturent, en plus de la rémunération de l'intérimaire, un « coefficient », compris généralement entre 1,7 et 2,5 fois son salaire.

« Ce coefficient finance les coûts de fonctionnement (locaux, permanents, etc.) et assure la marge », précise le consultant Jean-Christophe Berthod, associé du cabinet Secafi. Le taux de marge opérationnelle du secteur tourne entre 4 et 5 %, ce qui est assez faible : c'est en misant sur les volumes que les groupes d'intérim réalisent des bénéfices. »

Mais la martingale tient à la générosité des allègements de cotisations sur les bas salaires, qui n'ont cessé d'enfler depuis 1993. « Les intérimaires sont très souvent des smicards », rappelle Jean-Christophe Berthod, ce qui explique pourquoi le secteur est l'un des plus gros bénéficiaires d'exonérations. Il ne serait pas rentable s'il en était privé. » Des données internes montrent qu'entre 2019 et 2022 Randstad a empoché la somme astronomique de 1 milliard d'euros d'allègements. Sans cette manne, l'entreprise aurait affiché en 2022 un bénéfice avant intérêt et impôt négatif, à – 93,2 millions d'euros : les allègements le font bon dir à + 192,9 millions d'euros.

Les syndicalistes s'agacent de voir ainsi subventionner un secteur qui soumet les travailleurs à un régime délétère. Lors d'une mission chez Castorama en 2019 comme préparateur de commandes, un lourd carton tombe sur Philippe, intérimaire, et lui fissure le genou. Malgré un arrêt de plusieurs mois et des douleurs intenses, la direction de Proman refuse de reconnaître l'accident du travail. « Ils ont invoqué le fait que j'avais déclaré l'accident au-delà de vingt-quatre heures, mais mon chef d'équipe était au courant le jour même », assure-t-il, documents à l'appui. Assignation à des tâches dangereuses, concentration dans les secteurs à risque, travail dans l'urgence : la surexposition aux risques tient aux conditions d'emploi. En outre, les équipements fournis par les agences se révèlent souvent de piètre qualité. Près de la moitié des intérimaires sont insatisfaits de leurs chaussures de sécurité ; environ un quart apportent leur équipement de protection, pourtant à la charge de l'employeur (5). Et ils sont deux fois plus exposés aux risques d'accident du travail que les salariés ordinaires.

(1) « L'emploi intérimaire », direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), ministère du travail et de l'emploi, 7 novembre 2024, <https://dares.travail-emploi.gouv.fr>

(2) « Chiffres clés de l'intérim », Observatoire de l'intérim et du recrutement, <http://chiffres-cles.observatoire-interim-recrutement.fr>

(3) Blandine Barlet, Louis-Marie Barnier, Elena Mascova, Arnaud Mias, Jean-Marie Pillon et Lucas Tranchant, *La Condition intérimaire*, La Dispute, Paris, 2024.

(4) Rachid Belkacem, Cathel Kornig, François Michon et Christophe Nosbonne, « L'intérim : évolutions et syndicalisation », université de Lorraine, Nancy, janvier 2014.

(5) Jean-Michel Schweitzer, « Étude sur la fourniture d'équipements de protection individuelle dans l'intérim », rapport d'étude pour le Fonds d'action sociale du travail temporaire, 2017, cité par Blandine Barlet et al., *La Condition intérimaire*, op. cit.

Impunités patronales

La France est le deuxième pays européen enregistrant le plus grand nombre d'accidents du travail mortels. De tels chiffres ne sont peut-être pas sans rapport avec la mansuétude qui caractérise le système judiciaire dès lors que des patrons sont assis sur le banc des accusés.

PAR ALEXIA EYCHENNE *

EN 2017, Adrien Alcadori est décédé d'une chute sur un chantier dans l'Hérault. Aucun garde-corps n'équipait l'échafaudage où œuvrait le jeune couvreur. Les gendarmes ont d'abord refusé d'enregistrer la plainte déposée par sa mère, M^{me} Christel Ricard. « Ils m'ont dit que mon fils était en tort. Heureusement que l'inspectrice du travail avait pointé des manquements à la sécurité. » Les patrons, gérants d'une entreprise familiale, ont fini par écoper de 60 000 euros d'amende. « Peut-être que s'ils étaient un peu plus punis, ils feraient davantage attention à la vie humaine », lance M^{me} Ricard.

M. Francis D., lui, attend depuis sept ans des nouvelles de l'enquête ouverte après le décès de son frère Sébastien, un agent territorial percuté pendant le service par un chariot au frein défectueux. Quant à M^{me} Johanna Bento Daire, dont l'époux a péri en 2020 dans le sèche-linge d'une blanchisserie, elle reprend espoir : alors que, selon la police, l'accident ne tenait pas à une défaillance de la machine, le rapport de l'inspection du travail, rendu deux ans plus tard, a poussé le parquet à rouvrir la procédure. « Mon mari n'est pas coupable de sa mort. Je veux un jugement qui le reconnaisse et une peine de prison pour les fautifs. »

La construction, la pêche ou la logistique : dans certains secteurs, la fréquence des drames se révèle particulièrement élevée. Et l'exposition au risque demeure cinq fois plus importante chez les ouvriers que chez les cadres. En France, au moins 700 personnes meurent chaque année dans un accident du travail (1). La mobilisation de leurs proches et un regain d'intérêt médiatique pour ces décès invisibles inspirent des campagnes de prévention aux pouvoirs publics. Jusque-là, le traitement pénal de ces affaires n'a connu aucune amélioration, comme c'est le cas plus largement des infractions qui font le lit des accidents ainsi que des maladies professionnelles.

DE NOMBREUSES ENTREPRISES ÉCHAPPENT AUX PROCÈS

Si l'inspection du travail s'alarme depuis des années de l'insuffisance des suites données par les parquets à ses observations, l'administration ne communique plus de statistiques en la matière. Il revient donc à la Confédération générale du travail (CGT) de constater qu'en Seine-Saint-Denis, entre 2014 et 2020, seul un tiers des procès-verbaux (PV) dressés par des inspecteurs aurait débouché sur des poursuites. Un autre tiers aurait fait l'objet d'un classement et le dernier resterait en enquête, parfois six ans après les faits.

Le parquet de Bobigny attribue la proportion d'affaires « en souffrance » au manque de moyens et à un « fort turn-over » des magistrats. Quant aux classements sans suite, « la plupart tiennent à des infractions insuffisamment caractérisées », argue le substitut du procureur Antoine Haushalter, spécialisé dans les accidents du travail. *Faute de preuves, si on renvoyait l'affaire devant un tribunal, cela aboutirait à une relaxe.*

Pour limiter le risque, le magistrat peut compter depuis quelques années sur l'appui d'un assistant de justice. Cette catégorie d'agents spécialisés

* Journaliste.

– encore rares au sein des juridictions – a, entre autres attributions, à coordonner les « cosaisines », quand les inspecteurs du travail et la police mènent ensemble, et non plus en parallèle, des auditions ou demandent des expertises. « Les commissariats sont un peu perdus dans ce type d'affaires et incapables de vous dire si tel échafaudage était conforme ou pas. On pouvait aussi recevoir des PV dans lesquels l'inspection du travail n'exposait pas de manière précise et exhaustive les circonstances de l'accident, explique M. Haushalter. Là, on gagne en cohérence. »

De leur côté, les inspecteurs du travail décrivent une collaboration plus ou moins fructueuse. « Dans les faits, la plupart du temps, la police semble vouloir classer les affaires relatives au travail le plus vite possible, observe M. Gilles Gourc, de la Confédération nationale du travail (CNT). Ce qu'elle appelle "enquête", c'est bien souvent une succession d'auditions relatives à la personnalité des différents acteurs, sans analyse réelle de la situation globale. » Les représentants de la CGT Travail Emploi Formation professionnelle (CGT-TEFP) constatent pour leur part que l'exercice par leurs collègues de prérogatives de police judiciaire n'a pas de réelle incidence sur les suites que les magistrats réservent, ou pas, à ces procédures.

Même lorsque la justice s'empare des affaires, les entreprises ont de bonnes chances d'échapper à un procès. « On essaie de sortir d'une alternative entre un renvoi devant le tribunal – c'est-à-dire une forme de conflit, d'affrontement – et un classement sans suite », assume M. Haushalter, qui considère qu'à l'exception des accidents graves « le contentieux se prête bien à une justice négociée ». Depuis 2004, la procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC) – sorte de « plaider-coupable » – permet aux avocats et au procureur de s'accorder sur une peine, homologuée par un juge. L'ordonnance pénale, très utilisée, repose quant à elle sur une procédure rapide et écrite.

Une aubaine pour une justice exsangue : « Nous avons une grosse problématique de temps d'audience, qui, on ne va pas se mentir, conditionne en partie notre politique pénale, admet M. Haushalter. Avec les moyens dont on dispose, renvoyer dans tous les cas impliquerait des décisions rendues plus de cinq ans après les faits, ce qui n'est pas admissible. » Mais, si le substitut conteste l'idée d'une « justice au rabais », d'autres voix dénoncent une volonté de traiter les acteurs économiques avec plus d'égards que le commun des prévenus.

« À la chambre des affaires économiques de Bobigny, vous voyez défiler les faux taxis et les trafiquants de cigarettes », note M. Simon Picou, de la CGT-TEFP. On arrive donc bien à juger certaines infractions. M. Gourc regrette, lui, des « procédures négociées "en coulisse", car le procès pénal ramène l'employeur au rang de simple justiciable, et cela fait partie de la réparation ». Avocat des victimes de l'amiante et du harcèlement moral chez France Télécom, M^e Jean-Paul Teissonnière fustige l'« idéologie qui voudrait qu'un bon accord vaille mieux qu'un mauvais procès ». Et ajoute : « Ce qui fait la spécificité du droit pénal, c'est sa brutalité, et c'est ce qu'on lui reproche aujourd'hui : on préfère se réunir, chercher des solutions pour que ça ne recommence pas, souligne-t-il. C'est un discours qui peut sembler cohérent, mais qui n'a pas de prise sur le réel. »

Bien entendu, M^e Teissonnière a aussi conscience de la difficulté de faire endurer aux victimes des affaires les plus graves des procédures susceptibles de durer plus de dix ans, a fortiori sans soutien d'associations ou de syndicats. Malgré des dizaines de milliers de morts, les entreprises qui ont exposé leurs anciens salariés à l'amiante n'ont encore jamais été condamnées en France pour homicide involontaire. « L'apparition des dommages des dizaines d'années plus tard est un problème, car un procès suppose une unité de lieu et de temps, observe M^e Teissonnière. La plasticité des formes des entreprises et le caractère fugace des fonctions de direction font aussi qu'il est difficile de retrouver les coupables. » En 2006, l'avocat a bien obtenu la condamnation



WWW.JURAJFLOREK.COM

JURAJ FLOREK. – « Bruxelles - Centre-ville II », 2024

d'Alstom dans une affaire d'amiante sur le terrain de la mise en danger d'autrui. « On contourne le problème en faisant intervenir le juge dès que la faute est commise, mais cela suppose toutefois de redonner à l'inspection du travail une véritable possibilité de contrôle. » Or ce corps a perdu 16 % de ses effectifs entre 2015 et 2021 (2).

Dans la majorité des cas, les accidents mortels finissent par arriver à la barre des tribunaux. La CRPC ne s'applique pas aux homicides involontaires. Entre 2012 et 2019, plus de 90 % des mis en cause dans ce type d'affaires auraient été poursuivis (3). Pour autant, la plupart du temps, les juges utilisent avec mesure la palette d'un arsenal répressif qui prévoit jusqu'à cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende. L'avocate Aurélie Salon a pu observer que le sursis avait été prononcé dans 75 % des cas, et l'emprisonnement ferme, dans moins de 2 % des affaires, entre 2012 et 2017. Quant aux amendes, elles atteignaient en moyenne 4 407 euros (4).

« LE DROIT PÉNAL DU TRAVAIL FONCTIONNE CONTRE LE DROIT COMMUN »

Le caractère non intentionnel des délits bride les magistrats. « Dans les affaires de santé-sécurité au travail, les mis en cause sont responsables d'un manquement, mais n'en maîtrisent pas les conséquences, ce qui rend l'appréciation de la peine délicate », avance M. Haushalter. Les jugements condamnent plus souvent les personnes morales que les personnes physiques et, « quand c'est le cas, on peut avoir eu le sentiment, à l'audience, que le délégataire du pouvoir était le dernier maillon d'une chaîne de responsabilités, ce qui explique sûrement des peines souvent peu importantes ».

En pratique, les magistrats appliquent ainsi avec modération un droit pénal du travail... dérogatoire par principe. M^e Teissonnière a pu faire remarquer aux juges de l'affaire France Télécom qu'une personne qui harcèle moralement son conjoint au point de le pousser à une tentative de suicide s'expose à une peine de dix ans d'emprisonnement, quand un employeur auteur des mêmes faits ne risque pas plus de trois ans. « Le droit pénal du travail fonctionne comme un système de protection des employeurs contre le droit commun », assène-t-il.

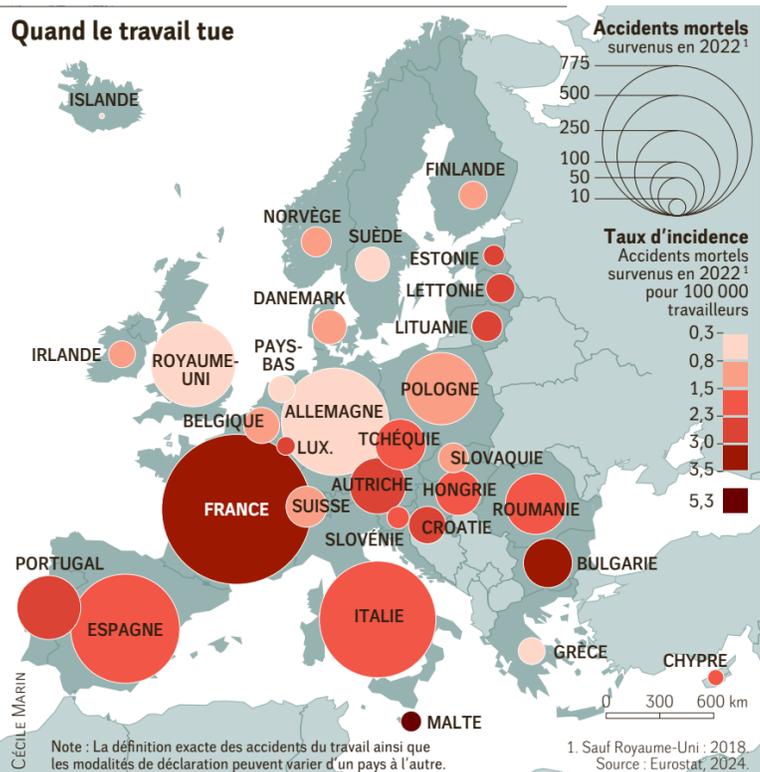
La mise en œuvre de cette justice particulière pâtit, enfin, de l'existence d'un système parallèle de droit à la réparation qui s'est bâti, depuis la première loi de 1898, sur les accidents du travail. Le dispositif d'indemnisation automatique des victimes doit réparer le préjudice tout en incitant financièrement les employeurs à la prévention. « Encore aujourd'hui, pour les pouvoirs publics, il serait inutile de s'épuiser en procédures pénales longues et incertaines quand on pourrait tout consacrer à une justice réparative », relève M^e Teissonnière. Mais ce système a aussi banalisé les atteintes à la santé et à la sécurité des salariés, désormais perçues comme inhérentes à la vie des entreprises. « Lors des débats de 1898, le député socialiste Jules Guesde avait lancé à l'Assemblée : "En adoptant ce texte, vous allez autoriser une boucherie ouvrière", rappelle l'avocat. Il est possible qu'il ait eu raison. »

(1) Ceren Inan, « Quels sont les salariés les plus touchés par les accidents du travail en 2019? », *Dares Analyses*, n° 53, Paris, 2 novembre 2022. Cf. aussi, sur le décompte des décès au travail, Matthieu Lépine, *L'Hécatombe invisible. Enquête sur les morts au travail*, Seuil, Paris, 2023.

(2) « La gestion des ressources humaines du ministère du travail », Cour des comptes, 28 février 2024, www.ccomptes.fr

(3) Evelyne Serverin, « Les comptes de la justice pénale du travail », *Le Droit ouvrier*, n° 863, Montreuil, juin 2020.

(4) Aurélie Salon, « Opportunités et limites du recours au droit pénal en matière de protection de la santé et de la sécurité au travail », thèse de doctorat soutenue le 12 novembre 2019 à l'université Paris-1.



ULTIME RECOURS. Accidents du travail et maladies professionnelles en procès. – Delphine Serre

Raisons d'agir, Paris, 2024, 192 pages, 12 euros.

La Sécurité sociale prend en charge à 100 % les frais de traitement des accidents et des maladies du travail. Le dispositif doit garantir aux victimes une réparation rapide et inciter les employeurs – qui le financent – à la prévention, pour éviter une majoration de leur cotisation. Mais, depuis une vingtaine d'années, de grandes entreprises des secteurs les plus générateurs de sinistres (bâtiment, grande distribution...) multiplient les recours juridiques, encouragés par des cabinets d'avocats spécialisés dans ce contentieux lucratif, en soulevant souvent des arguments procéduriers.

De l'autre côté, il y a les salariés malades persuadés que leurs problèmes de santé tiennent au travail. Si le renoncement aux droits reste courant, un certain nombre d'entre eux saisissent la justice contre la Sécurité sociale. Presque neuf sur dix relèvent des catégories ouvrières ou employées.

Au tribunal, observe la sociologue Delphine Serre, ils subissent le mépris de classe, ou des « routines d'interprétation [du droit] plus adaptées aux situations professionnelles à prédominance masculine », par exemple une « difficulté à considérer que porter une personne équivalait à soulever une charge lourde et peut engendrer des maux physiques ».

SIMON ECOTIÈRE

SOIXANTE-DIX ANS APRÈS LA « GUERRE ENTRE ALGÉRIENS »

L'héritage occulté de Messali Hadj

La France vient d'admettre sa responsabilité dans l'assassinat, en mars 1957, du chef indépendantiste Larbi Ben M'hidi lors de la bataille d'Alger. Si cette reconnaissance lève le voile sur certains non-dits de la guerre d'Algérie, il reste aussi à explorer d'autres épisodes, dont celui du conflit fratricide qui opposa le Front de libération nationale (FLN) et le Mouvement national algérien (MNA).

PAR SELIM DERKAOUÏ *

L'HISTOIRE est toujours écrite par les vainqueurs. Le célèbre adage n'épargne pas les protagonistes du combat indépendantiste algérien. En 1962, à la suite des accords d'Évian, le pays s'affranchit du joug colonial français grâce au Front de libération nationale (FLN). Dès l'indépendance, ce parti interdit son rival, qu'il affrontait en pleine guerre d'Algérie (1954-1962) : le Mouvement national algérien (MNA). Messali Hadj, figure révolutionnaire d'une indépendance qu'il réclama dès 1927, en fut le fondateur et le dirigeant jusqu'à sa mort en exil, en 1974 (1). Marginalisé pendant le conflit, interdit ensuite de retour dans son pays natal par les régimes respectifs d'Ahmed Ben Bella et Houari Boumediène, il est encore la source de vives tensions, et son nom menace de réveiller à chaque instant des plaies jamais cicatrisées. « Pour quoi occulte-t-on la mémoire du MNA ? », interroge l'historien et petit-fils de partisan du MNA Nedjib Sidi Moussa, auteur d'un ouvrage de référence sur le mouvement messaliste (2). Ce parti reste aujourd'hui associé à une compétition violente avec le FLN, sans prendre en considération sa contribution positive au mouvement nationaliste et indépendantiste. Pour nombre d'Algériens, les messalistes ont joué le même rôle que les harkis. » Cette confusion avec ceux que la majorité des Algériens considèrent comme des traîtres parce qu'ils ont servi dans l'armée française pèse encore très lourd dans la manière dont sont appréhendés les messalistes.

Hégémonie du FLN

EN 1954, Messali Hadj est confronté à une fronde interne menée par les caciques du comité central du MTLN. Renvoyant les deux parties dos à dos, de jeunes militants créent le FLN et décident de recourir à la lutte armée. Pris de vitesse, le leader nationaliste n'aura pas de prise sur le soulèvement du 1^{er} novembre 1954, qui marque le début de la guerre d'indépendance. Alors qu'il n'est pas à l'origine de cette insurrection – et qu'il refuse de reconnaître la légitimité du FLN –, les autorités françaises s'en prennent pourtant à lui. Il est une nouvelle fois placé en résidence surveillée, et ses partisans sont arrêtés par dizaines. L'état d'urgence, décrété dans une bonne partie

du pays, s'accompagne de contrôles aléatoires, d'exactions, d'exils forcés, de déplacements de population et d'actes de torture. C'est ainsi que la *thawra* (« révolution ») devient de plus en plus légitime aux yeux des Algériens. Tandis que le FLN étend son emprise sur les maquis, le camp messaliste crée le MNA. Mais, à Paris, de nombreux Algériens, notamment des étudiants, rejoignent le FLN. Soutenu par des dirigeants internationaux tels que l'Égyptien Gamal Abdel Nasser, le Front devient d'autant plus puissant qu'il a créé sa branche armée : l'Armée de libération nationale (ALN). Hégémonique, il ne tolère aucun concurrent et réclame que toutes les autres composantes politiques se regroupent sous sa bannière.

Âgé de 93 ans, M. Idir Boudjemil est un ancien fidèle de Messali Hadj. Arrivé en France en 1953, il cotisait au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), prédécesseur du MNA, et travaillait à l'usine en région parisienne puis dans le nord de la France, deux creusets d'importance pour le parti. À l'époque, de nombreux ouvriers algériens travaillaient dans des usines comme celles de Renault ou de Citroën implantées dans le Nord, dans l'Est ou encore dans le bassin lyonnais. Ils nouaient alors des liens avec la Confédération générale du travail (CGT) et le Parti communiste, qui contribuèrent grandement à leur formation militante. C'est ainsi que le sentiment indépendantiste s'est renforcé en partie au contact du milieu ouvrier français. « Retracer les parcours des partisans de Messali Hadj, c'est retracer les trajectoires ouvrières et immigrées des Français d'origine algérienne. Le MNA, c'est la géographie ouvrière de la France et une partie de l'histoire de l'immigration, affirme Sidi Moussa. Les vieux militants disent moins avoir combattu contre la France que pour l'indépendance. La différence avec le FLN, c'est que le MNA n'a jamais perpétré d'attentats contre les civils européens. Ses responsables ne voulaient pas couper les liens d'amitié, tandis que les dirigeants du FLN n'étaient pas préoccupés par cela. »



DALILA DALLÉAS BOUZAR. – « Vichy Era in Algeria #2 » (L'ère de Vichy en Algérie #2), de la série « Algérie année 0 », 2012

C'est dans ce contexte que le FLN et le MNA se livrent une lutte fratricide. En Algérie, le premier prend très vite le dessus et commet même des exactions contre des populations civiles réputées pro-MNA, comme lors du massacre des villageois de Melouza, en mai 1957 (3). En métropole, Messali Hadj demeure très populaire parmi les travailleurs algériens. Afin de s'imposer comme l'unique représentant du peuple et de monopoliser les cotisations, le FLN décide alors d'éliminer les messalistes dans toute la France. S'ensuivent fusillades, règlements de comptes, meurtres de cadres et de dirigeants, trahisons entre messalistes. Les cafés, que possèdent de nombreux Algériens, sont des cibles privilégiées. Pendant la période coloniale, en France comme en Algérie, ces établissements jouaient le rôle de lieux sociaux et politiques (4). De manière stratégique, ils permettaient de recruter des membres, de recueillir les cotisations et de tenir des réunions. Aujourd'hui, des descendants d'origine algérienne détiennent encore certains de ces bistros, mais la plupart n'existent plus, à l'image du quartier général du MNA dans le Quartier latin, devenu un restaurant italien.

Longtemps défait dans cette « guerre des cafés », le FLN réussit à l'emporter et à prendre progressivement le contrôle de la population algérienne en France. À Paris, en particulier dans le quartier de la Goutte-d'Or, et à Marseille, le MNA, minoritaire, est balayé. Bien implanté dans le nord, l'est et l'ouest de la France, où les municipalités socialistes sont relativement bienveillantes à son égard, il résiste davantage. Cette lutte causa, entre le 1^{er} janvier 1956 et le 23 janvier 1962, 10 223 victimes, dont 3 957 tués (5). Les derniers messalistes encore en vie se comptent sur les doigts de la main.

Parmi eux, M. Ali Agouni, 85 ans, raconte pour la première fois en 2020 son parcours militant dans une série documentaire diffusée sur la chaîne de télévision Arte (6). Il y rappelle qu'Ahmed Ben Bella aurait affirmé que, s'il était devenu président de l'Algérie indépendante, c'était en partie grâce à l'engagement et au travail de Messali Hadj. L'ancien chef d'État algérien se serait même rendu sur la tombe du nationaliste, à Tlemcen, implorant son pardon pour avoir contribué aux luttes fratricides entre les deux partis. M. Boudjemil a quant à lui rejoint son pardon pour avoir contribué aux luttes fratricides entre les deux partis. M. Boudjemil a quant à lui rejoint son pardon pour avoir contribué aux luttes fratricides entre les deux partis. M. Boudjemil a quant à lui rejoint son pardon pour avoir contribué aux luttes fratricides entre les deux partis.

oppose les deux mouvements en 1959 et assassine, en République fédérale d'Allemagne (RFA), un transfuge du MNA parti rejoindre le FLN. Arrêté par la police belge, il est extradé en Allemagne, où il est condamné à quinze ans de prison. Libéré huit ans plus tard pour bonne conduite, il partage sa vie entre son travail à l'usine Jeumont-Schneider et sa famille.

L'écrasante majorité des messalistes n'ont cependant jamais souhaité témoigner publiquement : « Ce sont pour la plupart des prolétaires qui ne savent pas forcément écrire. L'autocensure est également très forte car cette histoire coloniale est vue sous un prisme manichéen, que ce soit au FLN ou au MNA, explique encore Sidi Moussa. Certains ont préféré ne rien dire ou on leur a dit de se taire. Des gens ont été cassés, internés ou liquidés. Ils se sont sacrifiés pour l'indépendance et en ont été privés, accusés d'être des collabos ou des assassins. Ils en ont souffert tout au long de leur vie. À la veille de l'indépendance, certains militants ont participé à la

Le refus de parler

JOURNALISTE à *La Voix du Nord* et auteur de polars, Lakhdar Belaïd est lui aussi fils d'un militant messaliste. Son père, ouvrier dans les mines du nord de la France, était membre de l'Union syndicale des travailleurs algériens (USTA). À ses yeux, Messali Hadj était un véritable « père spirituel », celui qui aurait dû être le président de l'Algérie indépendante. Très engagé dans la « guerre des cafés » à Paris, il est passé par la case prison, où il a fait de nombreuses grèves de la faim. « Enfant, à Roubaix, j'assistais à des réunions messalistes clandestines. J'étais entouré de portraits des « martyrs du mouvement ». J'ai mis du temps avant de comprendre que ces militants avaient été tués par le FLN et pas par des colons français. On parlait de tout sauf du syndicalisme, on critiquait plutôt le gouvernement algérien aux mains du FLN. Lors de mon premier voyage en Algérie, mon père nous disait de ne surtout pas parler de politique. Rongé par les remords et le désespoir, il a été traumatisé par cette histoire. » Comme d'autres enfants de messalistes, le journaliste ne connaissait que quelques bribes du parcours politique de son père, ce dernier refusant la plupart du temps de parler. C'est après sa mort et avec l'aide de sa mère qu'il publie *Mon père, ce terroriste* (Seuil, 2008). « J'ai ensuite été auteur de polars, et tous mes livres font des références à ce

chasse aux derniers messalistes et ont dénoncé leurs frères, c'est terrible. »

Si le MNA a été diabolisé en Algérie, il a pu compter sur des soutiens politiques en France, en particulier à l'extrême gauche. Jeune chercheur dans les années 1970, l'historien Benjamin Stora s'intéresse aux militants messalistes puis soutient une thèse sur Messali Hadj en 1978 : « J'ai connu l'histoire du MNA car j'étais militant trotskiste à l'Organisation communiste internationaliste (OCI), qui, pendant la guerre d'indépendance, soutenait le MNA, tandis que l'autre branche du trotskisme, l'équivalent de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), soutenait le FLN. Quand Messali Hadj est décédé, j'ai rencontré sa fille Djanina, par l'intermédiaire de Pierre Lambert (7). Elle m'a transmis les documents de son père. »

Des enfants de messalistes ont éprouvé des difficultés à recueillir la mémoire de leurs parents, comme le confirme Karim, 35 ans, fils de M. Boudjemil. « Je pensais que Messali Hadj était mon grand-père, au vu du nombre de portraits de lui dans la maison. Mais mon père ne voulait pas parler de cette période par peur de représailles. » Poëtesse et romancière, M^{me} Rénia Aouadène est la fille d'un messaliste marseillais. Son père vivait dans la clandestinité la plus totale avant d'être assassiné alors qu'elle avait 6 mois. « J'ai découvert cette histoire à 7 ans. Je jouais avec un voisin espagnol, qui me lance : « Ton père a été tué par les fellaghas, c'est bien fait ! » Il avait dû entendre cette phrase de la bouche de ses parents. Cela a réveillé beaucoup de choses chez moi, un sentiment de révolte et un militantisme lycéen, le désir de tout connaître. Il a été tué par des gens comme nous, qu'on connaissait », se remémore-t-elle, la voix encore empreinte d'amertume et de colère. C'est de là qu'est né son désir d'écriture. Dans son premier roman, *Nedjma et Guillaume* (Marsa, 2009), le personnage de Djanina porte le prénom de la fille de Messali Hadj. « En enquêtant, j'ai réussi à avoir le nom des tueurs de mon père. Cette douleur, on la transmet de génération en génération. Notre histoire a été étouffée, en Algérie comme en France. »

conflit : un flic fils de harki, un journaliste fils de messaliste... La « guerre des cafés », ce sont des scènes de malfrats maladroits et d'assassinats mal organisés. On se croirait dans un film de Quentin Tarantino ! »

En Algérie, le FLN a réussi à gommer en partie l'image de Messali Hadj – même s'il a été implicitement réhabilité en 2011 par Abdelaziz Bouteflika, quand il a autorisé que l'aéroport de Tlemcen porte son nom. En France, les fantômes d'une guerre fratricide hantent encore les descendants des messalistes.

(1) Lire Alain Ruscio, « Messali Hadj, père oublié du nationalisme algérien », *Le Monde diplomatique*, juin 2012.

(2) Nedjib Sidi Moussa, *Algérie, une autre histoire de l'indépendance. Trajectoires révolutionnaires des partisans de Messali Hadj*, PUF, Paris, 2019.

(3) Lire Philippe Herremans, « L'affaire algérienne est à l'ordre du jour de l'Assemblée des Nations unies », *Le Monde diplomatique*, octobre 1957.

(4) Marie-Joëlle Rupp et Arezki Metref, « Le rôle des cafés algériens dans l'immigration », *Hommes et migrations*, n° 1308, Paris, 2014.

(5) Selon les chiffres officiels des autorités françaises.

(6) Raphaëlle Branche et Rafael Lewandowski, *En guerre(s) pour l'Algérie*, Arte-INA, 2022.

(7) Pierre Bousset, plus connu sous son pseudonyme Lambert, est, à partir de 1953, l'un des principaux dirigeants du mouvement trotskiste international.

Les publications du Monde diplomatique au format numérique

www.monde-diplomatique.fr/boutique

Évangéliques en France, chronique

Longtemps marginal dans l'Hexagone, l'évangélisme y est aujourd'hui bien plus présent. Nourri par plusieurs influences, notamment celle des missionnaires anglo-saxons mais aussi celle de fidèles originaires d'Afrique subsaharienne, ce courant du protestantisme se structure peu à peu. Plusieurs de ses composantes entendent désormais peser dans le débat national en défendant des idées conservatrices.

UNE ENQUÊTE D'ÉVA THIÉBAUD *

« **C**ROIS comme un petit enfant. » En ce dimanche de février 2024, la pasteur Anne Battista, de l'église Martin-Luther-King de Créteil, encourage les fidèles à oublier leur ego, à s'en remettre à Dieu et à convertir les enfants. Un mélange de développement personnel, de demande de soumission et de prosélytisme, entrecoupé des chansons du groupe MLK Music interprétées en live et avec jeux de lumière. « Est-ce qu'on peut faire un peu plus de bruit ? Alléluia ! », encourage M^{me} Battista. Face à elle, 1 500 personnes, plutôt jeunes, cosmopolites et élégantes, dont les plus proches de la scène termineront le culte en sautant et dansant.

Dans une salle un peu défraîchie du quartier Saint-Lazare à Marseille, une centaine de personnes de tout âge, essentiellement des Européens – en contraste avec la population de ce quartier d'immigration –, sont rassemblées pour un culte des Assemblées de Dieu. Le prêche du pasteur Mathieu Burles traite de surcharge de travail et de gestion du stress. Plus modestement qu'à Créteil, les chansons sont interprétées par une jeune femme au piano accompagnée d'un batteur. Comme dans un karaoké, les paroles sont diffusées sur un écran face au public.

Quelques rues plus loin, c'est le pasteur Karoly Jolan Ciurcui et ses fidèles qui enchaînent prédications et chansons populaires. L'église, qui a pris la dénomination « Elim » – une référence biblique à l'un des campements des Hébreux à leur sortie d'Égypte –, rassemble une trentaine de Roms d'origine roumaine – le culte est d'ailleurs donné en roumain. Lors des suppliques collectives, certains se mettent à genoux, d'autres éclatent en sanglots.

Différents les uns des autres, ces cultes appartiennent tous à l'évangélisme (1), un courant du protestantisme qui rassemblait en 2020 entre 13,4 et 26,5 % des Américains du Nord, entre 9,1 et 17,8 % de ceux du Sud, entre 11,3 et 18,6 % des Africains et entre 12,8 et 18 % des Océaniens (2). La partie basse de ces proportions ne retient que les membres d'Églises qui se définissent comme évangéliques, tandis que le chiffre le plus haut inclut des courants qui ne se réclament pas de l'évangélisme mais qui en ont les caractéristiques. Les évangéliques restent très

minoritaires en Europe, environ 3 % de la population, et sont encore moins nombreux en France, pays où il n'existe pas de chiffres officiels sur cette confession, les statistiques concernant les religions étant soumises à une législation très restrictive. En réalité, les habitants des pays occidentaux, des États-Unis à l'Australie en passant par l'Europe de l'Ouest, tendent à être de moins en moins religieux (3). En France, chez les 18-49 ans, entre 2009 et 2020, la part des catholiques a ainsi régressé de 43 % à 25 %, tandis que, durant la même période, celle des personnes se présentant sans religion augmentait de 45 % à 53 % (4).

« Il y a peut-être une baisse de la capacité du catholicisme à normer les comportements, commente David Kousens, sociologue du droit à l'université de Sherbrooke. Mais les recours aux systèmes de croyances sont très loin d'avoir disparu. Sauf qu'aujourd'hui ce sont les individus qui déterminent l'offre religieuse qu'ils considèrent comme légitime. » L'évangélisme dispose ici de plusieurs avantages concurrentiels. Son message est simple, il est bel et bien pro-

sélyte (bien que nombre d'évangéliques s'en défendent), et il est aussi pragmatique. Ainsi, il propose aux jeunes des réseaux sociaux et de la musique pop ; aux populations migrantes, le soutien d'une communauté – le sens du collectif caractérise de façon générale les évangéliques ; aux personnes immigrées, ou issues de l'immigration, la proposition d'un horizon plus égalitaire fondée sur la lecture de la Bible – un texte sacré que les évangéliques considèrent comme infaillible ; aux personnes économiquement précaires, la promesse de l'enrichissement ; et enfin, pour la santé de tous, les prières de guérison. Les évangéliques ont en outre tous en commun d'avoir fait à l'âge adulte le choix de leur conversion, un baptême qu'ils assimilent à une nouvelle naissance.

Des dérives sectaires peuvent avoir lieu ; les signalements auprès de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) sont même proportionnellement plus nombreux que dans d'autres confessions (5). Le chef de la Miviludes, M. Donatien Le Vaillant, pointe ainsi des cas d'abus de faiblesse, de travail dissimulé ; il évoque les pratiques qui tentent de « convertir » les personnes homosexuelles à l'hétérosexualité, les propos sexistes, et insiste en particulier sur le risque d'abandon de soins (6). Un risque d'autant plus élevé que 70 % des évangéliques croient aux guérisons miraculeuses, et que certains pasteurs, comme M. Jean-Luc Trachsel ou Carlos Payan, décédé récemment, en ont fait une spécialité, organisant de grands rassemblements autour des miracles et de la guérison.

Diplomatie de la foi

MAIS d'où vient cette religion ? Si le protestantisme trouve sa source dans la Réforme au XVI^e siècle, les persécutions qui ont eu lieu par la suite ont empêché tout développement significatif de l'évangélisme (ou protestantisme évangélique) en France. Et c'est surtout à partir du XIX^e siècle que des missionnaires suisses et britanniques diffusent plusieurs messages évangéliques, dont le baptême – qui peut être fondamentaliste, ou modéré et libéral. La ferveur prosélyte en direction de la France reprendra ensuite surtout après la seconde guerre mondiale. « Le plan Marshall lancé par le président Harry Truman s'est doublé d'une diplomatie de la foi, notamment à destination d'une France considérée comme une terre païenne à reconquérir », explique le chercheur Jean-Marie Autran, auteur d'un livre explorant l'aventure de ces missionnaires américains des années 1950, *La France, terre de mission américaine* (Vendémiaire, 2017). C'est aussi l'époque des premières prédications de masse menées par le pasteur baptiste Billy Graham, parti en

« croisade » pour prêcher à travers le monde un mélange tout américain de capitalisme, de démocratie et d'évangélisme. « Un épisode maccarthyste », tacle Roland Barthes dans *Mythologies* (Seuil, 1957) à propos du show du pasteur en 1955 au Vélodrome d'Hiver. « L'athéisme de la France n'intéresse l'Amérique que parce qu'il est pour elle le visage préalable du communisme », écrit alors le philosophe. Les missionnaires américains ne rencontreront en fait qu'un succès très mitigé. « Les Français étaient de piètres croyants avec une forte méfiance anti-américaine. La France s'est révélée être un cimetière pour les missions », commente Jean-Marie Autran. En revanche, ce « missionnariat » a selon lui insufflé un certain dynamisme aux Églises ; en outre, il « a atténué les complexes d'infériorité ressentis par les évangéliques français (...) et contribué à une mise en réseau plus ambitieuse », écrit l'historien et sociologue Sébastien Fath (7).

En parallèle naît au début du XX^e siècle un nouveau courant évangélique dans les milieux noirs américains de Los Angeles. Le pentecôtisme met l'accent sur l'efficacité de l'« agir divin » via les « charismes », les dons spirituels du Saint-Esprit : la guérison, les miracles et la glossolalie – une transe où la personne s'exprime dans une langue inventée inspirée par Dieu. Avec ses cultes très émotionnels, le pentecôtisme rencontre vite le succès. Il s'impose chez les Blancs, qui créeront notamment les Assemblées de Dieu et essaieront partout dans le monde. « En réouvrant la possibilité des miracles, le pentecôtisme offre un réenchantement du religieux », explique l'historien Alexandre Antoine, qui s'est spécialisé dans l'étude de ce courant. Employé d'une agence maritime mais aussi musicien dans les bars et footballeur, le Londonien Douglas Scott se convertit après avoir contracté le tétanos et part en 1930 évangéliser la France. « Les Assemblées de Dieu se sont ensuite propagées de façon endogène, en s'acculturant, poursuit Alexandre Antoine, pour devenir finalement l'une des plus

importantes dénominations françaises avec quarante mille membres aujourd'hui. »

Scott va aussi former un pasteur breton, Clément Le Cossec, qui ira à la rencontre des Roms. « Il aura fallu un an après la signature de la capitulation de 1945 pour que toutes celles et ceux qu'on appelle aussi "gens du voyage" ou "Manouches" sortent enfin des camps d'internement où ils avaient été enfermés par le gouvernement de

Vichy », rappelle le spécialiste du pentecôtisme tzigane Régis Laurent. Le chercheur trauma- tique, un grand dénuement et un désintérêt total des pouvoirs publics, qui n'envisageront pas de réparation financière ou symbolique après la guerre. Le succès du pentecôtisme est rapide et Le Cossec fondera la Mission évangélique des Tziganes de France, rapidement renommée Vie et Lumière, qui rassemblerait aujourd'hui plus de cent mille membres. Pour Régis Laurent, le succès du pentecôtisme serait dû à la proximité des cérémonies de guérison avec certaines coutumes tziganes. Et surtout au fait que, « pour la première fois, on leur proposait d'administrer quelque chose, en l'occurrence leur propre église ».

En parallèle, au XX^e siècle, les missionnaires anglo-saxons propagent également le courant dans des pays africains. De là, accompagnant les migrations, certaines de ces Églises sont ensuite arrivées en France. « Nombre d'initiatives ont été portées à partir des années 1980 et 1990 par des pasteurs congolais », relate ainsi l'anthropologue Damien Mottier. Primo-arrivants, ils créent de petites églises où le culte est donné en langue vernaculaire et qui proposent souvent des services d'entraide pour l'obtention de papiers, d'un travail ou d'un logement. « Les problématiques sociales et liées aux migrations y sont centrales », confirme Mottier.

Précaires, certains de ces groupes disparaissent, mais d'autres prospèrent et se diversifient, parfois jusqu'à devenir des « églises cosmopolites » où se côtoient plusieurs origines et nationalités, essentiellement africaines et antillaises. « On peut les qualifier d'"afropéennes", et elles incluent de jeunes Français de deuxième et troisième générations », explique M^{me} Victoria Kamondji-Johnston, présidente de la Communauté des églises d'expressions africaines francophones (CEAF), qui rassemble une partie de ces communautés – soit, selon elle, entre 20 000 et 25 000 personnes. « Une partie importante des fidèles (...)

disposent d'une formation tertiaire réalisée en Europe et d'une situation professionnelle stable. [Leurs cultes] disposent donc de moyens financiers leur permettant souvent d'acquiescer leurs propres locaux », détaille la chercheuse Jeanne Rey (8).

On compte parmi elles Impact Centre Chrétien (ICC) à Croissy-Beaubourg, Charisma au Blanc-Mesnil, ou l'Association chrétienne pour l'évangélisation et le réveil (ACER), dont l'église mère est à Montreuil. Entre les petits rassemblements de primo-arrivants et les grandes communautés cosmopolites, « la majorité des églises accueillant la diaspora africaine se situent dans un entre-deux », écrit encore Jeanne Rey. Des assemblées souvent pentecôtistes ou

NANCY FOUTS. – « Fisher of Men » (Pêcheur d'hommes), 2012

charismatiques, dynamiques, dans lesquelles les cultes jouent beaucoup sur l'émotion et sont parfois associés à la « théologie de la prospérité », une théorie religieuse venue des États-Unis selon laquelle l'aisance financière serait un signe de bénédiction divine. Les fidèles y sont encouragés à verser de généreuses dîmes, dont il arrive qu'une partie soit accaparée par l'équipe dirigeante. Ce fut le cas d'un pasteur de l'église de la Bonne Semence Transmise (Seine-Saint-Denis), qui a détourné plus de 2 millions d'euros de dons entre 2019 et 2022 (9).

Qu'il s'agisse de celles issues du « missionnariat » du XIX^e siècle, des Assemblées de Dieu, ou qu'elles concernent des Tziganes ou des « Afro-péennes », les Églises évangéliques sont de natures contrastées. Politiquement, leurs membres se montrent généralement sensibles à certaines questions sociales, mais demeurent assez conservateurs sur les questions morales. En 2017, ils étaient ainsi 39 % à approuver l'ouverture du droit au mariage pour les couples homosexuels – contre 64 % pour les autres protestants et 67 % pour l'ensemble de la population française (10). Les évangéliques étaient aussi 54 % à penser que, dans certaines circonstances, chacun devrait pouvoir choisir le moment de sa mort – contre 79 % pour les autres protestants et 83 % pour l'ensemble de la population française.

(1) Lire le dossier « Expansion de l'évangélisme », *Le Monde diplomatique*, septembre 2020.

(2) Cf. « Christianity in its global context, 1970-2020. Society, religion, and mission », Center for the Study of Global Christianity, Hamilton, juin 2013.

(3) Cf. « Key findings from the global religious futures project », Pew Research Center, 21 décembre 2022.

(4) Cf. Lucas Drouhot, Patrick Simon et Vincent Tiberj, « La diversité religieuse en France : transmissions intergénérationnelles et pratiques selon les origines », Insee Références, édition 2023.

(5) Rapport d'activité 2021, Miviludes, Paris, 27 avril 2023.

(6) Cf. Jean-Loup Adéonor et Timothée de Rauglaudre, *Dieu est amour*, Flammarion, Paris, 2019.

(7) Cf. Sébastien Fath, *Du ghetto au réseau. Le protestantisme évangélique en France (1800-2005)*, Labor et Fides, Genève, 2005.

(8) Jeanne Rey, « Reconfigurations diasporiques des réseaux pentecôtistes franco-suisses. Enjeux éducatifs, économiques et sociaux », *Les Études de la Chaire diasporas africaines*, n° 4, Genève, 2021.

(9) Fleur Tirloy-Théron et Agence France-Press (AFP), « Un pasteur évangélique condamné pour le détournement de plus de 2 millions d'euros », France Info, 19 janvier 2024, <https://france3-regions.francetvinfo.fr>

(10) Stéphane Zumsteeg et Mathieu Gallard, « Enquête auprès des protestants », octobre 2017, www.reforme.net

ÉCOUTEZ LE « DIPLO »

Chaque mois, une sélection d'articles lus pour les abonnés. En ligne et en téléchargement (podcast).

www.monde-diplomatique.fr/audio

MISSIONNAIRES ET L'ARGENT DE LA DÎME

d'un essor politique

Pour leur structuration et leur représentation, une partie des Églises évangéliques est rassemblée au sein de la Coordination évangélique de la Fédération protestante de France (FPF). Malgré leurs différences dans le « rapport à l'éthique », le président de l'organisation, M. Christian Krieger, fait valoir une dynamique d'intégration. « Nous sommes une famille où nous ne sommes pas d'accord sur tout, mais où chacun s'engage à vivre un dialogue respectueux avec l'autre », nous explique-t-il.

Certaines Églises ont toutefois préféré se structurer séparément. Depuis 2010, le Conseil national des évangéliques français (CNEF) rassemble des dénominations fondamentalistes, des « classiques » et les pentecôtistes à dominante européenne des Assemblées de Dieu – mais elle n'inclut ni les Tziganes ni la plupart des Églises « afro-péennes ». Ce conseil s'est notamment distingué de la FPF en janvier 2013, en appelant ses fidèles à rejoindre la Manif pour tous mobilisée contre le mariage homosexuel. Et, tandis que les résolutions de la Fédération protestante, plutôt modérées, portent sur des sujets variés, le CNEF défend une ligne plus centrée sur les mœurs et la bioéthique, se référant notamment à la « doctrine chrétienne du péché, du couple et de la famille ». À l'heure du projet de loi sur la fin de vie, le Conseil a adopté une posture dénuée d'ambiguïté en dénonçant « tout acte donnant la mort ».

Pour faire exister dans l'espace public ce discours minoritaire, le CNEF n'hésite pas à assurer qu'il représente la grande majorité de l'évangélisme – notamment en préférant décompter les unions d'églises évangéliques plutôt qu'estimer le nombre de ses membres. Le Conseil se targue également d'une croissance « exponentielle », mettant en avant une supposée multiplication par quinze du nombre de fidèles entre 1950 et 2023 – mais sans pouvoir étayer ses chiffres. En réalité, si la croissance de la communauté évangélique ne fait guère de doute,

elle n'est que marginalement portée par les Églises relevant du CNEF, mais plutôt par les Églises diasporiques pentecôtistes et charismatiques. En Suisse, où l'Office fédéral de la statistique compile précisément la confession des habitants – et où la trajectoire de sécularisation est similaire à celle de la France –, les dénominations fondamentalistes et « classiques », comme celles des baptistes, diminuent ou, au mieux, stagnent, tandis que seules se développent légèrement les pentecôtistes et les charismatiques. Mais ce triomphalisme du CNEF laisse à penser que ses revendications politiques sont légitimes car coïncidant avec les idées conservatrices d'un grand nombre d'électeurs.

Pour élargir son influence, le CNEF s'est doté d'un « service pastoral auprès des parlementaires ». Chargé de cette branche, le pasteur des Assemblées de Dieu Thierry Le Gall se présente souvent comme un « aumônier », terme qu'il reprend dans son ouvrage *Un avenir, une espérance. Chronique d'une aumônerie parlementaire protestante évangélique* (Cerf, 2022). Dans le passé, il a longtemps travaillé comme directeur de la communication chez Ferrero, où il dit avoir pratiqué « le marketing et les stratégies d'influence ». Quand nous le rencontrons en novembre 2023, il nous avertit d'emblée : « N'écrivez pas que je suis un lobbyiste. » Puis nous confie « travailler sur les questions de fin de vie », en lien avec le projet de loi qui devait être examiné en 2024, énumérant les nombreux parlementaires qu'il a pu rencontrer. M. Le Gall ou le CNEF ont-ils pensé à se faire référencer dans le répertoire des représentants d'intérêts de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), un outil qui permet d'observer les activités de lobbying ? « Notre service juridique s'est penché sur le sujet. En tant qu'organisation professionnelle, nous ne sommes pas concernés », nous a répondu M. Romain Choynet, directeur de la communication du CNEF.

Conquérir le monde

Monsieur Le Gall n'est pas le seul responsable d'église lié au CNEF à s'impliquer en politique – dans le prolongement des préconisations de la déclaration de Lausanne, qui engage depuis 1974 les fidèles à « proclamer [l']Évangile à l'humanité entière et faire de toutes les nations des disciples ». Conquérir le monde, un programme qui a le mérite de la simplicité. « On m'a montré le bien-fondé d'une telle implication, la nécessité de voir des chrétiens porter leurs voix dans le débat politique », témoigne M. Denis Biava, pasteur aux Assemblées de Dieu et adjoint au maire d'une petite commune des Côtes-d'Armor (11). Dans le magazine *Christianisme aujourd'hui*, M. Le Gall évoque la création d'un « réseau fraternel de presque une centaine d'élus chrétiens, évangéliques (...) qui apprécient de se retrouver », avant de rassurer : « Ce réseau n'a aucun projet politique » (12).

Comment les églises évangéliques se financent-elles ? En règle générale, elles se revendiquent indépendantes : la dîme que versent les fidèles, soit entre 4 et 10 % de leurs revenus, doit payer les principales charges de l'église, soit la location du local et le salaire du pasteur – autour de 2 000 euros net mensuels. Ces organisations sont également alimentées par de l'argent en provenance de l'étranger. « Le protestantisme – je pense notamment aux églises évangéliques – est la religion qui reçoit le plus de financements extérieurs, qu'ils viennent des États-Unis, du Brésil ou d'Afrique », déclarait la sénatrice Dominique Vérien à l'occasion de l'examen en commission du rapport d'information de mars 2024 sur l'application de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.

Ces financements passent par exemple par la fondation américaine Impact

France (13), qui verse chaque année environ 2 millions d'euros dans l'Hexagone principalement pour de l'« implantation d'église » et de l'« évangélisation », selon les déclarations de cet organisme auprès de l'Internal Revenue Service (IRS), les services fiscaux américains. Les projets financés par les donateurs d'outre-Atlantique incluent notamment le service pastoral auprès des parlementaires de M. Le Gall. Interrogé sur ce point, le CNEF minimise, arguant de dons « anecdotiques ».

« Le site d'information Top Chrétien reçoit un peu d'argent », nous avait indiqué par ailleurs le président du CNEF, M. Erwan Cloarec. Précisons qu'au conseil d'administration de ce média évangélique (qui revendique une audience quotidienne de 350 000 personnes) siège M. David Broussard, le fondateur américain d'Impact France.

De façon générale, l'influence évangélique des États-Unis est bien perceptible en France. La liturgie est calquée sur le modèle américain, inspirant d'ailleurs aussi les catholiques du Renouveau charismatique, comme les communautés du Chemin Neuf ou de l'Emmanuel.

Mais cette influence se fait aussi sentir dans le domaine des idées. L'éphémère mouvement chrétien de la Majorité morale (Moral Majority) est né aux États-Unis en 1979, en réaction aux progrès sociaux et sociétaux de l'époque. Dominée par les baptistes, la Majorité morale lutte activement contre les droits des homosexuels, l'avortement ou l'éducation sexuelle. « Elle a dessiné une nouvelle ligne de fracture dans la société américaine, non pas entre les religions, mais entre les progressistes et les conservateurs moraux – y compris à l'intérieur même des religions », analyse le sociologue Philippe Gonzalez. Son action a ainsi contribué à déca-

ler les débats politiques – mais aussi le centre de gravité du Parti républicain – vers l'extrême droite. »

Une ligne de fracture qui s'est propagée. « La droite chrétienne en Europe trouve ses racines dans un processus généralement défini comme la mondialisation des guerres culturelles américaines », précise ainsi Kristina Stoekli, sociologue et coauteure de l'introduction d'un ouvrage sur le phénomène, nourri par l'évangélisme américain mais alimenté aussi par l'Église orthodoxe russe (14). « La droite chrétienne européenne est un mouvement transnational et interconfessionnel, soudé par deux thèmes dominants : les idées antigénre et les angoisses liées à l'immigration. Dans une certaine mesure, ces deux thèmes peuvent être liés à une seule idée, à savoir le nationalisme chrétien blanc », développe la chercheuse.

Certains acteurs américains participent activement à ce transfert en Europe. C'est notamment le cas de l'Alliance Defending Freedom (ADF), un groupe de lobbying influent fondé par des évangéliques conservateurs et dont les avocats ont été impliqués dans le processus

de la Manif pour tous. En France, la convergence entre conservateurs s'est en effet matérialisée à cette occasion. « Ces événements ont fait grandir la conscience politique de milliers de chrétiens français », se félicite rétrospectivement l'aumônier parlementaire du CNEF, évoquant dorénavant un « véritable marqueur social » pour les chrétiens catholiques et évangéliques (17).

Un nouveau couplage dont l'efficacité est manifeste côté médias. « Il y a quarante ans, il y avait très très peu de chrétiens [dans les médias], et on s'est dit que c'était une sphère qu'il fallait investir », confiait M^{me} Chantal Barry à la chaîne vidéo de Regards protestants. Cette productrice de confession évangélique cofondait en 2016 avec le créateur du site évangélique Top Chrétien, M. Éric Célérier, une nouvelle structure dédiée à la production et la diffusion de films, ZeWatchers. On lui doit l'émission de télé-réalité « Bienvenue au monastère » ou la diffusion d'une série sur Jésus, « The Chosen ». Or M^{me} Barry est réputée proche de M. Vincent Bolloré, fervent catholique et actionnaire majoritaire du groupe Bolloré, auquel est affiliée la chaîne C8 ; c'est donc tout naturelle-

assure inviter des personnalités de tout bord et refuser d'« être récupéré ».

Reste qu'autour de lui s'agitent un microcosme chrétien que le sociologue Philippe Gonzalez juge « issu de communautés religieuses minoritaires mais d'une veine conquérante, et qui aspire à une reprise en main civilisationnelle ». « Les franges conservatrices chrétiennes sont minoritaires mais très bruyantes. En Europe, la solution généralement trouvée pour les gérer consiste, grâce aux outils traditionnels de maintien de l'ordre public, à permettre aux libertés d'expression et de religion de s'exprimer, sans se laisser déborder », note la spécialiste des religions contemporaines Anne-Laure Zwillig. Cela suffira-t-il ? Car ces groupes utilisent des outils d'influence parfaitement légaux pour diffuser leur message. Aux États-Unis, et maintenant en Europe, ils se posent même en chantres de la liberté d'expression et de religion, voire des droits humains – une rhétorique qui leur permet de mettre en avant un argumentaire socialement plus acceptable que la lutte au nom de Dieu contre l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ou les droits des personnes homosexuelles.



NANCY FOUTS. – « Exit Jesus » (Sortie de Jésus), 2014

ayant remis en cause le droit fédéral à l'avortement (15). Reproduisant sa stratégie, ADF s'implique aujourd'hui au niveau des cours de justice en Europe, et notamment la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) (16) ; selon ses déclarations fiscales, elle a, ces trois dernières années, consacré entre 4 et 6 millions d'euros par an à son activité européenne. L'American Center for Law and Justice (ACLJ), organisation elle aussi très puissante aux États-Unis – son avocat en chef, M. Jay Alan Sekulow, a défendu M. Donald Trump –, a créé une branche européenne, l'European Centre for Law and Justice (ECLJ), dont le siège se trouve à Strasbourg. Cette dernière s'est impliquée dans de nombreux débats politiques au sein des instances européennes autour de deux chevaux de bataille, la « défense de la vie innocente et de la famille » et la « sauvegarde des libertés face à l'islam ».

Ces idées infusent dans certaines organisations européennes. Les actions de l'ECLJ ont ainsi été relayées à plusieurs reprises par le Comité protestant évangélique pour la dignité humaine (CPDH), une association évangélique française de plaidoyer politique. Son président actuel, M. Franck Meyer, maire d'un village normand et très actif aux côtés de M. Le Gall pour promouvoir l'engagement politique des évangéliques, a été l'un des porte-pa-

ment que les programmes de ZeWatchers trouveront leur place dans la grille de la chaîne aux côtés de contenus chrétiens allant en se multipliant.

On retrouve aussi M^{me} Barry et M. Célérier respectivement au conseil d'administration de la société MLK et en tant que pasteur occasionnel de l'église. Lors d'une rencontre en 2022 autour de l'élection présidentielle, le pasteur principal Ivan Carluher avait reçu sur la scène de l'assemblée une présentatrice de CNews (une autre chaîne affiliée au groupe Bolloré), Christine Kelly, pour une révélation en direct de sa foi. Pour mémoire, l'animatrice a officié avec M. Éric Zemmour, polémiste d'extrême droite et candidat à la présidentielle de 2022, avec un programme politique de défense d'une Europe chrétienne très aligné sur celui de la droite chrétienne européenne. Toujours chez MLK, et retransmis cette fois sur C8, M. Carluher et Dominique Rey ont prêché de concert pour Pâques 2024. Prêtre de la communauté de l'Emmanuel, l'évêque de Fréjus-Toulon est connu pour avoir invité à ses universités d'été de 2015 M^{me} Marion Maréchal, alors députée Front national. M. Rey s'inquiète d'ailleurs de l'islam, « un péril pour notre société », invitant à la prise de conscience pour « se ressaisir de [notre] identité chrétienne ». Sollicité à propos de ses connexions, M. Carluher

« La démocratisation et la laïcisation favorisent le développement de ces groupes. Elles leur permettent de s'engager politiquement avec parfois pour effet paradoxal de contribuer à la réintroduction dans le droit de normativités religieuses en contradiction avec les avancées démocratiques et laïques », remarque le chercheur David Koussens. Une confusion entre les normativités religieuses et civiles très visible aux États-Unis ou au Brésil, et dont la France a cherché à se prémunir en mars 2024 en constitutionnalisant l'IVG.

EVA THIÉBAUD.

(11) Denis Biava, « Que des chrétiens portent leurs voix dans le débat politique », CNEF, 8 avril 2023, www.lecnef.org

(12) David Nadaud, « La foi donne du sens à l'engagement politique », *Christianisme aujourd'hui*, Aubonne, 14 juin 2023.

(13) À distinguer du Mouvement Impact France (lire l'article page 22).

(14) Gionathan Lo Mascolo (sous la dir. de), *The Christian Right in Europe. Movements, Networks, and Denominations*, Transcript Verlag, Bielefeld, 2023.

(15) « What you may not know : How ADF helped overturn Roe v. Wade », Alliance Defending Freedom, 3 mai 2023, <https://adfflegal.org>

(16) Cf. Pierre Jova, « Euthanasie : la CEDH condamne la Belgique et désavoue la commission de contrôle », *La Vie*, Paris, 4 octobre 2022.

(17) Thierry Le Gall, *Un avenir, une espérance. Chroniques d'une aumônerie parlementaire protestante évangélique*, Le Cerf, Paris, 2022.

ENTREPRENEURS ACTIVISTES, INVESTISSEURS MILITANTS

Les fortunes de la vertu

Capitalisme « éthique » ? La contradiction dans les termes reflète la volonté de l'ordre économique d'incorporer les questions environnementales dans une matrice marchande, à la fois pour se relégitimer et pour faire des affaires. Aux yeux des alchimistes du marché, le désastre social et écologique actuel se transforme en « opportunités ».

PAR THOMAS JUSQUIAME *

EN mars 2024 se déroulait le cinquième sommet ChangeNow, « le plus grand événement des solutions pour la planète ». Moyennant l'achat d'un ticket à 390 euros pour se rendre au Grand Palais, à Paris, chaque visiteur – 35 000 selon l'organisateur – passe sous une arche enroulée de végétaux sur laquelle on peut lire « Welcome heroes of change ». Quelques mètres plus loin, une jeune bénévole habillée d'un T-shirt à slogan « There is no planet B » l'invite à s'installer dans une structure en mycélium, une matière décrite comme « mystérieuse et vivante » permettant de « toucher des vérités souterraines révélées par ses propriétés oraculaires ». Une œuvre sponsorisée par les champagnes Ruinart.

Dans l'une des premières conférences de la journée, intitulée « Transformer les entreprises de l'intérieur : de la gouvernance à l'activisme des employés », M^{me} Nina Hajikhani, directrice générale de la marque de prêt-à-porter Patagonia, explique d'emblée que son entre-

prise « vend de l'espoir » et exhorte à « ne plus être spectateur » du changement climatique. Durant douze petites minutes de présentation, trois histoires seront contées, dont celle d'une lutte victorieuse de quelques femmes contre un projet de barrage hydraulique par une entreprise polluante et peu scrupuleuse qui cherche à « monétiser la nature ».

Les interventions « inspirantes » de grands patrons français tels que MM. Sébastien Bazin (groupe Accor), Pierre Coppey (Vinci), Jean-Philippe Courtois (Microsoft France), Benoît Bazin (Saint-Gobain) – ainsi que celles de hauts cadres du CAC 40 (LVMH, BNP Paribas, Pernod Ricard, Sanofi, Axa...) – s'entremêlent à celles d'activistes (Vandana Shiva) ou d'artistes musicaux en vogue (Shaka Ponk), pour relayer le message de fond qui résonne tout au long de la journée : la lutte contre les inégalités sociales et les effets du changement climatique passera par les entreprises et ceux qui les financent.

Au pays des « licornes à impact »

LES quelques centaines de stands et les milliers de visiteurs présents ce jour-là forment un vivier potentiel de recrutements, de projets entrepreneuriaux et d'« opportunités business » prêts à tomber dans les filets des grands groupes et des fonds d'investissement tissés pour l'occasion. Si ces acteurs du capital-risque sponsorisent directement l'événement, on remarque surtout le tapis rouge que leur déroule l'équipe de ChangeNow – à l'origine « trois entrepreneurs animés par une mission » : salons privés, cycle de conférences et tables rondes à leur gloire, « afterwork » réservé, sessions de speed dating avec des patrons. L'organisation chapeaute également d'autres événements, tels que les Universités d'été de l'économie de demain ou le World Living Soils Forum – « un rassemblement dédié à la préservation, la santé et la régénération des sols » sponsorisé par Moët Hennessy.

Autodésignés entrepreneurs activistes ou investisseurs militants, ces adeptes d'un capitalisme qui serait devenu « patient (1) », revendiquent leur appartenance au secteur dit « de l'impact ». Si ce qualificatif généreusement saupoudré sur le site de ChangeNow ne possède pas de contours juridiques officiels, Bpifrance identifie ce type d'acteur comme une entreprise qui « intègre dans son modèle économique un impact social et environnemental positif sur la société ». Il faut ajouter – pour les distinguer du secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) – qu'il ne s'agit pas d'associations ou de fondations mais de sociétés anonymes (SA) ou par actions simplifiées (SAS), dont le modèle économique et la gouvernance au service des actionnaires aboutissent à la recherche d'une position dominante sur un marché ainsi qu'à une revente potentiellement fructueuse de leurs actions (2).

Inquiètes de voir engagée leur responsabilité dans les crises écologique et sociale, les entreprises revisitent depuis quelques années leur communication, leur stratégie marketing et, dans quelques cas, une partie de leur activité. La modification en mai 2019 de l'article 1835 du code civil les incite à se

doter d'une « raison d'être » – et permet aux conseils d'administration d'exprimer la fièvre humaniste qui les saisit (3). Le marchand d'armes Dassault se donne ainsi pour mission d'« imaginer des innovations durables, capables d'harmoniser les produits, la nature et la vie (4) ».

Mais ces professions de foi semblent dérisoires face aux menaces socio-environnementales. Même l'Agence de la transition écologique (Ademe) estime que l'inaction face aux effets du changement climatique pourrait coûter « 5 à 20 % du PIB [produit intérieur brut] mondial, contre 1 % pour celui de l'action (5) ». L'influente association patronale Mouvement Impact France – soutenue par BNP Paribas, Google, la Société nationale des chemins de fer français (SNCF), le ministère de l'économie, la Caisse d'épargne ou le groupe Adecco – résume parfaitement la situation. Les entreprises, explique son manifeste, « doivent prendre leurs responsabilités pour assurer leur avenir et celui de la planète. La capacité à attirer les jeunes talents, à renouer avec la confiance des consommateurs, à investir de nouveaux marchés dépendra de cela ». M. Pascal Demurger, directeur général de l'assureur MAIF et coprésident de l'association, a par exemple fait le choix d'un « impact positif » centré sur le bien-être de ses salariés. Une discussion avec une consultante en ressources humaines a récemment provoqué chez l'énarque une prise de conscience qui a fait économiser 150 millions d'euros de coûts d'acquisition en « alignant les intérêts des salariés avec ceux de l'entreprise » (6). Comment ? Lors d'un séminaire, il demande à ses 800 managers de se concentrer non plus sur les objectifs opérationnels du groupe, mais « uniquement [sur] l'épanouissement de [leurs] collaborateurs ». Une démarche

qui se résume en trois éléments : « expliquer aux gens en quoi ils sont utiles », leur exprimer la « confiance » que l'entreprise place en eux, nourrir des « relations basées sur une forme de bienveillance ». Pareille stratégie aurait permis à l'entreprise aux 3,7 millions de voitures assurées et aux 4,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel (2023) de réduire de 25 % son taux d'absentéisme en quelques mois et d'atteindre un record historique d'« attractivité de la marque », mesurée depuis 1934.

Le Sommet de la mesure d'impact organisé le 18 avril à Paris symbolise cette volonté des entreprises de traduire leurs actions vertueuses en indicateurs valorisables par le marché et par l'État. Juché sur une estrade barrée du slogan « Changer le système » dans le somptueux amphithéâtre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), l'ex-premier ministre Gabriel Attal prononce un discours en faveur du business de l'impact. Il justifie sa présence par le besoin de « diffuser une culture de la mesure d'impact » et rappelle que la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) constitue un « impératif pour attirer les talents et une nécessité pour attirer les clients ». Défilent alors sur scène un cortège de ministres, de patrons de multinationale – dont Coca-Cola, leader mondial de la pollution plastique –, d'universitaires et d'artistes qui tous ont répondu à l'invitation du « premier think-and-do tank européen dédié aux initiatives et à l'économie à impact positif ». Impact Tank a été créé à l'initiative du groupe SOS (7). Il reçoit le soutien de prestigieuses écoles de commerce, telles que l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec) ou Dauphine. Pour « changer le système », l'organisation compte sur 135 partenaires décidés à en finir avec les injustices et à protéger la nature, comme la banque JP Morgan, BNP Paribas, Airbus, AstraZeneca, Fnac Darty, Accenture, Orange, Veolia, Procter & Gamble, Hewlett-Packard, Heineken, etc.

Au cours du débat intitulé « L'impact systémique : pour changer l'économie tout entière », l'entrepreneuse Julia Faure, coprésidente du Mouvement Impact France et cofondatrice d'une marque « éthique » de prêt-à-porter, se démarque par une vigoureuse intervention sur les risques qui menacent le monde des affaires : « Il y a urgence à faire quelque chose, à changer les règles du jeu. Et si on ne le fait pas, on le fera de

force, parce que ces inégalités qui s'accroissent, ça veut dire des révoltes, les « gilets jaunes » ! Et le changement climatique qui s'accroît, c'est des inondations. Il n'y a pas de business en ce moment dans le Nord tellement tout a été inondé ! »

Transformer ces risques en nouvelles opportunités de marché passerait d'abord par une transformation du regard : se focaliser non plus sur le chiffre d'affaires, la rentabilité, le cours de l'action et les perspectives de croissance, mais prendre en compte des indicateurs dits « extra-financiers ». Le concept de « licorne à impact » proposé par le Mouvement Impact France, le cabinet de conseil Boston Consulting Group (BCG) et l'Essec donne un aperçu de ce nouveau modèle de valorisation des entreprises.

Dans le jargon entrepreneurial, une valorisation financière dépassant le

milliard d'euros obtenu en moins d'une décennie caractérise une « licorne » – on en dénombre vingt-neuf en France, dont Lydia, Doctolib ou Bla-BlaCar. On la considérera « à impact » si elle étalonne sa valeur sur les « coûts évités à la société » : des produits ou services qui évitent des dépenses à l'État ou aux collectivités. Exemple : la start-up May propose une application qui répond aux questions des parents sur la période de grossesse. Que vaut-elle ? Si l'on multiplie un indicateur d'impact (le « nombre de passages aux urgences et chez le médecin évités ») par le coefficient des « peurs levées » chez les utilisateurs et par l'unité de coût évité (le montant d'un passage aux urgences), on obtient plusieurs centaines de milliers d'euros évités à l'année. Il faut atteindre 50 millions d'euros évités pour décrocher le statut de « licorne à impact ».

Dans les poches des contribuables

À L'INSTAR de l'indice des quarante plus importantes valorisations financières de la Bourse de Paris (CAC 40), le Mouvement Impact France a lancé son indice « Impact 40/120 » pour attirer le regard des investisseurs sur « 40 futures licornes à impact » et les « 120 plus prometteuses » (8). Une fois constituée cette avant-garde du capital, attentive aux réarticulations éthiques et sociétales, reste à la greffer au système traditionnel dont elle deviendra la nouvelle façade « bienveillante » et « responsable ». Cofinancée par l'Union européenne et le géant mondial du logiciel SAP, une rencontre soutenue par le programme Buy Social Europe B2B visait, le 18 septembre dernier, à « faire se rencontrer des start-up à impact et des grands groupes afin qu'ils nouent des relations commerciales » (9). Le secteur attire désormais le capital-risque, une activité plus que jamais en quête de vertu.

Si la finance à impact ne représente que 5 % des 24,7 milliards d'euros investis par l'ensemble du marché français du capital-investissement en 2023 (France Invest, 2023), les encours de cette niche enregistrent en moyenne une augmentation de 140 % par an entre 2017 et 2022 (10). On dénombre en France environ 128 fonds à impact, un chiffre qui a doublé depuis 2021 ; ils regroupent aussi bien des multinationales (L'Oréal,

Renault, Schneider, BNP Paribas, Engie, Axa, Amundi, Rothschild & Co) que des fonds d'investissement traditionnels et spécialisés, comme l'incontournable Mirova et ses 28,4 milliards d'euros d'actifs en gestion (11).

Au cours d'une enquête de terrain, le chercheur Vincent Himmer a examiné au sein de l'un de ces fonds l'activité de 81 sociétés à impact. Il observe d'abord une grande hétérogénéité des indicateurs extrafinanciers qui servent à sélectionner les entreprises susceptibles de bénéficier de financements : chaque gestionnaire dispose de ses propres calculs de mesure. Une fois la levée de fonds réalisée, le suivi des indicateurs socio-environnementaux disparaît progressivement lors des réunions stratégiques au profit d'un suivi de performances opérationnelles focalisé sur la capacité de survie économique de ces sociétés. Le chercheur remarque également que l'écrasante majorité des entreprises de la catégorie gérées par le fonds reposent sur l'aide publique : subventions, exonérations fiscales, ressources issues de prestations sociales. Ce soutien institutionnel ne se retrouve évidemment pas dans la rhétorique des financiers, qui préfèrent mettre l'accent sur l'activité bienfaitrice des entreprises dans lesquels ils investissent. « Avec tout cela, l'industrie financière se paye une nouvelle vitrine aux frais des contribuables », résume Himmer. « Le problème dans la mouvance contemporaine du capitalisme éthique, explique-t-il, n'est pas que les grands groupes mentent sur leurs actions « vertueuses », mais que ces dernières n'occupent qu'une place systématiquement marginale de leur activité. Ce qui est critiquable, c'est cette focalisation sur une minorité d'activités « vertueuses », comme pour faire oublier tout le reste. » Notamment la récupération et la marchandisation progressive des enjeux socio-écologiques par les conseils d'administration.

(1) Camille Wong, « Les fonds « evergreen », version « patiente » du capital-risque », *Les Échos*, Paris, 4 janvier 2023.

(2) Jean-François Draperi, *Ruses de riches. Pourquoi les riches veulent maintenant aider les pauvres et sauver le monde*, Payot, Paris, 2020.

(3) Lire Laura Raim, « L'arnaque des entreprises responsables », *Le Monde diplomatique*, juillet 2021.

(4) Site de Dassault Systèmes, rubrique « Notre mission », www.3ds.com

(5) Communiqué de presse, « Les risques climatiques et leurs coûts pour la France », 6 décembre 2023, <https://presse.ademe.fr>

(6) Conférence de M. Pascal Demurger, plénière de clôture de la convention APM (Ateliers des prochains mondes), 2023.

(7) Lire Margot Hemmerich et Clémentine Métenier, « Groupe SOS, l'ogre qui dévore le monde associatif », *Le Monde diplomatique*, janvier 2023.

(8) « Pourquoi un impact 40/120 ? », www.impactfrance.eco

(9) « Impact40 rencontre CAC40 : Retour sur ce nouveau format inédit ! », 17 septembre 2024, www.impactfrance.eco

(10) Vincent Himmer, « Le capital, sa logique et ses principes. Le capitalisme « éthique » au prisme de la finance et de l'entrepreneuriat « à impact » », Institut d'études politiques, Paris, thèse de doctorat soutenue le 28 novembre 2024.

(11) Chris Sloley, « Comment Philippe Zaouati entend doubler les encours de Mirova d'ici 2030 », 14 novembre 2023, <https://citywire.com>



© ADAGP, PARIS, 2024 - COURTESY DE L'ARTISTE ET GALERIE ANNE-SARAH BÉNICHOU

QUAND LE DISCOURS SUR LES CRISES ÉLUDE LES MALFAÇONS DU SYSTÈME

L'impossible démocratie de marché

La démocratie va mal. Ce serait la faute des institutions, des réseaux sociaux, de l'individualisme. De la « radicalité des extrêmes », voire de l'impuissance devant la violence économique, qu'il faudrait adoucir. Or le capitalisme se fonde sur la division entre l'économique et le politique, ce qui le rend fondamentalement antidémocratique.

PAR NANCY FRASER *

CETTE crise de la démocratie à laquelle nous sommes confrontés ne tire pas ses origines de la seule sphère politique. On ne pourra la surmonter en refondant le sens civique, en cultivant le bipartisme, en renforçant l'« ethos démocratique », en ranimant le « pouvoir constituant », en libérant la force de l'« agonisme »... Ni autonomes ni simplement sectoriels, les maux démocratiques actuels constituent l'aspect spécifiquement politique de la crise généralisée qui englutit l'ensemble de notre ordre social. Ils ont leur origine dans les fondements mêmes de cet ordre – dans ses structures institutionnelles et ses dynamiques constitutives. Ils ne peuvent être appréhendés que dans une vision critique de la totalité sociale, que nombre d'observateurs identifient au néolibéralisme, non sans raison. Mais il importe de situer le néolibéralisme comme une déclinaison du capitalisme : et toute forme de capitalisme est sujette aux crises politiques et hostile à la démocratie, car recelant une contradiction qui l'y prédispose.

Loin d'être une anomalie, la crise actuelle est la forme que prend cette contradiction. Réduire le capitalisme à un système économique, et la crise capitaliste à des dysfonctionnements économiques, c'est omettre d'autres contradictions, et les crises qu'elles engendrent : quand les impératifs économiques entrent en conflit avec les conditions d'arrière-plan non économiques dont la bonne santé est essentielle à la poursuite de l'accumulation. Ces conditions sont multiples. Mais la contradiction qui peut être considérée comme à l'origine de la crise démocratique actuelle – étroitement mêlée aux autres impasses du système – porte sur les pouvoirs publics. Leur maintien est une condition de l'accumulation continue du capital, pourtant le capital tend à déstabiliser ces pouvoirs publics dont il dépend.

L'accumulation est inconcevable en l'absence d'un cadre juridique protégeant l'entreprise privée et les échanges marchands. Elle dépend dans une large mesure des pouvoirs publics pour garantir les droits de propriété, faire respecter les contrats et trancher les litiges ; pour réprimer les rébellions, maintenir l'ordre et gérer les dissensions ; pour soutenir les régimes monétaires ; pour

prendre des mesures en vue de prévenir ou de gérer les crises ; enfin, pour codifier et appliquer les hiérarchies de statut, comme celles qui distinguent les citoyens des « étrangers ».

Ce sont les systèmes juridiques qui ont créé des espaces en apparence dépolitisés, au sein desquels des acteurs privés servent leurs intérêts « économiques » à l'abri de toute ingérence « politique ». De même, ce sont les États territoriaux qui ont mobilisé la « force légitime » pour réprimer la résistance aux expropriations (notamment coloniales) par lesquelles les rapports de propriété capitalistes ont été créés et maintenus. Après avoir ainsi constitué l'économie capitaliste, ces pouvoirs politiques ont pris des mesures pour accroître la capacité du capital à accumuler des profits. Ils ont construit et entretenu des infrastructures, compensé les « défaillances du marché », orienté le développement, dopé la reproduction sociale, atténué les crises économiques et géré les retombées politiques connexes. L'espace plus large dans lequel s'inscrivent ces États a été organisé pour faciliter la circulation du capital : non seulement avec le concours de la puissance militaire, mais aussi grâce à des dispositifs politiques transnationaux comme le droit international, les régimes supranationaux et les accords négociés entre grandes puissances qui pacifient plus ou moins (mais toujours en faveur du capital) un espace mondial parfois vu comme à l'état de nature. Essentiel à son fonctionnement, le pouvoir politique fait partie intégrante de l'ordre social institutionnalisé qu'est le capitalisme. Mais son maintien est en tension constante avec l'impératif d'accumulation du capital. Il faut en chercher la cause dans la topographie institutionnelle propre au capitalisme, qui sépare l'« économique » et le « politique ». Chacun se voit assigner sa propre sphère, avec son appareil et son *modus operandi* particuliers. Le pouvoir d'organiser la production est privatisé et confié au capital. La tâche de gouverner les ordres « non économiques » – dont ceux qui fournissent les conditions externes de l'accumulation – incombe au pouvoir public, à qui revient d'employer les moyens « politiques » de la loi. Dans le capitalisme, l'économique est donc non politique, et le politique non économique.

La gouvernance sans gouvernement

UNE séparation qui, en soumettant de vastes aspects de la vie sociale à la « loi du marché » (c'est-à-dire aux grandes entreprises), nous prive de la capacité de décider collectivement ce que nous voulons produire et en quelle quantité, sur quel principe énergétique et selon quels modes de relations sociales. Elle nous prive également des moyens de décider de l'emploi du surplus social produit collectivement, de la relation que nous voulons avec la nature et les générations futures, de l'organisation du travail de reproduction sociale et de son rapport à la production. En raison de sa structure même, le capitalisme est donc fondamentalement antidémocratique.

Or le capital, par nature, essaie de jouer sur les deux tableaux. D'un côté,

il vit aux crochets des pouvoirs publics, profitant des régimes juridiques, des forces répressives, des infrastructures et des organismes de régulation. De l'autre, l'appât du gain pousse régulièrement certains segments de la classe capitaliste à se rebeller contre l'État, dont ils blâment l'infériorité par rapport aux marchés, et qu'ils cherchent à affaiblir. Dans ces cas-là, lorsque les intérêts à court terme l'emportent sur la survie à long terme, le capital menace de détruire les conditions politiques mêmes de son existence. Cette contradiction constitue une tendance aux crises qui n'est pas située « à l'intérieur » de l'économie, mais plutôt à la frontière qui sépare et relie en même temps l'économie et la gouvernance. Inhérente au capitalisme en soi, cette contradiction d'« inter-règnes » pousse toutes les formes de société capitaliste aux crises politiques.

Précisons : il n'y a pas de société capitaliste « en soi » ; le capitalisme



JAVIER JAÉN. – Affiche pour la pièce de théâtre « Espejo de víctima » (Miroir de la victime), d'Ignacio del Moral, Madrid, 2019

n'a existé que dans des modes ou des régimes d'accumulation historiquement situés. Et, loin d'être donnée une fois pour toutes, la division constitutive entre l'« économique » et le « politique » peut toujours être contestée et modifiée. C'est surtout en temps de crise que la frontière cristallise les luttes entre les acteurs sociaux – qui parviennent parfois à en changer le tracé.

Ainsi, au cours du xx^e siècle, le capitalisme géré par l'État, qui succédait au régime du « laissez-faire », a fait usage du pouvoir public afin d'endiguer la crise ou de la ralentir. Forts du système de contrôle des capitaux mis en place en 1945 sous hégémonie américaine par les accords de Bretton Woods, les États ont, d'une manière générale, discipliné le capital pour son propre bien, et étendu le champ de l'action politique tout en la domestiquant, par des mesures permettant d'intégrer des couches potentiellement révolutionnaires en revalorisant leur citoyenneté et en les impliquant dans le système. La stabilité a ainsi été rétablie pour plusieurs décennies, mais la hausse des salaires et la généralisation des gains de productivité dans l'industrie manufacturière du centre ont incité le capital à déployer de nouveaux efforts pour affranchir le marché de la régulation politique. Dans le même temps, une nouvelle gauche dénonçait à l'échelon mondial les oppressions, exclusions et prédatations sur lesquelles reposait l'ensemble de l'édifice. Une longue crise s'est ensuivie, au cours de laquelle ce dispositif a été discrètement supplanté par le régime actuel du capitalisme financiarisé.

Ce dernier a remodelé une fois de plus la relation. Les banques centrales et les institutions financières mondiales ont remplacé les États dans leur rôle d'arbitres d'une économie de plus en plus mondialisée. Ce sont elles qui édictent désormais la plupart des principales règles régissant les relations entre travail et capital, citoyens et États, centre et périphérie, et – point crucial – entre débiteurs et créanciers. Le régime précédent avait permis aux États de subordonner les intérêts à court terme des entreprises privées à l'objectif à long terme d'une accumulation soutenue. À l'inverse, le régime actuel permet au capital financier de contraindre les États et les citoyens dans l'intérêt immédiat des investisseurs privés. Coup double : d'un côté, les institutions étatiques qui étaient (un peu) à l'écoute

intégrante de la crise généralisée du capitalisme financiarisé. Et comme toute crise généralisée, elle comporte une dimension hégémonique.

Aucun engorgement dans les circuits d'accumulation, aucun blocage dans le système de gouvernance ne mérite le terme de « crise » au sens propre. Ce n'est que lorsque des membres de la société perçoivent que les graves difficultés qu'ils rencontrent surviennent, non pas en dépit, mais à cause de l'ordre établi, lorsqu'une masse critique décide que l'ordre peut et doit être transformé par l'action collective, lorsqu'une impasse objective se dote d'une voix subjective, ce n'est qu'alors que l'on peut parler de « crise » au sens de « tournant historique majeur » qui impose de prendre une décision.

C'est la situation d'aujourd'hui. Les dysfonctionnements politiques du capitalisme financiarisé ne sont plus « simplement » objectifs, ils ont trouvé un corrélat subjectif. Dans de nombreuses parties du monde, des populistes de droite ont réussi à séduire des électeurs de la classe ouvrière appartenant à la majorité en promettant de « reprendre » leur pays au capital mondial, aux immigrés « envahisseurs » et aux minorités ethniques ou

religieuses. Leur contrepartie de gauche a réussi des percées importantes dans la société civile en militant pour les « 99 % » et contre un système « truqué » qui favorise la « classe des milliardaires ». L'émergence de cette double vague populiste a marqué un bouleversement majeur. L'illusion du bon sens néolibéral mise à mal, le champ de la réflexion politique s'est élargi. On est entré dans une nouvelle phase : d'un « simple » agrégat d'impasses systémiques, on est passé à une véritable crise d'hégémonie, portée par un conflit ouvert sur la frontière actuelle entre économie et gouvernance. Ainsi, l'idée selon laquelle la planification est de très loin inférieure aux marchés concurrentiels ne va plus de soi. Ce courant a pris de l'ampleur avec la pandémie de Covid-19, qui a démontré la nécessité du pouvoir public. Si nous vivions dans un monde rationnel, le néolibéralisme ne serait plus qu'un souvenir.

Un vernis émancipateur

MAIS nous vivons dans un monde capitaliste, par définition gangrené par l'irrationnel. On ne peut donc pas s'attendre à ce que la crise actuelle soit résolue rapidement ou sans heurts. Les populistes de droite n'ont pas de solutions à offrir aux problèmes de leurs partisans ; mis sur le devant de la scène, ils sont les hommes de paille de ceux qui ont créé ces problèmes, et qui se tiennent derrière. Ce qui peut durer, tant que personne ne tire le rideau pour dévoiler l'imposture. Et c'est précisément ce que l'opposition progressiste n'a pas réussi à faire. Loin de démasquer les puissances derrière le rideau, les courants dominants de la « résistance » sont depuis longtemps compromis avec elles. Aux États-Unis par exemple, c'est le cas des ailes libérales-méritocratiques de mouvements sociaux qui défendent le féminisme, l'antiracisme, les droits de la communauté LGBTQ (lesbiennes, gays, bisexuels, trans et queer) et l'écologie. Sous l'hégémonie libérale, ils ont été pendant des années des acteurs de second plan dans un bloc néolibéral progressiste qui comptait aussi des branches « visionnaires » du capital mondial (informatique, finance, médias, divertissement). Les progressistes ont donc aussi servi d'hommes de paille, mais autrement : en plaquant un vernis de charisme émancipateur sur l'économie politique prédatrice du néo-

libéralisme. Cette alliance contre-nature a si bien associé féminisme, antiracisme, etc., au néolibéralisme que bien des gens finiront par rejeter les premiers en même temps que le second. C'est pourquoi le principal bénéficiaire, du moins jusqu'à présent, a été le populisme réactionnaire de droite. Factice querelle entre deux bandes de pantins, l'une rétrograde, l'autre progressiste – et derrière le rideau, les puissants prospèrent.

Reste que des crises comme celle-ci représentent des moments décisifs où la possibilité d'agir sur la forme même de la vie sociale est à portée de main. Une question se pose alors : qui guidera le processus de transformation sociale, dans l'intérêt de qui et à quelles fins ? Ce processus a été engagé plusieurs fois par le passé – et a principalement profité au capital. Cela va-t-il se reproduire ? Si l'on s'en tient aux leçons de morale, en enjambant joyeusement les préoccupations des « déplorables », comme les appelait M^{me} Hillary Clinton en 2016, faute de reconnaître leurs griefs légitimes (si fourvoyés soient-ils), on passe à côté de la lutte pour la construction d'une contre-hégémonie. Qui nous met au défi d'identifier le véritable coupable, et de démanteler l'ordre dysfonctionnel et antidémocratique qu'est le capitalisme.

* Philosophe, auteure de l'ouvrage *Le capitalisme est un cannibalisme*, à paraître aux éditions Agone (Marseille) le 15 janvier 2025 et à partir duquel cet article est composé.



LITTÉRATURES

Un jeu d'enfants

L'Ère de la supernova
de Liu Cixin

Traduit du chinois par
Gwennaël Gaffric, Actes Sud, Arles,
2024, 464 pages, 24 euros.

N

é en 1963, trois ans avant la Révolution culturelle, Liu Cixin vient d'avoir le rare honneur de se voir consacrer un musée, à Yangquan, dans la province du Shanxi (nord de la Chine), où il vit. Un musée tout entier, mettant en lumière son parcours, son œuvre, les adaptations qui en ont été faites. Ses livres sont traduits dans une trentaine de langues. S'il a remporté neuf fois le Galaxy Award, le plus prestigieux des prix chinois pour une œuvre de science-fiction, il est le seul écrivain asiatique à avoir remporté le prix Hugo. C'était en 2015, pour *Le Problème à trois corps* – premier volume d'une trilogie comprenant *La Forêt sombre* (2017) puis *La Mort immortelle* (2018), tous publiés chez Actes Sud –, que Netflix a décliné en série et qui a fait connaître cette science-fiction hors des frontières de la Chine comme de celles du genre.

L'Ère de la supernova est une œuvre plus ancienne (2003). Liu Cixin a commencé à écrire en 1989, pour la terminer au début du nouveau millénaire, et la dédicacer à sa fille, « qui vivra dans un monde amusant ». C'est une œuvre de jeunesse qui relève surtout de la fable.

L'explosion d'une étoile inconnue propage des ondes qui vont perturber l'ADN des humains. Seule la population mondiale âgée de moins de 13 ans pourra en échapper. Liu Cixin raconte les adultes, condamnés à mourir dans les mois qui suivent, qui transmettent leurs connaissances et leurs valeurs aux enfants, comme un cadre à maintenir. Il décrit ensuite une collectivité qui se construirait pour et par des enfants.

Tant que les aînés vivent, les enfants, terrifiés, cherchent à être rassurés. Mais, très vite, ils organisent une société démocratique, installent une « assemblée du nouveau monde », exigent une vie où l'on joue et s'amuse. Le pouvoir des adultes accepte et choisit trois enfants qui composeront le gouvernement à l'avenir. Liu Cixin confronte aussi deux cultures et deux modèles en évoquant les États-Unis face à la même situation. La Chine ne ressort pas perdante de cette comparaison.

Un nouveau monde se met donc en place, au rythme de saisons marquées par une diversité de jeux. Y compris de jeux de guerre. L'auteur n'en fait pas mystère et écrit son livre comme une sorte de variation sur le sombre *Sa Majesté des mouches* (1954), dans lequel le Britannique William Golding imaginait les rapports de pouvoir au sein d'un groupe d'enfants, seuls sur une île. *L'Ère de la supernova* est moins pessimiste. Entre la minutie de la transmission par les adultes des savoirs et techniques, et la recherche par certains enfants de voies de survie collective, l'avenir va peut-être s'inventer. On désapprouvera l'auteur-narrateur quand il affirme qu'il n'a « rien accompli de son existence à part quelques œuvres littéraires très dispensables à la fin de l'ère commune ».

ETHEL SWICZKA.



AMÉRIQUES

ET QUE SE TAISENT LES VAGUES.
Chili : la traversée. – Désirée et Alain Frappier
Steinkis, Paris, 2024, 320 pages, 24 euros.

Ce roman graphique constitue le dernier tome de la superbe «trilogie chilienne» de Désirée et Alain Frappier consacrée à Salvador Allende, à travers de nombreux témoignages. Après *La où se termine la Terre* (2017, préface de Luis Sepúlveda) sur la période courant de 1948 à 1970, puis *Le Temps des humbles* (2020) sur les mille jours de la présidence Allende, les auteurs abordent un épisode méconnu de ces temps d'espérance brisée, dont les acteurs sont des marins socialistes de Valparaíso. Enrôlés dans les forces navales afin d'échapper à la misère, ces matelots, qui endurent au quotidien la brutalité et l'arrogance de leurs officiers, saluent l'élection d'Allende en 1970. En août 1973, lorsqu'il apparaît évident que leurs officiers fomentent un coup d'État, certains tentent d'alerter les autorités. Dénoncés, ils sont arrêtés et torturés. Et c'est depuis leurs cachots qu'ils assisteront au putsch et au triomphe de leurs bourreaux... Leur héroïsme n'est toujours pas officiellement reconnu au Chili. Ce livre leur rend hommage.

CÉDRIC GOUVERNEUR

L'ÉCONOMIE DE L'AMÉRIQUE
LATINE. – Vera Chiodi et Philippe Roman

La Découverte, Paris,
2024, 128 pages, 11 euros.

Historiquement marquée par la prédation de ses ressources et la persistance d'inégalités extrêmes, l'Amérique latine connaît de 2003 à 2012 un développement économique tiré par la demande chinoise : soixante-dix millions de personnes sortent de la pauvreté et les inégalités régressent. Depuis, Chine en tête, la croissance des pays émergents s'essouffle. La crise frappe alors les économies exportatrices de matières premières. Elle se traduit par une volatilité accrue des devises latino-américaines et une baisse du niveau de vie des populations. Les pays de l'Alliance du Pacifique (Chili, Colombie, Pérou) conservent cependant des taux de croissance notables et leurs multinationales (entreprises régionales) s'implantent à l'étranger. Son marché intérieur s'élargissant, le Brésil demeure une terre d'investissements et un leader économique régional. Sans doute les gouvernements latino-américains devraient-ils diversifier leurs économies en adoptant des modes d'exploitation durables de leurs ressources naturelles. Un défi à l'issue bien incertaine tant la délégitimation de l'État progresse.

DOMINIQUE DESBOIS

PROCHE-ORIENT

LES PORTES DE GAZA. – Amir Tibon

Christian Bourgois, Paris,
2024, 480 pages, 24 euros.

Correspondant du quotidien israélien *Haaretz*, Amir Tibon raconte ce qu'il a vécu le 7 octobre 2023 avec sa femme et ses filles dans le kibboutz Nahal Oz, à la frontière de Gaza. Encerclée dans un abri par les combattants du Hamas, la famille est déléguée par le père de l'auteur, général à la retraite, intervenant en l'absence de l'armée israélienne. Une autre partie du livre est consacrée à l'histoire de ce kibboutz, porteur de valeurs humanistes et pacifistes, en parallèle à celle de l'État d'Israël. Dans son analyse des causes du conflit, Tibon dresse un réquisitoire contre M. Benyamin Netanyahu, dont l'ascension politique est liée à son opposition à la création d'un État palestinien. L'actuel premier ministre a encouragé la mainmise du Hamas sur Gaza et la montée de l'extrême droite israélienne, qu'il représente désormais. Le livre s'ouvre sur un discours de Moshe Dayan prononcé en 1956 à Nahal Oz en hommage à un habitant assassiné par les Palestiniens. Selon lui, la source de la violence n'était pas à rechercher parmi les « Arabes de Gaza mais en notre propre sein ». Tibon partage ce point de vue, sans renier ses convictions sionistes.

PHILIPPE BAQUÉ

ASIE

HIMALAYA BUSINESS. Qu'avons-nous
fait des 8000 ? – François Carrel

Guérin-Paulsen, Chamonix-Paris,
2024, 160 pages, 21 euros.

Jadis réservée aux alpinistes expérimentés, la conquête des sommets de plus de huit mille mètres devient désormais envisageable pour toute personne en bonne condition physique... et prête à débours des dizaines de milliers de dollars. Des agences de trek promettent le Toit du monde dans les meilleures conditions : vols en hélicoptère, camp de base tout confort, cordes fixes, bouteilles d'oxygène... Et si le devoir d'un guide responsable est de décider d'un demi-tour lorsqu'il s'impose, des agences banalisent le risque (« renoncer n'est pas dans notre ADN »). De véritables embouteillages se créent sur les pentes de l'Everest et, au sommet, l'alpiniste amateur ne demeure que le temps d'un selfie. Les conséquences peuvent être tragiques : le même jour de 2023, deux instagrameuses, qui voulaient chacune devenir la première Américaine à « conquérir » les quatorze sommets de plus de huit mille mètres, ont péri avec deux de leurs guides. Journaliste et alpiniste, l'auteur de cette enquête prése que qu'un drame d'ampleur est inévitable : même le K2, réputé être la montagne la plus dangereuse du monde, reçoit des centaines de touristes.

C. G.

GÉOPOLITIQUE

L'INDO-PACIFIQUE. Nouveau centre du
monde. – Valérie Niquet et Marianne Péron-Doise

Tallandier, Paris, 2024, 256 pages, 19,90 euros.

Dans les chancelleries occidentales désormais convaincues que la Chine constitue l'adversaire prioritaire, le concept d'Indo-Pacifique, qui s'est imposé en une décennie, a supplanté celui d'Asie-Pacifique. Sa définition la plus vaste englobe les États littoraux de l'est de l'Afrique jusqu'à la côte ouest des États-Unis. Après avoir détaillé les enjeux que concentre cet espace par où transite 90 % du transport mondial par conteneurs, les chercheuses Valérie Niquet et Marianne Péron-Doise se concentrent sur les ambitions de la France dans cette région. Deuxième puissance maritime mondiale derrière les États-Unis grâce à ses outre-mer, elle mène un intense travail de lobbying diplomatique auprès des organismes régionaux. Dans la foulée du « pivot » vers l'Asie des États-Unis, Paris a publié en 2016 un document prévoyant un « rééquilibrage vers son centre de gravité stratégique indo-pacifique ». L'approche française se caractérise par un refus de choisir entre Pékin et Washington. Elle entend refléter la position de nombreux États, dont certains du Sud-Est asiatique.

ÉMILIE GUYONNET

ÉCONOMIE

IDÉES REÇUES SUR LE TRAVAIL.
Emploi, activité, organisation. – Sous la
direction de Marie-Anne Dujarier

Le Cavalier bleu, Paris,
2023, 240 pages, 22 euros.

« Il y a trop de fonctionnaires », « les étrangers prennent le travail des Français », « on ne trouve plus à recruter »... Ces rengaines, qui font le bonheur de CNews, et parfois de France Culture, sont autant de clichés, assésés en toute ignorance, ou partis pris libéraux. Ces prétendues évidences, trente-sept chercheurs les examinent, et font la démonstration de leur non-pertinence, en trois grandes parties consacrées à démontrer précisément les stéréotypes concernant l'emploi, l'activité, l'organisation et le management. Ainsi, l'article consacré aux aides sociales rappelle, d'une part, le phénomène massif de non-recours aux droits – qui, en 2010, concernait 50 % des personnes éligibles au revenu de solidarité active (RSA), 30 % des bénéficiaires potentiels d'allocations-chômage –, et, d'autre part, que la TVA (38 % des recettes fiscales) est acquittée par tous, sans exception. De quoi douter du sérieux des discours experts sur l'« assistantat » (« les pauvres sont tous des assistés »), a fortiori quand on rapporte l'ampleur du supposé phénomène à celui de l'évasion fiscale, près de 80 milliards d'euros de perte en 2018.

SIMON ÉCOTIÈRE

MOINS ! La décroissance est une philoso-
phie. – Kohei Saito

Seuil, Paris, 2024, 352 pages, 23 euros.

Face à la crise climatique, ce livre, best-seller international, propose de sortir du capitalisme pour basculer dans un « communisme de décroissance ». Le jeune philosophe japonais Kohei Saito esquisse les grandes lignes de ce que serait cette société nouvelle. Il s'inspire d'écrits méconnus dans lesquels Karl Marx observe la dégradation de la nature par un capitalisme qui, loin d'être en mesure de réparer les dommages causés, ne peut que les aggraver. Ces recherches ont conduit Marx à plaider, dans ses derniers travaux, pour un modèle économique sans croissance, qu'il n'a toutefois pas eu le temps de détailler. Kohei Saito prend à sa façon le relais : alors que la privatisation des communs impose une rareté artificielle, le communisme de décroissance ouvrirait une ère d'abondance radicale, satisfaisant les besoins fondamentaux dans le cadre des limites planétaires. Pour y parvenir, le cœur de la bataille ne se trouverait pas dans les urnes, mais sur le lieu de production, là où naissent les mouvements sociaux capables de changer la société.

JEAN-CHRISTOPHE CATALON

IDÉES

LES ESPOIRS DE LA CIVILISATION
ET AUTRES ÉCRITS SOCIALISTES. –
William Morris

La Fabrique, Paris, 2024, 272 pages, 15 euros.

Figure singulière dans le panorama de la pensée socialiste, le poète, artiste et militant radical anglais William Morris fait, plus d'un siècle après sa disparition, l'objet d'un intérêt croissant. Ce recueil, qui rassemble ses écrits socialistes, de 1884 à 1896, pour la plupart inédits en français, traduits et présentés par Hervé Picton, offre un parfait échantillon de sa pensée. Contre les ravages de la société industrielle, Morris propose un « communisme véritable », sans État ni nation, où chacun deviendrait artiste ou artisan. Dans sa postface, « William Morris ou la "décence" communiste », Thierry Labica rappelle la contribution de l'historien Edward Palmer Thompson et du philosophe Miguel Abensour à la redécouverte d'un penseur dont le romantisme révolutionnaire, l'inquiétude éthique et la vision utopique (à l'œuvre notamment dans son roman *Nouvelles de nulle part*, Libertalia, 2024) ont considérablement enrichi la culture socialiste. Sa critique implacable d'un monde capitaliste qui « réduit les travailleurs à l'état de machines » n'a rien perdu de son actualité.

MICHAEL LÖWY

NOTE SUR LA SUPPRESSION GÉNÉ-
RALE DES PARTIS POLITIQUES. –
Simone Weil

La République des lettres,
Paris, 2024, 64 pages, 12 euros.

Rédigé à Londres en 1940 dans le cadre de la France libre et publié en 1950 à titre posthume, ce texte bref, régulièrement réédité, s'inscrit dans la perspective d'un après-guerre démocratique. La philosophe Simone Weil y affirme que les partis politiques, héritage selon elle de la Terreur, sont un obstacle majeur à une réorganisation de la société. Elle décrit le phénomène d'abandon d'un jugement personnel qu'entraînerait le fait d'adhérer à un parti, considéré comme une matrice du totalitarisme. Ici, ce n'est pas tant le contenu qui est questionné que la forme même, détournée d'une doxa, exigeant obéissance et soumission. Dans un parti, la pensée deviendrait donc statique, loin de l'exercice de raison. Ce sont alors autant de passions collectives qui, loin de se neutraliser, se confrontent sans cesse, au point d'obscurcir tout échange qui se voudrait fondé sur l'expression de la vérité, de la justice et de l'utilité publique. Weil propose donc la suppression des partis, présentés comme entrave principale à toute capacité d'autonomie.

GILLES LUCAS

POURQUOI LA CLASSE COMPTE. Capita-
lisme, genre et conscience de classe. – Erik
Olin Wright

Éditions Amsterdam, Paris,
2024, 400 pages, 25 euros.

Avec cet essai de 1997 tout juste traduit en français par Ugo Palheta, qui signe aussi la postface, le sociologue américain Erik Olin Wright répond aux penseurs libéraux qui prophétisaient à partir des années 1980 la fin des classes sociales et leur dilution dans une vaste couche moyenne. L'auteur, disparu en 2019, y affirme au contraire que la « classe », moyennant quelques ajustements, reste une notion pertinente pour comprendre et transformer le monde. S'appuyant sur une vaste enquête, il en examine la structure dans plusieurs pays capitalistes contemporains et distingue douze positions de classe différentes. Les rapports d'exploitation restent centraux dans son analyse mais il y intègre d'autres facteurs (qualification et autorité) pour faire apparaître les différences matérielles entre salariés. Cette contribution à la sociologie marxiste des classes et du genre (auquel il consacre quatre chapitres) permet de penser des phénomènes aussi variés que cruciaux : la formation de la conscience de classe, la structuration d'organisations et les formes prises par la lutte, ou encore la division sexuée du travail domestique.

EMMANUEL DANIEL

BIOGRAPHIE

Écrire, malgré tout

« PRINCESSE et saltimbanque... sorcière ? Voyante ? » Anna Akhmatova (1889-1966), figure majeure de la poésie russe, grande novatrice, aura connu un destin traversé par les tragédies de l'époque stalinienne, et créé une œuvre unique. Le portrait littéraire qu'en offre la romancière Geneviève Brisac est une précieuse introduction (1).

À 17 ans Akhmatova publie ses premiers vers et signe sous le nom d'une grand-mère tatare. La parution de son recueil *Le Soir* la rend célèbre, à 23 ans, pour son audacieuse moquerie des liens amoureux, elle devient un modèle. Mais, en 1922, elle est censurée, et pour très longtemps. Brisac insère son œuvre dans le champ littéraire du temps, détaille ses liens, personnels et artistiques, avec des auteurs ayant marqué la poésie russe et soviétique du xx^e siècle comme Lev Goumilev (son premier mari), Alexandre Blok, Marina Tsvetaïeva, Ossip Mandelstam... Avec certains d'entre eux, dont, au premier plan, Goumilev, elle fondera, dans les années 1910, le mouvement acméiste, qui s'opposait au symbolisme. Les temps s'assombriront, Goumilev sera fusillé en

1921, leur fils déporté, bien des proches disparaîtront – *Requiem, Poème sans héros* (Gallimard, 2007) s'en feront l'écho...

Brisac fait aussi revivre son amitié salvatrice avec Lydia Tchoukovskaïa, partage de la faculté de croire au poids des mots, compréhension de ce que signifie se résoudre à changer un mot pour un autre plus métaphorique (2). La biographe, qui souligne combien le rythme est important en littérature, relate l'enchaînement des moments déterminants de l'existence d'Akhmatova, en touches précises – jusqu'aux visites d'une voisine, une délatrice chargée de signaler ses dérives « poétolitiques ».

L'écrivain mexicain Alberto Ruy Sánchez choisit cette femme, agente de la Guépéou, comme narratrice de son ouvrage consacré à Akhmatova (3). L'espionne a constitué un « dossier », qui permet de « zoomer » dans les replis de l'existence d'Akhmatova, composant une mosaïque de souvenirs, de conversations et d'impressions ; passent les proches, les pairs, mais aussi Joseph Staline, qui

se rêvait poète. Collage de fragments, d'extraits d'Alexandre Pouchkine ou de Goumilev, de documents d'archives, de photographies, de dessins, on entre dans l'intimité de vies saisies par des temps sans pitié. Akhmatova n'a pas pitié. Grâce soient rendues aux écrivains qui l'ont évoquée, et aux traducteurs qui auront accompagné sa voix (4).

ODILE BELKEDDAR.

(1) Geneviève Brisac, *Anna Akhmatova, portrait*, Seghers, Paris, 2024, 176 pages, 19 euros.

(2) Lydia Tchoukovskaïa, *Entretiens avec Anna Akhmatova*, traductions de Lucile Nivat, Geneviève Leibrich et Sophie Benech, Le Bruit du temps, Gouville-sur-Mer, 2019, 1 300 pages, 39 euros.

(3) Alberto Ruy Sánchez, *Dossier Akhmatova*, traduction de Marianne Millon, Les Fondateurs de briques, Saint-Sulpice-la-Pointe, 2023, 336 pages, 21 euros.

(4) Anna Akhmatova, *Les Élégies du Nord et autres poèmes*, traduction d'André Markowicz, Mesures, Paris, 2024, 120 pages, 18 euros. Mais aussi : *Le Soir*, traduction de Sophie Técouloff, Héros-Limite, Genève, 2022, 112 pages, 12 euros ; *Requiem*, traduction de Sophie Benech, Éditions Interférences, Paris, 2005, 56 pages, 13 euros.

DU MONDE

Un grand vertige

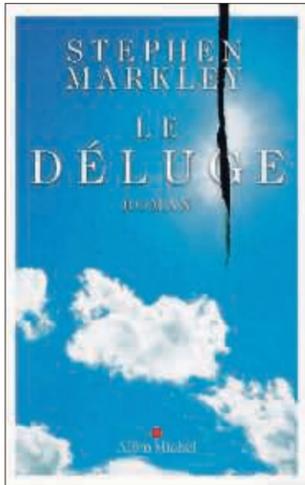
Le Déluge
de Stephen Markley

Traduit de l'américain par Charles
Recoursé, Albin Michel, Paris,
2024, 1 056 pages, 24,90 euros.

LA tendance gagne en envergure : les romans dystopiques ou postapocalyptiques, axés autour du dérèglement climatique et de la possibilité d'un effondrement global, sont dans l'air du temps. Paru en 2023, aux États-Unis, *Le Déluge* s'inscrit dans ce mouvement, mais avec une force toute particulière. Stephen Markley (*Ohio*, Albin Michel, 2020) y a travaillé plus de dix ans. Ce récit choral débute, précisément, en 2013, sous le premier mandat de M. Barack Obama, pour s'étendre jusqu'en 2040.

Tony Pietrus étudie les gisements de méthane sous-marins. Confronté au désengagement financier de l'État fédéral dans son domaine, il devient lanceur d'alerte après avoir publié un ouvrage-choc sur le changement climatique. Il reçoit alors des menaces de mort. Entrent en scène Shane Acosta, membre d'une organisation «écoterroriste», puis d'autres personnages qui, au fil de chapitres, font progresser le récit jusqu'en 2016 et l'arrivée au pouvoir de M. Donald Trump. Ainsi, Kate Morris, une activiste qui alterne actions spectaculaires (blocages de centrale électrique, sabotages, rassemblements) et lobbying auprès des leaders, démocrates comme républicains. Bien-tôt surnommée la «pitbull de la crise climatique», elle agit aussi au plus près de territoires frappés par ce qui mène au chaos : la température de 40° C devient habituelle, les moyens de production d'énergie ne suivent plus, engendrant des dommages sanitaires, alimentaires, médicaux, sociaux. L'intrigue donne à entendre d'autres voix, celle d'un coordinateur parlementaire et analyste de données dont les rapports parsèment *Le Déluge*, celle d'un ancien acteur de Hollywood devenu prêcheur, celle d'un toxicomane...

À la première, deuxième ou troisième personne, le récit croise les destins personnels : chacune des apparitions des multiples héros nous fait avancer d'une



année. Toutes ont un lien avec la thématique principale, mais racontent une histoire en soi : d'addiction (drogue), d'amour, de famille, de militantisme. *Le Déluge* fonctionne comme une superposition de microfictions, qui raconte une histoire plus grande que celle des individus – une macrofiction. Ce à quoi travaille la trame narrative ponctuée de comptes rendus de réunions à la Maison Blanche, de rapports d'experts, d'articles ou de manchettes de presse, d'extraits de podcasts. Mobilisant un arsenal aussi titanesque que maîtrisé, *Le Déluge* parvient à raconter la crise totale des années 2010, 2020, 2030, en faisant littérature du dérèglement climatique et de ses conséquences – sociales et politiques (épidémies, famines, blocages économiques, révolutions, régimes autoritaires).

En tournant des pages de vie, ce roman exigeant procure aussi des sensations de peur et de plaisir, quelque chose qui s'apparente au vertige : « *Aujourd'hui, dans cette ville, en cette heure sombre, nous allons démontrer que les divisions imposées par les riches et les puissants n'existent pas. Pour l'instant ils n'ont pas peur de nous, mais ça va venir. Parce que nous sommes ce qu'ils n'ont pas vu arriver et qu'ils n'auraient jamais cru possible. Nous sommes le Déluge.* »

HUBERT ARTUS.

FILMS

VINGT DIEUX! – Louise Courvoisier

En salles le 11 décembre, 90 minutes.

Les brumes jurassiennes des petits matins glauques renvoient Anthony, alias Totone, à ses frasques de la veille, bières, danses et bagarres de bal. Mais le jeune homme, 18 ans, se cogne au réel : alors, pour trouver un moyen de subsistance honorable, pour quoi ne pas utiliser les ressources locales ? Il se met en tête de fabriquer le meilleur comté de la région et de remporter la médaille d'or du concours agricole. Trois figures féminines convaincantes l'y aideront. Parallèlement à son comté – ici un « personnage » central –, Totone, teigneux et fragile, va s'affinant. Une épopée fromagère s'engage, côtoyant parfois le western dans la conquête d'un territoire et d'un avenir, célébrant l'autonomie et la force du groupe. Une jeunesse peu représentée au cinéma, plutôt peu bavard, qui a souvent travaillé tôt en exploitation agricole, avec la famille, sert ce récit initiatique, rugueux et bien mené, ni bucolique ni totalement âpre. Le choix des comédiens, tous non professionnels, a été conduit lors de comices, de courses de stock-cars ou en lycée agricole. Vingt dieux ! Du terroir aux senteurs profondes.

JOËL PLANTET

SCIENCES

EXPANDING MINDSCAPES. A Global History of Psychedelics. – Sous la direction d'Erika Dyck et Chris Elcock

MIT Press, Cambridge, 2023, 532 pages, téléchargeable en ligne.

Ces dernières années, la science a été marquée par un renouvellement d'intérêt pour une classe de substances psychotropes : les psychédéliques. Les scientifiques et les médecins reprennent l'étude du LSD ou des « champignons magiques », les sciences humaines aussi. Il s'agit d'expliquer un paradoxe : si ces substances présentaient des propriétés thérapeutiques, pourquoi les a-t-on interdites ? Longtemps, l'historiographie s'était concentrée sur le contexte nord-américain, le plus médiatisé et le plus représenté dans les productions artistiques. Cet ouvrage collectif, en libre accès, vise à élargir cette focale : non seulement ils ont été étudiés au XX^e siècle, de l'Argentine au Japon en passant par l'Irak, mais de nombreuses cultures, en Amérique du Sud, en Afrique ou en Asie, les utilisent depuis des centaines d'années, voire des millénaires, pour diverses indications. Historiennes, philosophes, anthropologues ou psychologues analysent la riche histoire de ces usages à travers le monde.

PIERRE LEGER

SOCIÉTÉ

JUSQU'AU BOUT. Vieillir et résister dans le monde ouvrier. – Nicolas Renahy

La Découverte, Paris, 2024, 208 pages, 21 euros.

Le passage à la retraite signe-t-il la fin de la lutte ? Chez les anciens ouvriers de l'usine Peugeot de Sochaux-Montbéliard, rien n'est plus faux. Le sociologue Nicolas Renahy dresse le portrait d'adhérents de la section des retraités Confédération générale du travail (CGT), Christiane, Bruno ou encore Viviane, figures vivaces d'un univers dont on souligne en général le marasme. Entre la poursuite des manifestations, la célébration des grandes luttes syndicales et le bénévolat, ils s'appuient sur les solidarités militantes pour affronter les dégâts du travail à la chaîne et les deuils. « *Ils représentent un monde qui n'a plus vraiment cours, mais sont bel et bien là, incarnant des formes de sociabilité et de solidarité en voie d'extinction* », observe l'auteur, qui a partagé leur quotidien, au gré des réunions, apéros et barbecues. Renahy raconte ce qui unit ces « vieilles branches », soudées malgré le déclassement de ce qui fut autrefois la plus grande usine de France. Comme un pied de nez à la disparition de la classe ouvrière annoncée depuis des décennies.

HUGO ROBERT

LE PROPHÈTE ROUGE. Enquête sur la révolution, le charisme et la domination. – Julie Pagis

La Découverte, Paris, 2024, 352 pages, 21 euros.

Dans les années 1970, plusieurs familles créent une communauté se réclamant du maoïsme à Clichy-la-Garenne. Elle est sous l'emprise totale d'un chef, Fernando, qui régit jusqu'à la conjugalité et la parentalité. Comment ce travailleur immigré, pauvre et peu qualifié, a-t-il acquis cette autorité sans partage ? Grâce à son pouvoir charismatique, fondé sur les promesses révolutionnaires, les compétences rhétoriques, et une réputation glorieuse... qu'il entretient durant une décennie à coups de procès internes et de complots imaginaires, avant de disparaître.

En dépouillant les archives du groupe (minutes de réunion, retranscriptions d'appel...) et en retrouvant les participants, Julie Pagis reconstitue l'histoire d'une domination muée en dynamique autodestructrice. Laquelle suscite des fuites et des doutes, notamment chez les femmes qui entretiennent encore des relations avec leurs familles, ou chez les sympathisants ouvriers, rebutés par la violence des relations. Un texte sensible qui donne la parole aux anciennes victimes, toujours déboussolées par ce qu'elles se sont mutuellement infligé.

HADRIEN CLOUET

LES PATIENTES. – Sarah Stern

Des femmes – Antoinette Fouque, Paris, 2024, 176 pages, 15 euros.

Ce témoignage à la première personne, conçu comme un acte de résistance, entremêle la défense et l'illustration de la pratique de la psychiatrie-psychanalyse d'avant « son érosion, sa destruction systématique ». Sarah Stern a dirigé pendant douze ans une unité d'écoute dans une maternité en Seine-Saint-Denis, qualifiée d'« embouchure du monde ». Elle raconte l'événement que constituent certaines consultations de migrantes, aux parcours chaotiques et souvent mortifères, dont le corps recèle l'histoire. Parfois avec la famille, ou pour bricoler des solutions. Ces rencontres avec des spécialistes sont pour les migrantes comme une première entrée dans un lieu de droits, leur ouvrant des possibles pour se construire autrement. Pour Stern, ces histoires nous obligent. Son parcours en tant que thérapeute entre en résonance avec sa propre histoire d'enfant de migrants. Quittant l'hôpital corseté par les administrateurs, où il n'est pas plus question de « déroger aux procédures » que d'encourager la rencontre singulière entre le médecin et la patiente, elle conclut que le « soin psychique » y « semble presque une incongruité ».

HÉLÈNE-YVONNE MEYNAUD

L'INHUMANITÉ. « Serial Killers » et capitalisme. – Laurent Denave

Raisons d'agir, Paris, 2024, 128 pages, 11 euros.

La mini-série Netflix *Monstre*. L'histoire de Jeffrey Dahmer (2022) revient sur le parcours d'un tueur en série qui a assassiné dix-sept hommes gays entre 1978 et 1991. Elle a rencontré l'un des plus gros succès de la plate-forme, confirmant la fascination pour le serial killer, ce « tueur en série » qui commet un meurtre « sans mobile apparent, à plusieurs reprises, selon un même mode opératoire et qui prend plaisir à tuer ». Laurent Denave propose de voir dans cette figure un fait social, reflet du capitalisme dans sa phase néolibérale : l'exposition précoce à la violence et à la précarité de personnes que le rêve américain va décevoir, et désireuses de revanche meurtrière. La médiatisation et l'obtention de trophées humains traduisent leur volonté de reconnaissance symbolique. Et elles prennent souvent pour cible le corps des femmes, qu'elles souhaitent posséder sans aucune limite. Une « revanche sociale réactionnaire », syndrome monstrueux de la « passion de la domination » de sociétés occidentales profondément inégalitaires.

SELIM DERKAOUI

ARTS

Remèdes contre la dépression

FAIRE FRONT, faire face ou simplement dire quelque chose du monde tel qu'il est subi – accablant, grotesque et violent : c'est un combat à mener. Zerocalcare (pseudonyme de Michele Rech), héros italien de la bande dessinée militante, sort cette année son septième recueil. On retrouve le même personnage que dans *Kobane Calling* (le Kurdistan en lutte vu de l'intérieur et expliqué par un jeune Italien) (1) : mi-lucide, mi-bouffon, et tout autant mi-pasionaria dérisoire, mi-ado prolongé tordu par la modernité. *Faire front*, le bien nommé, rassemble une série de chroniques autofictionnelles (2). Le dessin noir et blanc est aussi rond, enfantin, quasi « picouïen », que le propos est tranchant, intelligent et corrosif. L'analyse de la contre-attaque réactionnaire face à l'expression, parfois maladroite, de ce qu'elle réunit sous le terme « wokisme » est d'une vraie subtilité. Mais Zerocalcare fait feu de tout bois : dérégulation de l'hôpital public, violence et bêtise du pouvoir en temps de Covid, bulle malade du monde pénitentiaire exposée en pleine lumière. Partie la moins passionnante, les aventures de notre homme chez Netflix – pour laquelle il a écrit et réalisé deux séries.

Autre manière de faire front : Frédéric Roman, alias Nonstop, avait fait paraître au milieu des années 2000 deux albums stupéfiants, mélange de rap lettré et de rock barré, restés largement lettre morte. Dommage, Frédéric Roman est aussi un poète, explosif, politique et voyant (comme il se doit) ; son regard revigorant, post-désespéré (celui des mélancoliques revenus de tous les antidépresseurs), éclaire la nuit contemporaine à coups de Flash-Ball. *Alien au pays des aliénés*, et sa pochette magnifique signée Stéphane Blanquet, nous le rend de quinze ans moins jeune et c'est (ça arrive parfois) une bonne nouvelle (3). Car c'est un art majeur de jouer sur le langage, bien plus que de jouer sur les mots. Concaténation de fragments montés en chantilly acide, doubles sens cauchemardesques, associations d'idées fulgurantes... Nonstop tire à boulets rouges sur l'esprit du temps, sa bêtise, son ennui caractéristique. Et notamment sur la vulgate néolibérale et son vocabulaire abrutissant. Ça n'empêche pas la dérision, et ce nouvel album de Nonstop, truffé de « haikus high kick », est à lui seul plus surprenant que l'ensemble des comiques français de l'année. Espérons qu'il reste dans la mémoire collective, comme sont restés les plus beaux graffitis des imaginaires en lutte – « *Le berceau de l'humanité était trop près du mur...* ».

Parfois, quand la seule espérance demeure la perspective d'une démission, rester debout, à son poste, est un combat. Les professeurs des lycées techniques font partie des soldats inconnus de notre temps, et le petit livre de Judith Wiart, *Pas d'équerre* (4), peut très bien être lu comme un journal de lutte. Prise entre la propagande officielle d'un État démissionnaire et ce que l'on appelle la « réalité du terrain », l'auteure fait ce qu'elle peut pour rester à son poste et dire, écrire la dignité et la beauté de sa mission, la beauté et l'inventivité de ses élèves. Depuis les ruines de bâtiments laissés à l'abandon, sous-armée, démunie, elle, comme tant d'autres, travaille pour la république, le bien citoyen et la démocratie en se demandant qui restera le dindon de la farce... Le livre mêle, dans une construction plus serrée qu'il n'y paraît, réflexions amusées, désabusées, textes lumi-

neux de lycéens, témoignage d'une vie et de ses luttes qui sembleront à certains dérisoires, et il donne bizarrement la foi de s'accrocher, continuer à tenir envers et contre tout. Pour quoi ? Pour qui ? Un enfant lui lance : « *De toute façon, vous, on ne peut pas vous parler, vous êtes une humaniste.* » Probablement pour ça...

PASCAL BOUAZIZ.

(1) Zerocalcare, *Kobane Calling*, nouvelle édition augmentée, Cambourakis, Paris, 2019. Un extrait a paru dans « 1920-2020, le combat kurde », *Manière de voir*, n° 169, février-mars 2020.

(2) Zerocalcare, *Faire front*, Cambourakis, 2024, 22 euros.

(3) Nonstop, *Alien au pays des aliénés*, Petrol Chips, 2024, 14 euros.

(4) Judith Wiart, *Pas d'équerre*, Louise Bottu, Mugron, 2023, 14 euros.

CINÉMA

Une joie méconnue

BORIS BARNET, né à Moscou en 1902, a été boxeur, acteur et cinéaste. Il réalise une poignée de chefs-d'œuvre – *La Jeune fille au carton à chapeau* (1927), *Okraina* (1933), *Au bord de la mer bleue* (1936)... –, traverse tant bien que mal la guerre et l'après-guerre, et offre encore des merveilles – *Le Lutteur et le Clown* (1958), *La Petite Gare* (1963), deux ans avant sa mort. Aussi admiré que méconnu, ce n'est qu'en 1992 qu'une rétrospective lui est consacrée en Russie. Ce parcours appelait un historien à la hauteur de ses enjeux (1). Russophone, Bernard Eisenschitz a effectué là-bas plus d'un voyage. Il avance vite et semble tout connaître, sans que jamais son érudition n'abîme sa passion. Plusieurs livres se mêlent dans cette somme riche en informations inédites. Il y a l'histoire d'un amoureux de la vie peu versé dans la politique, préférant la comédie à la théorie, tourné vers l'acteur et vers ce qui, au tournage, va contre le scénario. Il y a l'aventure de cette modernité soviétique pour qui le cinéma fut un « *œil qui voit mieux que l'œil* », avec ses appareils, ses disputes et ses héros, de



Lev Koulechov à Sergueï Eisenstein. Et puis il y a l'histoire d'Eisenschitz, de la Cinémathèque de Henri Langlois à *La Nouvelle Critique*, jusqu'à ses nombreuses monographies – la plus récente est consacrée à Otar Iosseliani (2) –, qui court en filigrane mais que seules dévoilent les dernières pages : elle n'est certainement pas anodine.

EMMANUEL BURDEAU.

(1) Bernard Eisenschitz, *Boris Vassilievitch Barnet*, Les Éditions de l'Œil, Montreuil, 2024, 448 pages, 40 euros.

(2) Bernard Eisenschitz, *Un merle chanteur. Amitié avec Otar Iosseliani*, Les Éditions de l'Œil, 2024, 64 pages, 12 euros.



ARTS

LE SURREALISME DE BELGRADE.
Perspectives comparatistes. – Jelena Novaković

Non Lieu, Paris, 2023, 244 pages, 18 euros.

L'histoire du groupe surréaliste de Belgrade débute en 1922, avec la revue *Putevi* (« Chemins »), et trouve son apogée en 1930 avec l'almanach bilingue *Nemoguće-L'Impossible*. Jelena Novaković, professeure à l'université de Belgrade, fait découvrir l'histoire oubliée, y compris en Serbie, de ce groupe qui fut bien plus qu'une « antenne » du mouvement français. Profondément marqués par la psychanalyse freudienne, les surréalistes serbes faisaient du désir le pilier de leur « phénoménologie de l'irrationnel », tout en essayant de tenir le double impératif de « changer la vie » et de « transformer le monde ». Confronté à la répression de la Yougoslavie royale, le groupe s'engagea dans le mouvement communiste, et ses membres jouèrent un rôle notable dans la résistance pendant la seconde guerre mondiale. Sa figure centrale, Marko Ristić (1902-1984), devint ensuite le premier ambassadeur de la Yougoslavie socialiste à Paris. Koča Popović (1908-1992) fut combattant volontaire en Espagne, commanda la première division prolétarienne des partisans yougoslaves, et devint, après la guerre, chef de l'état-major – un parcours surréaliste peu fréquent.

JEAN-ARNAULT DÉRENS

L'ÉCOUTE. De l'Antiquité au XIX^e siècle.
Une anthologie. – Sous la direction de Martin Kaltenecker

Philharmonie de Paris – Éditions MF, Paris, 2024, 1380 pages, 40 euros.

La vogue des *sound studies* (études universitaires consacrées à la « culture sonore ») a invité à penser la musique à partir de l'auditeur plutôt que du point de vue du créateur du son. Ce sont les conditions de la réception de l'œuvre par le public plutôt que le travail du musicien qui sont alors analysées.

Cette somme fournit ainsi une boîte à outils remarquable pour une généalogie de l'écoute à travers les âges dans le monde occidental (avec quelques rares excursions en dehors), jusqu'à l'invention du phonographe. Si le livre s'adresse d'abord aux spécialistes, il peut intéresser un plus large public, non seulement parce qu'il se veut accessible aux profanes, mais aussi par sa capacité à ancrer la musique dans son histoire la plus matérielle : comment écoutait-on ? Dans quels lieux ? Quel était l'environnement sonore de l'époque ? D'Homère jusqu'aux gazetiers du XIX^e siècle, l'anthologie rassemble des témoignages, des anecdotes, des critiques contextualisées avec clarté, ouvrant la possibilité d'une autre histoire de la musique.

PIERRE TENNE

POLÉMIQUE, POLITIQUE, POUVOIR.
Conversations avec Gideon Bachmann. – Pier Paolo Pasolini

Éditions Critiques, Paris, 2024, 200 pages, 18 euros.

Décousue et répétitive mais vivante, cette conversation au long cours entre Pier Paolo Pasolini et son ami américain Gideon Bachmann accompagne l'évolution de l'écrivain et cinéaste entre 1960 – il réalise son premier film en 1961 – et 1975, l'année de son assassinat. Comme souvent dans ses prises de parole, Pasolini insiste sur la disparition du monde italien préindustriel et même « préchrétien », dont il assure avoir connu des traces dans les années qui précéderont l'unification-uniiformisation du pays sous le sceau du consumérisme. Son amertume vis-à-vis de ce qu'il considère comme une perte irréversible est poignante. Si ses jugements semblent s'être en partie forgés dans une solitude orgueilleuse, il sait garder la tête froide et analyser en marxiste, avec modestie et lucidité, son rôle social d'artiste et intellectuel. Les développements sur *Salò ou les 120 journées de Sodome* (1975), son dernier film, qui devait ouvrir une trilogie, éclairent les ambitions de cette œuvre équivoque, et font regretter qu'il n'ait pas pu poursuivre ses recherches cinématographiques au moment où elles prenaient à l'évidence un tournant.

MEHDI BENALLAL

BIOGRAPHIES

CHARLES PIAGET. De Lip aux « milliers de collectifs ». – Théo Roumier

Libertalia, Montreuil, 2024, 196 pages, 12 euros.

Les livres sur l'affaire Lip ne manquent pas. Ces dernières années, dans le sillage du beau documentaire de Christian Rouaud (*Les Lip, l'imagination au pouvoir*, Les Films d'ici, 2007), plusieurs ouvrages importants sont venus éclairer ce conflit emblématique des années 1970, et plus largement l'histoire de l'entreprise. En s'attachant à la personnalité de Charles Piaget (1928-2023), cette biographie adopte un angle quelque peu différent. Tout en accordant – et pour cause – une place de choix à la lutte de 1973, elle parcourt l'ensemble des combats du militant Piaget : sa candidature avortée à la présidentielle de 1974, son engagement pour l'autogestion, son action à la gauche du Parti socialiste unifié (PSU), sa participation active au mouvement des chômeurs... En traversant ces différents moments politiques, le récit ne fait pas seulement apparaître la cohérence et la dignité d'une vie militante. Il montre aussi comment Piaget, *primus inter pares*, affronta les contradictions et les périls du porte-parolat. Leader exposé et écouté, il eut à cœur de rester « humble parmi les humbles », ouvrier parmi les ouvriers, membre parmi d'autres d'un collectif auquel il devait des comptes.

ANTONY BURLAUD

IDÉES

Frantz Fanon, paradoxes

Le parcours de l'intellectuel martiniquais Frantz Fanon (1925-1961) est multiple. Psychiatre, il fut aussi essayiste, anticolonialiste, tiers-mondiste, et épousa la cause indépendantiste algérienne aux côtés du Front de libération nationale (FLN). L'ouvrage du journaliste américain Adam Shatz vient s'ajouter à une liste fournie de biographies (1). Selon l'éditeur, il éclaire pourquoi Fanon « est aujourd'hui lu et célébré dans le monde entier ».

Y a-t-il encore des éléments ignorés de sa vie ? On peut en douter, même si l'auteur use parfois des archives du fonds Fanon déposées à l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC) ainsi que de ses conversations passionnantes avec Marie-Jeanne Manuellan, assistante de Fanon et... « son magnétophone ». Certaines des analyses de Shatz apparaissent pertinentes : « La croyance de Fanon en la révolution – et peut-être aussi son propre athéisme – le rendait aveugle à la composante religieuse de la lutte algérienne. » Tout ce qui concerne les rapports avec le FLN emporte l'intérêt, mais repose en grande part sur le travail de ses prédécesseurs essayistes, notamment Mohammed Harbi, qui avait autrefois révélé que le nom de Fanon « figurait sur une liste de personnes à exécuter en cas de contestation interne de la direction du FLN ». Shatz entend reconstituer l'itinéraire de Fanon à rebours des « entreprises de sanctification ». Il insiste à plusieurs reprises sur l'« ambition » de celui-ci, et pointe ses paradoxes : « Le futur grand combattant anticolonial a donc alors débarqué en Algérie en tant que bénéficiaire improbable des privilèges du colonisateur et représentant de l'autorité coloniale. » En outre, Shatz ne cache pas le soutien de Fanon à certains dictateurs.

L'épilogue, stimulant, dresse un panorama analytique des appropriations diverses de l'œuvre. Bien entendu s'imposent alors Edward Saïd et les écrivains Édouard Glissant ou Patrick Chamouveau. On s'intéressera en particulier aux lignes sur la « redécouverte de Fanon au sein des universités américaines, [qui] a parfois pris la tournure d'un culte sectaire accompagné de réinterprétations

tout à fait fantaisistes, voire d'inventions pures et simples ». Celles consacrées à la France laissent songeur quand y est rappelé le refus de la ville de Bordeaux, en 2019, de donner à une ruelle le nom de Fanon, la collectivité devant « rendre hommage à des personnalités qui incarnent des valeurs partagées », selon son maire d'alors Alain Juppé. L'universalisme de l'œuvre fanonienne avait dû s'arrêter aux portes de l'ancienne cité esclavagiste.

L'ouvrage se lit bien, et découvrir Fanon grâce à lui est une voie tout à fait louable. Mais on doit mentionner les redites, les approximations, le manque d'actualisation sur des auteurs conviés. Le travail éditorial ne semble pas avoir été mené à terme, ce qu'indiquent notamment des passages clairement destinés à un public américain. En outre, à force de vouloir jouer le poil à gratter, Shatz se laisse parfois aller aux commentaires à l'emporte-pièce. Ainsi cette insistance sur le style de Fanon, censé être « abscons ». Ou cette désignation de la préface de Jean-Paul Sartre aux *Damnés de la terre* (1961) comme « celle d'un homme s'efforçant d'imiter la fureur rhétorique d'un rebelle qu'il admirait, voire qu'il enviait, mais n'arrivant finalement qu'à la parodie ». Toutefois on préférera ces analyses hâtives à l'essai d'Aliocha Wald Lasowski (2) : M. Emmanuel Macron y est « sartrien », c'est dire.

Notre époque ne n'en finit pas d'être la caricature d'elle-même. Pour tenter d'y remettre du sens, de l'intelligence, ne négligeons pas cette biographie de Shatz. Et, surtout, ouvrons un livre de Fanon : « Chaque fois qu'un homme a fait triompher la dignité de l'esprit, chaque fois qu'un homme a dit non à une tentative d'asservissement de son semblable, je me suis senti solidaire de son acte (3). »

ANNE MATHIEU.

(1) Adam Shatz, *Frantz Fanon. Une vie en révolutions*, La Découverte, Paris, 2024, 512 pages, 28 euros.

(2) Aliocha Wald Lasowski, *Réhabilitions Sartre. Bibliographie critique et contextuelle d'un penseur du XX^e siècle*, Frémeaux et Associés, Vincennes, 2024, 240 pages, 22 euros.

(3) Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Points Essais, Paris, 2015 (1^{re} éd. : 1952).

ASIE

Le nu, le taoïsme et le marché

Et si les inquiétudes de l'Occident concernant la Chine découlaient de son incapacité à comprendre le géant asiatique ? C'est le pari que formulent deux ouvrages récents, aux objectifs pourtant opposés. Pour David Daokui Li, chercheur chinois aussi bien introduit dans les milieux néolibéraux de Pékin que dans ceux de Washington, découvrir l'empire du Milieu, c'est prendre la mesure de sa proximité (1). Sur l'essentiel, Pékin fait les bons choix : « La Chine est clairement une économie de marché. » Il conviendrait donc de se montrer patient et compréhensif sur le reste. Comme sur le terme de « communiste » accolé au nom du parti au pouvoir, que Jiang Zemin (président de 1993 à 2003) aurait finalement choisi de ne pas supprimer par respect pour l'« histoire » de la formation. L'avenir, lui, s'écrit ailleurs : « Avant le processus de réforme et d'ouverture, écrit Li, quand nous voulions convaincre le président de mon université de donner son accord à un projet, il fallait dire : “ Karl Marx a dit ceci ou cela”. Désormais, il faut dire : “ À Harvard et au MIT [Massachusetts Institute of Technology], ils font comme ci ou comme ça. »

Démarche opposée chez l'anthropologue Norbert Rouland (2), qui, s'il vise à démontrer que la Chine n'est « plus un ailleurs inconnissable », invite néanmoins à la considérer comme « autre ». Un « autre » dont il propose d'appréhender les différences de manière globale : dans les domaines des droits humains et de la liberté d'expression – mais aussi bien dans celui du nu artistique. « La société chinoise traditionnelle est beaucoup moins perméable que l'Occident moderne à la notion d'individu, existant par lui-même, avec son cortège de droits subjectifs. La personne doit toujours être représentée à l'unisson d'un monde, d'un paysage, d'une saison : ils forment un tout organique. Or [le] nu met l'accent sur l'identité absolue de l'homme en l'isolant de tout contexte : il peint son essence, ce qui est contradictoire avec toute la visée de l'art chinois. » Si le propos renvoie au taoïsme, n'invite-t-il pas toutefois à tirer les conclusions politiques du retour du nu dans l'expression artistique chinoise depuis les années 2000 ?

Proximité ? Altérité ? Les deux, répond en substance le sociologue Benjamin Bürbaumer, pour qui comprendre la Chine contemporaine implique en réalité de tourner les yeux vers Washington (3). Il fait débiter sa démonstration, percutante, dans les années 1970, alors que le taux de profit s'effondre aux États-Unis. La fraction transnationale du capital américain trouve une solution inattendue à cette crise dans la Chine communiste qui « s'ouvre » alors. Jusqu'à la crise des subprime de 2007-2008, ce partenariat singulier ne fait que des gagnants au sein des classes dominantes américaine et chinoise : l'altérité produit alors la complémentarité.

Lorsque le choc provoqué par les excès de la finance occidentale se fait ressentir, la Chine perd toutefois ses débouchés traditionnels. Confrontées à la menace de l'effondrement de leur propre taux de profit, à leur tour ses élites trouvent à l'étranger la solution à leurs difficultés. Jusqu'ici cantonnées à des productions de second rang, les entreprises chinoises chassent soudain « sur les terres du capital transnational américain » en exportant des biens de plus en plus sophistiqués. Alors que les États-Unis profitent de leur contrôle des infrastructures capitalistes globales (monnaie, institutions internationales, normes...) pour tenter de sauvegarder leur prééminence, la Chine riposte en édifant ses propres canaux de circulation des marchandises et des capitaux. Ce faisant, elle fragilise la « supervision américaine de la mondialisation ». Désormais trop semblables, les deux grandes puissances sont engagées dans une rivalité structurelle. Suffira-t-il de « mieux comprendre » l'autre pour éviter qu'elle ne dégénère ?

RENAUD LAMBERT.

(1) David Daokui Li, *China's World View. Demystifying China to Prevent Global Conflict*, W. W. Norton & Company, New York, 2024, 288 pages, 29,99 dollars.

(2) Norbert Rouland, *La Chine revisitée. Ombres et lumière*, Nuvis, Paris, 2024, 304 pages, 25 euros.

(3) Benjamin Bürbaumer, *Chine/États-Unis, le capitalisme contre la mondialisation*, La Découverte, Paris, 2024, 304 pages, 23 euros.

REVUES

□ **FOREIGN AFFAIRS**. Conçu avant la réélection de M. Donald Trump, ce numéro offre au secrétaire d'État américain Antony Blinken, sur le départ, de présenter la stratégie démocrate « pour le leadership destiné à construire un nouveau monde ». Un document d'archives. (Vol. 103, n° 6, novembre-décembre, bimestriel, 80,95 dollars par an. — New York, États-Unis.)

□ **THE NATION**. Le parcours médiatique de John Stewart, animateur et humoriste d'une des émissions de télévision les plus appréciées par les progressistes américains. Essor de l'antiféminisme des chrétiens évangéliques. Jeux vidéo et Pentagone. (Vol. 319, n° 5, novembre, mensuel, 12,95 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **FOREIGN POLICY**. Ce que les États-Unis devraient apprendre de la Chine : éviter les bourbiers militaires, les alliances contraignantes et les relations spéciales ; ne pas sermonner les autres États. Le classement des meilleures écoles où étudier les relations internationales. (N° 254, automne, trimestriel, 24,95 dollars. — Washington, DC, États-Unis.)

□ **HARPER'S**. Une enquête sur le Parti républicain insiste sur le rôle qu'y joue le futur vice-président des États-Unis, M. James David Vance. Reportage dans la région autonome de Bougainville, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. (Vol. 349, n° 2094, novembre, mensuel, 7,99 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS**. Démarrant exceptionnellement en « une » et imprimé en grosses lettres, un éditorial très inquiet estime qu'en réalisant M. Donald Trump les Américains savaient cette fois-ci qui il était et ce qu'ils faisaient. (Vol. LXXI, n° 19, 5 décembre, bimestriel, 9,95 dollars. — New York, États-Unis.)

□ **NEW LEFT REVIEW**. Comment les oppositions dynastiques en Indonésie ont supplanté la polarisation droite-gauche et favorisé l'accession au pouvoir de M. Prabowo Subianto. Un entretien avec Arielle Angel, rédactrice en chef de *Jewish Currents*, sur la défiance d'une jeune génération de Juifs américains vis-à-vis d'Israël. (N° 148, mai-juin, bimestriel, 12 euros. — Londres, Royaume-Uni.)

□ **THE TIMES LITERARY SUPPLEMENT**. En 1980, à l'ambassade d'Iran à Londres, des séparatistes du Khouzistan prennent vingt-six otages. Retour sur une opération qui contribua à forger la légende du Special Air Service (SAS), ainsi que celle de Margaret Thatcher en « dame de fer ». (N° 6345, 8 novembre, hebdomadaire, 4,50 livres sterling. — Londres, Royaume-Uni.)

□ **LONDON REVIEW OF BOOKS**. L'historien Adam Tooze tente un bilan de la présidence Biden. Les routes de la soie au British Museum, une histoire des feux d'artifice. (Vol. 46, n° 21, 7 novembre, bimensuel, 6,99 livres sterling. — Londres, Royaume-Uni.)

□ **LATIN AMERICAN JOURNAL OF TRADE POLICY**. Une étude des relations institutionnelles entre l'Union européenne et les pays latino-américains à travers les sommets UE-Celac (Communauté d'États latino-américains et caraïbes), lancés en 2013. (Vol. 6, n° 19, 2024, gratuit en ligne. — Santiago du Chili, Chili.)

□ **FORO INTERNACIONAL**. Vingt ans après la signature de l'accord d'association Mexique-Japon, la revue du Collège de Mexico plaide la relance d'une diplomatie économique entre les deux pays dans le contexte de recomposition géoéconomique de la zone Asie Pacifique. (Vol. 64, n° 4 (258), octobre-décembre, trimestriel, gratuit en ligne. — Mexico, Mexique.)

□ **CAHIERS DES AMÉRIQUES LATINES**. Narcotrafic, sécurité publique et militarisation de la société, choix économiques, politique énergétique et « extractivisme », question indigène, relations aux mouvements sociaux : un dossier met en débat le sexennat de M. Andrés Manuel López Obrador à la tête du Mexique. (N° 104, 2024, gratuit en ligne. — Aubervilliers.)

□ **FALMAG**. Les phénomènes climatiques extrêmes qui se multiplient en Amérique latine affectent en premier lieu les classes populaires, les populations rurales et les communautés indigènes. Quelles réponses apportent les gouvernements latino-américains ? De quels moyens disposent-ils ? (N° 158, octobre, trimestriel, 5 euros. — Paris.)

□ **GRESEA ÉCHOS**. Le renouveau du visage de la droite en Argentine. Natalia et Nicolás Hirtz décortiquent l'idéologie libertarienne du président Javier Milei, mais aussi ses alliances, ainsi que les résistances que suscite le découpage à la tronçonneuse de l'État social. (N° 119, juillet-septembre, trimestriel, 6 euros — Bruxelles, Belgique.)

□ **RECHERCHES INTERNATIONALES**. L'espace nordique, notamment la mer Baltique, presque entièrement intégré à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN). Durant la guerre, contrairement à aujourd'hui, « la course aux armements fut strictement maîtrisée et codifiée par ses acteurs », grâce à des traités et accords forgeant une « grammaire respectée par les protagonistes ». (N° 130, automne, trimestriel, 15 euros. — Paris.)

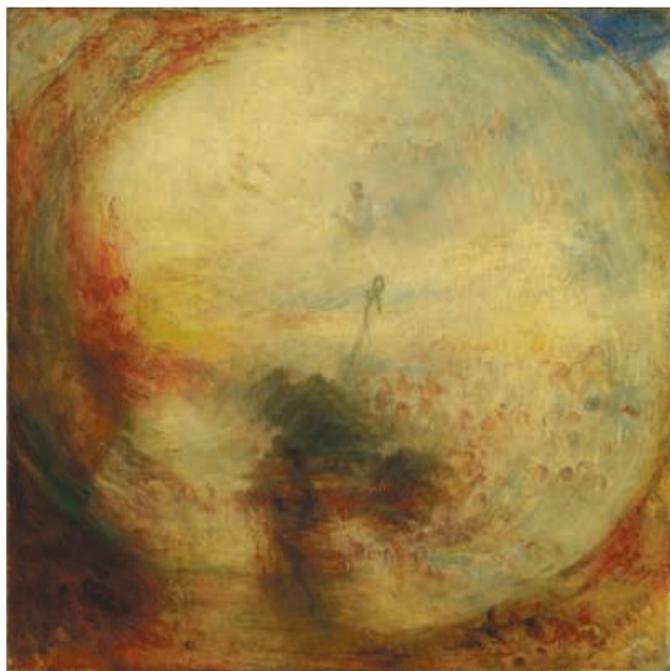
□ **LA REVUE INTERNATIONALE ET STRATÉGIQUE**. L'ancienne présidente d'Areva Anne Lauvergeon estime que les Européens « sont allés très vite sur le gaz [russe], sans avoir suffisamment exploré les solutions » et regrette le temps où la France « avait le souci de ne pas s'aligner sur les États-Unis ». L'espace post-soviétique existe-t-il toujours ? (N° 135, automne, trimestriel, 20 euros. — Paris.)

LITTÉRATURE

Autant en emporte le vent jaune

Mettre en accusation le gouvernement Netanyahu ne suffit pas à comprendre la catastrophe actuelle. Il faut aussi considérer la faiblesse de son opposition et l'impuissance de ce qu'on appelle la « gauche » : démocratique, libérale, bonne. Or, dans son pays et au-delà, il n'y a guère de figure qui incarne davantage cet humanisme israélien que l'écrivain David Grossman.

PAR ELAD LAPIDOT *



WILLIAM TURNER. – « Lumière et couleur (La théorie de Goethe); le lendemain du Déluge - Moïse écrivant le livre de la Genèse », vers 1843

Tel-Aviv en 2021, Grossman décrit les affrontements à travers une longue série de métaphores fatalistes : « cercle de la mort », « mécanisme automatique », « magie hypnotique », « malédiction de la violence ». Même les Juifs laïques croient aux sorts et aux malédictions.

Il leur faut donc une puissance supérieure. Dans le texte qui ouvre le recueil – un discours à la conférence sur la sécurité de Munich en 2017 –, Grossman s'adresse aux grands de ce monde, en les suppliant : « Aidez [Palestiniens et Israéliens] à se sauver d'eux-mêmes. » L'Allemagne, pourtant, n'a-t-elle pas contribué à la situation actuelle au Proche-Orient en exterminant les Juifs d'Europe? Les puissances européennes n'ont-elles pas joué un rôle fondamental dans l'ordre politique de cette région lorsqu'elles ont précisément tenté de sauver les Orientaux d'eux-mêmes après la première guerre mondiale? De tels appels au secours à l'Occident expriment le désir colonial de la gauche israélienne, qui continue de voir l'Empire comme un allié.

PRIS dans leur chronologie, les textes réunis dans l'ouvrage racontent aussi les événements dramatiques de l'année 2023 du point de vue de la gauche israélienne. La vaste protestation d'une majorité, auparavant « effrayée et paralysée », contre la politique du gouvernement Netanyahu donne le coup d'envoi. Le mot d'ordre des manifestations? La « démocratie », c'est-à-dire, pour la plupart des manifestants, la défense d'une démocratie déjà existante. Le mouvement ne se battait pas pour un changement, mais pour conserver l'existant. Dès le début, il s'agissait d'un discours interne au judaïsme, d'une rupture au sein de l'entité juive, entre Tel-Aviv et Jérusalem, entre Israël et la Judée.

La révolte contre le gouvernement provient d'abord de l'establishment, inquiet de perdre son pouvoir. Grossman évoque alors deux adversaires : les ultraorthodoxes juifs, dont l'altérité irrite, notamment parce qu'à la différence de la gauche humaniste ils refusent de porter les armes et de sacrifier leur vie pour l'État, « croyant que la prière et l'étude de la Torah permettront de perpétuer l'existence du peuple juif »; les colons, qui font obstacle à la paix. Mais tous les gouvernements, y compris ceux de gauche, n'ont-ils pas encouragé l'occupation? L'annexion de Jérusalem-Est diffère-t-elle du projet d'annexion des territoires occupés promu par les sionistes religieux au pouvoir?

Les ministres Itamar Ben-Gvir et Bezalel Smotrich veulent annexer la Cisjordanie et parachever la Nakba. Mais la gauche israélienne n'est pas descendue dans la rue contre cette influence grandissante. Ce qui a alarmé les manifestants, c'est la remise en cause du statu quo, la fin du « temps jaune ». Grossman n'aborde la situation des Palestiniens qu'à la toute fin de son exposé sur 2023. Comme le fait la gauche sioniste, il distingue la question du statut des citoyens palestiniens d'Israël – ceux qu'on appelle « Arabes israéliens » ou « Arabes de 1948 » – de celle de l'occupation, et constate que les Israéliens « ne sont tout simplement pas en mesure, à l'heure actuelle (...), d'affronter la question de l'occupation. Pas maintenant ».

Et, pourtant, le cœur pense. Dans un article de juin 2023, le plus courageux du recueil, Grossman

affirme : « Régime d'occupation et démocratie, cela s'exclut mutuellement. » Il attribue l'indifférence, déjà constatée en 1987, au don du Juif diasporique pour vivre dans les fantômes et attribue à Israël le « don de rester dans une dimension illusoire de déni de la réalité, (...) de se faire une image de la réalité dans laquelle il manque tout un peuple, dans laquelle des millions de personnes qui habitent ici n'apparaissent tout simplement plus ». Si Grossman réaffirme ici sa vision d'un État juif alternatif, dans l'esprit du sionisme laïque et humaniste, il continue d'occulter l'occupation et ne se réfère ni à l'ensemble du peuple palestinien, ni même aux Palestiniens vivant sous occupation israélienne, seulement aux citoyens arabes. Grossman ne va donc pas au-delà de la définition actuelle de l'État d'Israël comme

démocratie majoritaire avec des droits pour les minorités. 1948 est pourtant un fait historique et une catastrophe pour les Palestiniens.

Lorsque la « porte des enfers » évoquée par le vieillard palestinien s'est ouverte le 7-October, un vent terrifiant a soufflé. À sa colère contre le gouvernement, Grossman donne libre cours dans un texte du 12 octobre 2023. On y trouve aussi une déclaration courageuse interdisant à l'occupant de se plaindre de la résistance des occupés : « En tant qu'Israélien je n'ai pas le droit de leur dire quoi faire. » Il y a un « mais » : « Mais en tant qu'être humain, j'ai tout à fait le droit, et même le devoir, d'exiger d'eux un comportement humain et éthique. » Ce n'est pas l'Israélien qui parle ici, mais le cœur pensant. Cette conscience qui, quelques mois plus tôt, autorisait les Israéliens à garder le silence sur leurs propres crimes, demande à présent des comptes sur les crimes commis contre eux, avec les arguments habituels : ils sont pires que nous, le massacre est pire que l'occupation.

Ainsi, une autorité morale comme Grossman affirme que les combattants du Hamas ont « perdu leur visage humain ». Le prophète ne reconnaît pas sa prophétie, celui qui mettait en garde contre les conséquences funestes de l'occupation ne comprend plus pourquoi l'occupation explique la « profondeur de la haine d'Israël ». Le mal absolu, l'islam radical, la haine d'Israël et l'antisémitisme, la perte du visage humain : voilà ce que pensent les intellectuels israéliens, ceux de gauche aussi, depuis le 7-October. Et Grossman n'hésite pas à citer, dans le texte le plus récent du recueil, un hommage aux victimes du 7-October, des vers de Haïm Nahman Bialik où le grand poète évoquait le pogrom de Chişinău en 1903.

La rupture de l'ordre chronologique des textes et la clôture du recueil par le discours de remise du prix Erasme de 2022 – après la comparaison d'Israël avec Chişinău – apportent un éclairage troublant sur le souvenir d'Hillesum, le « cœur pensant de tout un camp de concentration ». La dramaturgie du recueil de Grossman fait en effet de l'Israélien celui qui se retrouve dans le camp de concentration, non pas face aux extrémistes des deux côtés, mais à cause des non-Juifs, des Arabes.

Face à l'horreur du 7-October, face à la mort et à l'immense peur de ce qui peut advenir et de ce qui est arrivé, on peut comprendre l'évocation des cauchemars collectifs, des pogroms et de la Shoah. Mais la conscience intérieure, le cœur pensant, a une autre vocation : raisonner l'émotion. Bialik a refusé de justifier la violence après le pogrom de Chişinău. « Maudit soit celui qui dira : vengeance ! / Une telle vengeance, la vengeance du sang d'un enfant / Satan ne l'a point encore inventée (3)... » Ce que Bialik avait alors exclu ne doit pas beaucoup différer de la dévastation qu'Israël a causée ces derniers mois et continue de causer à Gaza. La question de savoir si ce carnage constitue un génocide ne porte pas sur les actes, mais sur les intentions. Or, même si Israël ne souhaite pas tuer des civils innocents à Gaza, sa conscience ne le lui interdit pas. Grossman, en tout cas, n'en dit pas un mot. Il est fini, le temps jaune.

(Traduit de l'allemand par Clément Fradin.)

(1) David Grossman, *Le Vent jaune*, Seuil, Paris, 1988. Les citations de ce livre et des autres œuvres de Grossman renvoient aux éditions allemandes.

(2) David Grossman, *Le Cœur pensant. Réflexions sur un chaos annoncé*, Seuil, Paris, 2024.

(3) Emmanuel Moses (sous la dir. de), *Anthologie de la poésie en hébreu moderne*, Gallimard, Paris, 2001

REVUES

□ **MOYEN-ORIENT.** Un dossier complet sur la géostratégie des mers (Méditerranée, Rouge, Noire). À lire aussi, un article sur l'anatomie de l'extrême droite israélienne. (N° 64, octobre-décembre, trimestriel, 10,95 euros. — Paris.)

□ **TRAVAIL, GENRE, SOCIÉTÉS.** Des esthétiques exposées aux produits chimiques, l'usure professionnelle chez des enseignantes. Au nom de l'excellence, le financement sur projet à l'université aggrave les inégalités de classe et de genre. (N° 51, automne-hiver, semestriel, 25 euros. — Paris.)

□ **REVUE D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE.** Atteindre la neutralité carbone au milieu du XXI^e siècle impliquerait un investissement mondial dans l'énergie supérieur de 30 % à ce que permettent d'espérer les politiques publiques actuelles. (N° 155, troisième trimestre, trimestriel, 35 euros. — Paris.)

□ **FUTURIBLES.** L'idéologie des dirigeants des grandes entreprises numériques est-elle une forme de « fanatisme » technologique? Vieillesse, saturation, pauvreté, sobriétés : ces quatre raisons expliquent pourquoi les Français consomment de moins en moins de biens. (N° 463, novembre-décembre, bimestriel, 22 euros. — Paris.)

□ **PRATIQUES.** La contrôleur générale des lieux de privation de liberté Dominique Simonnot rappelle que deux tiers des personnes qui sortent de prison souffrent de troubles addictifs ou psychiatriques, et que le taux de suicide en détention est six fois plus élevé que dehors. (N° 106, juillet, trimestriel, 21 euros. — Malakoff.)

□ **NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME.** Algorithmes pour évaluer les risques d'abandon scolaire, robots conversationnels, analyses prédictives : un état des lieux du déploiement avancé de l'intelligence artificielle dans l'enseignement québécois. (N° 31, hiver, trimestriel, 14 dollars canadiens. — Montréal.)

□ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** Un numéro largement consacré à la politique agricole commune (PAC), en réalité « un partage de butin plus qu'une politique commune ». Le géant Lactalis bénéficie ainsi de dizaines de millions d'euros, notamment pour développer les exportations vers la Chine. (N° 410, novembre, mensuel, 6 euros. — Bagnolet.)

□ **MOINS!** « On ne confine pas une population qui n'est pas connectée à Internet. » Un dossier revient sur la pandémie de Covid-19, « cette période sombre qui continue à obscurcir notre quotidien brossé ». (N° 73, novembre-décembre, bimestriel, 5 francs suisses. — Lausanne, Suisse.)

□ **MÉDIACRITIQUES.** Dossier : la relégation médiatique de l'écologie, et sa dépolitisation à travers le prisme journalistique. Une nouvelle étude sur le traitement des massacres perpétrés par Israël en Palestine dans le quotidien *Le Parisien*. (N° 52, octobre-décembre, trimestriel, 4 euros. — Rennes.)

□ **LA DÉCROISSANCE.** Comment le premier ministre français, M. Michel Barnier, conçoit-il l'écologie? Deux débats : un marxisme décroissant est-il possible? La décroissance a-t-elle encore quelque chose à attendre de la gauche? (N° 214, novembre, mensuel, 4 euros. — Lyon.)

□ **COURANT ALTERNATIF.** En Nouvelle-Calédonie, une possible réconciliation des deux principales organisations indépendantistes? Vie chère et colère en Martinique. L'enlèvement des étudiants d'Iguala en septembre 2014 (Mexique) était une opération contre-insurrectionnelle. (N° 344, novembre, mensuel, 5 euros. — Paris.)

□ **CQFD.** Entretien avec une militante du Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéennes (RPPRACO) qui lutte contre la vie chère en Martinique. Un siècle de travail dans les conserveries de Douarnenez. (N° 235, novembre, mensuel, 5 euros. — Marseille.)

□ **L'ÂGE DE FAIRE.** La vie des coursiers et autres forçats de la livraison. Face aux rythmes infernaux et à la médiocrité des salaires, l'entraide se développe mais pas forcément la solidarité du public. (N° 200, novembre, mensuel, 3 euros. — Peipin.)

□ **HUMAINS.** La démocratie ne mobilise plus les imaginaires collectifs tandis qu'elle affronte de nouvelles menaces liées à la désinformation. Pourtant, elle reste le cadre de la construction du bien commun. Des pistes de renouveau émergent. (N° 35, octobre-novembre-décembre, trimestriel, 7,50 euros. — Paris.)

□ **1895.** Revue d'histoire du cinéma. Plusieurs contributions sur le monde du travail et ses représentations, dont une brochure rédigée par Robert Linhart en 1979 et présentant des « Éléments pour une série d'émissions » sur le travail industriel. (N° 103, automne, trois numéros par an, 20 euros. — Paris.)

□ **BRASERO.** Revue de contre-histoire. De l'influence du constructivisme russe en France à la scandaleuse chanteuse réaliste Yvonne George, de la relecture des œuvres de Simon Leys à l'évocation des luddites bretons : pans oubliés de la culture populaire. (N° 4, parution annuelle, 22 euros. — Paris.)

□ **K.O.S.H.K.O.N.O.N.G.** Dans la dernière livraison de la revue de poésie fondée en 2012, dirigée par Jean Daive et publiée par Éric Pesty Éditeur, quelques poètes importants : Anne-Marie Albiach, Claude Royet-Journoud, Robert Creeley, Marie-Louise Chapelle, Susan Howe... (N° 26, trois numéros par an, automne, 29 euros l'abonnement. — Marseille.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues : www.monde-diplomatique.fr/revues

* Professeur d'études hébraïques à l'université de Lille. Ce texte a paru dans la *Berlin Review* dans une version plus longue.

Profession, censeur pro-israélien

PAR SAM BIDDLE *

DEPUIS 2016, la directrice des politiques pour Israël et la diaspora juive chez Meta, propriétaire de Facebook et d'Instagram, est une ancienne haute responsable du gouvernement israélien. Avant d'intégrer l'entreprise de M. Mark Zuckerberg, M^{me} Jordana Cutler travaillait à l'ambassade d'Israël à Washington comme chargée des relations publiques et directrice de cabinet; elle a participé à la campagne du Likoud en 2009, puis conseillé le premier ministre Benjamin Netanyahu durant quatre ans.

Des échanges internes auxquels The Intercept a eu accès révèlent que M^{me} Cutler a utilisé les procédures de remontée hiérarchique pour faire censurer des comptes Instagram appartenant à Students for Justice in Palestine (« Étudiants pour la justice en Palestine », SJP), une organisation impliquée dans la mobilisation des campus américains contre la guerre menée par Israël à Gaza. M^{me} Cutler aurait ainsi signalé aux équipes de modération au moins quatre publications de SJP et divers autres contenus critiquant la politique extérieure menée par le gouvernement de M. Netanyahu. Pour ce faire, elle aurait invoqué la directive de Meta relative aux « organisations et personnes dangereuses », qui repose sur une liste secrète de plusieurs milliers d'entités dont la plate-forme interdit la « glorification », tout en permettant théoriquement qu'elles soient mentionnées « dans le cadre d'un discours social et politique » ou de « discussions neutres » (1).

D'autres services assurent la modération. On ne sait ce qu'il est finalement advenu des posts en question – une information que Meta refuse de divulguer. Mais qu'une cadre de la compagnie représentant les intérêts d'un État puisse réclamer la suppression de contenus qui vont à leur encontre ne laisse pas d'inquiéter. « Ça sent le parti pris à plein nez », déclare M^{me} Marwa Fatafta, d'Access Now, une organisation internationale de défense des droits numériques. Pas besoin d'être devin pour comprendre ce que cette personne a en tête. Ni M^{me} Cutler ni sa direction n'ont donné suite à nos demandes d'entretien.

En 2016, M. Gilad Erdan, alors ministre de l'information israélien, s'était félicité de l'arrivée de M^{me} Cutler chez Meta, y voyant le signe d'un « meilleur dialogue entre l'État d'Israël et Facebook ». Depuis sa prise de fonctions, M^{me} Cutler se décrit elle-même comme une sorte d'agente de liaison. « Je suis là pour représenter Facebook en Israël et représenter Israël chez Facebook », confiait-elle en 2020 au *Jerusalem Post*, qui lui consacrait un portrait sous-titré « Notre ambassadrice chez Facebook ». Dans un entretien diffusé quelques semaines plus tard sur la chaîne YouTube du quotidien, elle précisait : « Mon rôle, c'est d'être la voix du peuple

* Journaliste. Cette enquête a été initialement publiée dans une version plus longue par la plate-forme non lucrative de journalisme critique The Intercept (<https://theintercept.com>) le 21 octobre 2024. © The Intercept.

israélien et de son gouvernement, de porter leurs préoccupations au sein de l'entreprise. » « Et on vous écoute ? », s'enquérissait le présentateur. « Bien sûr ! C'est cela qui est formidable dans mon travail : le fait de pouvoir vraiment influencer sur la manière dont on conçoit les politiques [chez Meta] et comment on explique les choses sur le terrain » (2).

Meta entretient des liens avec quantité de gouvernements et envoie ses lobbyistes dans les Parlements du monde entier, mais rares sont les États qui disposent d'un émissaire attiré aux plus hauts échelons de la compagnie. Il n'existe pas de poste équivalent à celui de M^{me} Cutler pour défendre le point de vue des Palestiniens; les dizaines de millions d'utilisateurs qui se connectent au Proche-Orient ou en Afrique du Nord se partagent un seul directeur des politiques; même chose pour l'Asie du Sud-Est et ses près de 700 millions d'habitants. Un déséquilibre des forces alarmant lorsqu'il s'agit de modérer les discussions sur une guerre qui a tué plus de 43 000 Gazaouis à ce jour, selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Si l'on en croit les documents consultés par The Intercept, l'une des publications de SJP dont M^{me} Cutler a réclamé le retrait contenait des recommandations de lecture incluant des auteurs liés à deux organisations palestiniennes classées comme terroristes par Meta : le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) et le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP). Bien que le département d'État américain ait retiré le FDLP de sa liste des organisations terroristes étrangères en 1999 – « en raison principalement de l'absence d'activité terroriste » (3) –, Meta l'a maintenu sur la sienne, dont The Intercept s'est procuré une copie en 2021 (4). Selon une source proche du dossier, M^{me} Cutler traquait notamment les citations empruntées au romancier palestinien Ghassan Kanafani, assassiné par le Mossad israélien à Beyrouth en 1972 et un temps porte-parole du FPLP – un auteur de renommée internationale dont les œuvres ont été traduites dans de nombreuses langues.

Étudiante à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA) et membre de SJP, Mona, qui préfère taire son nom de famille, rapporte que la section locale de l'organisation se trouve régulièrement empêchée de publier ou de partager des contenus sur son compte Instagram, des dysfonctionnements que le groupe attribue à l'action coercitive de Meta. De même, en août dernier, la section SJP de l'université Columbia a fait savoir que son compte avait été désactivé sans explication (5). L'un de ses adhérents se souvenait que plusieurs publications citaient également Kanafani.



SERIGNE IBRAHIMA DIEYE. – « De l'incompétence médiatique », 2020

M^{me} Cutler ne semble pas se contenter d'étouffer les voix étudiantes. Au lendemain de l'attaque iranienne aux missiles contre Israël, le 1^{er} octobre 2024, elle s'est empressée de signaler des vidéos Instagram montrant des Palestiniens de Gaza qui manifestaient leur joie. Elle aurait aussi tenté à plusieurs reprises de faire censurer le compte de la chaîne satellite libanaise Al-Mayadin après que celle-ci eut célébré la mémoire du leader du Hezbollah assassiné Hassan Nasrallah.

Pour M. Ashraf Zeitoun, qui officiait comme directeur des politiques pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord avant de quitter Facebook en 2017, « c'est du Jordana tout craché. Que personne ne vienne me dire qu'elle n'outrepasse pas ses attributions ». Selon lui, aucun autre responsable régional ne jouit de telles prérogatives : « Si j'étais le directeur des politiques pour la Jordanie et que j'allais raconter à la télévision que je représente les intérêts de ce pays chez Meta, on me virerait aussi sec », ajoute M. Zeitoun, qui est lui-même de nationalité jordanienne. Normalement, c'est le rôle d'un employé gouvernemental, une personne nommée par le pouvoir politique. »

EN 2017 déjà, les salariés de Facebook s'alarmèrent de la position occupée par M^{me} Cutler et se demandaient « quels intérêts elle défend[ait] vraiment » (6). M. Zeitoun se souvient à ce propos d'une querelle emblématique autour des termes employés pour désigner la Cisjordanie : M^{me} Cutler militait pour que Facebook adopte l'appellation de territoire « disputé » plutôt que celle de territoire « occupé », pour autant officiellement reconnue par les Nations unies (7).

M. Zeitoun ne cache pas son scepticisme lorsqu'il entend le porte-parole de Meta soutenir que tous les signalements internes sont traités sur un pied d'égalité, quelle que soit leur provenance. Il se souvient que, lorsqu'il occupait un poste à responsabilité, ses requêtes partaient « directement aux niveaux

supérieurs », et suppose qu'il en va de même aujourd'hui de celles de M^{me} Cutler, a fortiori depuis le début de la guerre : « Je suis sûr que tout ce qu'elle fait remonter est classé priorité absolue. »

Chercheur associé au Digital Forensic Research Lab (DFR-Lab) de l'Atlantic Council (un think tank dont le siège se trouve à Washington), Emerson Brooking établit un parallèle avec le cas de M^{me} Ankh Das, ancienne directrice des politiques de Facebook pour l'Inde – un autre pays gratifié de son propre représentant dans les instances hiérarchiques de la plate-forme. En 2020, M^{me} Das a démissionné de son poste après que le *Wall Street Journal* eut révélé qu'elle avait laissé passer des contenus haineux pour ne pas nuire au parti nationaliste hindou au pouvoir, dont elle était elle-même une supportrice (8) « Meta est la plate-

forme la plus utilisée de la planète, mais il est évident que toutes les voix n'ont pas les mêmes chances de s'y faire entendre », déclare Brooking dans un entretien. Un constat partagé par M. Zeitoun : « Aucun gouvernement n'a su développer un réseau aussi puissant que celui d'Israël et de l'Inde pour faire pression sur Meta. »

Pour M^{me} Evelyn Douek, spécialiste de la modération de contenus et professeure à la Stanford Law School, il est indéniable que la gravité des enjeux rend « extrêmement préoccupante » l'ingérence de M^{me} Cutler : « Les manifestations étudiantes pour la Palestine ont créé une fracture profonde aux États-Unis, notamment autour de la question des limites à fixer à la liberté d'expression sur les campus. La représentation disproportionnée d'intérêts étrangers dans la façon dont ce débat est modéré a toutes les raisons de nous inquiéter. »

(Traduit de l'américain par Élise Roy.)

(1) « Meta overhauls controversial "dangerous organizations" censorship policy », 30 août 2023, <https://theintercept.com>

(2) Shoshana Miskin Perez, « Consequences against Israeli BDS-supporters », 16 juin 2016, www.israelnationalnews.com; Zev Stub, « Head of policy helps Jews in Israel, diaspora connect over Facebook », *The Jerusalem Post*, 20 septembre 2020; Jordana Cutler, public policy director of Facebook Israel and the Jewish diaspora – Interviewed by Herb Keinson, senior contributing editor, *The Jerusalem Post*, 1^{er} novembre 2020, disponible sur YouTube.

(3) « Foreign terrorist organizations, designations by the secretary of state », archives du département d'État des États-Unis, 8 octobre 1999, <https://2001-2009.state.gov>

(4) « Revealed : Facebook's secret blacklist of "dangerous individuals and organizations" », 12 octobre 2021, <https://theintercept.com>

(5) Michael Starr, « Columbia University anti-Israel group banned from Instagram », *The Jerusalem Post*, 27 août 2024.

(6) Ryan Mac, « Amid Israeli-Palestinian violence, Facebook employees are accusing their company of bias against Arabs and Muslims », 27 mai 2021, www.buzzfeednews.com

(7) Jonah Valdez, « The ICJ ruling confirms what Palestinians have been saying for 57 years », 19 juillet 2024, <https://theintercept.com>

(8) Newley Purnell, « Facebook's top public policy executive in India steps down », *The Wall Street Journal*, New York, 27 octobre 2020.

SOMMAIRE

PAGE 2 :
Courrier des lecteurs. – Les comptes du « Monde diplomatique » 2022 et 2023.

PAGE 3 :
Le gouvernement des juges, mythe et réalités, par VINCENT SIZAIRE.

PAGES 4 ET 5 :
Menaces sur le riz vietnamien, par MAILYS KHIDER. – D'intarissables intérêts privés (M. K.).

PAGES 6 ET 7 :
En Géorgie et en Moldavie, le rêve européen divise, par DAVID TEURTRIE. – À Chişinău, la grande bascule énergétique, par ÉLISA PERRIGUEUR. – Fais-moi mal, Volodymyr !, par PIERRE RIMBERT.

PAGE 8 :
« Un mandat puissant et sans précédent », par JEROME KARABEL.

PAGE 9 :
Et M. Trump prit sa revanche, suite de l'article de SERGE HALIMI.

PAGES 10 ET 11 :
Au Mexique, le bilan contrasté d'un président populaire, par ANNE VIGNA. – Claudia Sheinbaum, construire une victoire, par HÉLÈNE COMBES.

PAGE 12 :
Le Kenya dans le bourbier haïtien, par BENJAMIN FERNANDEZ.

PAGES 13 À 18 :
DOSSIER : AU BOULOT... – Tout ce qui nous sépare, par GRÉGORI RZEPSKI. – Un sens du travail, mais lequel?, suite de l'article de DANIELÉ LINHART. – La foi des reconvertis, par ANNE JOURDAIN. – Corps prolétaire, par FRANÇOIS BÉGAUDEAU. – Le silence des usines, par PAOLO VALENTI. – Par-delà l'inégalité hommes-femmes, par HÉLÈNE RICHARD. – Marchands de précarité, par ALEXIS MOREAU. – Impunités patronales, par ALEXIA EYCHENNE.

PAGE 19 :
L'héritage occulté de Messali Hadj, par SELIM DERKAOUI.

PAGES 20 ET 21 :
Évangéliques en France, chronique d'un essor politique, par EVA THIÉBAUD.

PAGE 22 :
Les fortunes de la vertu, par THOMAS JUSQUIAME.

PAGE 23 :
L'impossible démocratie de marché, par NANCY FRASER.

PAGES 24 À 26 :
LES LIVRES DU MOIS : « L'Ère de la supernova », de Liu Cixin, par ETHEL SWICZKA. – « Le Déluge », de Stephen Markley, par HUBERT ARTUS. – Écrire, malgré tout, par ODILE BELKEDDAR. – Remèdes contre la dépression, par PASCAL BOUAZIZ. – Une joie méconnue, par EMMANUEL BURDEAU. – Frantz Fanon, paradoxes, par ANNE MATHIEU. – Le nu, le taoïsme et le marché, par RENAUD LAMBERT. – Dans les revues.

PAGE 27 :
Autant en emporte le vent jaune, par ELAD LAPIDOT.

MONDE diplomatique MANIÈRE DE VOIR

FEMMES Une révolution permanente

Comprendre la décennie #MeToo

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET EN LIBRAIRIES
Également sur www.monde-diplomatique.fr